



HAL
open science

Temps, modalité et évidentialité dans la langue

Adeline Patard

► **To cite this version:**

Adeline Patard. Temps, modalité et évidentialité dans la langue. Linguistique. Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 2023. tel-04085821

HAL Id: tel-04085821

<https://hal.science/tel-04085821v1>

Submitted on 3 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Temps, modalité et évidentialité dans la langue

Perspectives contrastive-typologique et diachronique

Adeline Patard

Document de synthèse

Document présenté en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches

Garant :

Dominique LEGALLOIS

Professeur des Universités, Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Rapporteurs :

Anne CARLIER, Professeur des Universités, Sorbonne Université

Laurent GOSSELIN, Professeur des Universités, Université de Rouen

Examineurs :

Jacques BRES, Professeur des Universités, Université Paul-Valéry – Montpellier 3

Walter DE MULDER, Professeur, Universiteit Antwerpen

Johan VAN DER AUWERA, Professeur, Universiteit Antwerpen

Jean-Christophe VERSTRAETE, Professeur, KU Leuven

Debra ZIEGELER, Professeur des Universités, Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Soutenance le 17/02/2023

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Dominique Legallois qui m'a soutenue et accompagnée dans la rédaction de ce mémoire. Sa bonne humeur, ses encouragements et ses conseils m'ont permis de ne pas m'enliser dans mes incertitudes et mes doutes. Sans lui, je n'aurais probablement pas pu finaliser le manuscrit dans un délai raisonnable.

Je dois aussi adresser mes plus chaleureux remerciements à Yvonne Cazal qui a accepté de relire ce mémoire. Je la remercie également de m'avoir fait partager sa passion des textes anciens, pour tous ses enseignements précieux et tout ce qu'elle a voulu me transmettre depuis mon arrivée à Caen. Ses anecdotes et son sourire ont égayé mes journées au CRISCO. Nos échanges me manqueront beaucoup dans quelques mois, lorsqu'elle sera partie à la retraite.

J'adresse également mes profonds remerciements à trois chercheurs dont la rencontre a été déterminante dans mon parcours scientifique : Jacques Bres qui m'a formée et que j'ai eu la chance d'avoir comme directeur de thèse à Montpellier, Johan van der Auwera qui a été le « parrain » scientifique de mes deux post-doctorats à l'université d'Anvers, et Walter de Mulder avec qui j'ai beaucoup collaboré et à qui je dois aujourd'hui de travailler sur la diachronie du français. Je les remercie également d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

Je remercie aussi Anne Carlier, Laurent Gosselin, Jean-Christophe Verstraete et Debra Ziegeler qui ont bien voulu siéger dans le jury. Mes remerciements vont en particulier à Anne Carlier et Laurent Gosselin qui ont accepté d'être les rapporteurs de mon dossier.

Je voudrais également remercier vivement les collègues de l'université d'Anvers pour les discussions stimulantes et les moments de convivialités. Je pense en particulier à Astrid De Wit, Frank Brisard, Walter De Mulder et Johan van der Auwera (avec qui j'ai collaboré) mais aussi Bram Vandekerckhove, Lauren Van Alsenoy, Daniël Van Olmen et Sarah Van Hoof. Les moments passés avec eux ont été pour moi très précieux durant mes quatre années d'expatriation en terres flamandes.

Que soit remercié également le département des sciences du langage de l'université de Caen qui m'a offert un accueil des plus chaleureux à mon arrivée : Yvonne Cazal, Éliane Delente, Pierre Larrivée, Dominique Legallois, Véronique Lenepveu, Richard Renault, Mathilde Salles, Valérie Amary et Estelle Moline (tristement partie trop tôt). Je remercie également tous les membres du CRISCO que j'ai pu côtoyer, qu'ils soient enseignants-chercheurs, BIATSS, ingénieurs, post-doctorants ou doctorants, pour leur bonne humeur et leur sympathie : Jacques François, Rea Peltola, Emmanuelle Roussel, Thierry Ruchot, Chris Smith, Kizzi Edensor, Catrine Bang Nilsen, Anne Prunet, Daria Toussaint, Yaru Wu, Laurette Chardon, Nelly Donnet, Mathieu Goux, Evgeniya Gorshkova-Lamy et Natalia Romanova. Travailler parmi eux est un plaisir de tous les jours. Je pense aussi à ceux qui sont partis vers d'autres horizons : Liliane Docquier, Michel Morel, Christine Rahn, Carmen Avram, Elise Ryst, Éric Gilbert et Morgane Pica.

Enfin, je ne saurais oublier dans ces remerciements ma famille, Julien et mes trois enfants Cassiopée, Aurèle et Bérénice, pour qui la rédaction de ce mémoire a pu aussi être vécue comme une épreuve. Je leur sais gré de leur patience et de leur indulgence envers une compagne et une maman qui n'a pas toujours été très disponible. Je leur dédie ce mémoire.

Tables des matières

<i>Remerciements</i>	3
<i>Tables des matières</i>	5
<i>Listes des sigles et abréviations</i>	7
<i>Préambule</i>	9
1. Introduction	17
2. Passés modaux dans le « Standard Average European »	21
2.1. Contexte	21
2.2. Problématique et hypothèses	21
2.2.1. Le paramètre aspectuel dans le mode indicatif et le mode subjonctif	21
2.2.2. Imparfais, aoristes et prétérits	23
2.2.3. Réalisations de R et interprétations des temps passés	26
2.2.4. Échantillon de langues dans l'aire européenne	29
2.2.5. Problématiques contrastives et typologiques.....	32
2.3. Méthode : recueillir, classer, prédire	34
2.3.1. Sources	34
2.3.2. Tests linguistiques et critères de classification	36
2.3.2.1. Présentation des tests linguistiques	36
2.3.2.2. Critères de classification	40
2.3.3. Espace conceptuel et cartes sémantiques.....	43
2.4. Résultats et analyse	45
2.4.1. Taxonomie des emplois modaux	45
2.4.1.1. Les emplois épistémiques	46
2.4.1.2. Les emplois évidentiels	48
2.4.1.3. Les emplois contrefactuels	49
2.4.1.4. Les emplois intersubjectifs.....	52
2.4.1.5. L'emploi préludique.....	53
2.4.2. Contrastes au sein des familles de langue.....	56
2.4.2.1. Domaine roman : espagnol, français, italien	56
2.4.2.2. Domaine germanique : allemand, anglais, néerlandais	63
2.4.2.3. Echelles de modalisation : échelles de grammaticalisation ?.....	69
2.4.3. Comparaison des six langues.....	74
2.4.3.1. Domaine roman <i>versus</i> domaine germanique	74
2.4.3.2. Hypothèse d'un Sprachbund	81
2.5. Perspectives typologiques et diachroniques	86
3. Diachronie et constructions : du temps à la modalité et cætera	89
3.1. Contexte	89
3.1.1. Arrivée en terre diachronique	89
3.1.2. Un tournant « constructionnel »	91
3.2. Arrière-plan théorique et éléments d'analyse	92
3.2.1. Théories de la grammaticalisation	92
3.2.2. Modèle du changement sémantique	99

3.2.3. Approches fondées sur l'usage	106
3.2.4. Grammaires des constructions	114
3.3. Méthodologie.....	120
3.3.1. Accès aux données diachroniques	120
3.3.2. Composition et exploitation des corpus.....	122
3.3.3. Analyse des données	126
3.3.3.1. Dater un changement	126
3.3.3.2. L'annotation en sémantique diachronique	128
3.4. Du temps à la modalité : un cycle de la contrefactualité ?.....	130
3.4.1. Problématiques	130
3.4.2. Les constructions contrefactuelle et la contrefactualité	133
3.4.2.1. Les constructions contrefactuelles	133
3.4.2.2. Vers une définition de la contrefactualité	135
3.4.3. Le cycle de l'imparfait contrefactuel en latin	137
3.4.3.1. Stade initial	137
3.4.3.2. Contexte de transition en conditionnelle	137
3.4.3.3. Conventionalisation et constructionnalisation.....	139
3.4.3.4. Fin du cycle.....	140
3.4.4. Le cycle de l'imparfait contrefactuel en français.....	141
3.4.4.1. Contrefactualité contextuelle en français médiéval.....	141
3.4.4.2. Contextes de transition et contrefactualité impliquée en français médiéval.....	143
3.4.4.3. Constructionnalisations	144
3.4.4.4. Contextes de passage (switch contexts)	145
3.4.4.5. Schématisation	146
3.4.4.6. Bilan et conclusion.....	147
3.5. Des relations complexes entre temps, modalité et évidentialité : le cas des constructions du conditionnel.....	150
3.5.1. Grammaticalisation du conditionnel.....	151
3.5.1.1. Un bref état de l'art	151
3.5.1.2. L'analyse de Bourova et Tasmowski	152
3.5.1.3. La double origine étymologique du conditionnel.....	153
3.5.1.5. Le passage du latin tardif à l'ancien français : grammaticalisation et constructionnalisation...	155
3.5.2. L'évolution buissonnante du conditionnel en français	166
3.5.2.1. Aperçu des principales évolutions du conditionnel.....	166
3.5.2.2. La construction [<i>on dirait</i> x] en français moderne	171
3.5.2.3. Naissance de [<i>on dirait</i> x]	175
3.5.2.4. Analyse diachronique : étapes d'un changement sémantique	177
3.5.3. Diachronie du conditionnel : conclusion	179
4. Bilan, conclusions et perspectives de recherche	181
<i>Travaux et communications cités</i>	<i>185</i>
<i>Références bibliographiques.....</i>	<i>191</i>

Listes des sigles et abréviations

All	allemand
Ang	anglais
AncFra	ancien français
Esp	Espagnol
Fra	français
FraMod	français moderne
Ita	Italien
Lat	latin
LatTar	Latin tardif
MoyFra	moyen français
Née	néerlandais
COND-Even	conditionnel d'éventualité
COND-UltPa	conditionnel d'ultériorité du passé
COND-Empr	conditionnel d'emprunt
(P)1	1 ^{ère} personne
(P)2	2 ^{ème} personne
(P)3	3 ^{ème} personne
ATT	attribut
AUX	auxiliaire
COD	complément d'objet direct
COND	conditionnel
CONDPA	conditionnel passé
COMP	complémenteur
DD	discours direct
FUT	futur
HON	honorifique
IMP	imparfait
INDF	indéfini
IPFV	imperfectif
INF	infinitif
INTENS	intensifieur
INTJ	interjection
N	nom
NEG	négation
OD	objet direct
OI	objet indirect
PFV	perfectif
PL	pluriel
PRF	parfait
PROG	progressif
PRS	présent
PSS	passif
PST	passé
PTCP. PST	participe passé
REFL	réflexif
REL	relativiseur
SBJV	subjonctif

SBJVPQP	subjonctif plus-que-parfait
SG	singulier
SN	syntagme nominal
SP	syntagme prépositionnel
V	verbe

Préambule

Je n'ai pas longtemps hésité avant de choisir le thème de cette habilitation tant la relation entre temps et modalité – ou la capacité des temps verbaux¹ à exprimer une forme de « subjectivité »² – a été un questionnement moteur et un fil rouge dans mon itinéraire de recherche depuis maintenant plus d'une quinzaine d'années. Il m'est apparu plus tard indispensable de compléter la dyade par l'évidentialité qui est parfois indissociable de la modalité pour certains emplois.

La nécessité d'explorer le lien entre temps et modalité s'est imposée comme une évidence au début de mon doctorat initié en 2003, alors que le champ d'investigation avait déjà été déjà amplement labouré. Certains allaient jusqu'à juger (avis entendu plus tard) que tout ou presque avait été dit sur le sujet : l'imparfait, parce qu'il allie une part de virtuel à une part d'accompli, s'ouvre contextuellement à toute interprétation modale. La messe était dite. Jacques Bres, qui dirigeait ma thèse, n'était évidemment pas de cet avis mais m'orientait tout de même vers un sentier un peu moins foulé (et pour lequel s'était récemment renouvelé l'intérêt des temporalistes) : la structuration temporelle des textes³. Pourtant, l'envie de travailler sur le temps et la modalité a pris forme à l'occasion d'un travail pour une Journée d'étude *Conscila* organisée par Laurent Gosselin. Il consacrait celle-ci aux valeurs modales et aspectuo-temporelles des temps verbaux. En co-présentant une communication sur l'imparfait dans les conditionnelles hypothétiques (COM[Bre/Pa05])⁴, je me suis ainsi frottée au problème presque métaphysique de ces temps du passé qui ne « parlent » pas du passé, mais décrivent un présent ou un futur en même temps qu'ils expriment un jugement du locuteur (*Je souffrirais trop si tu revenais / Ah, si j'étais riche ! / Et si on chantait ? / Moi j'étais le papa et toi tu étais la maman* etc.)⁵. Mais je ne faisais qu'effleurer le phénomène.

Dans une abondante littérature que l'on peut faire remonter à Guillaume (1929) et Damourette et Pichon (1911-1936), deux types d'explications ont été apportés pour rendre compte de la modalité, (il n'était pas encore question d'évidentialité). Selon le premier type, qui se situe dans le sillage de Guillaume, seule la temporalité appartient à la langue, la modalité est un construit du discours : le contexte discursif force alors une lecture modale de l'imparfait (hypothèse, souhait, contrefactualité, etc.) qui voit sa valeur temporelle « dissoute » dans l'interprétation. Selon une seconde conception, dont on trouve une première formulation chez Damourette et Pichon, temporalité et modalité sont deux instanciations discursives d'une même catégorie qui les subsume : l'imparfait ancre la situation dénotée dans une actualité (temporelle, spatiale, subjective etc.) autre que celle du locuteur. Dans cette seconde explication, ni la temporalité, ni la modalité ne sont des sens conventionnels inscrits dans la langue, mais les deux s'élaborent contextuellement à partir d'une valeur plus abstraite que l'on peut qualifier d'*inactuelle*. La valeur temporelle « passé » peut toutefois être considérée dans cette approche comme l'interprétation par défaut (voir p. ex. De Mulder et Veters 2002).

¹ Seules les formes indicatives sont ici considérées comme temps verbaux. La problématique est différente pour les formes subjonctives qui peuvent allier informations temporelles et modales.

² La notion de modalité sera précisée en introduction.

³ J'ai ainsi participé à mon premier colloque, le colloque *Chronos* de 2004 organisé par L. de Saussure à l'université de Genève, dont le thème spécial était les relations temporelles dans les textes. Ma communication (COM[Pa04]) portait sur les cas d'imparfaits permettant d'inférer une relation de régression entre deux procès, comme dans l'exemple : *Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa (P1) une contravention. Il roulait (P2) trop vite*. Plus tard, je me suis intéressée aux emplois où l'imparfait fait progresser le temps en opérant une ellipse temporelle ([Pa10c]).

⁴ Mes recherches sur l'imparfait hypothétique ont donné lieu à un article ([Pa06]). J'ai ensuite poursuivi la réflexion en collaboration avec C. Vermeulen (COM[Ve/Pa07], [Pa/Ve10]).

⁵ Voir aussi les emplois modaux du prétérit anglais (*If I had a hammer, I'd hammer in the morning / I wish I was a punk rocker with flowers in my hair / Suppose you were a rose and I was a whip-poor-will* etc.).

On retrouve en réalité ces deux approches, l'approche temporelle et l'approche inactuelle, dans un grand nombre de travaux sur les temps du passé de nombreuses langues, qu'il s'agisse d'imparfaits ou non⁶ (voir p. ex. James 1982 ou Palmer 1986 pour un aperçu typologique). Les deux types d'approches sont représentés dans le schéma donné en Figure 1 (voir TH[Pa07] ou [Pa14a] pour une présentation plus approfondie des deux approches).

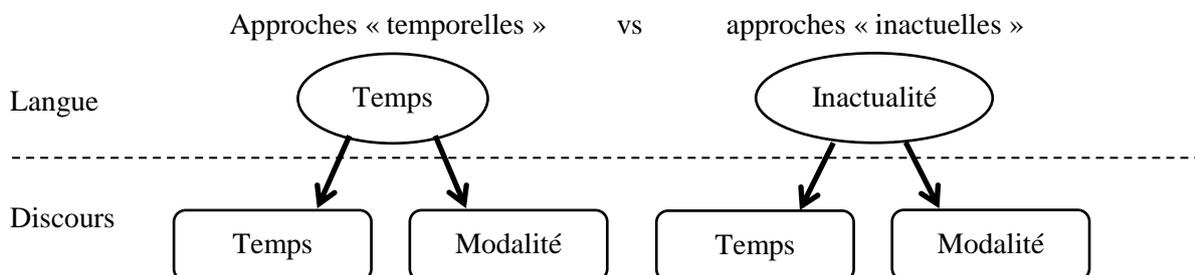


Figure 1. Temps et modalité dans les approches temporelles et inactuelles des temps du passé

Lorsqu'au milieu des années 2000, j'ai commencé à explorer la question du lien entre temps et modalité, un ensemble de chercheurs s'étaient emparé à nouveau de la problématique avec une réflexion et des observations renouvelées - on peut citer, parmi d'autres, Iatridou (2000) et Ippolito (2003a, 2004) dans le monde anglophone et Gosselin (1999, 2005) et De Mulder (2004) dans le monde francophone. Malgré des éclairages nouveaux, aucune des approches ne semblait avoir d'argument décisif. J'avais l'intuition que quelque chose nous échappait encore – je défendais alors l'approche temporelle (voir [Pa06], TH[Pa07], [Pa09a], [Pa09b], [Pa10a], [Pa10b], [Pa/Ve10], [Pa11a], [Pa/Ri11]) – et cette conviction a perduré après ma thèse jusqu'à mon second post-doctorat commencé en 2011.

L'approche inactuelle ne me satisfaisait pas pour plusieurs raisons. Outre le reproche qui lui est maintes fois adressé d'une abstraction trop puissante et non-opératoire⁷, elle peine à expliquer pourquoi l'interprétation passée est l'interprétation prototypique et par défaut (et non l'inverse). Les études translinguistiques montrent en effet que les temps du passé sont toujours associés à des marqueurs modaux (un subordonnant hypothétique comme *si*, une forme subjonctive etc.) lorsqu'ils expriment de la modalité, ils ne semblent jamais pouvoir le faire de façon autonome (voir James 1982, Fleischman 1989, Van linden et Verstraete 2008). Ensuite, comme l'a souligné James (1982) puis d'autres auteurs après elle (voir Dahl 1997 et Hogeweg 2009), les emplois temporels des temps du passé sont « réguliers et productifs » alors que leurs emplois modaux sont « irréguliers et idiosyncrasiques », ce qui n'a pour l'instant pas reçu d'explication dans l'approche inactuelle.

Ensuite, l'approche inactuelle ne rend pas compte du fait que certaines interprétations modales sont annulables, ce qui incite à penser que la modalité est une implicature, alors que l'interprétation passée ne l'est jamais (voir [Pa11a], [Pa14a], [Pa19a]). Soit les exemples (1)⁸ et (2) :

- (1) *Si le patient avait la rougeole, il aurait exactement les mêmes symptômes qu'il a maintenant. Nous concluons par conséquent que le patient a la rougeole.*

⁶ Toutefois, cela ne signifie pas que l'aspect imperfectif ne joue aucun rôle, ni que tous les temps du passé peuvent avoir des interprétations modales. La question de l'aspect sera amplement traitée dans la section 2.

⁷ Voir [Pa10b] pour une synthèse de la discussion.

⁸ Exemple traduit de l'anglais : *If the patient had the measles, he would have exactly the symptoms he has now. We conclude therefore that the patient has the measles* (Iatridou 2000 : 232).

(2) *Pierre était malade. En fait, il est encore malade.*

En (1), la distance modale exprimée par l'imparfait dans la première phrase (on peut douter que le patient ait la rougeole) est annulée par la seconde phrase sans provoquer de contradiction : le patient est bien atteint de la rougeole. La nouvelle lecture factuelle ne correspond à aucune des interprétations prédites par l'approche inactuelle, que ce soit (i) l'interprétation par défaut, c'est-à-dire passée, (ii) l'interprétation modale, qui a été contextuellement annulée, ou (iii) l'interprétation sous-spécifiée à l'inactualité indéterminée (en-deçà de la distinction entre temporalité et modalité). Pour préserver l'approche inactuelle, on peut aussi envisager une hypothèse plus élaborée tenant compte de l'implicature : la distance modale serait alors une implicature dérivée d'une élaboration de l'inactualité en langue. Dans ce cas, le modèle admet que la modalité s'annule, étant entendu que l'inactualité fait toujours partie, sous une forme ou sous une autre, du sens interprété. C'est la proposition que développe Iatridou (2000), mais ce type d'explication ne réussit pas non plus à montrer comment le sens inactuel participe à la nouvelle interprétation de l'énoncé⁹. En effet, que reste-t-il de l'inactualité dans la réinterprétation « le patient a la rougeole » ? C'est ici que butent les approches inactuelles dans le cas d'une modalité annulable.

À l'inverse, en (2), l'imparfait reçoit une lecture temporelle qui ne peut être remise en question malgré la réinterprétation induite par le contexte. Analysons plus en détail l'énoncé. Celui-ci présente, comme l'énoncé précédent, une interprétation passée qui peut être annulée, ce qui suggère une implicature, mais cette fois de nature temporelle. L'énoncé implique d'abord que Pierre s'est rétabli et que sa maladie appartient au passé, ce qui est ensuite invalidé par la suite de l'énoncé (Pierre est encore malade à l'heure actuelle). L'interprétation passée n'en est pas pour autant effacée, mais la validité temporelle de la situation est élargie au présent : Pierre était malade et il l'est encore au moment de l'énonciation. En effet, lorsqu'un temps du passé en usage temporel est réinterprété, la localisation passée n'est jamais annulée, mais englobée dans une interprétation référentiellement plus étendue¹⁰.

Les faits pointés obligent à penser que les interprétations temporelle et modale des temps du passé n'ont pas le même statut sémantique. Il ne s'agit pas simplement de deux élaborations contextuelles d'un sens plus abstrait, car l'interprétation passée est plus fondamentale et plus intrinsèquement liée au temps verbal que la modalité. Temps et modalité ne peuvent donc, par conséquent, être mis sur le même plan, comme tendent à le faire les approches inactuelles qui les confinent au discours (voir Figure 1 *supra*). C'est la prise en compte de ces faits qui a d'abord guidé ma recherche et m'a poussée à défendre une approche temporelle monosémique (une forme = un sens en langue) et ce jusqu'à mon premier post-doctorat.

⁹ Dans l'approche de Iatridou, que l'on peut voir comme inactuelle (elle postule un sens abstrait d'« exclusion »), l'implicature est prédite par la théorie. Les énoncés comme (1) donne lieu à une implicature contrefactuelle (on implique « non p » : « le patient n'a pas la rougeole »), elle-même dérivée de l'élaboration modale du sens abstrait des temps du passé : T(w) exclut C(w) ou « les mondes topiques exclut le monde actuel » (p. 246). Cette implicature tient au fait que, dans la théorie des mondes possibles, les mondes topiques ne sont qu'un sous-ensemble des mondes où p est vraie (cf. Lewis 1973 ou Stalnaker 1975). L'implicature contrefactuelle revient donc à inférer que la propriété d'un sous-ensemble caractérise l'ensemble en entier.

Selon Iatridou, lorsque l'implicature est annulée dans la réinterprétation factuelle, les mondes où p est vraie incluent le monde actuel : on a « p » ou « le patient a la rougeole ». Toutefois Iatridou ne dit pas ce qu'il advient de l'exclusion modale dénotée par le temps passé. Celle-ci ne devrait pas être annulée car c'est une élaboration du sens en langue. Or comment peut-on encore interpréter que les mondes topiques excluent le monde actuel, autrement dit que les mondes dont on parle ne correspondent pas à celui du locuteur ? Cela semble contredire l'interprétation factuelle. La seule issue est de considérer que le temps du passé ne signifie pas l'« exclusion ».

¹⁰ La nouvelle interprétation peut également être générique/habituelle comme dans : *Pierre était malade. En fait, il est toujours malade.*

Lorsque j'ai commencé à travailler sur les emplois modaux de l'imparfait en 2005, l'approche temporelle connaissait un renouveau. Depuis Damourette et Pichon, le principal argument des partisans de l'inactualité à l'encontre d'une valeur temporelle se fonde sur certains emplois modaux des temps du passé (voir les exemples donnés *supra*) – les temps du passé ne sauraient y signifier le temps car ils ne renvoient pas à l'époque passée mais expriment une modalité (voir *inter alia* Le Goffic 1986, 1995, Langacker 1991 ; Janssen 1994 ; Thieroff 1994, 1995 ; Touratier 1996 ; Confais 1995, Caudal *et al.* 2003 ; De Mulder 2004 ; Brisard 2010)¹¹. Néanmoins, dans les années 1990 et surtout 2000, des auteurs ont observé qu'en dépit des apparences, les emplois les plus réfractaires à l'approche temporelle, comme l'emploi hypothétique illustré en (1), pouvaient bien finalement posséder une dimension passée. En effet, outre le fait que la modalité peut s'analyser comme une implicature dérivable du sens passé (voir Dahl 1997 ; Ziegeler 2000 ; Ippolito 2003a et 2004 ; Gosselin 1999, 2005), les temps du passé semblent posséder une portée extra-propositionnelle dans ces emplois. Autrement dit, le temps verbal peut s'interpréter *de dicto* : il ne sert alors pas directement à décrire la situation dénotée (interprétation prototypique *de re*) mais il se rapporte à une évaluation modale ou une prise en charge énonciative de la situation (interprétation *de dicto*) (voir Martin 1991 ; Squartini 1995, 2001 ; Gosselin 1999, 2005 ; Ziegeler 2000 ; Ippolito 2003, 2004 ; Leonetti et Escandell-Vidal 2003 ; Bres 2005a ; Barceló et Bres 2006). Cela signifie que, ce qui est situé dans le passé n'est pas la situation même, mais une évaluation ou une prise en charge de celle-ci. Soit les exemples suivants :

(3) *Si tu gagnais autant que ce que tu prétends, tu ne roulerais pas dans cette vieille voiture.*¹²

En (3), l'imparfait implique une mise en doute de la proposition {tu gagnes autant que ce tu prétends}. L'origine temporelle de cette modalité se comprend facilement. Le locuteur renvoie à l'assertion antérieure de l'interlocuteur par laquelle il prétend bien gagner sa vie. Or le fait que le locuteur choisisse de référer à ce dire passé à l'aide d'un imparfait plutôt que d'employer le présent lui permet de signifier son refus de faire sienne l'affirmation (le présent de l'indicatif aurait induit au contraire une attitude neutre) et, de fait, de la remettre en question. L'imparfait a bien une lecture *de dicto* : il ne décrit pas une situation passée mais une prise en charge antérieure, ici celle de l'interlocuteur qui affirme dans le passé qu'il gagne bien sa vie. Par ailleurs, la lecture *de dicto* permet d'expliquer de façon élégante pourquoi la contribution sémantique des temps du passé semble neutralisée dans ces contextes modaux – Iatridou (2000) parle de « fake tense » et de « fake aspect »¹³ (voir aussi Squartini 1995, 2001 et Caudal *et al.* 2003). Cela tient au fait que le temps passé ne porte pas sur la situation, qui ne reçoit de la sorte aucune caractérisation temporelle et aspectuelle de ce dernier. La lecture *de dicto* du temps passé semble d'ailleurs confirmée syntaxiquement par le test fondé sur la glose en « c'est vrai que » (Gosselin 1999). Soit (3') construit à partir de (3) :

¹¹ D'autres emplois « modaux » s'analysent plus aisément dans l'approche temporelle. C'est le cas de l'emploi atténuatif (ex. *Je voulais vous demander un service*, voir p. ex. Berthonneau et Kleiber 1994, [Pa/Ri11]) et de l'emploi forain (ex. *Qu'est-ce qu'elle voulait la p'tite dame ?*, voir Berthonneau et Kleiber 1994). Pour l'emploi contrefactuel (ex. *Un pas de plus et je tombais*), la problématique est un peu différente : le temps passé y côtoie la modalité (contrefactuelle). La question est alors plutôt de savoir comment le contexte produit de la modalité et comment l'imparfait s'accorde avec cette dernière (voir Berthonneau et Kleiber 2003, 2006 ; Bres 2006, 2009b).

¹² Exemple traduit de l'anglais : *If you earned as much as you claim, you would not go around in that old car.* (Dahl 1997 : 108).

¹³ Pour Iatridou (2000 : 235), le temps et l'aspect sont « fake » lorsque la morphologie ne se reflète pas dans l'interprétation. Pour l'imparfait, cela correspond aux emplois où il autorise des interprétations perfectives et non passées, p. ex. dans *Attention ! si jamais demain tu manquais le bus, tu arriverais en retard à l'entretien*. Le fait de manquer son bus appartient au futur et est envisagé de façon perfective (le procès a atteint son terme).

(3') *Si c'était vrai que tu gagnes autant que ce que tu prétends, tu ne roulerais pas dans cette voiture.*

L'imparfait ne s'applique plus au prédicat *gagner* mais à *c'est vrai que*, signe de sa portée extra-propositionnelle et de son interprétation *de dicto*.

L'analyse temporelle *de dicto* semble bien rendre compte des contextes dialogiques ou dialogaux où le locuteur fait référence à un autre énonciateur – qu'il soit explicite ou présupposé – et dont on rapporte le propos ou la pensée (voir Bres 2003, 2005a, 2009a ; Barceló et Bres 2006). Toutefois, dans de nombreux contextes, il paraît artificiel de concevoir un tel énonciateur et la dimension passée semble bien difficile à intégrer dans le calcul interprétatif. Résistent en effet à l'analyse temporelle de nombreuses conditionnelles hypothétiques (4), mais aussi les insubordonnées optatives (5) ou suppositives/hortatives (6-7) et les énoncés pré-ludiques (8) (voir [Pa09a], [Pa09b], [Pa10b], [Pa14b] pour des essais d'analyse) :

(4) *Si ma tante en avait, on l'appellerait mon oncle.* (Dac)

(5) *Si je pouvais le séduire !* (Kristeva)

(6) *Et si la vieille se réveillait ?* (Clavel)

(7) *Si on se rebuvait un coup ?* (Benoziglio)

(8) *Moi j'étais le papa et toi tu étais la maman.* (Warnant 1966)

L'approche temporelle soutient que, dans ces exemples, le sens passé intervient dans le calcul interprétatif (le temps est donc bien à la fois en langue et en discours) et permet de produire de la modalité (par la non prise en charge présente de la situation). Toutefois elle ne dit pas pourquoi la référence passée semble totalement absente dans notre compréhension de l'énoncé, pourquoi elle est jugée contre-intuitive. Ce dernier point m'a très tôt interpellé. Un argument possible donné par les sémanticiens est que seule l'interprétation finale est accessible aux locuteurs, le calcul interprétatif, complexe et inconscient, échappant largement à notre intuition (voir p. ex. Bres 2005b : 84 ou Gosselin 1996)¹⁴. Le sens passé serait donc « dissout » (terme employé par Guillaume (1988 : 171)) à l'instant même où il permet contextuellement de générer de la modalité, quand la phrase qui s'énonce prend son sens. Pourtant, cette explication ne me satisfaisait pas. Je continuais de m'interroger : pourquoi certains emplois modaux sont-ils moins « temporels » que d'autres ? Pourquoi le sens passé est-il parfois accessible à l'intuition et parfois non ? N'arrivant pas à me contenter d'une « dissolution » de la valeur temporelle, j'ai poursuivi mes recherches, mais il m'a semblé nécessaire de faire un pas de côté pour sortir de ce qui m'apparaissait être une impasse. L'occasion s'est présentée lorsqu'il a fallu trouver un post-doctorat dans l'attente d'une position institutionnelle plus stable. Mon premier contrat post-doctoral à l'université d'Anvers m'a offert la possibilité d'étudier les emplois modaux des temps du passé dans une approche typologique (section 2) et de prendre – provisoirement

¹⁴ On peut rappeler toutefois que la place des intuitions linguistiques dans la démarche scientifique du linguiste a été largement débattue, et l'est encore aujourd'hui (voir p. ex. Chomsky 1986, Sinclair 1995, Labov 2001, Devitt 2006, 2010).

pensais-je – mes distances avec le postulat monosémique¹⁵. En réalité, un début de réponse me serait fourni plus tard par la diachronie et les grammaires de constructions (section 3).

Après avoir longuement évoqué le lien entre temporalité passée et modalité, je me dois également d'insister dans ce préambule sur la dimension cruciale de l'aspect, c'est-à-dire de la façon dont les temps verbaux représentent le déroulement temporel de la situation. L'importance du paramètre aspectuel dans la production de la modalité est aujourd'hui amplement reconnue, tant du côté de l'approche inactuelle (voir p. ex. Iatridou 2000 ou Brisard 2010) que de celui de l'approche temporelle (voir p. ex. Ippolito 2003 ou 2006, Caudal 2011, [Pa12a], Gosselin 2021). Des contraintes aspectuelles fortes semblent peser sur les temps du passé qui peuvent ou non engendrer de la modalité. Ainsi, en français, lorsqu'ils s'emploient en conditionnelle hypothétique, le passé simple et le passé composé d'aspect borné – respectivement perfectif et parfait – ne peuvent pas exprimer de modalité à la manière de l'imparfait qui est, quant à lui, non borné. Soit les énoncés suivants :

(9) *Nous ne savons pas si Cunégonde accepta la demande en mariage que lui adressa Constantin. Mais si elle **acquiesça** à sa demande, ils furent (à coup sûr) les plus heureux des humains, tant ils étaient faits pour s'entendre.* (Voltaire)

(10) *Si elle **a pu** quitter le poste de police et rentrer à l'hôtel du boulevard Ornano en compagnie de sa mère [...] alors cela veut dire qu'on est venu la rechercher trois jours plus tard, après que Mlle Salomon eut pris contact avec les assistantes sociales de la police [...]* (Modiano)

Par opposition à l'imparfait (voir les exemples (3) ou (4) *supra*), ils localisent la situation dans l'époque passée et expriment une attitude épistémique neutre : aucun jugement de probabilité n'est porté sur le bonheur de Cunégonde et sur le départ de Mlle Salomon du poste de police. Remarquons que le passé simple et le passé composé n'acceptent jamais de conditionnel dans l'apodose contrairement à l'imparfait :

(11) *Si Pierre **est revenu**, Marie *se sentirait / s'est sentie soulagée.*

(12) *Si Pierre **revint**, Marie *se sentirait / s'est sentie soulagée.*

(13) *Si Pierre **revenait**, Marie se sentirait soulagée.*

On peut même constater que la modalité de l'imparfait dépend de la présence du conditionnel. Ainsi, si un second imparfait est utilisé dans l'apodose, l'interprétation modale et non passée cède généralement la place à une interprétation passée, itérative et épistémiquement agnostique (le locuteur ignore la réalité des faits) : la situation a pu se produire certaines fois, comme elle a pu ne pas se produire :

(14) *Si Pierre **revenait**, Marie **se sentait** soulagée.*

Ces faits indiquent que les restrictions aspectuelles sur l'usage modal des temps sont liées à des éléments du contexte, ici le conditionnel. De fait, les contraintes contextuelles (aspectuelles et autres)

¹⁵ Ce qui était un postulat, dans mes premiers travaux et dans ma thèse, est devenu une hypothèse de travail qui a été révisée pour certains emplois (voir notamment [Pa/DeMu14], [Pa14a], [Pa19], [Pa*a]).

apparaissent bien (plus) fortes sur les emplois modaux que sur les emplois temporels. Ce dernier point plaide fortement en faveur de la conventionnalisation des emplois modaux : ceux-ci seraient ainsi enregistrés dans les connaissances linguistiques du locuteur au même titre que leur usage temporel. Je défendrai plus tard cette hypothèse avec la notion de « construction » (voir section 3). Selon cette perspective, la modalité n'est pas confinée au discours mais elle est également inscrite en langue où elle est étroitement associée à un certain environnement linguistique.

Pour revenir plus spécifiquement à la problématique de l'aspect, il m'est apparu après ma thèse qu'en dépit d'une abondance d'études sur le temps verbal et en dépit de la quasi-unanimité sur l'importance du paramètre aspectuel, aucune généralisation typologique n'avait été formulée sur la relation entre aspect et modalité¹⁶ (voir par exemple le silence du WALS¹⁷ sur le sujet, ou son absence dans l'étude monumentale de Bybee *et al.* 1994). Des questions comme : quels types de modalité les imparfaits / les prétérits sont-ils susceptibles de générer ? quelles sont les modalités prototypiques ou marginales qui peuvent être engendrées ? qu'en est-il des aoristes et des parfaits, peuvent-ils aussi exprimer de la modalité et de quel(s) type(s) ? ne semblaient trouver de réponse. C'est pourquoi j'ai choisi d'explorer, pour mon premier post-doctorat, la relation entre aspect et modalité dans une perspective typologique. L'itinéraire de recherche que je retrace dans le présent document débute à ce moment de ma réflexion, alors que je rejoignais en 2009 le CGCT (*Center for Grammar, Cognition and Typology*) de l'université d'Anvers dans le cadre d'un post-doctorat Marie Curie¹⁸.

Ici se clôt le premier volet de cette présentation de mon parcours de recherche dans lequel je suis remontée « aux origines » de la réflexion menée depuis une quinzaine d'années sur le temps et la modalité. Maintenant commence à proprement parler mon mémoire d'habilitation à diriger des recherches.

¹⁶ À l'exception de Trnavač 2006 et Abraham et Leiss 2008.

¹⁷ *World Atlas of Language Structures* (Haspelmath 2005).

¹⁸ Projet Marie Curie Individual Fellowship (7^e programme-cadre 2007-2013) intitulé AMITY : Aspect Modality Interface : a Typological perspective.

1. Introduction

Le présent mémoire interroge la relation entre temps, modalité et évidentialité dans les temps verbaux¹⁹ : comment l'expression grammaticale du temps (et de l'aspect) permet-elle également d'exprimer la modalité ou l'évidentialité ? Telle quelle la question posée pourrait suggérer un parti pris, celui de la primauté du temporel sur le modal et l'évidentiel. En réalité, cela est loin d'être un fait consensuel (et cela ce ne sera pas nécessairement ma position). S'il est admis que les « temps verbaux » peuvent exprimer la localisation dans une époque (passée, présente ou future), la nature temporelle ou modale de leur invariant sémantique reste controversée (voir le préambule pour la teneur des discussions concernant l'imparfait). J'ai choisi dans le présent mémoire de me concentrer sur deux types de formes verbales que j'ai longuement étudiées et pour lesquelles le débat est particulièrement âpre : les temps du passé (imparfait et prétérit) et le conditionnel. Pour tenter d'avancer sur la question du temps, de la modalité et de l'évidentialité, j'ai successivement adopté deux perspectives relativement inédites dans ce champ d'études, à savoir une perspective contrastive-typologique et une perspective diachronique. J'offre ici la synthèse de cette recherche qui, j'espère, ne manquera pas de susciter de nouvelles questions et discussions, améliorant ainsi notre compréhension du fonctionnement des temps verbaux et plus généralement des formes grammaticales.

Il importe maintenant de donner quelques définitions préalables. D'abord j'utiliserai souvent le terme d'« emploi ». Son usage est une précaution qui permet de ne pas préjuger du statut sémantique (langue) vs pragmatique (discours) desdits emplois dont le statut, comme on le verra, est hétérogène. Je prendrai ensuite comme première définition de la modalité, tout positionnement vis-à-vis de la proposition ou d'une attitude à l'égard de l'interlocuteur. Dans le premier cas, un marqueur modal (ou l'absence de marqueur modal) pourra présenter une situation comme étant *certaine, probable, possible, nécessaire, souhaitable, regrettable* etc. Dans le second cas, le locuteur manifeste par un marqueur (ou éventuellement son absence) une attitude à autrui²⁰ : il *encourage, déconseille*, se montre *poli, caressant* ou bien *directif, autoritaire* etc. Une taxonomie des valeurs modales exprimées par certains temps sera donnée en différents points du mémoire. Je préciserai alors la définition des valeurs modales identifiées. Quant à l'évidentialité²¹, on peut la définir comme le marquage de la source de l'information véhiculée par l'énoncé. Le locuteur peut en effet signifier que l'information est *de première main* (le locuteur en a une perception/connaissance directe) ou *de seconde main* (*emprunt à autrui, rumeur, folklore* etc.) ou bien que cette information est inférée par raisonnement ou à partir de faits observés. Lorsque l'évidentialité est indirecte, elle revêt le plus souvent une couleur modale : le locuteur aura p. ex. moins de certitude concernant une information de seconde main qui pourrait être moins fiable (cf. Cornillie 2009).

Il me faut également expliciter ma position sur l'opposition entre temps et modalité qu'on a souvent conçue implicitement comme une « dichotomie exclusive » (Gosselin 2007 : 21) : ce qui est

¹⁹ Je continuerai d'utiliser dans ce mémoire le terme habituel de « temps (verbal) » plutôt que « tiroir (verbal) » (Damourette et Pichon 1911-1936) pour désigner les morphèmes liés au verbe dénotant une localisation dans l'une des trois époques : passée, présente ou future.

²⁰ La littérature anglophone parle volontiers d'*intersubjectivité* dans ce cas (voir p. ex. Traugott 2003, 2010 ; Nuyt 2012 ; Brems *et al.* 2014). On peut citer comme marqueurs typiques de l'intersubjectivité les suffixes honorifiques du japonais (voir p. ex. Okamoto 1999). On verra plus loin dans le mémoire que certaines valeurs intersubjectives ont une dimension illocutoire, i.e. le temps permet de présenter l'acte de langage accompli d'une certaine façon.

²¹ Le terme d'*évidentialité* est celui qui s'est imposé dans la littérature anglo-saxonne (voir p. ex. Chafe et Nichols 1986, Delancey 2001 ou Aikhenvald 2004). Le terme de *médiativité* est préféré par une partie des chercheurs francophones (notamment Guentchéva 1994). Les deux termes renvoient globalement au même phénomène mais, selon Dendale et Tasmowski (2001), la notion de *médiation* insiste plus sur la « distance » du locuteur avec son énoncé et moins sur la source de l'information proprement dite.

temporel ne saurait être modal et réciproquement. Ce type de raisonnement a pu présider, par exemple, à la catégorisation du conditionnel comme mode parce que le conditionnel exprime souvent de la modalité, en dépit de ses emplois temporels²². Je considère au contraire comme Gosselin (2005, 2007, 2010) que temporalité et modalité sont des dimensions essentielles de chaque énoncé, même en l'absence de marqueur explicite :

Simplement, ces catégories sémantiques [le temps, l'aspect et la modalité] ne correspondent pas nécessairement à des marqueurs spécifiques et exclusivement dévolus à leur expression, mais le plus souvent à des combinaisons de marqueurs, généralement polysémiques, qui contribuent, à des degrés divers, au sein d'interactions complexes, à déterminer les valeurs que prennent ces catégories sémantiques (Gosselin 2010 : 13)

Je fais également miennes les deux propositions suivantes dont je donnerai plusieurs illustrations dans le mémoire :

- a) Toute modalité est située dans le temps et présentée sous un certain aspect ;
- b) Le temps présente une structure intrinsèquement modale, caractérisée par une asymétrie, qui oppose le possible à l'irrévocable. (Gosselin 2007 : 23)

Cette position implique que les « emplois temporels » des temps verbaux ne sont pas dépourvus de modalité et réciproquement que les « emplois modaux » ne sont pas dépourvus de temporalité. La distinction entre « emploi temporel » et « emploi modal » n'est donc pas une disjonction entre temps et modalité. On pourrait faire la même remarque pour l'évidentialité. Dans l'absolu, tout énoncé a une valeur évidentielle dans la mesure où il a toujours nécessairement une source. Quand la source reste implicite, c'est qu'il s'agit du locuteur lui-même qui s'appuie sur ses croyances pour énoncer un état de fait. Toutefois les linguistes semblent s'accorder sur le fait qu'on ne peut parler d'évidentialité que lorsque la source est explicitement caractérisée. Je m'en tiendrai donc à cet usage de la notion d'évidentialité.

Que faut-il entendre donc par « emploi modal » et « emploi évidentiel » ? Il y a « emploi modal » quand le choix du temps verbal est motivé par une intentionnalité modale du locuteur. Autrement dit, le temps est utilisé pour exprimer un certain positionnement ou attitude vis-à-vis de l'énoncé ou de l'interlocuteur. Par exemple, dans *Si je gagnais au loto, j'achèterais une maison à la montagne*, le locuteur ne choisit pas l'imparfait pour dépeindre une situation passée sous un certain point de vue aspectuel, mais pour signifier qu'il estime faibles ses chances de gagner au loto. L'emploi est donc modal et plus précisément épistémique : le sens visé par l'imparfait dans la communication est celui d'une croyance qui porte sur la réalisation de la situation. En revisitant de façon plus abstraite la distinction entre *figure* et *fond* (*figure / ground*) issue de la « Gestaltpsychologie » et appliquée en sémantique cognitive (voir Talmy 1978 ou Langacker 1987²³), on peut dire que le sens modal constitue la figure au centre de la scène construite par le prédicat verbal. Dans une approche stratifiée du sens de l'énoncé, la modalité focalise l'attention des interlocuteurs. De la même façon, l'« emploi évidentiel » d'un temps verbal est celui pour lequel un temps est choisi afin de communiquer un sens évidentiel particulier. L'évidentialité n'est pas un effet secondaire, mais correspond au sens visé par l'énoncé, il en constitue la *figure* focalisée. Par exemple dans l'énoncé *Les*

²² Sur le débat concernant le conditionnel : temps ou mode ?, voir *inter alia* : Yvon 1952, 1954 ; Moignet 1957 ; Bondy 1958 et plus récemment Abouda 1997, 2016 ou encore Wilmet 2001.

²³ « Impressionistically, the figure within a scene is a substructure perceived as “standing out” from the remainder (the ground) and accorded special prominence as the pivotal entity around which the scene is organised and for which it provides a setting » (Langacker 1987 : 120).

forces russes auraient bombardé la gare de Kramatorsk, l'usage du conditionnel passé indique que le locuteur tient l'information d'un tiers, que celle-ci ne vient pas de lui mais qu'elle a été empruntée.

Enfin, l'emploi temporel est motivé par une intentionnalité temporelle du locuteur : celui-ci veut inscrire la situation dans le temps (et éventuellement en présenter le déroulement sous un certain aspect). Emploi modal et emploi temporel ne s'opposent pas nécessairement. Par exemple dans l'emploi contrefactuel de l'imparfait, l'intentionnalité du locuteur est à la fois modale et temporelle. Soit l'exemple :

(1) *Deux minutes de plus et je ratais mon train.* (Premier Prix littéraire « La Tour »)

Ici, l'ancrage passé et la contrefactualité de la situation sont tous les deux focalisés. Cependant, le plus souvent, l'imparfait est en emploi strictement temporel ou strictement modal du point de vue du sens visé ; le sens saillant est, soit passé (2), soit relève d'une modalité (3) :

(2) *Il était mince, il était beau, il sentait bon le sable chaud, mon légionnaire !* (Édith Piaf)

(3) *si un jour tu partais sans retour / les fleurs perdraient leur parfum* (Édith Piaf)

En (2), les imparfaits n'impliquent aucune modalité mais servent à dépeindre un état de fait passé, en l'occurrence à décrire le légionnaire. La phrase n'est toutefois pas dépourvue d'interprétation modale, mais celle-ci n'est pas focalisée et appartient au *fond* : sans marqueur explicite²⁴, on interprète par défaut la situation décrite comme bien réelle, le portrait dressé est bien conforme à une réalité passée. Inversement, en (3), l'interprétation focalisée de l'imparfait *partais* est celle d'un départ présenté comme ayant peu de chance de se réaliser (*figure*). Néanmoins, l'énoncé n'est pas atemporel, la situation dénotée se situe sans aucune équivoque dans le futur, malgré l'absence de marqueur explicite mais cette interprétation n'est pas saillante (*fond*). En somme, la terminologie d'« emploi modal » ne recouvre pas les emplois où les temps sont employés dans des énoncés modaux (toute représentation verbale d'un procès est empreinte de modalité), mais les emplois où le choix d'un temps parmi d'autres est motivé par une visée communicative modale, la modalité faisant ainsi partie du focus de l'énoncé.

Le présent mémoire porte donc sur ces « emplois modaux et évidentiels » servant une visée communicative spécifique et sur la relation qu'ils entretiennent avec l'usage temporel « plus fondamental » des temps verbaux. L'itinéraire de recherche que je retrace ici m'a conduit à une conception constructionnelle de ces emplois. Loin d'être des élaborations contextuelles d'un signifié abstrait – temporel, modal ou autres (voir la figure 1 donnée en préambule), les valeurs modales ou évidentielles exprimées par les temps verbaux pourraient bien correspondre au sens conventionnel de constructions enregistrées en langue. Si tel est le cas, le temps verbal ne peut pas toujours être traité comme un morphème autonome interagissant avec tel ou tel contexte d'emploi, mais peut faire partie intégrante d'une construction complexe dont on ne peut le séparer. Il apparaît alors artificiel et non pertinent de vouloir en isoler le sens du reste de la construction. Dans cette perspective, les valeurs modales ou évidentielles associées aux temps verbaux font partie de la langue, au même titre que leur valeur temporelle, comme versant sémantique de constructions formant un réseau dans la compétence du locuteur. C'est l'approche qui sera développée en section 3, après un détour en section 2 sur le terrain de la comparaison et de la typologie des langues.

²⁴ Sauf à penser que le mode indicatif est lui-même un marqueur de modalité.

Le mémoire se structure ainsi en deux parties. La section 2 présente et prolonge, dans un premier temps, les résultats du travail contrastif-typologique que j'ai mené sur les emplois modaux des temps du passé dans six langues européennes appartenant au « Standard Average European ». L'objectif est de recenser lesdits emplois modaux attestés dans ces langues, de dégager des généralisations concernant le paramètre aspectuel (prétérits *versus* imparfaits) et d'interroger la possible influence d'un contact de langues dans les convergences observées. La section 3 fait ensuite la synthèse de travaux conduits en diachronie sur deux temps verbaux du français qui présentent des emplois temporels, modaux et évidentiels : l'imparfait et le conditionnel. L'objectif de la recherche sur l'imparfait est de rendre compte de l'origine de son emploi dit « contrefactuel » en analysant l'émergence et l'évolution de constructions contrefactuelles du latin au français contemporain. Ce travail me permet de mettre au jour un cycle de la contrefactualité déjà attesté dans les langues germaniques (cf. Dahl 1997). La recherche sur le conditionnel vise quant à elle à expliquer sa polyfonctionnalité en français moderne en revenant sur ses origines latines et en retraçant les constructionnalisations qui ont abouti ses emplois actuels temporels, modaux et évidentiels.

2. Passés modaux dans le « Standard Average European »

2.1. Contexte

À l'issue de mon travail de thèse (TH[Pa07]), je souhaitais laisser de côté pour un temps le postulat monosémique des temps verbaux qui supposait, selon moi, un invariant sémantique trop abstrait et infalsifiable. Je pensais également que la comparaison avec d'autres langues permettrait d'avancer dans ma réflexion. Cela m'a conduit à élaborer un projet de post-doctorat explorant le paramètre aspectuel dans les « passés modaux » (prétérits *versus* imparfaits) de six langues européennes, dont le français (voir *infra* section 2.2).

J'ai choisi le CGCT (*Center for Grammar, Cognition and Typology*) de l'université d'Anvers (Belgique) pour réaliser ce projet car le laboratoire bénéficie d'une expertise reconnue internationalement dans le domaine de la modalité verbale en Europe²⁵ et de la typologie des langues²⁶ et d'une grande expérience de l'accueil de doctorants et post-doctorants de l'étranger. Johan van der Auwera, qui en était le directeur, a accepté d'être le « superviseur », la caution scientifique du projet, et s'est personnellement impliqué dans la préparation de la proposition de soumission. Il continuera de me prodiguer conseils et soutien durant tout mon séjour à Anvers.

Après beaucoup de temps investi dans la réflexion et l'écriture de la proposition, suivi de longs mois d'attente, le projet a obtenu le financement demandé : une bourse « Personnes » Marie Curie (7^e programme-cadre 2007-2013). L'A.T.E.R que j'étais alors (à l'université de Toulon) allait pouvoir consacrer les deux prochaines années à sa recherche dans des conditions matérielles et institutionnelles rêvées et un environnement scientifique stimulant. De fait, mon séjour à Anvers a permis de développer de nombreuses collaborations avec des membres du CGCT (avec J. van der Auwera sur la modalité et l'influence germanique sur le français²⁷, avec A. de Wit et Frank Brisard sur la question de l'aspect²⁸ puis avec Walter de Mulder sur la diachronie du français (voir section 3)). En cela, et par bien d'autres aspects, mon séjour à Anvers allait largement déterminer ma trajectoire académique future.

2.2. Problématique et hypothèses

2.2.1. Le paramètre aspectuel dans le mode indicatif et le mode subjonctif

Comme évoqué dans le préambule, on reconnaît généralement l'existence de restrictions aspectuelles pesant sur les interprétations modales des temps du passé. Par exemple, dans les langues romanes où le domaine du passé est traversé par une opposition entre passé imperfectif (cf. l'imparfait français) et passé perfectif (cf. le passé simple français), on observe que les passés imperfectifs peuvent engendrer une *modalité épistémique négative* – la situation dénotée est jugée improbable ou irréaliste –, alors que

²⁵ Voir p. ex. Brisard 2000, 2002a, 2002b, 2005 ; Mortelmans 2000, 2003, 2004, 2007 ; Nuyts 2000, 2001a, 2001b, 2002, 2005 ; Dendale 2001a ; Dendale et van der Auwera 2001 ; van der Auwera et Dendale 2001 ; Dendale et van der Auwera 2001 ; De Mulder et Veters 2002 ; De Mulder 2003, 2004 ; Nuyts *et al.* 2005 ; De Mulder et Brisard 2006 ; Roels *et al.* 2006.

²⁶ Voir p. ex. van der Auwera et Plungian 1998 ; van der Auwera 2001, 2003, 2006, 2007 ; König et van der Auwera 2002 ; van der Auwera et Schalley 2004 ; Dobrushina *et al.* 2005 ; van der Auwera et Amman 2005 ; van der Auwera *et al.* 2005a, b et c ; Plungian et van der Auwera 2006 ; van der Auwera *et al.* 2006 ; van der Auwera et Nuyts 2007.

²⁷ Cf. [Pa/vadeAu15] et [Pa/vadeAu17].

²⁸ Cf. Patard et Brisard 2011 ; Brisard et Patard 2011 ; De Wit et Patard 2013 ; De Wit, Patard et Brisard 2013.

les passés perfectifs renvoient toujours à une réalité passée. Ce contraste est illustré dans la différence d'interprétation entre (1a) et (1b) :

- (1) a. *Un pas de plus et elle **tombait**.* (interprétation contrefactuelle)
 b. *Un pas de plus et elle **tomba**.* (interprétation factuelle)

ainsi que dans l'impossibilité d'employer un passé perfectif dans des contextes où la situation est jugée peu probable ou irréaliste :

- (2) *je souffrirais trop si tu **revenais**/***revins*** (Claude François)

- (3) *si seulement je **pouvais**/***pus** lui manquer !* (Calogero)

Il semblerait ainsi que les passés perfectifs n'aient pas les mêmes potentialités modales que les passés imperfectifs : les premiers sont généralement associés à une modalité objective (ou aléthique)²⁹ tandis que les seconds peuvent exprimer différentes nuances modales (inter)subjectives comme les modalités épistémiques exprimées ci-dessus : contrefactualité, faible probabilité, irréalité etc.

Il est important de noter que cette généralisation ne semble valoir que pour les passés de l'indicatif. Les passés « perfectifs » relevant d'un mode subjonctif ou combiné à une marque subjonctive peuvent tout à fait générer des modalités subjectives. C'est le cas par exemple dans les conditionnelles de la plupart des langues slaves où un mode subjonctif/conditionnel (aussi appelé « hypothétique ») est marqué par la particule *by* (voir p. ex. Feuillet 1999)³⁰. Soit l'exemple du russe :

- (4) *Esli by Džon umer, my poxoronili by ego nagore.*
 si SBJV John mourir-PFV.PST, nous enterrer-PFV.PST SBJV le sur montagne.
 « Si John mourait, nous l'enterrerions sur la montagne. »
 (Bjorkman et Halpert 2017)

Ici, la forme perfective du verbe au passé (*umer* et *poxoronili*), combinée à la particule « subjonctive » *by* dans la protase et l'apodose, renvoie à un futur improbable. Dans ce cas, l'interprétation modale est exclusivement déterminée par la marque subjonctive et le temps passé (comme c'était le cas du subjonctif imparfait : *si je le sceusse, je ne le demandasse pas* (interprétation irréaliste)), mais l'aspect ne semble *a priori* jouer aucun rôle. Le fait est confirmé par l'usage d'une forme « imperfective » passée qui offre également une interprétation épistémique négative. Soit un second exemple du russe :

- (5) *Esli by Džon umira-l, s nim byl by doktor.*
 si SBJV John mourir-IPFV.PST, avec il être-PST SBJV docteur.
 « Si John était en train de mourir, le docteur serait avec lui. »
 (Bjorkman et Halpert 2017)

Le passé « imperfectif » *umiral* exprime une modalité proche (très faible probabilité ou irréalité). Le contraste avec (4) est surtout temporel et aspectuel : avec le passé « perfectif », l'événement hypothétique a atteint son terme dans le futur (John serait mort) tandis qu'avec le passé « imperfectif », l'événement se déroule dans le présent (John serait en train de mourir). L'aspect n'est

²⁹ Parfois, les passés perfectifs peuvent traduire des modalités épistémiques positives (certitude) (cf. Trnavac 2006 : chapitre 5 pour le russe et le serbe).

³⁰ Toutefois, en bulgare, c'est l'imparfait de l'indicatif que l'on emploie dans les protases hypothétiques (Lindstedt 1985 : 241).

donc pas « fake » (Iatridou 2000) comme c'est normalement le cas dans les emplois modaux des temps passés (voir préambule) : il ne détermine pas l'interprétation modale mais offre une perspective aspectuelle sur le déroulement de la situation (voir *infra*). On ne peut donc pas parler de paramètre aspectuel pour les « passés du subjonctif ». C'est pour cette raison qu'ils ont été exclus du champ d'investigation qui s'est borné aux passés de l'indicatif.

2.2.2. Imparfais, aoristes et prétérits

a. Suivant Klein (1994) ou Gosselin (1996) et adoptant la terminologie de Reichenbach (1947), je considère que les temps du passé dénotent dans leur emploi temporel des relations entre trois moments ([Pa11], [Pa14a], [Pa19a]) : le moment de la parole (le « speech time »), le moment de la situation (l'« event time ») et le moment de référence (le « reference time »). Les temps du passé *stricto sensu*³¹ dénotent une première relation déictique avec le moment de la parole : R précède S, c.-à-d. qu'ils font référence à un moment ou à un intervalle antérieur au moment de la parole. Parallèlement, les temps du passé peuvent optionnellement exprimer un second type de relation correspondant à leur valeur aspectuelle. Il s'agit de la relation entre R et E qui définit la perspective donnée sur le déroulement de la situation. On peut distinguer trois types de passés en fonction de la perspective aspectuelle signifiée : les imparfaits, les aoristes et les prétérits (cf. Thieroff 1999).

Dans le cas des imparfaits, R est inclus dans la durée de E (l'aspect « imperfectif ») : la situation est envisagée en un moment de son cours et, pour cette raison, son début et son terme ne sont pas pris en considération. Dans le cas des aoristes, R et E coïncident (l'aspect « perfectif ») : la situation est envisagée globalement comme un « tout inanalysé » (Dahl 1985 : 78), aucun accès n'est donné à son déroulement qui est envisagé d'un bloc. Dans le cas des prétérits, la relation entre R et E n'est pas spécifiée (ce qu'on peut appeler l'« aspect neutre », cf. Smith 1991). Les prétérits ne sont donc que de « simples passés » (des « simple pasts ») du fait qu'ils n'encodent que de l'information temporelle. L'interprétation aspectuelle de la situation est alors déterminée contextuellement, le plus souvent par l'actionnalité du prédicat (voir *supra*). Les valeurs temporelles et aspectuelles des temps du passé sont résumées en (6)-(8)³²:

- (6) Imparfait (IPFV.PST³³)
- | | |
|---------|---------------------------|
| [R < S] | temps passé (PST) |
| [R ⊂ E] | aspect imperfectif (IPFV) |
- (7) Aoriste (PFV.PST)
- | | |
|---------|------------------------|
| [R < S] | temps passé (PST) |
| [R = E] | aspect perfectif (PFV) |
- (8) Prétérit (PST)
- | | |
|---------|-------------------------|
| [R < S] | [temps passé] (PST) |
| [R 0 E] | [aspect « neutre »] (∅) |

³¹ On peut inclure dans les « temps du passé » *lato sensu* toutes les formes qui peuvent renvoyer à des faits passés, comme les parfaits ou le présent dit « de narration ». Néanmoins, ces formes ne signifient pas à proprement parler le passé, c.-à-d. l'antériorité de R par rapport à S.

³² Le symbole « < » indique l'antériorité, « ⊂ » l'inclusion, « = » la coïncidence et « 0 » l'absence de relation.

³³ Les indications en petites majuscules correspondent aux gloses de catégories grammaticales. Je suis ici les règles de présentation préconisées dans les LGR (*Leipzig Glossing Rules*).

b. Chacun de ces passés possède des contextes d'emploi typiques dont on peut rapidement rappeler les principaux traits. L'imparfait sert souvent à dépeindre des situations à l'arrière-plan de la narration et/ou dans des descriptions (9) (avec des prédicats généralement atéliques) ou à décrire des habitudes non délimitées (10) (voir **TH[Pa07]** : section 5.1.1).

(9) *Nous sortîmes du bal, nous tenant par la main. Les fleurs de la chevelure de Sylvie se penchaient dans ses cheveux dénoués [...]. Je lui offris de l'accompagner chez elle. Il faisait grand jour, mais le temps était sombre.* (de Nerval cité par Denis et Sancier-Château 1994 : 270)

(10) *Chaque dimanche, l'abbé Godard faisait donc à pied les trois kilomètres qui séparaient Bazoches-Le-Doyen de Rognes.* (Zola)

Il se caractérise aussi par le « schéma d'incidence » (cf. Comrie 1976 ou Pollack 1976) qui permet de mettre en évidence l'opposition aspectuelle avec un passé perfectif :

(11) Italien

Gianni leggeva-IPFV.PST quando entrai-PFV.PST. (Comrie 1976 : 3)

« Jean lisait quand je suis entré (lit. entrai). »

leggeva \supset *entrai*

L'imparfait *leggeva* présente une situation dans son déroulement (l'activité de lecture), au cours de laquelle « surgit » un événement envisagé dans sa totalité (Pollack 1976 : 293), ici l'entrée du locuteur, grâce au passé perfectif *entrai*. En termes temporels, on a une relation « d'incidence » (noté « \supset ») : la seconde situation s'insère temporellement dans la première situation ou bien l'interrompt.

On peut enfin citer des faits bien connus qui aident à déterminer si un temps (passé) est imperfectif : la compatibilité avec les adverbes en *DEPUIS* + *durée* (12), l'incompatibilité avec *EN* + *durée* (13)³⁴ ou encore le « paradoxe imperfectif » (14) qui reflète certaines propriétés inférentielles (voir section 2.4.1.3) : l'imparfait combiné à un prédicat atélique permet d'inférer la réalisation du procès (14a), ce qui n'est pas le cas avec un prédicat télique (14b).

(12) *les forces spéciales russes sont intervenues alors qu'un commando retenait DEPUIS DEUX JOURS plusieurs personnes en otage* (France info cité par **TH[Pa07]** : 286)

(13) *Le 5 juin 1989, Jules *rentrait chez lui EN 50 min.* (Vetters 1996 : 115)

(14) a. *Luc regardait la télé.* \rightarrow *Luc a regardé la télé.*

b. *Luc construisait une maison.* \Rightarrow *Luc a construit la maison.*

Pour ce qui est de l'aoriste (ou passé perfectif), il s'emploie typiquement pour narrer des événements de premier plan dans un récit (15) et pour décrire une succession d'actions (16) et (17) (les prédicats sont le plus souvent téliques) :

(15) *Et une nuit, par un clair de lune, [Bouvard et Pécuchet] prirent le chemin du cimetière marchant comme des voleurs, dans l'ombre des maisons. Les persiennes étaient closes, et les masures tranquilles [...]. Gorgu les accompagnait, ils se mirent à l'ouvrage. On*

³⁴ La combinaison de l'imparfait avec *EN* + *durée* est toutefois possible dans le tour narratif. Néanmoins il s'agit d'un emploi stylistique tout à fait marqué (cf. Bres 2005b).

*n'entendait que le bruit des cailloux heurtés par la bêche, qui creusait le gazon. Le voisinage des morts leur était désagréable ; l'horloge de l'église poussait un râle continu [...]. Enfin, ils **emportèrent** la cuve.* (Flaubert)

(16) *L'orfèvre **tira** d'un tiroir dix-huit grands billets, les **compta**, les **tendit** à Lantin, qui **signa** un petit reçu et **mit** d'une main frémissante l'argent dans sa poche.* (Maupassant)
compta < **tendit** < **signa** < **mit**

(17) *Jean **tomba**. Max le **poussa**.* (Moeschler 2000 : 5)
tomba < **poussa**

Dans le schéma d'incidence, l'aoriste décrit l'événement qui « surgit » dans le déroulement d'une autre situation envisagée dans son cours (voir *supra* (11)). Lorsque l'on utilise l'aoriste pour les deux prédicats, l'interprétation temporelle change : la relation d'incidence laisse place à une régression temporelle (impliquant souvent une relation de causalité) :

(11') *Gianni **lesse**-PFV.PST **quando entrai**-PFV.PST.*
 « Jean **a lu** (lit. **lit**) quand je **suis entré** (lit. **entrai**). »
lesse > **entrai**

La perfectivité de l'aoriste se manifeste aussi dans l'effet inchoatif produit avec un prédicat atélique (le plus souvent statif) (18) ou encore dans la compatibilité avec *EN + durée* (13') :

(18) *Mon cœur était mort et le monde vide: un tel vide pourrait-il jamais se combler ? J'**eus peur** (= **pris peur**). Et puis le temps se remit à couler.* (de Beauvoir cité par Ciszewska 2004 : 17)

(13') *Le 5 juin 1989, Jules **rentra** chez lui EN 50 min.*

Quant au prétérit, il présente un mélange de caractéristiques qui le rapproche parfois de l'imparfait et d'autres fois de l'aoriste mais, contrairement à eux, son comportement n'est pas toujours stable à travers les langues (voir aussi Schaden 2007 : chapitre 3). Voici quelques traits typiques. Le prétérit s'utilise à la fois dans les descriptions et les narrations, pour dépeindre des situations au premier plan ou à l'arrière-plan (les prédicats sont téliques ou atéliques) (19). Il peut aussi évoquer des habitudes non délimitées dans le temps (20). Soit les exemples suivants de l'anglais où le prétérit est traduit, soit par un passé simple, soit par un imparfait :

(19) *Faber **opened**-PST the bedroom door and **let**-PST Montag into a small chamber where **stood**-PST a table upon which a number of metal tools **lay**-PST among a welter of microscopic wire hairs, tiny coils, bobbins and crystals.*
 'What's this?' **asked**-PST Montag. (Bradbury)
 « Faber **ouvrit** la porte de la chambre et **fit** pénétrer Montag dans une petite pièce où se **dressait** une table sur laquelle **se trouvaient** des outils au milieu d'un fouillis de fils microscopiques, minuscules rouleaux, bobines et cristaux.
 « Qu'est-ce que c'est que ça ? **demanda** Montag. » »

- (20) *At night when things got-PST dull, which was-PST every night, the men slid-PST down the brass poles, and set-PST the ticking combinations of the olfactory system of the Hound and let-PST loose rats in the firehouse area-way [...]. (Bradbury)*
 « La nuit, quand ils **commençaient** à s’ennuyer, ce qui leur **arrivait** toutes les nuits, les hommes **glissaient** au bas des mâts de cuivre, **formaient** les combinaisons faisant tic-tac du système olfactif du Limier et **lâchaient** des rats dans la cour de la caserne. »

Dans les phrases en « quand » qui permettent d’exprimer un schéma d’incidence (cf. l’exemple (11) *supra*), l’usage de deux prétérits engendre une ambiguïté temporelle, une lecture séquentielle étant aussi possible. Soit les deux interprétations (i) et (ii) de l’exemple allemand suivant³⁵ :

- (21) *Hans las-PST, als ich eintrat-PST.* (Thieroff 1999 : 142)
 (i) *las* \supset *eintrat* « Hans **lisait** quand je **suis entré**. »
 (ii) *las* $>$ *eintrat* « Hans **a lu** quand je **suis entré**. »

Enfin, le prétérit se combine avec des adverbes du type *EN + durée* (13’), mais il ne génère ni paradoxe imperfectif (14’), ni lecture inchoative avec des prédicats statifs (18’). Soit les exemples suivants du néerlandais :

- (13’) *In 1989 kwam-PST hij BINNEN 10 minuten thuis.*
 « En 1989, il **est rentré** chez lui EN 10 minutes ».
- (14’) a. *Luc keek naar tv.* → « Luc a regardé la télé »
 « Luc **regarder-PST** la télé »
 b. *Luc bouwde een huis.* → « Luc a construit une maison. »
 « Luc **construire-PST** une maison »
- (18’) *Mijn hart was dood en de wereld was leeg [...] Ik was-PST bang.*
 « Mon cœur était mort et le monde vide. [...] J’**avais** peur. »

Seuls les imparfaits et les prétérits sont des « passés modaux » capables de générer la modalité subjective (négative) et intersubjective (voir Thieroff 1999 pour les langues d’Europe). Les aoristes, au contraire, ne semblent pas pouvoir exprimer de modalité autre que factuelle³⁶. Le présent mémoire se concentre donc sur les premiers, mais les conclusions permettront de comprendre pourquoi les seconds n’ont pas d’emplois modaux.

2.2.3. Réalisations de R et interprétations des temps passés

a. Dans ma recherche, j’ai adopté l’idée reichenbachienne que les temps du passé n’encodent pas directement l’antériorité de la situation par rapport au présent, mais que cette relation est médiée par

³⁵ Notons toutefois que certains prétérits ne montrent pas toujours le même comportement. Par exemple, le prétérit anglais induit la seule lecture séquentielle : *John read-PST, when I entered.* « John a lu quand je suis entré » : *read* < *entered*. Cette particularité du prétérit anglais tient à la grammaticalisation de la périphrase progressive *BE + V-ING*. Celle-ci a ainsi intégré l’ensemble du paradigme verbal de l’anglais et pourrait avoir, par contraste, causé une forme de perfectivisation des formes simples (cf. Bybee 1994).

³⁶ Les passés perfectifs de certaines langues peuvent toutefois signifier une modalité épistémique positive (la certitude) comme en russe ou en serbe (cf. Trnavac 2006 : chapitre 5). Néanmoins, il semble impropre de parler d’« aoristes » pour ces temps car il s’agit en fait de « simples passés » combinés à des verbes perfectifs.

un moment de référence R. J'ai également défendu l'hypothèse que celui-ci ne correspond en langue qu'à un moment abstrait sous-spécifié, mais qu'il peut référer en contexte à plusieurs moments ([Pa14a], [Pa19a]) :

(i) un *temps topique* passé ou *Tt* (voir aussi Klein 1994), c.-à-d. le moment passé dont il est question dans l'énoncé, au sujet duquel on dit quelque chose (ou pose une question);

(ii) le *point de perspective aspectuelle* ou *Pa* à partir duquel on envisage le temps interne de la situation ; avec les imparfaits, le moment R s'insère temporellement dans la durée de la situation qui est ainsi « vue de l'intérieur ».

Ce sont là ses réalisations prototypiques. Dans certains contextes, R peut également devenir :

(iii) le *moment de l'évaluation épistémique* ou *Me* (voir aussi Boogaart 2007)³⁷. Il correspond alors au moment à partir duquel la proposition est tenue pour valide, le plus souvent par le locuteur étant donné ce qu'il sait ou croit à ce moment-là. La validité de p (ou V) peut être conçue comme un métaprédicat – c.-à-d. un prédicat portant sur une proposition – qui décrit un (méta)procès – c.-à-d. un procès affectant un autre procès (voir Gosselin 1999, 2013 pour les notions de métaprédicat et de métaprocès). On peut ainsi formuler V de la façon suivante : {p être vrai} ou {il être vrai que p}. En tant que procès, V est située dans le temps et vue sous un certain aspect. V présente les propriétés d'une situation stative car elle n'implique aucun changement dans le temps (non-dynamacité, homogénéité) et ne possède aucune borne intrinsèque (atélité).

Par défaut, le locuteur est garant de V au moment de la parole (*Me = S*) : le locuteur croit au moment présent en la véracité de ce qu'il dit (= {il est vrai que p})³⁸. L'énoncé (22) donne une illustration avec le prétérit anglais.

- (22) *Max ran-PST fast.*
« Max courut vite. »

L'interprétation aspectuo-temporelle correspondante est précisée en figure 2 (la détermination aspectuo-temporelle est donnée pour le métaprocès et le procès qu'il affecte) :

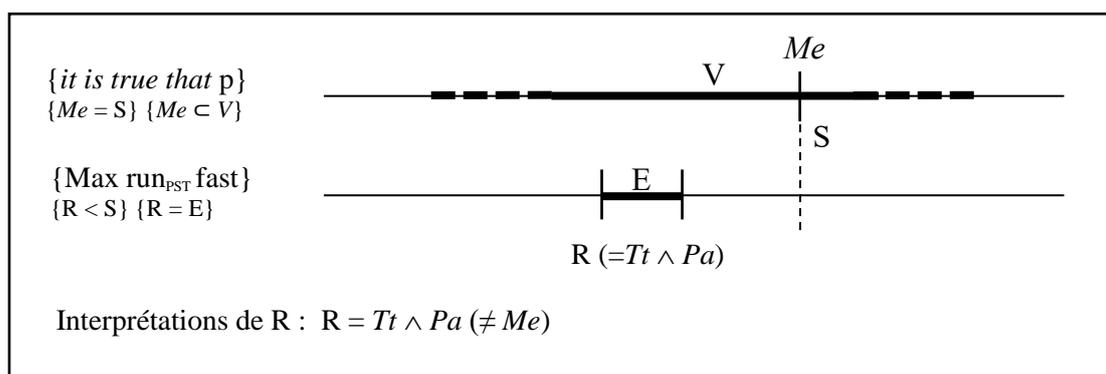


Figure 2. Interprétations aspectuelles et temporelles de V (*it be true that p*) and E (*Max run fast*) dans l'énoncé *Max ran fast*.

³⁷ Le moment d'évaluation épistémique se rapproche aussi de l'*assessment time* de MacFarlane (MacFarlane 2003 ; Ippolito 2013).

³⁸ Cette interprétation peut être vue comme une implicature conversationnelle généralisée portée par tout énoncé et dérivée de la maxime de qualité de Grice 'Be truthful' (voir Gosselin 2010 : 25-26). On peut de plus considérer qu'elle est attachée au mode indicatif.

Dans cet emploi prototypique, l'interprétation est : $\{il\ est\ vrai\ que\ p_{PST}\}$. La situation E (*Max run fast*) est localisée dans le passé ($\{R < S\}$)^{39,40}, mais V est prise en charge au moment de la parole qui coïncide donc avec l'évaluation épistémique de la proposition (le locuteur croit en ce qu'il dit au moment présent). V reçoit alors une caractérisation présente ($\{Me = S\}$) et imperfective ($\{Me \subset V\}$), l'aspect imperfectif impliquant que, pour le locuteur, la proposition était valide avant le moment de la parole et qu'elle le restera après.

Dans certains contextes, le locuteur ne se porte pas garant de V, mais la validité de la proposition est prise en charge dans le passé, c.-à-d. que le moment de l'évaluation épistémique Me appartient au passé. Ces contextes sont présentés ci-dessous.

b. Soit les exemples suivant du néerlandais où le prétérit *kwam* est utilisé en discours indirect pour renvoyer à une situation télique :

- (23) *Marie zei dat Jan MORGEN kwam-PST.*
 « Marie a dit que Jan **venait** DEMAIN. »

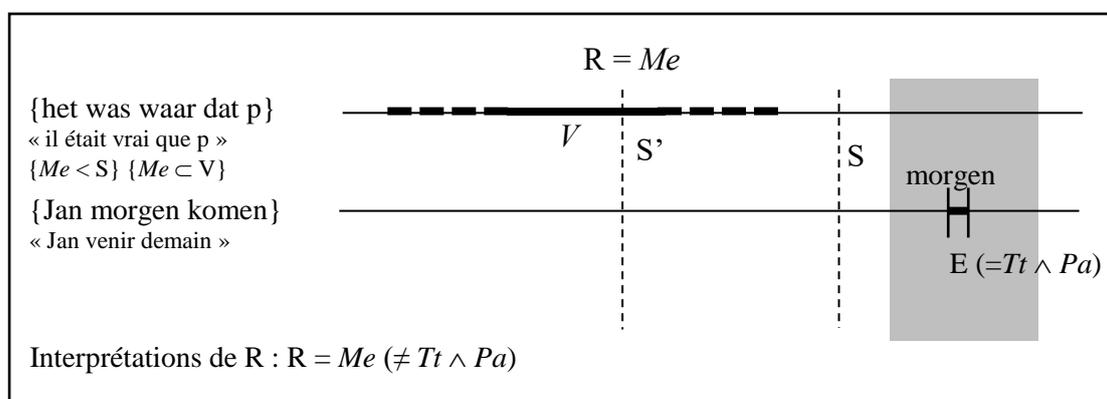


Figure 3. Interprétations aspectuelles et temporelles de V (*het zijn waar dat p*, « il être vrai que p ») and E (*Jan morgen komen*, « Jan venir demain ») dans l'énoncé *Marie zei dat Jan morgen kwam*.

Ici, l'interprétation du prétérit est radicalement différente. La situation (*Jan morgen komen*) n'est pas localisée dans le passé mais dans le futur et la validité de la proposition reçoit une interprétation passée $\{il\ était\ vrai\ que\ p\}$ et non présente. Il se passe ceci : en discours indirect, le locuteur rapporte les propos d'un autre sans s'engager sur leur validité, l'évaluation de la proposition rapportée reste celle du locuteur passé (Marie) dont on reprend les propos. Le moment R dénoté par le prétérit correspond donc au moment de l'évaluation épistémique ($R = Me$) et non plus au temps topique ou au point de perspective aspectuelle ($R \neq Tt \wedge Pa$). Autrement dit, dans ce type de contexte, le temps passé porte sur le métaprocès V et non sur le procès de la proposition⁴¹, il a un fonctionnement extra-propositionnel. Cela explique qu'il soit parfois appelé « fake tense » (voir préambule) : malgré la morphologie verbale, la situation n'est pas ancrée dans le passé mais dans le présent ou le futur (car R

³⁹ L'interprétation du prétérit est ici perfective par défaut, on a donc $\{R = E\}$.

⁴⁰ R fonctionne alors comme *Tt* (il réfère au moment passé dont on parle) et comme *Pa* (il permet de donner un point de vue aspectuel sur la situation, en l'occurrence un point de vue perfectif).

⁴¹ L'analyse proposée rejette totalement la notion traditionnelle de « concordance des temps » impliquant un phénomène d'accord formel ou sémantique avec le temps passé de la principale (voir par exemple Comrie 1986, Ogiyara 1989, Declerck 1991, Abusch 1997). Je considère au contraire que les temps passés ont un fonctionnement habituel dans la mesure où ils continuent de réaliser leur valeur en langue : $R < S$ (voir dans la même veine Berthonneau et Kleiber 1996).

≠ *Tt*). Il est facile de montrer que l'aspect est aussi « fake » en discours indirect. Soit l'exemple suivant avec un imparfait :

(24) *Marie a dit que Jean restait demain JUSQU'À QUATRE HEURES.*

La situation décrite n'est pas envisagée de façon imperfective mais perfective : celle-ci se voit imposer une limite finale par l'adverbial *jusqu'à quatre heures*. Cela montre que le R passé dénoté par l'imparfait ne sert pas non plus de point de perspective interne ($R \neq Pa$) comme cela est le cas dans son emploi prototypique.

Partant, on peut voir dans les phénomènes de *fake tense* et de *fake aspect* des indices d'un fonctionnement particulier des temps passés qui ne portent pas directement sur la proposition mais sur *V*, la validité de la proposition, dont ils donnent une caractérisation aspectuo-temporelle. Ce fonctionnement extra-propositionnel sera l'un des critères appliqués pour élaborer la classification des emplois modaux des temps passés (voir section 2.3.2).

2.2.4. Échantillon de langues dans l'aire européenne

Pour étudier la relation entre aspect et modalité dans les temps du passé, le choix de langues d'Europe s'est imposé naturellement, par souci de faisabilité (et par commodité). J'aurais pu entreprendre le même type d'étude sur des langues non-européennes, mais l'accès à des informations suffisamment précises n'était pas aussi facilement garanti. En effet, même dans des langues possédant une tradition grammaticale, les descriptions portant sur les emplois modaux des temps verbaux peuvent s'avérer lacunaires ou vagues. La constitution d'un échantillon incluant des langues « exotiques » était sans doute possible, mais aurait demandé un travail conséquent pour trouver un nombre critique de langues bien documentées sur le sujet. Ensuite, hormis le fait que toutes les langues ne possèdent pas morphologiquement un temps du passé (loin de là, cf. Dahl et Velupillai 2013), un facteur supplémentaire est à prendre en considération hors d'Europe : le marquage dans de nombreuses langues d'un éloignement temporel plus ou moins grand par rapport au présent (p. ex. passé « hodiernal » vs. passé « hesternal », cf. *ibidem*), ce qui complexifie le problème. Il m'a paru plus prudent de commencer par des langues où ce facteur était absent. J'ai donc choisi de me concentrer sur un petit nombre de langues européennes pour lesquelles l'accès à des descriptions adéquates était assuré (et qui m'étaient plus ou moins familières). À bien des égards, l'étude typologique menée est une étude pilote qui demande à être prolongée.

Dans l'aire européenne, la langue type est une langue à imparfait ou une langue à prétérit. Dans les langues à imparfait, le domaine du passé est traversé par une opposition aspectuelle entre un imparfait et un aoriste. De ces deux passés, c'est l'imparfait le « passé modal », celui-ci exprimant notamment des modalités épistémiques négatives. C'est le cas dans les langues romanes (cf. (25) de l'italien)⁴² et en grec (26) – ces faits sont bien connus – mais aussi dans les langues celtiques (cf. (27) du breton), ainsi qu'en albanais (28) ou encore en bulgare (29)⁴³ :

⁴² Néanmoins, dans de nombreuses langues romanes, une forme subjunctive peut aussi être employée (en catalan, espagnol, italien (cf. Thieroff 1999 et 2010a)).

⁴³ Le bulgare (tout comme le roumain, cf. Thieroff 2010a) fait exception parmi les langues slaves, ces dernières préférant normalement l'usage du mode conditionnel/subjonctif aussi appelé « hypothétique » (cf. Feuillet 1999).

- (25) *Se partivi domani, incontravi mia sorella.* (Ippolito 2003 : 135)
 si partir-IPFV.PST demain, rencontrer-IPFV.PST ma sœur
 « si tu **étais parti** demain, tu aurais rencontré ma sœur. »
 → contrefactualité
- (26) *An eperne afto to siropi tha yinotan kala* (Iatridou 2000)
 si prendre-IPFV.PST ce le sirop FUT devenir-IPFV.PST bien
 « S'il **prenait** le sirop, il se sentirait mieux »
 → doute/faible probabilité
- (27) *Ma ne oas ket bet aze ez aen-IPFV.PST kuit.* (Bottineau 2010 : 136)
 « Si tu n'avais pas été là, je **partais**. »
 → contrefactualité
- (28) *Të mos kisha ata kalamaj, shkoja-IPFV.PST edhe une atje.* (Thieroff 1999 : 149)
 « Si je n'avais pas d'enfants, j'**irais** aussi. »
 → irréalité
- (29) *Ako imax vreme, štjaj da dojda.* (Lindstedt 1985 : 241)
 si avoir-IPFV.PST temps, COND venir
 « Si j'**avais** le temps, je viendrais. »
 → doute/faible probabilité

Pour ce qui est des prétérêts, c'est seulement dans certaines langues germaniques qu'ils montrent des aptitudes modales similaires (cf. (30) de l'anglais, (31) du néerlandais, (32) du danois)^{44,45} :

- (30) *If I had children, I would teach them good manners.*
 si je avoir-PST enfants je COND apprendre leur bonnes manières
 (Leech 2014[1971] : 14)
 « Si j'**avais** des enfants, je leur apprendrais les bonnes manières. »
 → irréalité
- (31) *Als je echt van mij hield, zou je dat niet zeggen.* (Janssen 1994 : 111)
 si tu vrai moi aimer-PST COND tu cela NEG dire
 « Si tu m'**aimais** vraiment, tu ne dirais pas cela. »
 → incertitude

⁴⁴ Mais d'autres langues germaniques comme l'islandais ou l'allemand préfèrent un subjonctif dans ce type de contextes (cf. Thieroff 2010a).

⁴⁵ Dans les autres langues à prétérêt - langues slaves (hors le bulgare qui a un imparfait), langues baltes, finnois, hongrois - c'est une forme subjonctive ou conditionnelle qui est employée dans ces contextes (voir p. ex. Metslang 1999, Thieroff 1999 et 2010a, Peltola 2011, Bjorkman et Halpert 2017)

- (32) *Hvis C. **havde** penge nok,*
 si C. **avoir-PST** argent assez
ville hun købe en computer. (Fabricius-Hansen 1994 : 56)
 COND elle acheter un ordinateur
 « Si C. **avait** assez d'argent, elle achèterait un ordinateur. »
 → faible probabilité/ irréalité

L'échantillon retenu se compose de trois langues romanes (à imparfait) : l'espagnol, le français et l'italien, qui ont été mises en contraste avec trois langues germaniques (à prétérit). L'avantage de ces deux familles de langues est qu'il existe à leur sujet une large littérature en linguistique comparée et dans le domaine de la modalité.

Les six langues choisies sont au cœur du « Standard Average European » ou SAE (voir notamment Whorf 1956, Dahl 1990, Haspelmath 1998a et 2001, van der Auwera 2011), c'est-à-dire d'un groupe de langues européennes qui présentent des similarités non triviales qui sont peu (voire pas) partagées par les autres langues du monde (p. ex. des formes « parfaites » fondées sur *AVOIR*, des articles définis et indéfinis, un passif construit sur le participe passé etc.). L'hypothèse est que ces langues forment un *Sprachbund*, une aire de convergence linguistique résultant de phénomènes de contact. Des six langues étudiées, quatre – le français, l'italien (dans sa variété septentrionale), le néerlandais et l'allemand – font partie du « noyau » du SAE, c'est-à-dire qu'ils concentrent un maximum de traits linguistiques proprement européens (cf. figure 4 ci-dessous), l'anglais et l'espagnol viennent ensuite.

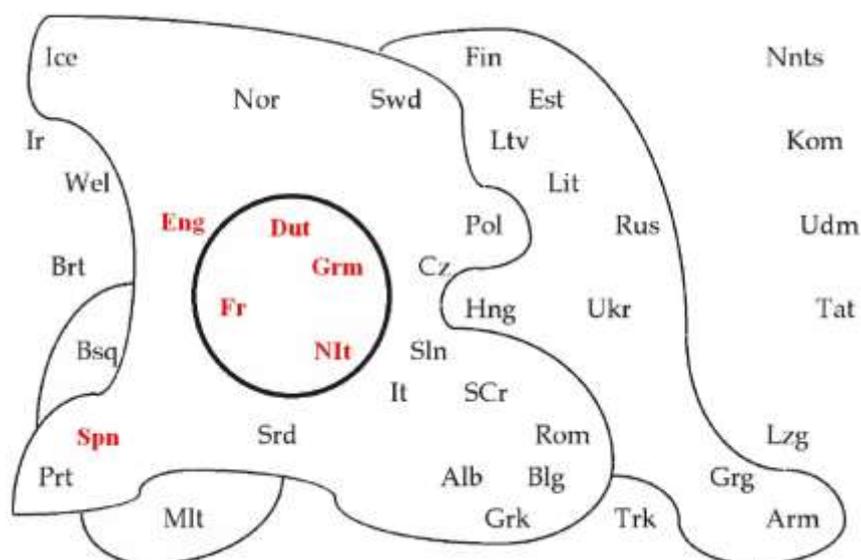


Figure 4. Noyau, cœur et périphérie du « Standard Average European » (Haspelmath 1998a)⁴⁶

Van der Auwera (1998) fait également l'hypothèse d'un *Sprachbund* plus restreint qu'il baptise « aire de Charlemagne » car elle coïncide avec les territoires correspondant à l'empire carolingien. Sans établir de lien direct avec le règne de Charlemagne, l'auteur suggère que les phénomènes de convergences linguistiques dans cette zone pourraient s'expliquer par le contexte socio-historique du haut Moyen-Âge. Van der Auwera examine les structures linguistiques dans plusieurs domaines, dont celui du temps et de l'aspect. À partir des traits examinés par Thieroff (2000) (la « dérive aoristique »

⁴⁶ Les langues de notre échantillon sont indiquées en rouge : *Fr* pour français, *Dut* pour néerlandais, *Grm* pour allemand, *NIt* pour italien du nord, *Eng* pour anglais et *Spn* pour espagnol.

des parfaits, l'usage de parfaits futurs, de parfaits surcomposés etc.), il obtient la distribution représentée en figure 5. On note que là encore les langues de notre échantillon occupent une position centrale : le français et l'allemand en forment le noyau, viennent ensuite l'italien puis, plus en périphérie le néerlandais, l'espagnol et enfin l'anglais.

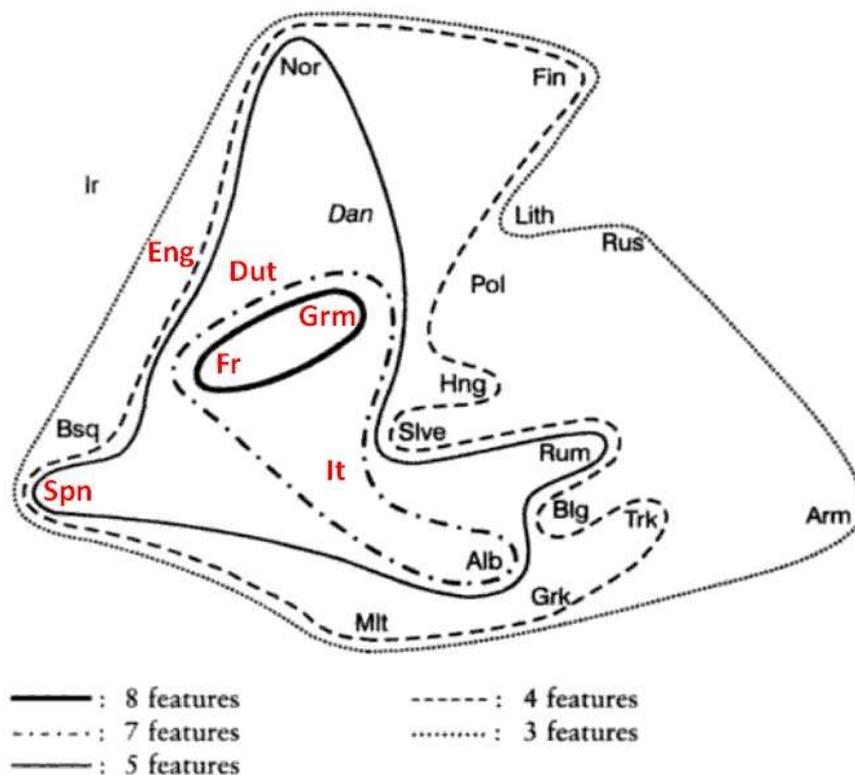


Figure 5. Standard Average European ou traits du Temps-Aspect de l'aire de Charlemagne (van der Auwera 1998 : 826, à partir des données de Thieroff 2000)

Comme le remarque Dahl (2000 : 18), les phénomènes de Sprachbund sont « la règle plutôt que l'exception » dans l'émergence de marqueurs temporels et aspectuels, quelle que soit la distance génétique entre les langues concernées. Pour ce qui est des emplois modaux des temps du passé, j'ai donc considéré et évalué l'hypothèse d'un Sprachbund large comme le SAE ou d'une aire de convergence plus restreinte type « aire de Charlemagne » en cherchant à répondre aux questions suivantes : le français et l'allemand concentrent-ils un plus grand nombre de similarités ? suivis de l'italien et du néerlandais ? puis de l'espagnol et de l'anglais ?

2.2.5. Problématiques contrastives et typologiques

Comme l'explique van der Auwera (2012), une étude contrastive – fondée préférentiellement sur trois langues au moins – peut tout à fait être conçue comme une « étude typologique pilote » dans la mesure où elle sert de laboratoire pour formuler des hypothèses générales testables ultérieurement sur un panel de langues plus large (voir aussi Gast 2013). L'étude des passés modaux s'inscrit ainsi dans une optique contrastive et « typologique ».

a. Le premier objectif est de dresser une taxonomie préalable des emplois modaux dans chaque famille de langue et d'estimer les différents degrés de « modalisation » des imparfaits romans et des prétérits

germaniques. Un premier examen montre en effet que la situation est hétérogène dans chacune des deux familles. Par exemple, dans les phrases hypothétiques des langues romanes, l'imparfait français est employé comme forme standard alors qu'en italien et en espagnol, son usage reste encore souvent sub-standard ou familier, la forme subjunctive lui étant préférée (cf. Dessi Schmid 2010). De même, dans les phrases hypothétiques germaniques, on a des langues qui utilisent le prétérit dans la protase (l'anglais, le néerlandais, le danois) alors que d'autres utilisent le subjonctif (l'allemand, l'islandais). Une comparaison permet donc de dresser, dans une perspective intrafamiliale, une hiérarchie modale des imparfaits et des prétérits étudiés.

Je me suis d'abord interrogée sur la place du français au sein des langues romanes, et notamment sur le fait qu'il serait, dans le domaine roman, la langue la plus « grammaticalisée » (voir *inter alia* Lamiroy 1999, 2003, Loengarov 2006, Lamiroy et De Mulder 2011, Carlier *et al.* 2012), c'est-à-dire la langue qui se serait le plus démarquée structurellement de ses langues sœurs et du latin. Il s'agissait alors de confirmer (ou non) la hiérarchie suivante proposée par Loengarov :

(33) français > italien > espagnol (> portugais > roumain)

Selon cette hiérarchie, le français serait la langue romane dont l'imparfait serait le plus modal et/ou aurait développé le plus d'emplois modaux.

Parallèlement, j'ai cherché à vérifier dans le domaine germanique l'hypothèse d'un « sandwich germanique » qui a été récemment examinée depuis la réédition du livre de van Haeringen (1956) par plusieurs germanistes (voir *inter alia* Hüning *et al.* 2006, Ruigendijk *et al.* 2010, Vismans *et al.* 2010, van der Auwera *et al.* 2012, Van de Velde et Lamiroy 2017, van der Wouden et Foolen 2017)⁴⁷. Selon cette hypothèse, le néerlandais se situerait, du point de vue des structures linguistiques, entre l'allemand (plus conservateur) et l'anglais (plus progressiste) :

(34) anglais > néerlandais > allemand

Cela supposerait que l'anglais est, parmi les langues germaniques, celle dont le prétérit serait le plus modal et/ou aurait développé le plus d'emplois modaux. Ainsi, la comparaison au sein de chaque famille de langue a permis de positionner les temps du passé étudiés sur une échelle de modalisation, du passé le moins modal au passé le plus modal.

b. Le second objectif porte sur le paramètre aspectuel : il s'agit de comparer les deux familles de langues pour savoir si les imparfaits et les prétérits peuvent exprimer les mêmes nuances modales ou si leur différence aspectuelle (aspect imperfectif *versus* aspect « neutre ») aboutit nécessairement à une divergence des emplois modaux. L'hypothèse, qui est confirmée par les données, est qu'il existe bien une différence entre imparfaits et prétérits. Les imparfaits sont des passés « plus modaux » que les prétérits, comme le suggère l'obligation de traduire l'imparfait contrefactuel du français par une forme en *would have* + PTCP. PST en anglais (le prétérit seul donne une lecture factuelle) :

(35) a. *Un pas de plus et il tombait.*

b. *One more step and he would have fallen (≠ fell).*

Il est alors possible de formuler la hiérarchie suivante de la modalité dans les temps du passé :

⁴⁷ Ce thème est au centre d'une série de colloques internationaux du même nom (les « Germanic Sandwich Conferences ») initiée à Berlin en 2005.

(36) imparfait > prétérit > aoriste

Ensuite, à partir de la comparaison de traits structurels des emplois modaux identifiés, j'ai cherché à établir les éventuels liens typologiques qui les relient entre eux. J'ai représenté ces liens à l'aide d'une carte sémantique permettant de faire des prédictions falsifiables en typologie des langues et en diachronie (voir section 2.5). Comme on le verra, les résultats obtenus dans les domaines roman et germanique sont compatibles avec l'hypothèse d'un Sprachbund (voir section précédente).

2.3. Méthode : recueillir, classer, prédire

2.3.1. Sources

Lors de la première étape du recueil de données, j'ai dû faire des choix sur les sources à exploiter. Pour ce type de travail, trois types de sources sont envisageables (voir p. ex. Dahl 2000, 2007) :

- (i) des données primaires obtenues *via* des questionnaires ou d'autres méthodes similaires auprès de locuteurs natifs ;
- (ii) des données primaires extraites de corpus de différentes natures ;
- (iii) des données secondaires recueillies à partir de descriptions linguistiques préexistantes (articles, grammaires ou autres).

Le choix de l'un et/ou l'autre type de données dépend en grande partie de considérations très prosaïques : le recueil de données est-il faisable dans le temps imparti et avec les moyens à disposition (moyens financiers, collaborateurs etc.). En effet, tout typologue (ou linguiste travaillant sur plusieurs langues) doit mettre en balance la finesse des données choisies avec le temps qu'il doit consacrer à leur recueil. Mon projet étant un projet de recherche individuel s'étalant sur deux ans, j'ai dû opter pour une méthode de recueil rapide et efficace, « quick and dirty » comme l'a écrit Dahl.

La méthode (i) des questionnaires, notamment des questionnaires de traduction (les informateurs doivent traduire une phrase dans leur langue maternelle), est surtout intéressante pour une grande étude typologique examinant plusieurs dizaines de langues comme celle de Dahl (1985). Par ailleurs, les questionnaires visent surtout à faire des généralisations translinguistiques sur des types de morphèmes (en l'occurrence des « gram » regroupés en type, p. ex. PARFAIT, PROGRESSIF etc.). Mais cette méthode est peu appropriée pour une étude pilote sur le fonctionnement « non-canonique » de morphèmes (comme les emplois modaux de temps verbaux) car elle suppose de connaître au préalable l'éventail entier desdits emplois (ce qui n'était pas le cas). Par contre, j'ai sollicité ponctuellement des informateurs pour obtenir des jugements d'acceptabilité, notamment sur des énoncés illustrant des structures répertoriées comme « substandard » ou pour des énoncés manipulés.

J'ai dû également renoncer à la méthode (ii) des corpus, faute de corpus multilingues adéquats et faute de temps. En linguistique contrastive, les corpus parallèles (textes accompagnés de leur traduction) et les corpus comparables (textes similaires dans des langues différentes) sont très usités et plusieurs étaient disponibles (p. ex. le *DPC*⁴⁸, le *C-ORAL-ROM*⁴⁹ ou encore *Europarl*⁵⁰). Néanmoins ces corpus auraient donné une image déformée et incomplète des emplois modaux dans les langues ciblées car, parmi eux, certains sont rares et/ou n'apparaissent que dans des situations communicatives

⁴⁸ Le *Dutch Parallel Corpus* est un corpus de 10 millions de mots avec un alignement phrastique pour les appariements néerlandais-anglais et néerlandais-français.

⁴⁹ Le *C-ORAL-ROM* est un corpus comparable de 1 200 000 mots de textes oraux en espagnol, français, italien et portugais.

⁵⁰ *Europarl* est un corpus parallèle de textes du Parlement européen qui compte aujourd'hui près de 60 millions de mots pour chacune des neuf langues du corpus (allemand, anglais, danois, espagnol, français, italien, néerlandais, portugais, suédois).

très spécifiques. Ainsi, dans mon corpus de thèse comptant 4403 imparfaits⁵¹, l'emploi hypocoristique (37), l'emploi forain (38), ou préludique (39) étaient complètement absents et l'on comprend bien pourquoi :

(37) *[une dame à son chien] il avait envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on allait le sortir/ allez viens mon Mickey viens* (Bres 2003 : 111)

(38) *Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame ?* (Berthonneau et Kleiber 1994 : 64)

(39) *Et pour de faux / notre maison / c'était une maison en pain d'épice / et là je croquais dedans / [avec mimique de la bouche] croc* (énoncé authentique relevé en situation)

Plus surprenant, des emplois bien décrits dans les grammaires comme l'imparfait d'atténuation (40) ou l'imparfait contrefactuel (41) n'étaient presque pas représentés (respectivement quatre et trois occurrences) :

(40) *Fouan, en la voyant sur sa porte, s'était approché, par égard. [...]*
- *Justement, la Grande, j'avais t'annoncer la chose, dit-il. Je me suis décidé, je vais là-haut pour le partage.* (Zola < TH[Pa07] : 343)

(41) *Si je n'étais pas intervenu, ça se finissait au couteau.* (Le canard enchaîné < TH[Pa07] : 323)

La réalité est que les emplois modaux des temps du passé sont rares dans les corpus « classiques » (environ 3% dans mon corpus de thèse et seulement 0,15 % si on exclut les emplois en phrases conditionnelles). Se limiter à l'étude de corpus pose donc le risque de passer à côté de certains emplois.

Le second désavantage de l'utilisation de corpus est un obstacle technique rédhibitoire : l'extraction des emplois modaux des temps du passé qui n'est pas (encore) automatisable. Les difficultés se situent à deux niveaux. D'abord, l'extraction des formes de passés fait problème car aucune base n'inclut à l'heure actuelle l'annotation automatique des temps verbaux⁵². Toute extraction repose donc sur la recherche de chaînes de caractères correspondant aux désinences verbales. Or les désinences des temps du passé ont de nombreux homographes dans les langues étudiées. Ainsi, le pluriel du prétérit du néerlandais en *-den/-ten* se confond avec le pluriel des noms se terminant par *-d* et *-t* (p. ex. *handen* « mains » vs *renden* « couraient »), la forme *-ía* de l'imparfait des verbes espagnols en *-er* et *-ir* se confond avec le suffixe nominal féminin *-ía* (p. ex. *librería* « librairie » vs *corría* « courait ») pour ne citer que deux exemples. Un gros travail de tri serait donc nécessaire pour éliminer tout bruit. Ensuite, même si l'on suppose que l'extraction des formes est faisable rapidement, il n'existe à l'heure actuelle aucun modèle pour automatiser l'identification des emplois modaux. Il faudrait donc encore procéder à un tri manuel des occurrences. Cela implique, pour obtenir un assortiment minimal d'emplois pour chacune des six langues (cf. le corpus utilisé dans TH[Pa07]), de traiter individuellement plusieurs dizaines de milliers d'occurrences. La méthode (ii) recourant exclusivement aux corpus est donc au final inenvisageable car bien trop lente.

⁵¹ Le corpus était composé de textes écrits et oraux de différents genres de discours (romans ; journaux télévisés et radiophoniques ; presse écrite nationale, régionale, sportive, féminine ; talk-shows télévisés et radiophoniques, conversations orales ; entretiens sociolinguistiques ; forums de discussion).

⁵² Un tel outil a été récemment mis à disposition de la communauté mais le taux moyen de précision est de 76 % (cf. Ramm *et al.* 2017).

En conséquence, je me suis repliée (comme beaucoup) sur la méthode (iii), c'est-à-dire sur les données secondaires fournies dans les descriptions linguistiques : articles, grammaires ou autres. J'ai complété ces données par des exemples authentiques glanés sur internet, principalement *via* le moteur *Google Livres* (lorsqu'un emploi était peu traité) ou dans des paroles de chansons qui ont l'avantage de présenter un grand nombre d'emplois modaux. J'ai ainsi rassemblé 404 occurrences de passés modaux pour l'ensemble des langues ciblées⁵³. La répartition des occurrences par langue est donnée dans le tableau 1.

Tableau 1. Nombre d'occurrences de « passés modaux »
recueillies dans les descriptions linguistiques consultées (par langue)

Allemand	Anglais	Espagnol	Français	Italien	Néerlandais	Total
14	57	112	110	58	53	404

Il ne faut voir dans cette répartition aucune indication sur le degré de modalisation des passés ou sur le nombre d'emplois modaux (excepté pour l'allemand, cf. section 2.4.2), mais plutôt un indice de l'intérêt que les grammairiens et les linguistes leur portent en leur consacrant des analyses. Sur la base des informations données dans les descriptions linguistiques et sur les jugements de locuteurs natifs, j'ai élaboré une taxinomie des emplois modaux des temps du passé à partir de différents critères. Ceux-ci sont présentés dans la section suivante.

2.3.2. Tests linguistiques et critères de classification

2.3.2.1. Présentation des tests linguistiques

Pour discerner les différents types d'emplois modaux, j'ai recouru à des tests linguistiques qui permettent d'opérationnaliser trois critères : intention communicative, origine de la modalité et réalisation de R (voir section suivante). Les tests sont de deux types : des tests de substitution et des tests de compatibilité ([Pa14a]).

a. Les **tests de substitution** consistent à remplacer le temps du passé par une autre forme verbale – un présent ou un passé perfectif – et d'observer les changements qui en découlent. Ces tests sous-entendent que le temps passé en emploi modal a un fonctionnement autonome, hors construction, qui autorise son remplacement par un autre temps verbal sans rendre l'énoncé agrammatical. Il ne s'agit là que d'un présupposé méthodologique sur lequel on pourra revenir dans l'analyse.

Les changements sémantiques observés permettent d'abord d'identifier l'intention modale propre au temps verbal et d'en isoler d'éventuelles autres nuances modales exprimées par le contexte. On se garde de la sorte du « péché d'imputation métonymique » (Bres 2004) qui consiste à « met[tre] abusivement sur le compte » d'un marqueur des éléments de sens qui proviennent en fait de son contexte (p. ex. l'imparfait narratif n'est pas narratif en lui-même, c'est son contexte qui l'est, (cf. Bres 2005b). Cela me conduit à écarter des emplois modaux des temps passés des emplois comme l'emploi dit « onirique » qui est pourtant souvent cité dans les typologies (voir p. ex. Fleischman 1989, Bazanella 1990, García Fernández 2004). En effet, dans cet emploi, un présent peut tout à fait se substituer au temps passé sans affaiblir la dimension « onirique » ; au contraire, ce dernier permet de s'immerger dans le rêve :

⁵³ Le corpus d'occurrences a été complété par rapport aux 385 occurrences que j'avais rassemblées dans le cadre de mon article [Pa14a].

(42) a. *Je revécus ensuite toute cette journée, heure par heure, et je m'endormis peu à peu, tout en faisant des rêves merveilleux.*

J'étais étendu (/ suis étendu) sur le divan, dans le living-room: j'étais vêtu (/ suis vêtu) d'une robe de soie dorée, et une babouche rouge pendait (/ pend) au bout de mon pied nu.

Isabelle jouait (/ joue) du piano: elle portait (/ porte) une longue robe de velours noir, qui cachait (/ cache) le tabouret, et dont la traîne allait (/ va) se perdre sous la table. Sur sa tête brillait (/ brille) une couronne de princesse – en or, naturellement – et au bout de chaque pointe il y avait (/ a) une grosse perle ronde. Des milliers de notes dorées sortaient (/ sortent) du piano comme une fumée d'abeilles. De temps à autre, elle tournait (/ tourne) son visage vers moi: elle souriait (/ sourie) tendrement, et elle me disait (/ dit) : « Je te permets de me tutoyer lorsque ma mère n'est pas là » (Pagnol < Fleischman 1989)

En réalité, l'imparfait n'est pas onirique en lui-même, mais c'est le contexte qui transporte dans le monde fictionnel du rêve (« je m'endormis peu à peu, tout en faisant des rêves merveilleux »)⁵⁴ Affirmer le contraire serait se rendre coupable du « péché d'imputation métonymique ». On peut tout au plus dire ici que l'imparfait donne une « représentation flottante » des procès en effaçant les limites (Wilmet 2010 : 415), ce qui se prête bien à l'évocation d'un rêve.

On peut mettre aussi sur le compte du même péché l'analyse modale de l'imparfait de surprise en espagnol (« imperfecto de sorpresa », cf. Reyes 1990 : 68-69, Garcés 1997 : 36). Là aussi, c'est le contexte (phrase exclamative ou interrogative, négation, connecteur adversatif etc.), plus que l'imparfait, qui permet d'exprimer la surprise, c'est-à-dire une modalité mirative⁵⁵ :

(43) *¡Qué alegría! ¡Pero eras (/ eres) tú!*
 quelle joie mais être-P2.PST.IPFV être-P2.PRS toi
 « Quelle joie ! Mais c'était (/c'est) toi ! » (Gutiérrez Araus 1998 : 298)

En effet, l'imparfait ne peut s'employer que s'il peut renvoyer à un moment du passé où le locuteur a formé des attentes (p. ex. quelqu'un qui sonne à la porte) qui seront ensuite démenties par des faits inattendus. La substitution du présent n'entraîne donc pas un changement modal mais référentiel : au lieu de référer à des attentes passées, le locuteur renvoie à un présent qui reste surprenant⁵⁶.

Par contre, lorsque la substitution cause la perte de l'effet modal, c'est le signe que le temps passé contribue bien audit effet et que c'est ce qui a motivé son emploi. Ainsi, dans l'exemple (44) de l'anglais, la substitution du présent au prétérit entraîne un changement de nature épistémique. On passe d'un jugement épistémique négatif – la situation {only love matter} ne correspond pas à la réalité – à un jugement neutre – le locuteur ne se prononce pas sur la réalité de la situation. On peut donc attribuer au prétérit la valeur épistémique négative visée dans le premier énoncé.

⁵⁴ Comme le remarque Wilmet, des passés bornés comme le passé simple et le passé composé peuvent également avoir un emploi onirique : *Mes frères, dit-il, vous me croirez si vous voulez : l'autre nuit, je me suis trouvé, moi misérable pécheur, à la porte du paradis. Je frappai : saint Pierre m'ouvrit.* (Daudet < Wilmet 2003 : 415).

⁵⁵ Le lien entre mirativité et modalité est très discuté : certains auteurs considèrent celle-ci comme une sous-catégorie de la modalité (épistémique et/ou évidentielle) (cf. Lazard 1999, 2001), d'autres l'en distinguent mais reconnaissent leur interconnection (DeLancey 2001).

⁵⁶ On peut analyser de la même façon que l'emploi fantastique (« Imperfetto fantastico ») et l'emploi épistémique/potentiel (« Imperfetto epistemico o potenziale ») de l'imparfait italien ne sont pas de véritables emplois modaux (cf. Bertinetto 1986, Nannoni 2004). À noter que certains des exemples donnés pour l'imparfait fantastique peuvent être considérés comme des exemples contrefactuels (cf. section 2.4.1.3).

- (44) *I 'd like to live as if only love mattered (/ matters).*
 je aimer-COND vivre comme si seul l'amour **compter-PST** (/ compter-PRS).
 « J'aimerais vivre comme si seul l'amour **comptait**. » (Tracy Chapman)

De même, pour l'exemple italien (45a-b), la substitution d'un passé perfectif (le « *passato remoto* » *vollì* (45b)) fait entre autres disparaître l'effet de politesse, qui semble donc bien attaché à l'imparfait *volevo* (45a) :

- (45) a. **Volevo** *sapere se stasera eri libera.*
vouloir-P1.PST.IPFV savoir si ce soir être-P2.PST.IPFV libre.
 « Je **voulais** savoir si tu étais libre ce soir. » (Squartini 1995)
- b. **Vollì** *sapere se stasera eri libera.*
vouloir-P1.PST.PFV savoir si ce soir être-P2.PST.IPFV libre.
 « J'**ai voulu** savoir (à un moment donné) si tu étais libre ce soir. ⇒ mais je ne m'en soucie plus »

La substitution d'un présent permet également de préciser l'origine de la modalité dans le cas des imparfaits romans où celle-ci peut procéder du temps et/ou de l'aspect (voir section suivante). Il existe deux possibilités. D'abord, si la modalité est conservée avec un présent, c'est que le temps passé ne participe pas à la production de la modalité, seul l'aspect en est à l'origine. Cela pourra être confirmé par un même test avec le passé perfectif. Soit l'exemple :

- (46) *Le garçon obéit et il partait (/part), lorsque al-Zindiq le retint (/retient).*
 - *Viens par ici, fils. As-tu soif ?* (Ali et Buti)

En (46), l'usage d'un présent historique *part* en lieu et place de l'imparfait *partait* engendre la même modalité contrefactuelle. Étant donné que les deux temps permettent des lectures imperfectives et qu'ils s'opposent par leur valeur déictique, on doit en conclure que la valeur passée de l'imparfait [R < S] n'intervient pas dans la production du sens contrefactuel. Par contre, si l'on substitue à l'imparfait le passé simple *partit*, la contrefactualité disparaît au profit d'une interprétation factuelle : le garçon est bien parti, ce qui produit une incohérence étant donné la suite du texte.

- (46') *Le garçon obéit et il ?partit, lorsque al-Zindiq le retint.*
 - *Viens par ici, fils. As-tu soif ?*

Comme la différence entre les deux temps est aspectuelle (aspect imperfectif vs aspect perfectif), on peut conclure que l'imperfectivité est le seul ingrédient responsable de la contrefactualité dans cet exemple.

Par contre, si la modalité disparaît avec le présent, c'est que la composante passée joue un rôle, en interaction avec la dimension aspectuelle qui est toujours opérante. Soit l'exemple espagnol :

- (47) a. *Plácido Domingo cantaba en el "Palace" mañana.*
 Plácido Domingo **chanter-PST.IPFV** au Palace demain
 « Plácido Domingo **devait chanter** demain au Palace. » (Inclán 1991: 130)
- b. *Plácido Domingo canta en el "Palace" mañana.*
 Plácido Domingo **chanter-PRS** au Palace demain
 « Plácido Domingo **chante** demain au Palace. »

Le présent *canta* (47b) fait disparaître la nuance d’incertitude et l’idée de source indirecte que l’imparfait *cantaba* (47a) permet d’exprimer. La dimension passée semble donc ici cruciale pour l’interprétation modale. Le rôle de l’aspect est par ailleurs confirmé par l’impossible usage d’un passé perfectif (*cantó*) qui engendre une incohérence temporelle :

(47') *Plácido Domingo* **cantó* *en el* “*Palace*” *mañana*.
 Plácido Domingo **chanter-PST.PFV** au Palace demain
 « Plácido Domingo **chanta** demain au Palace. »

b. Les **tests de compatibilité** visent à caractériser la nature du point R dénoté par le temps passé dans le contexte de l’énoncé (voir section suivante). Ces tests consistent à vérifier la compatibilité (ou l’acceptabilité) d’adverbiaux temporels avec l’énoncé en question. Ainsi, les adverbiaux de localisation temporelle, qui ancrent directement ou indirectement la situation dans une époque, permettent de vérifier si R renvoie au temps topique *Tt* de l’énoncé. Les adverbiaux localisant dans le passé (p. ex. *hier, il y a X TEMPS, X TEMPS dernier* etc.)⁵⁷ confirment le renvoi à *Tt* ($R = Tt$) alors que les adverbiaux localisant dans le présent et le futur (p. ex. *maintenant, demain, ce TEMPS, à X TEMPS, dans X TEMPS, X TEMPS prochain*, etc.) l’infirmement ($R \neq Tt$). Soit l’énoncé en néerlandais :

(48) *Ik* ***vertrok*** *graag* *MORGEN*.
 je **partir-PST** volontiers DEMAIN.
 « Je **partirais** bien DEMAIN. » (Janssen 1994 : 122)

L’adverbial *morgen* « demain » indique que le temps topique se situe dans l’avenir et non dans le passé. Cela signifie que le R passé dénoté par le temps verbal ne coïncide pas avec *Tt* ($R \neq Tt$).

De même, les adverbiaux imposant une visée perfective permettent de vérifier que R ne sert pas de perspective aspectuelle *Pa* donnant un point de vue imperfectif sur le déroulement de la situation. Il peut s’agir d’adverbiaux délimitatifs qui assignent des bornes extrinsèques aux situations dénotées (p. ex. *à partir de / jusqu’à X TEMPS*) ou d’adverbiaux duratifs qui fixent une durée globale (p. ex. *en X TEMPS*). Si le temps passé admet l’un ou l’autre type d’adverbe, c’est que R n’offre pas de perspective aspectuelle imperfective sur la situation (donc $R \neq Pa$). Soit l’exemple :

(49) *Si Marie **faisait** sa thèse EN TROIS ANS, ce serait un exploit.*

L’adverbial délimitatif *en trois ans* donne une perspective perfective sur la situation, sans produire d’effet dissonant avec l’imparfait⁵⁸. Cela signifie que le R dénoté par l’imparfait ne construit pas de point de vue imperfectif sur la situation (donc $R \neq Pa$).

Ces tests offrent un diagnostic pour savoir si le temps et l’aspect sont « fake », indice d’un fonctionnement de R comme *Me* moment d’évaluation épistémique (voir section 2.2.3). Si l’énoncé est compatible avec des adverbiaux ancrant dans une époque autre que passée et/ou délimitant la durée de la situation, on peut soutenir que R ne fonctionne pas comme *Tt* et/ou comme *Pa*, mais probablement comme *Me* (voir section suivante).

c. Comme tout test linguistique, les tests proposés ont des limites. Les tests de substitutions ne sont d’abord pas toujours possibles. Cela tient au fait que certains emplois modaux correspondent en réalité

⁵⁷ X représente un déterminant, TEMPS représente un nom désignant une unité de temps (ex. *minute, heure, jour, semaine* etc.).

⁵⁸ Comme c’est le cas pour l’imparfait narratif (cf. Bres 2005b).

à des constructions dont on ne peut extraire le temps verbal sans affecter l'acceptabilité de l'énoncé. C'est le cas dans un grand nombre de contextes épistémiques :

(50) *I wish I was (/ *am) a punk rocker with
je souhaiter-PRS je être-PST (/ être-PRS) un punk rocker avec
flowers in my hair
fleurs dans mes cheveux
« Si seulement j'étais une rockeuse punk avec des fleurs dans les cheveux. »
(Sandi Thom)*

(51) *Als ik jou was (/ *ben), deed ik het
si je toi être-PST (/ être-PRS) faire-PST je le.
« Si j'étais (/ suis) toi, je le ferais ».*

(52) *Si seulement je pouvais (/ ?peux / *pus) lui manquer (Calogero)*

Ensuite, l'interprétation des tests (la disparition d'une valeur modale, l'acceptabilité d'un énoncé) repose sur le sentiment de la langue qui peut être plus ou moins assuré et partagé. S'il est possible de justifier celui-ci en cherchant des occurrences authentiques, il n'est pas toujours facile de trouver la perle rare et, à l'inverse, il se rencontre des occurrences authentiques de configurations normalement agrammaticales (p. ex. on trouve quelques occurrences de *I wish I *am* avec le moteur de recherche *google books*). Quoiqu'il en soit, les tests linguistiques ne doivent pas être considérés comme une méthode infaillible permettant d'objectiver des catégories d'emplois mais doivent être utilisés comme des indices d'un certain fonctionnement des temps passés.

2.3.2.2. Critères de classification

a. Le premier critère est l'**intention communicative** du locuteur qui détermine le choix du temps passé dans le paradigme des temps verbaux. L'intention communicative correspond au sens qui est au centre de l'attention des interlocuteurs, autrement dit c'est la figure au cœur de la scène construite par le prédicat verbal (voir aussi [Pa15], [Pa/vadeAu17]). Dans le cas des « passés modaux », l'intention est modale : le locuteur choisit le temps passé pour exprimer une attitude subjective ou intersubjective qui n'aurait pu être exprimée par aucun autre temps. Le sens modal focalise alors l'attention des interlocuteurs. La notion d'intention communicative permet de ne pas présumer de l'origine sémantique ou pragmatique (implicite et/ou illocutoire) de la modalité produite. Trois types d'intentions modales sont à distinguer.

(i) La modalité peut d'abord être *épistémique* et correspondre à une « vérité subjective » (Gosselin 2010 : 325). Le locuteur exprime un jugement sur la réalité du contenu de son énoncé. Dans le cas des temps du passé, la modalité épistémique est de valeur *négative* : la situation est présentée comme étant peu probable, irréaliste voire contrefactuelle.

(ii) La modalité peut être *intersubjective* (dans le sens strict de Traugott)⁵⁹ et correspondre à une attention particulière vis-à-vis de l'interlocuteur et de sa « face » (Traugott 2010 : 30). Le locuteur signifie une attitude envers la personne et le moi social de l'interlocuteur. Dans le cas des temps du passé, la modalité intersubjective possède souvent une dimension illocutoire dans la mesure où elle joue sur la force de l'acte de langage. Il s'agit alors d'emplois que l'on peut décrire comme des emplois de politesse (cf. Brown et Levinson 1987).

⁵⁹ Pour des définitions plus larges de la notion d'intersubjectivité, voir la typologie donnée dans Ghesquière *et al.* 2012.

Enfin, l'examen des données amène à admettre un troisième cas de figure clairement distinct des deux autres :

(iii) La modalité épistémique se marie parfois à une intention *évidentielle* consubstantielle. On parlera alors d'intention évidentielle-épistémique. L'évidentialité se définit habituellement comme l'indication de la source de l'information véhiculée par l'énoncé (conception étroite, cf. Anderson 1986) et parfois comme relevant également de la fiabilité de ladite information (conception large, cf. Chafe 1986)⁶⁰. Dans le cas des temps du passé, la conception large est la plus intéressante car l'information véhiculée est présentée comme indirecte et donc souvent perçue comme non-fiable (évidentialité) et comme incertaine (modalité épistémique). Parfois, le temps passé permet aussi de décrire l'information passée comme périmée : celle-ci a été invalidée par une source ultérieure, comme dans l'exemple suivant du néerlandais où l'interlocuteur a reporté son départ :

- (53) *Gisterenavond vertrok je morgen en nu*
 hier.soir **partir-PST** tu demain et maintenant
vertrek je overmorgen!
 partir-PRS tu après-demain
 « Hier soir tu **partais** demain et maintenant tu pars après-demain ! » (Janssen 1994)

Dans ce cas, la valeur évidentielle d'information périmée est couplée à une valeur épistémique contrefactuelle.

L'intention modale du locuteur peut être spécifiée à l'aide des tests de substitution. Considérons l'exemple suivant de l'allemand :

- (54) *Was gab es eigentlich morgen im Theater ?*
 Que **donner-PST** il vraiment demain au théâtre
 - *Morgen gab (/ gibt) es den Faust.*
 - Demain **donner-PST** (/ donner-PRS) il le Faust.
 « Qu'est-ce qu'il **devait** y **avoir** (lit. y **avait**) en fait demain au théâtre ?
 - Demain, il **devait** y **avoir** (lit. y **avait**) le Faust. » (Wunderlich 1970)

Ici, le prétérit *gab* exprime l'évidentialité : il signale que le locuteur n'a pas de preuve directe pour l'information qu'il donne mais qu'il s'appuie sur une source passée. Par opposition, le présent *gibt* ne fournit aucune indication sur la source, on infère par défaut que l'information donnée est fiable : on jouera bien le Faust demain au théâtre. Le contraste entre *gab* et *gibt* montre que l'usage du prétérit est ici motivé par une intentionnalité évidentielle.

b. Le second critère est l'**origine de la modalité**. Il s'agit de déterminer si c'est la valeur temporelle ou aspectuelle du temps passé qui engendre l'interprétation modale. Ce critère concerne uniquement les langues romanes à imparfaits, les prétérits des langues germaniques étant aspectuellement « neutres ». Là encore, ce sont les tests de substitution qui permettent d'élucider les faits. Prenons l'emploi « conatif » de l'imparfait en italien :

⁶⁰ Voir p. ex. Dendale et Tasmowski 2001 ou Dendale et Bogaert 2012 pour une réflexion sur les conceptions étroites ou large de l'évidentialité.

(55) *Giovanni cadeva* (/ *cade*) *già nel burrone quando*
 Giovanni **tomber-PST.IPFV** (/ **tomber-PRS**) *déjà dans=le ravin quand*
gli ho steso (/ *stendo*) *la mano: sono arrivato appena in tempo.*
 lui tendre-PRF.PRS (/ tendre-PRS) la main arriver-PRF.PRS juste à temps
 « Giovanni **tombait** (/ **tombe**) déjà dans le ravin quand je lui ai tendu (/ tends) la main :
 je suis arrivé juste à temps. » (Bertinetto 1986)

En (55), l'usage de l'imparfait *cadeva* implique un sens contrefactuel : l'interlocuteur est presque tombé dans le ravin mais la chute a finalement pu être évitée, l'événement a basculé dans la contrefactualité (passée). Un présent historique (*cade*) permet de conserver la contrefactualité, signe que le sens passé n'est pas à l'origine de la modalité. Par contre, l'énoncé devient factuel avec le passé perfectif *cadde* (54'), ce dont le contexte s'accommode mal (même en accordant le temps verbal) :

(55') *Giovanni cadde* *già nel burrone quando*
 Giovanni **tomber-PST.PFV** *déjà dans le ravin quand*
gli stesi *la mano: sono arrivato appena in tempo.*
 lui tendre-PST.PFV la main arriver-PRF.PRS juste à temps
 « Giovanni ?**tomba** dans le ravin quand je lui **tendis** la main : je suis arrivé juste à
 temps. » (Bertinetto 1986)

Cela signifie que l'aspect imperfectif est ici la source de la modalité.

À l'inverse, les deux composants temporel et aspectuel semblent jouer un rôle dans l'exemple suivant de l'espagnol :

(56) *De qué buena gana me bebía* (/ **bebí*)
 de quelle bonne envie me **boire-PST.IPFV** (/ **boire-PST.PFV**)
 / **bebo*) un vaso con este calor
 / **boire-PRS**) un verre avec cette chaleur
 « Comme je me **boirais** (lit. **buvais**) bien un verre par cette chaleur »
 (Arniches < García Fernández 2004)

L'imparfait *bebía* revêt un sens épistémique : grâce à lui le locuteur indique que son souhait d'étancher sa soif n'est pas réalisable. Dans ce contexte, *bebía* ne peut être remplacé, ni par un passé perfectif (le « pretérito indefinido » *bebí*), ni par le présent (*bebo*), sans rendre la phrase agrammaticale. On doit en déduire que le temps et l'aspect de l'imparfait participent ici tous les deux à la production de la modalité épistémique.

c. Le troisième et dernier critère correspond à la **réalisation de R** comme : (i) temps topique *Tt*, (ii) point de perspective aspectuelle *Pa*, et (iii) moment de l'évaluation épistémique *Me* (voir section 2.2.3). Les tests de compatibilité avec des adverbiaux de localisation temporelle et délimitatifs permettent d'établir les faits (voir section précédente). Prenons l'exemple de l'italien avec l'imparfait *lavorava* :

(57) *Paolo lavorava* *DOMANI FINO ALLE SEI*
 Paolo **travailler-PST.IPFV** *DEMAIN JUSQU'A SIX*
DEL POMERIGGIO.
 DU APRES-MIDI
 « Paolo **devait travailler** (lit. **travaillait**) *DEMAIN JUSQU'A 6 HEURES DU SOIR.* »

L'adverbial *domani* signale que le *Tt* est futur et ne peut donc coïncider avec le R passé dénoté par *lavorava*. Pareillement, l'adverbial *fino alle sei del pomeriggio* impose une borne finale et donc une vision perfective, R ne fonctionne donc pas non plus comme *Pa* interne sur la situation. Ces marqueurs montrent que temps et aspect sont « fake », c.-à-d. que l'imparfait ne décrit pas la situation directement, mais sert à évaluer *V*, la validité de *p*. R coïncide donc avec *Me* : l'imparfait dénote une évaluation épistémique passée de la proposition (*c'était vrai que p*). Ici, le locuteur n'a qu'une source passée pour l'information qu'il donne (= « je sais d'une source passée que Paolo devait travailler jusqu'à 6 heures »), laissant ainsi entendre que l'information n'est pas entièrement fiable. Le sens exprimé est donc à la fois évidentiel (source indirecte, non-fiabilité) et épistémique (incertitude) (voir p. ex. Squartini 2001). Le fonctionnement de R dans l'énoncé (57) est représenté dans la figure 6.

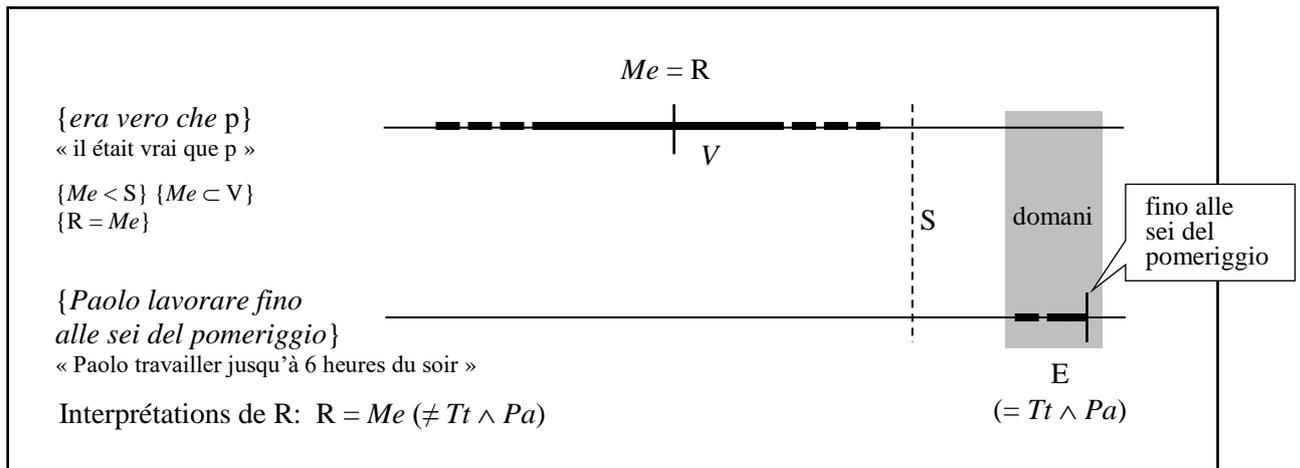


Figure 6. Interprétations aspectuelles et temporelles de *V* (*essere vero che p* « il être vrai que p ») et (*Paolo lavorare* « Paolo travailler ») dans l'énoncé *Paolo lavorava domani fino alle sei del pomeriggio*.

2.3.3. Espace conceptuel et cartes sémantiques

Pour rendre compte des emplois modaux des temps du passé, je propose de les représenter sur un espace conceptuel bi-dimensionnel (voir figure 7, cf. SEM[Pa12]) construit à partir des critères sémantico-pragmatiques de l'intention modale (dimension verticale) – épistémique, évidentiel-épistémique et intersubjectif – et de la réalisation de R (dimension horizontale, voir section 2.4.1 pour les possibles réalisations de R en fonction des emplois). Le troisième critère de l'origine de la modalité est donné par le remplissage différencié des zones sémantiques obtenues.

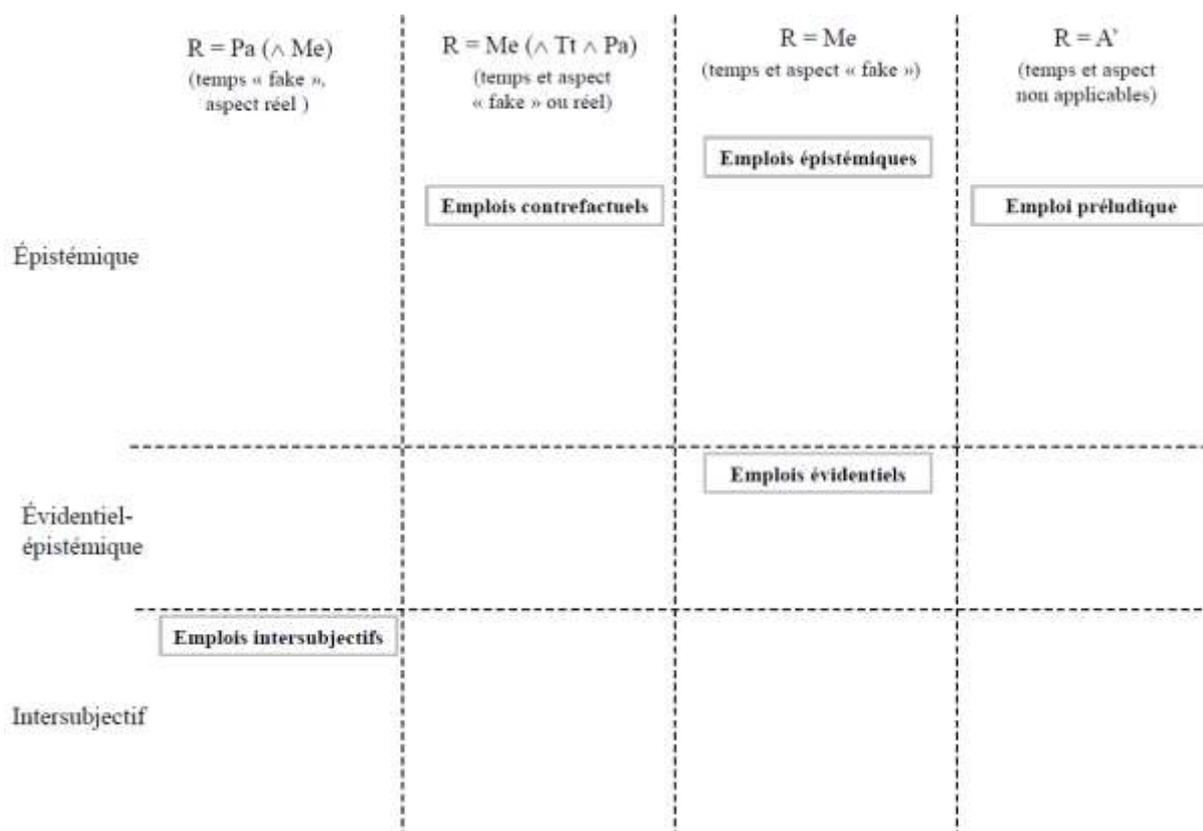
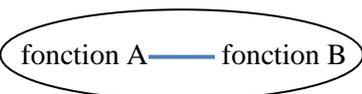


Figure 7. Espace conceptuel des emplois des temps du passé (à partir des données issues de l'échantillon de langues)

Cet espace permet de visualiser le degré de modalisation des temps du passé au sein de chaque famille de langues (cf. section 2.2.5) : quels sont les imparfaits les plus modaux / ayant développé le plus d'emplois modaux dans le domaine roman ? quels sont les prétérits les plus modaux / ayant développé le plus d'emplois dans la famille germanique ? Il permet également de mettre en contraste les imparfaits romans avec les prétérits germaniques pour répondre à la question typologique de l'aspect (cf. section 2.2.5) : la différence aspectuelle entre aspect imperfectif (domaine roman) et aspect « neutre » (domaine germanique) engendre-t-elle une divergence des emplois modaux ? Les imparfaits (romans) sont-ils plus modaux que les prétérits (germaniques) ?

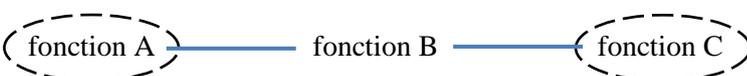
À partir des espaces conceptuels obtenus, il est ensuite possible de dessiner une carte sémantique des emplois modaux des temps du passé (voir figure 16 en section 2.5). Les cartes sémantiques sont utilisées en typologie des langues et en linguistique diachronique pour faire des prédictions sur les fonctions qu'un type de marqueur peut posséder dans une langue (cf. van der Auwera et Plungian 1998, Haspelmath 2003). Les cartes sémantiques donnent une représentation topologique d'un réseau de fonctions dans un espace conceptuel. Chaque fonction occupe un nœud dans le réseau et les connections typologiques/diachroniques entre les fonctions sont représentées sous forme de traits ou de flèches. Enfin, un marqueur est représenté à l'aide d'un cercle entourant les fonctions qu'il occupe. Prenons un cas de figure simple. Si un marqueur est associé à deux fonctions (A et B) dans une langue donnée, et que, dans une seconde langue, deux marqueurs différents sont associés aux mêmes fonctions (cf. (58)), on donnera la représentation suivante de ce contraste :

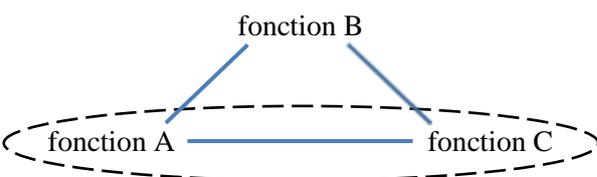
(58) Langue 1 : 

Langue 2 : 

Selon le principe d'« adjacence » (cf. van der Auwera et Plungian 1998 : 111-114), on peut faire des prédictions sur les usages contigus d'un même marqueur : si un usage n'est pas présent dans une langue donnée, les autres usages de la forme doivent être sémantiquement (et diachroniquement) attenants dans la carte (cf. figure (59)). Si tel n'est pas le cas (cf. (60)), la carte sémantique est non-valide et doit être reconsidérée (voir p. ex. (60')) :

(59) 

(60) 

(60') 

Sur le plan typologique, les cartes sémantiques permettent ainsi de prédire les fonctions qu'un type de marqueur peut remplir dans une langue en faisant des généralisations sur des relations sémantiques universelles de type implicationnel.

Sur le plan diachronique, les cartes sémantiques permettent de supposer des liens génétiques entre les différentes fonctions qu'un marqueur a pu développer dans une langue. Par exemple en (61), la fonction C est diachroniquement dérivée de la fonction B :

(61) 

Les cartes sémantiques constituent ainsi un outil intéressant permettant de faire des prédictions falsifiables sur les fonctions d'un marqueur (voir van der Auwera et Nuyts 2007 et Narrog et van der Auwera 2011 pour une discussion approfondie).

2.4. Résultats et analyse

2.4.1. Taxonomie des emplois modaux

À partir des critères exposés en section 2.3.2, j'ai discriminé cinq types d'emplois modaux dans les six langues examinées (cf. COM[Pa10], COM[Pa11], SEM[Pa12], [Pa14a]).

2.4.1.1. Les emplois épistémiques

Cette première catégorie recouvre le plus large éventail d'emplois observés dans les langues à l'étude. On y trouve pêle-mêle des contextes aussi variés que : des phrases conditionnelles (62), des subordinées comparatives (63), des phrases / (in)subordonnées suppositives⁶¹ (64), optatives / désidératives⁶² (65), hortatives⁶³ (66) ou injonctives (67). Chaque langue semble avoir développé sa propre gamme de contextes épistémiques (avec différentes structures) mais, malgré les nuances modales diverses, un dénominateur commun apparaît : l'expression d'une modalité épistémique négative allant de la faible probabilité à l'irréalité.

(62) Espagnol

Si tuviera dinero, me compraba una moto.
si avoir-SBJV.PST argent, me **acheter-PST.IPFV** une moto
« Si j'avais de l'argent, je m'**achèterais** une moto. » (Briz Gómez 2004)

(63) *Chante la vie chante, comme si tu devais mourir demain* (Fugain)

(64) Anglais

Suppose you were a rose and I was a whip-poor-will?
suppose tu **être-PST** une rose et je **être-PST** un engoulevent
« Imagine que tu **sois** (lit. **étais**) une rose et moi un engoulevent? » (Miller)

(65) Néerlandais

Vertrok hij nu maar!
partir-PST il maintenant mais
« S'il **pouvait** partir (lit. **partait**) maintenant ! » (Janssen 1994)

(66) *Si vous retiriez votre chapeau ?* (Gide)

(67) Anglais

It's high time you were all in bed!
C'est haut temps vous **être-PST** tous dans lit
« Il est grand temps que vous **soyez** (lit. **étiez**) tous au lit » (Carroll)

Ces contextes ont en commun les traits suivants :

- (i) l'intention est épistémique ;
- (ii) le temps et l'aspect contribuent tous les deux à l'interprétation modale (pas de substitution possible par un autre temps, quel qu'il soit) ;
- (iii) R fonctionne comme un moment d'évaluation épistémique *Me* (temps et aspect sont « fake »).

Description

On peut d'abord noter que la force de la modalité épistémique (de peu probable à irréalité) est déterminée par des facteurs contextuels impliquant que le locuteur a connaissance ou non de la validité de la situation (voir notamment Martin 1991, Gosselin 1999, Iatridou 2000, Arregui 2007). Interviennent principalement :

⁶¹ La phrase a pour fonction d'inviter l'interlocuteur à supposer un fait (cf. Patard 2014b).

⁶² Le locuteur y exprime un souhait ou un désir.

⁶³ Le locuteur incite l'interlocuteur à agir de telle sorte que p (cf. l'emploi « propositif » dans Patard 2014b).

- la connaissance du monde du locuteur (voir exemple (64), il sait que *you be a rose* et *you be a whip-poor-will* ne sont pas le cas) ;
- l'actionnalité du prédicat : les prédicats atéliques – souvent statifs – impliquent que le locuteur sait au moment présent que la situation n'est pas le cas (voir par exemple *be in bed* dans l'énoncé (67)) ; les prédicats téliques impliquent au contraire une réalisation future qui reste possible (voir l'énoncé (66) *vous retirer votre chapeau*) ;
- la localisation temporelle : les situations présentes sont généralement vues comme irréelles, les situations futures comme peu probables (voir *mourir demain* dans l'énoncé (63)).

Dans ces contextes, le temps et l'aspect sont « fake » : la situation est non-passée (cf. *demain* en (63) et *nu* « maintenant » en (65)) et peut recevoir une interprétation perfective (voir p. ex. *comprar una moto* « acheter une moto » en (62) ou *vertreken* « partir » en (65)). Ces faits reflètent une portée extra-propositionnelle du temps passé qui caractérise, non pas la situation décrite par la proposition, mais *V*, la validité de ladite proposition. Il est parfois possible d'expliciter *V* par une glose de type « c'est vrai que » (voir section 2.2.3). Examinons (68) et (68') de l'anglais :

(68) *If [your plants] had enough light, they would be doing much better.*
 si tes plantes **avoir-PST** assez lumière elles faire-COND.PROG beaucoup mieux
 « Si tes plantes **avaient** assez de soleil, elles iraient bien mieux » (Arregui 2007)

(68') *If IT WAS TRUE THAT your plants have enough light, they would be doing much better.*
 « Si C'ETAIT VRAI QUE tes plantes ont assez de soleil, elles iraient bien mieux. »

(68') montre que le prétérit ne porte pas sur la situation dénotée dans la proposition (*have* est au présent) mais sur un jugement épistémique qui correspond à *V* (*it was true that p*). *V* reçoit donc une détermination passée et imperfective : elle est envisagée à partir d'un moment d'évaluation épistémique qui est interne ($Me \subset V$) et ancré dans le passé ($Me < S$). Autrement dit, le locuteur ne prend pas en charge au moment présent la validité de *p*, mais renvoie, grâce au temps passé, à une prise en charge épistémique passée. Les interprétations aspectuo-temporelles attachées à l'énoncé (68) sont représentées en figure 8. L'hypothèse défendue est que tous les prétérits et imparfaits en emploi épistémique présentent un fonctionnement similaire.

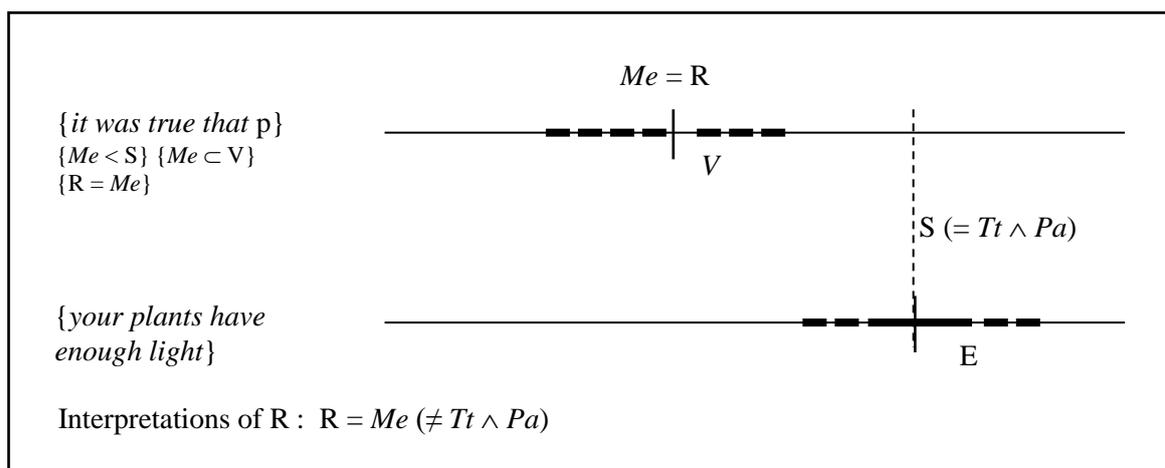


Figure 8. Interprétations aspectuelles et temporelles de *V* (*it was true that p*) et *E* (*your plants have enough light*) dans l'énoncé *If your plants had enough light, they would be doing much better.*

On peut enfin remarquer que la modalité épistémique permet d'inférer une forme de politesse dans les énoncés ayant une dimension directive, c.-à-d. appelant une réaction appropriée de la part de l'interlocuteur (Nuyts *et al.* parle d'« 'action' plan » (2005 : 9)). C'est par exemple le cas dans l'énoncé hortatif en (66) où la valeur épistémique négative permet d'atténuer l'incitation du locuteur en présentant la situation *retirer son chapeau* comme incertaine. Suivant Brown et Levinson (1987), on peut considérer que le temps passé fonctionne alors comme une marque de « politesse négative » grâce à laquelle le locuteur adoucit un acte de langage potentiellement menaçant pour la face de l'interlocuteur.

2.4.1.2. Les emplois évidentiels

Les emplois évidentiels correspondent à deux types de contextes : les questions-échos⁶⁴ (69) et les énoncés évoquant une planification passée (parfois appelé « emploi de planification ») (70).

(69) *Ton avion partait à 16h30 ?* (Barceló et Bres 2006)

(70) Espagnol

A: - ¿Qué sabes de Juan?

Que savoir.PRS de Juan

B: - *Llegaba el martes*

arriver-PST.IPFV le mardi

« A: Qu'est-ce que tu sais sur Jean? B: Il devait arriver (lit. **arrivait**) mardi. » (Leonetti et Escandell-Vidal 2003)

Ces deux contextes évidentiels se caractérisent par les traits suivants :

- (i) L'intention communicative est évidentielle (et épistémique) ;
- (ii) le temps et l'aspect contribuent tous les deux à l'interprétation modale (pas de substitution possible par un autre temps, quel qu'il soit) ;
- (iii) R fonctionne comme un moment d'évaluation épistémique *Me* (temps et aspect sont « fake »).

Description

Dans les deux types d'emplois, le locuteur renvoie à des preuves indirectes passées dont la fiabilité est par conséquent incertaine, les informations communiquées restent dans l'attente d'une confirmation. La source passée, qui correspond à l'évaluation épistémique positive de p, peut être explicitée à l'aide d'un *verbum dicendi* (ou d'un *verbum sentiendi*), d'où parfois son appellation d'emploi « quotatif » (cf. Leonetti M. et Escandell-Vidal 2003) :

(69') *TU M'AS DIT QUE ton avion partait à 16h30 ?*

(70') *HA DICHO QUE llegaba el martes.*

A DIT QUE **arriver-PST.IPFV** le mardi

« Il A DIT QU'il **arrivait** mardi. »

On voit bien alors pourquoi le temps et l'aspect sont « fake » dans ce contexte (cf. *16h30* et *el martes* qui renvoient au futur). C'est parce que le temps passé a une portée extra-propositionnelle : il ne s'applique pas directement à la situation mais dénote une énonciation passée qui coïncide avec la validation épistémique de la proposition (*c'était vrai que p*).

⁶⁴ Dans les question-échos, le locuteur reprend des propos entendus précédemment et pour lesquels il aimerait avoir une confirmation ou un complément d'information.

2.4.1.3. Les emplois contrefactuels

Une troisième catégorie correspond à ce que l'on peut appeler les emplois contrefactuels. Ils ont pour particularité de supposer une divergence par rapport à la réalité qui trouve son origine dans le passé. Ces emplois sont bien attestés dans les langues romanes mais beaucoup plus restreints dans le domaine germanique (voir section 2.4.3). Il s'agit de l'emploi *de conatu*⁶⁵ (71), de l'emploi contrefactuel conditionnel (72) et de l'emploi contrefactuel corrélatif^{66,67} (73) :

(71) Espagnol

Salía del trabajo, cuando el jefe me llamó.
partir-PST.IPFV du travail, quand le chef me appeler-PST.PFV
« Je **sortais** du travail quand le chef m'a appelé. » (Ferraro et Ortiz López 2002)

(72) Italien

Se partivi domani, incontravi mia sorella.
si **partir-PST.IPFV** demain **rencontrer-PST.IPFV** ma sœur
« Si tu **étais parti** demain (lit. **partais**), tu **aurais rencontré** (lit. **rencontrais**) ma sœur. » (Ippolito 2004)

(73)[...] *une seconde de plus [le taureau] l'éventrait.* (Flaubert)

Les emplois contrefactuels ont en commun (i) l'intention communicative épistémique où la modalité atteint un degré négatif maximal : la réalisation de la situation est exclue. Plus précisément, la situation a cessé d'être possible dans le passé, car le cours des événements a pris un tour qui empêche/a empêché sa réalisation ([Pa*]).

Vis-à-vis des deux autres critères, les emplois se comportent différemment :

- dans l'emploi *de conatu*, (ii) seul l'aspect contribue à la modalité et (iii) R fonctionne comme *Tt* et comme *Pa* (temps et aspect sont « réels »), mais également comme *Me* (on peut envisager à partir de R que la situation est le cas) ;

- dans l'emploi de contrefactuel conditionnel, (ii) l'aspect et le temps contribuent à la modalité et (iii) R fonctionne comme *Me* mais coïncide aussi par défaut avec *Tt* ; cependant temps et aspect peuvent également être « fake ».

- dans l'emploi de contrefactuel corrélatif, (ii) l'aspect seul contribue à la modalité et (iii) R fonctionne comme *Me* mais coïncide aussi par défaut avec *Tt* et *Pa* ; cependant temps et aspect peuvent également être « fake ».

En somme, les emplois contrefactuels diffèrent des emplois épistémiques à deux égards :

(i) comme le dit Iatridou (2000), « situations cannot be helped anymore », autrement dit le temps passé rejette définitivement la situation hors de la réalité, dans un monde alternatif qui a divergé du nôtre ([Pa*]), alors qu'en emploi épistémique, la situation peut ou non être irréaliste, le temps passé ne fait

⁶⁵ Cette terminologie – du latin *conatus* « effort, entreprise, essai » – (utilisée par exemple par Bertinetto 1986) ne semble pas appropriée car l'énoncé ne décrit pas toujours une tentative avortée. Néanmoins, par commodité, je continuerai d'utiliser la terminologie traditionnelle.

⁶⁶ Nous suivons ici l'analyse de Bres (2009). Ce contexte se caractérise par une structure bipartite où un élément frontal précède obligatoirement la proposition coordonnée ou juxtaposée à l'imparfait. Celui-ci peut prendre différentes formes mais constitue le plus souvent un syntagme exceptif (p. ex. *sans x* : *Sans toi, je partais demain*) ou (dé)cumulatif (p. ex. *x de plus* : *Un pas de plus et elle tombait*) (cf. Busuioac 2004, Berthonneau et Kleiber 2006).

⁶⁷ La littérature propose différentes terminologies : emploi *contrefactuel*, emploi d'*imminence contrecarrée* ou *contrariée*, emploi de *réalisation antidatée* etc. (voir p. ex. Bres 2006).

pas en lui-même pencher l'interprétation dans un sens ou dans un autre (c'est le contexte qui détermine l'interprétation épistémique). Comparons :

(74) *Si j'avais du temps (demain), je viendrais.* (réalisation peu probable ou irréaliste)

(75) *Un peu plus, j'avais du temps demain et je venais.* (rejet hors de la réalité)

(ii) Les emplois contrefactuels sont temporellement flexibles (cf. [Pa*]) : la situation est passée par défaut (R = *Tt*, temps réel), mais elle peut être également présente ou future (le temps est alors « fake »). Par opposition, les emplois épistémiques ne sont pas temporellement flexibles : l'interprétation est obligatoirement non-passée (le temps est toujours « fake »).

Description

L'emploi *de conatu* ne s'observe que dans les langues romanes car il repose sur le « paradoxe imperfectif » (Dowty 1979) qui nécessite une forme imperfective. Ainsi, un prétérit germanique doit être combiné à une forme progressive pour voir apparaître le phénomène, sinon un prétérit seul ne produit aucun paradoxe (voir section 2.4.3). Dans l'emploi *de conatu*, l'usage de l'imparfait avec un prédicat télique ne permet pas de conclure que la situation s'est bien réalisée (p. ex. *Max gravissait la montagne.* → *Max a gravi la montagne.*), ce qui peut impliquer contextuellement que la situation ne s'est pas réalisée (⇒ *Max n'a pas gravi la montagne*) car, p. ex., une seconde situation vient interrompre la première situation (p. ex. *quando el jefe me llamó* en (71)). La composante temporelle passée n'intervient donc pas dans l'interprétation modale, ce que l'on peut vérifier en utilisant un présent historique :

(71') Espagnol

Salgo del trabajo, cuando el jefe me llama.
partir-PRS du travail, quand le chef me appeler-PRS
 « Je sors du travail quand le chef m'appelle. »

En conditionnelle contrefactuelle par contre, le temps et l'aspect sont tous deux indissociables de la contrefactualité : celle-ci disparaît avec un temps présent et l'énoncé devient agrammatical avec un passé perfectif :

(72') *Se parti domani, incontri mia sorella.*
 si **partir-PRS** demain **rencontrer-PRS** ma sœur
 « Si tu **pars** demain, tu rencontreras (lit. **rencontres**) ma sœur. »

(72'') *Se partisti domani, incontrasti mia sorella.*
 si **partir-PST.PFV** demain **rencontrer-PST.PFV** ma sœur
 « Si tu ***partis** demain, tu ***rencontras** ma sœur. »

Dans l'emploi contrefactuel corrélatif, la modalité contrefactuelle est liée à l'aspect : l'emploi d'un présent historique permet de conserver en contexte la modalité (cf. (73')) (mais l'énoncé hors contexte n'est plus contrefactuel) alors que l'emploi d'un passé perfectif entraîne une lecture factuelle discordante dans un contexte contrefactuel (73'') :

(73') *Le taureau avait acculé Félicité contre une claire-voie [...] une seconde de plus il l'éventre. Elle [a] le temps de se couler entre deux barreaux, et la grosse bête, toute surprise, [s'arrête].*

(73'') *Le taureau avait acculé Félicité contre une claire-voie [...] une seconde de plus il l'?éventra. Elle [eut] le temps de se couler entre deux barreaux, et la grosse bête, toute surprise, [s'arrêta].*

Concernant R, l'emploi de *conatu* ne se distingue pas des emplois temporels (c'est un emploi temporo-modal) : R y renvoie à un temps topique passé et sert à construire une perspective aspectuelle imperfective (temps et aspect sont « réels »). C'est cela qui le distingue fondamentalement des emplois contrefactuels conditionnel et corrélatif où temps et aspect peuvent être « fake ». Bien que par défaut R peut coïncider avec *Tt* et *Pa* (la situation est envisagée dans son déroulement depuis un point de vue passé en (73)), R n'est pas forcément indexé sur le temps topique et le moment de perspective aspectuelle. Ainsi, dans l'énoncé (72), il est question de situations futures (*domani* « demain ») dont on envisage la réalisation complète (le départ de l'interlocuteur et sa rencontre avec la sœur de l'interlocuteur). R est donc disjoint du temps topique et du moment de perspective aspectuel ($\neq Tt \wedge Pa$). L'imparfait renvoie plutôt à une évaluation épistémique passée *Me* à partir duquel les situations décrites étaient encore jugées possibles (la validité de la situation *V* est envisagée dans le passé). L'interprétation de R dans l'exemple (72) est représentée en figure 9.

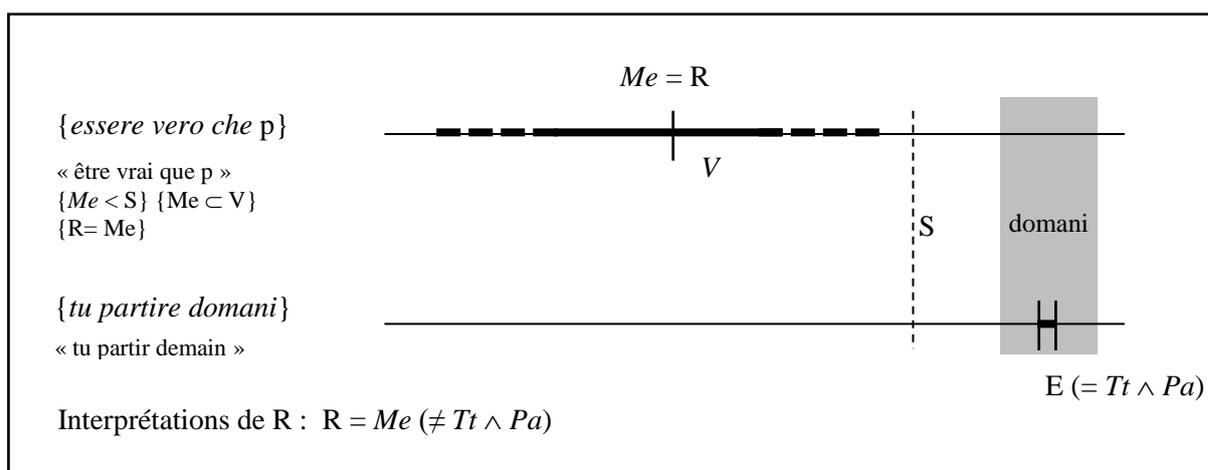


Figure 9. Interprétations aspectuelles et temporelles de *V* (*essere vero che p* « être vrai que p ») et *E* (*tu partire domani* « tu partir demain ») dans l'énoncé *Se partivi domani, incontravi mia sorella*.

Notons que la non-coïncidence de R avec *Tt* et *Pa* se trouve aussi en contexte corrélatif :

(76) *Henri doit partir prochainement au Portugal sans sa maîtresse Paule : il prétexte un besoin de solitude... Mais il est forcé de lui apprendre qu'une autre jeune femme, Nadine, est du voyage :*

– *Seul ou avec Nadine, ça ne fait pas beaucoup de différence, dit-il avec mauvaise foi : puisque tu n'es pas jalouse d'elle.*

– *Ça fait toute la différence du monde ! dit-elle d'une voix bouleversée. Seul, j'étais avec toi, nous restions ensemble. Le premier voyage d'après-guerre : tu n'as pas le droit de le faire avec une autre.* (Simone de Beauvoir cité par Bres 2009)

Interprétation future (donc $R \neq Tt$)

- (77) *Un père à son fils qui vient de grimper le Ventoux :*
 – Plus entraîné, tu le **montais** [le Ventoux] en même pas deux heures.
 (oral conversationnel < Bres 2009)
 Interprétation perfective (donc $R \neq Pa$)

2.4.1.4. Les emplois intersubjectifs

Dans l'ensemble de l'échantillon, les temps du passé permettent au locuteur de signifier une attention particulière à l'égard de l'interlocuteur et de son moi social (Traugott 2010). Il s'agit de l'emploi d'atténuation (78), de l'emploi forain (79) et de l'emploi hypocoristique (80) :

(78) Néerlandais

Ik wilde (/ wil) graag een borrel.
 je **vouloir-PST** (/ **vouloir-PRS**) volontiers un verre.
 « Je voudrais (lit. **voulais**) (/ **veux**) bien un verre. » (Janssen 1994)

(79) *Qu'est-ce qu'elle **voulait** (/ **veux**) la petite dame ?* (Berthonneau et Kleiber 1994)

(80) Italien

Aveva (/ ha) fame la mia bambina ?
avoir-PST.IPFV (/ **avoir-PRS**) faim ma petite fille
 « Elle **avait** (/ a) faim ma petite fille ? » (Bazanella 1990)

Les emplois intersubjectifs ont les caractéristiques suivantes :

- (i) L'intention communicative relève de la politesse dans les emplois d'atténuation et forain, alors qu'elle prend les atours d'une forme d'empathie dans l'emploi hypocoristique.
- (ii) Le temps et l'aspect contribuent tous deux à la modalité intersubjective (pas de substitution possible par un autre temps, quel qu'il soit).
- (iii) R fonctionne uniquement comme *Pa*, mais pas comme *Tt*.

L'emploi d'atténuation et l'emploi de politesse sont des emplois de « politesse » qui ont en commun de moduler la force de l'acte de langage accompli par le locuteur (voir **TH[Pa07]** : section 6.2 pour une analyse détaillée). Dans l'emploi d'atténuation (78), la politesse peut être considérée comme « négative » en ce que le temps passé permet d'adoucir un acte de langage (souvent une requête) potentiellement menaçant pour la face de l'interlocuteur (Brown et Levinson 1987). Dans l'emploi forain (79), la politesse semble cette fois « positive » car le temps passé permet au locuteur de flatter la face de l'interlocuteur (*ibidem*) et de faire preuve de prévenance en montrant qu'il a anticipé son désir. L'emploi hypocoristique (80) est très différent du point de vue de la modalité : le locuteur y exprime plutôt une empathie caressante à l'égard de son destinataire, habituellement un jeune enfant ou un animal (cf. Bres 2003 et 2004). En utilisant un temps passé, le locuteur se fait l'écho d'un sentiment ou d'un besoin du destinataire, sorte de discours rapportant des pensées non-exprimées de ce dernier (*ibidem*). Par ce biais, le locuteur montre de la compréhension et de l'affection à l'égard du jeune enfant ou de l'animal.

Il apparaît d'abord, et c'est un fait bien connu dans la littérature, que R ne fonctionne pas comme temps topique car ce dernier coïncide toujours avec S dans ces emplois : le locuteur parle du présent et prend en charge la validité de la proposition V au moment présent ($Tt = S = Me$), d'où la possibilité d'utiliser un temps présent (voir les exemples (79)-(81)). Par contre, R permet bien d'offrir une perspective imperfective sur la situation passée ($R = Pa$), ce qui autorise ladite situation à se

prolonger jusqu'au moment de la parole. La figure 10 illustre cette interprétation à partir de l'exemple (78).

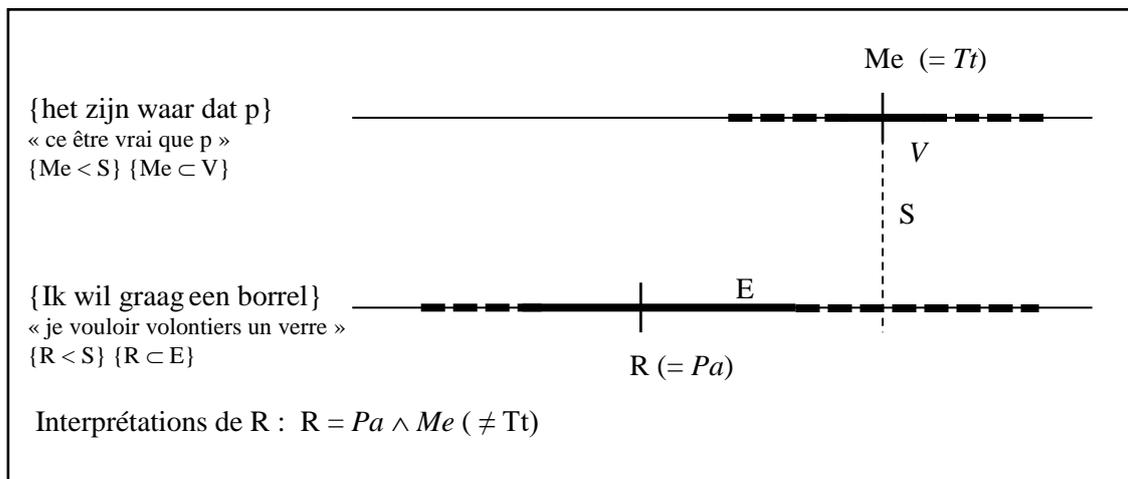


Figure 10. Interprétations aspectuelles et temporelles de V (*het zijn waar dat p* « ce être vrai que p ») et E (*ik wil graag een borrel* « je vouloir bien un verre ») dans l'énoncé *Ik wilde graag een borrel*.

2.4.1.5. L'emploi pré ludique

La dernière catégorie d'emploi s'observe dans le discours de jeunes enfants en situation de jeu symbolique (l'enfant « fait semblant »), souvent dans la phase de préparation du jeu ou comme didascalies (voir [Pa10b]) :

- (81) A : *moi j'étais (/ suis) le chien [..] de toi et de papa [...]*
 B : *et là en fait / tu m'apprends à faire ça [B tape sur un piano]*
 A : *je t'apprends à faire de la musique*
 B : *oui / là j'arrivais (/ arrive) pas donc je disais (/ dis) [imitation des couinements d'un chiot] et là et là tu dis c'est pas grave mon [couinements d'un chiot]*
 A : *c'est pas grave mon chien / il faut appuyer là*
 (énoncé authentique relevé en situation)

Cet emploi atypique se caractérise de la façon suivante :

(i) L'intention communicative est principalement épistémique (ancrage dans l'univers imaginaire du jeu), même si une dimension intersubjective n'est pas exclue dans certains cas (voir [Pa10b]).

Les critères (ii) et (iii) ne sont pas applicables.

Description

À part pour la motivation qui semble bien épistémique (appartenance à l'univers du jeu), il est difficile d'appliquer les critères utilisés pour les autres emplois. En effet, certains travaux sur l'acquisition du temps (voir *inter alia* Antinucci and Miller 1976, Fayol 1985 ou Aksu-Koç 1988) suggèrent que les temps du passé n'ont pas encore de valeurs temporelles dans la grammaire de jeunes enfants. Ceux-ci exprimeraient plutôt, à un très jeune âge, une distance psychologique avec l'ici-maintenant du locuteur. Il ne serait donc pas (encore) pertinent de parler de composante temporelle pour l'emploi pré ludique (acquis vers l'âge de 4 ans, cf. [Pa10b] ou Parisse *et al.* 2018). On constate, quoiqu'il en

soit, que la situation décrite n'est pas passée mais présente ou future et que la substitution avec le présent est toujours possible.

Pour ce qui est de l'aspect, on sait que, très jeunes, les enfants sont sensibles aux informations aspectuelles (l'hypothèse « aspect first », cf. Shirai 1991), sans que soient toutefois acquises les catégories aspectuelles de l'adulte. La sensibilité à l'aspect est ici en partie confirmée par le fait que l'emploi préludique n'est absolument pas possible avec un passé perfectif. Toutefois, les passés préludiques peuvent décrire indifféremment des situations duratives ou en cours (*j'étais le chien*) et des situations envisagées globalement (*je disais [...]*). L'aspect y serait donc aussi « fake » d'une certaine façon, si l'on faisait abstraction de l'immaturité du système aspectuel de l'enfant.

Je fais donc l'hypothèse que R renvoie ici à une actualité A' autre que l'actualité du locuteur A. Le temps passé ne serait pas porteur de valeur temporelle et aspectuelle, mais uniquement d'une valeur modale épistémique qui serait l'appartenance à une actualité imaginaire. L'interprétation de l'emploi préludique est représentée en figure 11.

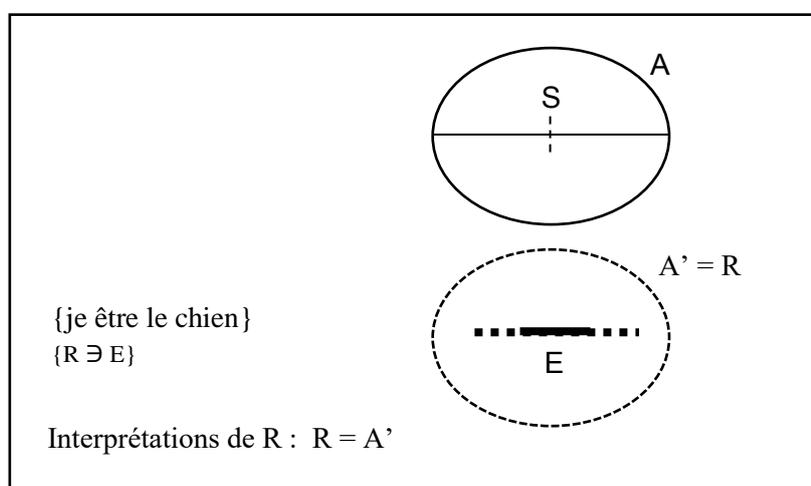


Figure 11. Interprétations de E (*je être le chien*) dans l'énoncé *moi j'étais le chien*.

Les propriétés des catégories des emplois modaux attestés dans les langues de l'échantillon sont résumées dans le tableau 2.

Table 2. Typologie des emplois modaux des temps du passé attestés en allemand, anglais, espagnol, français, italien, néerlandais

Type d'emploi modal	Emploi	Intention modale et interprétation(s) associée(s)	Origine de la modalité	Réalisations de R
<i>Épistémique</i>	conditionnel comparatif optatif/désidératif suppositif hortatif injonctif	épistémique (intersubjective { faible probabilité } / { irréalité } { politesse négative })	[temps] [aspect]	<i>Me</i> (temps et aspect « fake »)
<i>Évidentiel</i>	question-écho planification	évidentielle épistémique { source indirecte } { réalisation incertaine }	[temps] [aspect]	<i>Me</i> (temps et aspect « fake »)
<i>Contrefactuel</i>	« de conatu » corrélatif conditionnel	épistémique { non-réalisation }	[aspect] ([temps])	<i>Me</i> ($\wedge Tt \wedge Pa$) (temps et aspect « fake » ou réel)
<i>Intersubjectif</i>	atténuatif forain hypocoristique	intersubjective { politesse négative } { politesse positive } { empathie }	[tense] [aspect]	<i>Pa</i> ($\wedge Me$) (temps « fake », aspect réel)
<i>Préludique</i>	Jeu symbolique	épistémique { appartenance à un monde imaginaire }	[inactualité]	A' (temps et aspect non applicables)

2.4.2. Contrastes au sein des familles de langue

Dans ce qui suit, je rends compte des emplois qui sont attestés par mes sources dans les six langues de l'échantillon (élaboré à partir de COM[Pa10], COM[Pa11], SEM[Pa12], [Pa12], [Pa14a]). Dans la perspective contrastive-typologique qui est la mienne, je me borne aux usages bien attestés et conventionnalisés des temps passés en contexte modal.

2.4.2.1. Domaine roman : espagnol, français, italien

Les trois langues romanes étudiées ont en commun quatre des cinq grands types d'emplois distingués : les emplois évidentiels, contrefactuels, intersubjectifs et préludique. Seul le type épistémique n'est pas partagé, étant complètement absent en italien. Précisons le tableau.

a. Emplois communs

Les emplois présents dans les trois langues (français, espagnol, italien) sont : (i) l'emploi évidentiel dans les questions-échos (82), (ii) les emplois contrefactuels *de conatu* et conditionnel (83)-(84), (iii) les emplois intersubjectifs d'atténuation et forain (85)-(86) et l'emploi préludique (87) :

(82) a. *Ton avion **partait** à 16h30 ?* (Barceló et Bres 2006 : 54)

b. *El concierto de esa orquesta **era** hoy, ¿no?*
 le concert de cet orchestre **être-3SG.PST.IPFV** aujourd'hui NEG
 « Le concert de cet orchestre **était** aujourd'hui, n'est-ce pas ? » (Gutiérrez Araus 1996 : 333)

c. *Che cosa c' **era** domani al cinema ?*
 quel chose il **être-3SG.PST.IPFV** demain à=le cinéma
 « Qu'est-ce qu'il y **avait** demain au cinéma ? » (Bertinetto 1986)

(83) a. *Le garçon obéit et il **partait**, lorsque al-Zindiq le retint. - Viens par ici, fils. As-tu soif ?* (Ali et Buti, *À l'ombre du grenadier*)

b. *Me **marchaba** al cine, cuando llegó Pedro*
 REFL.SG1 **partir-3SG.PST.IPFV** à=le ciné quand arriver-P3.PST.PFV Pierre
enfadado y reclamando del trabajo.
 fâché et plaindre de=le travail
 « Je **partais** au cinéma, lorsque Pierre est arrivé en colère en se plaignant du travail. »
 (Ferraro et Ortiz 2002)

c. *Giovanni **cadeva** già nel burrone quando gli*
 Jean **tomber-3SG.PST.IPFV** déjà dans=le ravin quand lui
ho steso la mano.
 tendre-P1.PRF.PRS la main
 « Jean **tombait** déjà dans le ravin lorsque je lui ai tendu la main. »

(84) a. *Si je n'étais pas intervenu, ça **se finissait** au couteau.* (*Le Canard enchaîné* < TH[Pa07] : 644)

- b. *Menos mal que no me vieron, que si no,*
 heureusement que NEG me voir-3SG.PST.PFV car si non
me pegaban.
 me **frapper-3PL.PST.IPFV**
 « Heureusement qu'ils ne m'ont pas vu, car sinon ils me **frappaient**. » (Sánchez Prieto 2008 : 297)
- c. *Se arrivavi prima, vedevi il film dall' inizio*
 si **arriver-2SG.PST.IPFV** avant **voir-2SG.PST.IPFV** le film depuis=le début
 « Si tu **étais arrivé** plus tôt, tu **aurais vu** le film depuis le début. » (Ippolito 2003b : 134)
- (85) a. *Il n'entend pas frapper à la porte, mais au bruit de la porte qui s'ouvre, lève la tête : c'est son fils Charles : - je venais te dire bonsoir.* (Gide, *Les faux-monnayeurs*)
- b. *Quería que vinieras a mi cumpleaños.*
vouloir-1SG.PST.IPFV que venir-2SG.SBJV.PST a mon anniversaire
 « Je **voudrais** (lit. **voulais**) que tu viennes à mon anniversaire. » (Briz 2004: 51)
- c. *Volevo sapere se stasera eri libera.*
vouloir-1SG.PST.IPFV savoir si ce=soir être-P2.FUT libre
 « Je **voulais** savoir si tu étais libre ce soir. » (Squartini 1995: 123)
- (86) a. [Heure de réception d'un enseignant. Les étudiants attendent devant la porte de son bureau, et entrent chacun à leur tour.]
 Enseignant : *mademoiselle Ferran, asseyez-vous / bon alors, qu'est-ce que vous vouliez ?*
 Etudiante : *Je voulais vous demander s'il y aurait une autre séance d'examen parce que là vraiment le 12 je peux pas* (Barceló et Bres 2006 : 60)
- b. *¿ y usted qué deseaba joven ?*
 et vous que **désirer-3SG.PST.IPFV** jeune homme
 « Et vous qu'est-ce que vous **vouliez** jeune homme ? » (García Fernández 2004)
- c. *Cosa desiderava, signore ?*
 que **désirer-3SG.PST.IPFV** monsieur
 « Que **désiriez**-vous, monsieur ? » (Bertinetto 1986: 372)
- (87) a. [Au jeu de l'école, A (quatre ans et demi) joue le rôle de l'élève et B, sa maman, celui de la maîtresse.]
 A. *tu me tu m'emmenais à la directrice*
 B. *ah oui tu veux que je t'emmène à la directrice ?*
 A. *oui*
 B. *allez viens j'veis t'emmener à la directrice* ([Pa10b] : 198)
- b. *Yo era Caperucita y tú la abuelita*
 je **être-1SG.PST.IPFV** Petit Chaperon et toi la mamie
 y me *pedías que te visitara.*
 et me **demander-3SG.PST.IPFV** que te rendre.visite-2SG.SBJV.PST
 « Moi j'**étais** le Petit Chaperon Rouge et toi la mamie et tu me **demandais** de te rendre visite. » (Gutiérrez Araus 1996 : 332)

c. *Io ero l' albero, tu il cavallo.*
 je **être-1SG.PST.IPFV** le arbre toi le cheval
 « Moi j'**étais** l'arbre et toi le cheval. » (Bazanella 1990 : 443)

b. *Divergences*

Une première grande différence touche aux emplois épistémiques. L'emploi conditionnel de l'imparfait relève de l'usage standard en français (88), mais appartient au registre familier de l'espagnol (89). Notons qu'en français l'imparfait est restreint à la protase de conditionnelle en *si* alors qu'en espagnol il s'emploie dans l'apodose de différentes constructions conditionnelles (cf. Garcés 1997, Briz Gómez 2004).

(88) *Si tout le monde vivait comme un français, il faudrait deux planètes de plus pour subvenir aux besoins de l'humanité.* (Marie Claire < **TH[Pa07]** : 727)

(89) *Si viniera esta noche, le preparaba la cena en un instante.*
 si **venir-3SG.SBJV.PST** cette nuit lui préparer-**3SG.PST.IPFV** le dîner en un tournemain
 « S'il **venait** ce soir, je lui **préparerais** le dîner en un tournemain ». (Garcés 1997 : 34)

(90) *En el caso de que no viniera antes de las dos, me iba.*
 au cas où NEG venir-P3.SBJV.PST avant les deux me **aller-3SG.PST.IPFV**
 « S'il ne **venait** pas (*lit.* dans le cas où il ne **viendrait** pas) avant deux heures, je m'en **irais**. » (Garcés 1997 : 34)

(91) *A poco que te esforzaras, aprobabas todo en junio.*
 pour peu que te efforcer-2SG.SBJV.PST **réussir-2SG.PST.IPFV** tout en juin
 « Si tu essayais dur (*lit.* pour peu que tu essayes dur), tu **réussirais** tout en juin » (Garcés 1997 : 35)

L'emploi optatif/désidératif est bien attesté en français et en espagnol. En français, le tour est une structure insubordonnée (cf. **[Pa14b]**) (92), tandis qu'en espagnol l'imparfait apparaît dans des phrases exclamatives avec des expressions antéposées plus ou moins figées (p. ex. *de buena gana* « volontiers » voir *supra* (56), *buena falta* « lit. bien besoin » (93)) (voir p. ex. Gutiérrez Araus 1995, Briz Gómez 2004, García Fernández 2004) :

(92) *Si je pouvais le séduire !* (Kristeva, *Les Samourais*)

(93) *¡ Buena falta nos hacía que lloviera!*
 bon besoin nous **avoir-3SG.PST.IPFV** que **pleuvoir-3SG.PST.IPFV**
 « On **aurait** (*lit.* **avait**) bien besoin qu'il pleuve (*lit.* **pleuvait**) ! » (Gutiérrez Araus 1995 : 181)

Pour les emplois comparatif, suppositif et hortatif, le français est la seule langue à utiliser l'imparfait de l'indicatif. Les emplois suppositif et hortatif prennent la forme d'insubordonnées, comme l'emploi optatif (mais avec un contour intonatif différent) (**[Pa14b]**).

(94) *Je chante comme si on ne m'écoutait pas / Je danse comme si on ne me regardait pas.* (sy Kennenga)

(95) *Si c'était lui, le condé ?* (Degaudenzi, *Zone*)

(96) [...] *si on s'en allait ?* (Gide, *Les faux-monnayeurs*)

Un second contraste concerne l'emploi évidentiel de planification. Ce tour est bien conventionnalisé en espagnol mais un peu moins courant en italien (voir p. ex. Squartini 2001, Leonetti et Escandell-Vidal 2003). En français, l'usage seul de l'imparfait est attesté mais rare, on préfère le combiner à *ETRE CENSE* ou *DEVOIR* + INF (ex. *Il était censé / devait partir demain*).

(97)[Edmond vient d'être arrêté par des marins sur un bateau. Ils le présentent à leur capitaine.]

Le capitaine à Edmond : *Qui donc es-tu ?*

Edmond : *Soldat ! Et demain je **partais** pour rejoindre l'armée où le devoir m'appelle.*

(Scribe cité par [Pa12])

(98) a. *Il était censé venir dîner ce soir.* (academie-francaise.fr)

b. *Il devait venir dîner ce soir.*

En conséquence, le contexte de planification en français sera considéré comme non conventionnalisé (contrairement à l'italien ou l'espagnol) et noté en pointillé dans l'espace conceptuel des emplois modaux des imparfaits (voir *infra* figure 12).

Une dernière divergence est due à l'emploi hypocoristique, attesté selon nos sources en français (100) (voir notamment Bres 2004) et en italien (101) mais pas en espagnol :

(99) *Il avait fort mal à son petit doigt, mon bonhomme ?* (Wilmet 1976 : 84)

(100) *Aveva-3SG.PST.IPFV fame la mia bambina ?* (Bazanella 1990 : 444)

avoir-PST.IPFV faim la ma petite fille

« Elle avait faim ma petite fille ? » (Bazanella 1990 : 444)

c. Espace conceptuel et échelle de modalisation

La figure 12 dessine l'espace conceptuel des emplois modaux des imparfaits de l'espagnol du français et de l'italien. Les langues sont représentées par des encadrés : rouge pour le français, orange pour l'italien et rose pour l'espagnol.

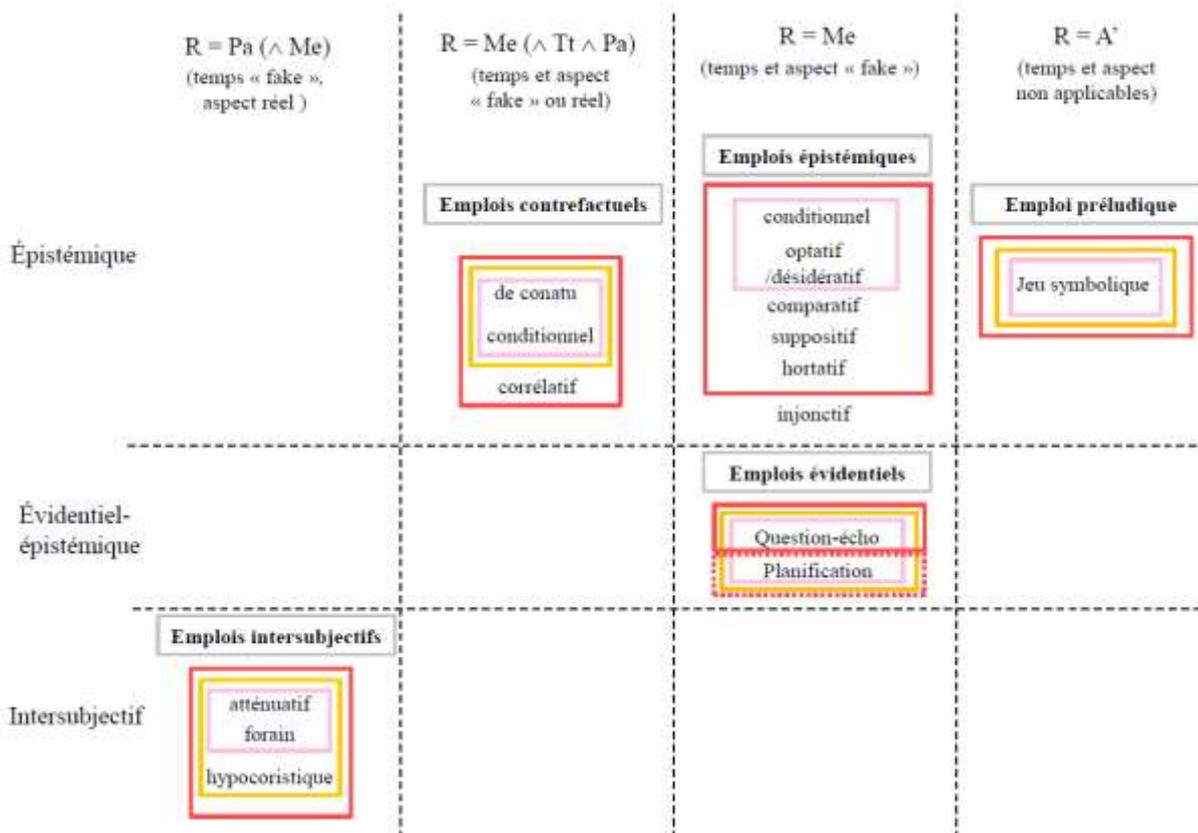


Figure 12. Espace conceptuel des emplois modaux de l'imparfait en espagnol, français et italien

Il apparaît dans la figure 12 que l'imparfait français a développé un plus grand nombre d'emplois modaux (13 emplois) par rapport aux imparfaits espagnol et italien qui semblent moins « modalisés » (respectivement 9 emplois et 8 emplois). Mis à part le cas de l'emploi hypocoristique, cet écart est dû aux **emplois épistémiques** illustrés précédemment qui sont devenus la niche presque exclusive de l'indicatif en français alors que le latin utilisait le subjonctif (imparfait et présent) pour exprimer les mêmes nuances :

Emploi conditionnel

(101) *Pol haud rogem te, si sciam.*
INTJ NEG **demander-1SG.SBJV.PRS** te si **savoir-1SG.SBJV.PRS**
« Je ne te **demanderais** pas si je **savais** » (Plaute)

(102) *Si id domi esset mihi, iam pollicerer*
si cela à la maison **être-1SG.SBJV.PST** à moi déjà **promettre-1SG.SBJV.PST**
« Si j'**avais** cela à la maison, je te le **promettrais** déjà. » (Plaute)

Emploi optatif

(103) *Utinam amarem*
si seulement **aimer-1SG.SBJV.PST**
« Si seulement je **pouvais aimer** »

Comparative hypothétique

- (104) *ut si dicat*
comme si dire-3SG.SBJV.PRS
« comme s'il **disait** (maintenant) »

Emploi injonctif/hortatif

- (105) *Venias*
venir-2SG.SBJV.PST
« **Viens** / si tu **pouvais venir** » (Evans 2007 : 388)

L'italien et l'espagnol semblent avoir conservé pour partie l'usage latin du subjonctif imparfait dans les emplois épistémiques. Ainsi, dans les deux langues, la phrase conditionnelle standard emploie le subjonctif imparfait dans la protase et un conditionnel dans l'apodose :

- (106) a. *Se venissi alla festa, ti divertiresti un sacco.*
si *venir-2SG.SBJV.PST* à=la fête te *amuser-2SG.COND* beaucoup
« Si tu **venais** à la fête, tu t'**amuserais** beaucoup. » (Vincent et Bentley 1995 : 11)

- b. *Si viniere esta noche, le prepararía*
si *venir-3SG.SBJV.PST* cette nuit lui *préparer-3SG.COND*
la cena en un instante.
le dîner en un tournemain
« Si il **venait** ce soir, je lui **préparerais** le dîner en un tournemain ». (Garcés 1997 : 34)

De même, comme en latin, l'espagnol et l'italien peuvent utiliser le subjonctif imparfait pour exprimer un désir ou un souhait (emploi optatif) :

- (107) a. *¡ Ojalá te tuviera en mis brazos para siempre !*
si seulement te *avoir-1SG.SBJV.PST* dans mes bras pour toujours
« Si seulement je pouvais te tenir (lit. **tenais**) dans mes bras pour toujours ! »
(Haverkate 2002 : 32)⁶⁸
- b. *cioè ci fosse una volta che offre*
c'est-à-dire là *être-3SG.SBJV.PST* une fois où offrir-3SG.PRS
il caffè lei ...
le café elle
« si (seulement) elle **offrait** le café une fois ... » (Lombardi Vallauri 2004 : 205)

Pour les autres fonctions épistémiques, l'espagnol et l'italien ont développé de nouvelles structures fondées sur diverses formes verbales – indicatives ou subjonctives – mais pas sur l'imparfait de l'indicatif. On peut citer à titre d'exemple les comparaisons hypothétiques (108) ou les insubordonnées suppositives/hortatives (109) :

⁶⁸ En espagnol, l'usage du futur simple est aussi possible dans les insubordonnées optatives en *si* (voir par exemple Gras 2011 : 292).

- (108) a. *Me trata como si fuera mi padre.*
 Me traiter comme si **être-3SG.SBJV.PST** mon père
 « Il me traite comme s'il **était** mon père. » (Garcés 1997 : 101)
- b. *I Dervisci danzano come se fossero delle trottole.*
 les derviches danser-3PL.PRS comme si **être-3PL.SBJV.PST**
 des toupies
 « Les Derviches dansent comme s'ils **étaient** des toupies. » (Zuczkowski 2014 : 297)
- (109) a. *¿ si estaré yo tan lelo como este pobre hombre ?*
 si **être-1SG.FUT** je aussi imbécile comme ce pauvre homme
 « Et si j'**étais** aussi stupide que ce pauvre homme. » (Alarcos Llorach 1994: §452)
- b. *se si può brevemente inquadrare un tappeto...*
 si on **pouvoir.3SG.PRS** brièvement cadrer un tapis
 « Si on **pouvait** brièvement montrer un tapis... » (Lombardi Vallauri 2004 : 197)

Ainsi, pour les emplois observés, le français est la langue qui s'est le plus éloignée du latin et de ses langues sœurs en développant davantage un usage épistémique de l'imparfait de l'indicatif⁶⁹. D'après l'analyse de corpus effectuée pour mon travail de thèse, les emplois épistémiques sont de loin les emplois modaux les plus fréquents de ce temps (2 % des occurrences d'imparfaits). La modalisation de l'imparfait se traduit donc également par une augmentation de fréquence de ce temps verbal.

La mise en contraste du français, de l'espagnol et de l'italien permet de poser l'**échelle de modalisation** suivante de l'imparfait dans les trois langues :

(110) français >> espagnol > italien

Ce résultat s'ajoute aux observations faites dans d'autres domaines de la morphosyntaxe (les auxiliaires, le subjonctif, le datif possessif, les prépositions etc. ; voir *inter alia* Lamiroy 1999, Lamiroy 2003, Loengarov 2006, Lamiroy et De Mulder 2011, Carlier *et al.* 2012), à savoir une plus grande « grammaticalisation » du français vis-à-vis des autres langues romanes. Par opposition, l'espagnol et l'italien montrent un moindre degré de modalisation de l'imparfait. Notons qu'habituellement, c'est l'italien qui occupe la seconde position après le français sur une échelle de grammaticalisation. Toutefois, ce n'est pas une règle générale (cf. Carlier *et al.* 2012), comme le montrent les emplois modaux de l'imparfait. Dans ce point de vue, l'espagnol semble un peu plus grammaticalisé que l'italien dans la mesure où il a développé des emplois épistémiques conditionnels et optatifs (voir *supra* (89)-(91) et (93)).

⁶⁹ Pour les emplois intersubjectifs, les données n'offrent qu'une image partielle. Concernant l'emploi d'atténuation, les trois langues examinées dévient du latin qui emploie le subjonctif imparfait : cf. la forme en *velim* « je voulais (lit. *je voulais*) » (Bourova 2003). Les deux autres emplois intersubjectifs ne sont pas documentés en latin.

Concernant les contextes contrefactuels, le latin pouvait déjà employer l'imparfait de l'indicatif (voir p. ex. Haverling 2010, 2013). Quant aux emplois évidentiels et à l'emploi préludique, ils ne sont pas documentés en latin.

Mais peut-on parler de grammaticalisation dans le cas de la modalisation de l'imparfait, c'est-à-dire d'une évolution de ce temps vers « plus de grammaticalité » ?⁷⁰ J'arguerai que c'est bien le cas en section 2.4.2.3.

2.4.2.2. Domaine germanique : allemand, anglais, néerlandais

Les trois langues germaniques étudiées se partagent trois des grands types d'emplois distingués : les emplois intersubjectifs, les emplois évidentiels et l'emploi préludique. Ils ont également tous en commun de ne pas avoir d'emplois contrefactuels, ce qui les distingue des imparfaits romans (ce point sera discuté en section 2.4.3).

a. Emplois communs

On ne compte que trois emplois communs aux trois langues (allemand, anglais, néerlandais) : (i) les emplois évidentiels de questions-échos (111)⁷¹ et (ii) l'emploi intersubjectif d'atténuation (112)⁷² :

(111) a. *Was gab es eigentlich morgen im Theater ?*
 Que **donner-3SG.PST** il vraiment demain au théâtre
 « Qu'est-ce qu'il **devait** y **avoir** (lit. y **avait**) en fait demain au théâtre ? »
 (Wunderlich 1970)

b. *Who was the chicken sandwich?*
 qui **être-SG.PST** le poulet=sandwich
 « Qui **était** le sandwich au poulet ? » (Thieroff 1999: 154)

c. *Wat was je naam ook alweer?*
 que **être-SG.PST** ton nom aussi encore
 « Comment tu t'**appelais** déjà aussi ? » (Weeks, *Ben zo terug*)

(112) a. *Ich dachte, wir könnten uns nachmittags*
 je **penser-1SG.PST** nous pouvoir-3PL.SBJV.PST REFL après-midi
 « Je **pensais**, on pourrait se voir en ville cet après-midi. » (Zöld, *Trotzdem liebe ich dich*)

b. *Could you do me a favor?*
pouvoir.PST vous faire me une faveur
 « **Pourriez**-vous (lit. *pouviez*-vous) me faire une faveur ? » (Fleischman 1989 : 7)

c. *I wou graag dat je met me meeding.*
 je **vouloir-SG.PST** volontiers que tu avec moi **accompagner-SG.PST**
 « Je **voudrais** (lit. **voulais**) bien que tu **viennes** (lit. **venais**) avec moi. » (Geerts *et al.* 1984 : 471)

⁷⁰ Le phénomène et les théories de la grammaticalisation seront plus amplement abordés dans la section 3.2.1.

⁷¹ Notons que ce type d'emploi paraît plus restreint que dans les langues romanes étudiées. Il semble se limiter aux questions partielles. Pour les questions totales, l'usage de formes modales ou prospectives paraît nécessaire (p. ex. *sollen* « devoir », *be supposed to* « être supposé » en anglais ou *gaan* « aller » en néerlandais). L'anglais utilise également le prétérit progressif : ex. *weren't you meeting somebody?* « tu ne **devais** pas voir quelqu'un ? ».

⁷² En allemand, on emploie très souvent la forme syncrétique *wollte* du verbe *wollen* « vouloir » qui peut correspondre à un prétérit ou un passé du subjonctif (le Konjunktiv II) : *Ich wollte Sie fragen...* « Je **voulais** te demander ». L'allemand peut par ailleurs utiliser le Konjunktiv II du verbe conjugué. C'est souvent le cas avec l'auxiliaire *werden* « devenir » (ex. *Ich würde Sie gern einmal sprechen* « Je **voudrais** bien te parler », cf. Mortelmans 2000 : 199).

Les autres emplois ne sont pas partagés, notamment du fait de leur absence en allemand.

b. Divergences

La divergence la plus importante concerne le type épistémique. Les prétérits anglais et néerlandais ont développé respectivement cinq et six emplois épistémiques tandis que le prétérit allemand n'en possède aucun. Il s'agit d'abord de l'usage en conditionnelle, usage où le prétérit anglais s'emploie seulement dans la protase, alors qu'en néerlandais, il peut apparaître à la fois dans la protase et l'apodose :

- (113) a. *If I had children, I would teach them good manners.*
 Si je **avoir-PST** enfants je vouloir.PST apprendre eux bonnes manières
 « Si j'**avais** des enfants, je leur apprendrais les bonnes manières. » (Leech 2004[1971] : 14)
- b. *Als ik geld had, ging ik op reis.*
 si je argent **avoir-SG.PST** **aller-SG.PST** je en voyage
 « Si j'**avais** de l'argent, je **partirais** (lit. **partais**) en voyage. » (Janssen 1994: 111)

Les prétérits anglais et néerlandais possèdent également des emplois optatifs/désidératifs (114), de comparaison hypothétique (115), suppositifs (116) et hortatifs (117), mais pas le prétérit allemand.

- (114) a. *I wish I was a punk rocker*
 je souhaite-PRS je **être-SG.PST** un punk rockeur
with flowers in my hair
 avec fleurs dans mes cheveux
 « Si seulement j'**étais** une rockeuse punk avec des fleurs dans les cheveux » (Sandi Thom)
- b. *Gingen ze maar vast aan het werk!*
aller-PL.PST ils seulement vraiment à le travail
 « Si seulement ils **se mettaient** au travail ! » (Geerts *et al.* 1984 : 471)
- (115) a. *He behaves as if he owned the place.*
 il se.comporter-3SG.PRS comme si il **posséder-PST** le endroit
 « Il se comporte comme s'il **était** chez lui. » (Leech 2004[1971] : 121)
- b. *Ze doet als kende ze me niet.*
 elle faire-PRS comme **connaître-SG.PST** elle me NEG
 « Elle fait comme si elle ne me **connaissait** pas. » (Geerts *et al.* 1984 : 467)

- (116) a. *What if you could travel into the future?*
 que si vous **pouvoir-PST** voyager dans le futur
 « Et si vous **pouviez** voyager dans le futur ? » (Ehrlich, *What If You Could Unscramble an Egg?*)
- b. *En als ik eens niet beter werd?*
 et si je INTENS NEG mieux **devenir-SG.PST**
 « Et si je n'**allais** pas mieux ? » ? (Horsch, *De vrouw Zonder Hart*)

- (117) a. *What if we went mushroom-picking?*
 que si nous **aller-PST** champignon=cueillette
 « Et si on **allait** cueillir des champignons ? » (Lacková et Hübschmannová, *A false dawn*)
- b. *En als we eens uit dansen gingen?*
 et si nous PRT dehors danser **aller-PL.PST**
 « Et si on **sortait** pour aller danser ? » (Austin, *Eigen wegen*)

Enfin, l'anglais est le seul semble-t-il à avoir développé un emploi pouvant avoir une dimension injonctive avec la construction *it's high/about time* + PST :

- (118) *It 's high time you were all in bed!*
 ce être-SG.PRS grand temps vous **être-PL.PST** tous dans lit
 « Il est grand temps que vous **alliez** tous au lit ! » (Carroll, *Alice in Wonderland*)

Concernant l'emploi préludique, il n'existe qu'en anglais et en néerlandais :

- (119) a. *You were mother and she didn't want you*
 tu **être-2.PST** mère et elle **AUX-PST=NEG** **vouloir** toi
to go [to the ball].
 INF.aller à le bal
 « Tu **étais** la mère et elle ne **voulait** pas que tu ailles au bal. » (Lodge 1979 : 365)
- b. *Ik was de politie en jij was de boef, oké ?*
 je **être-SG.PST** la police et tu **être-SG.PST** le bandit OK
 « J'**étais** le policier et tu **étais** le bandit, OK ? » (Janssen 1994)

De même, l'emploi forain ne semble attesté qu'en anglais et en néerlandais :

- (120) a. **Was** there anything else?
être-SG.PST là quelque=chose autre
 « Y **avait**-il autre chose ? » (Lodge 1979 : 369)
- b. *Wat had u graag?*
 que **avoir-SG.PST** HON volontiers
 « Que **désiriez**-vous ? » (Beersmans, *Langenscheidt Sprachführer Niederländisch*)

Enfin, l'usage autonome du prétérit dans l'emploi évidentiel de planification ne semble exister qu'en allemand et en néerlandais, même si il semble très peu conventionnalisé. Pour cette raison, il sera noté en pointillés dans l'espace conceptuel des prétérits (voir figure 13 *infra*).

- (121) a. *Was gab es eigentlich morgen im Theater ?*
 Que donner-3SG.PST il vraiment demain au théâtre
 - *Morgen gab es den Faust.*
 demain **donner-3SG. PST** il le Faust.
 « Qu'est-ce qu'il devait y avoir en fait demain au théâtre ?
 - Demain, il **devait** y **avoir** (lit. y **avait**) le Faust. » (Wunderlich 1970)

b. *Gisteravond vertrok je morgen en nu*
 hier soir **partir-SG.PST** tu demain et maintenant
vertrek je overmorgen!
 partir-SG.PRS tu après-demain
 « Hier soir tu **partais** demain et maintenant tu pars après-demain ! » (Janssen 1994)

Par opposition, le prétérit anglais n'est jamais autonome mais se combine avec *BE supposed to* ou la forme progressive (ex. *He was supposed to leave / was leaving tomorrow* « Il **devait partir/partait** demain »).

c. *Espace conceptuel et échelle de modalisation*

La figure 13 dessine l'espace conceptuel des emplois modaux des prétérits de l'allemand, de l'anglais et du néerlandais. Les langues sont représentées par des encadrés : bleu foncé pour l'anglais, bleu ciel pour le néerlandais et bleu clair pour l'allemand.

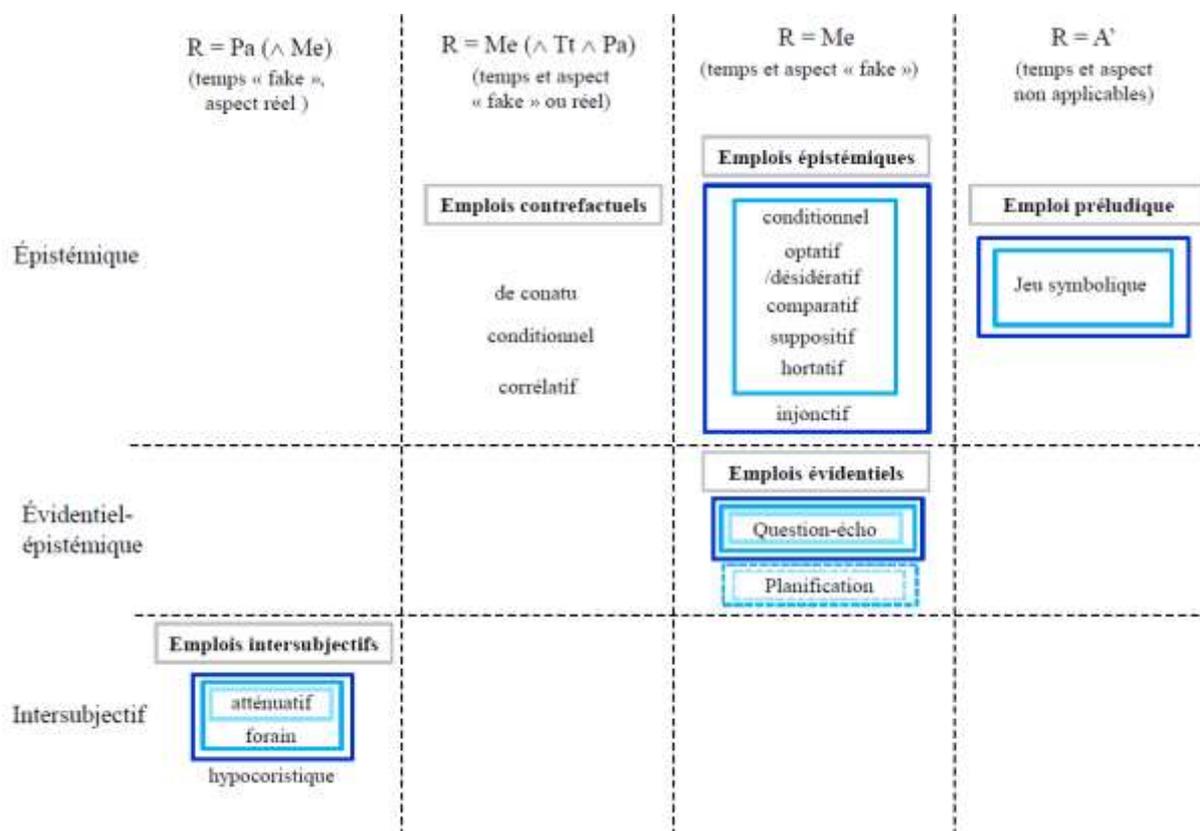


Figure 13. Espace conceptuel des emplois modaux du prétérit en allemand, anglais et néerlandais

Il apparaît dans la figure 13 que les prétérits anglais et néerlandais ont tous deux développé un plus grand nombre d'emplois modaux (respectivement 10 emplois et 9 emplois) par rapport au prétérit allemand qui semble bien moins « modalisé » (seulement deux emplois modaux). La différence tient principalement aux **emplois épistémiques** pour lesquels l'allemand utilise un subjonctif passé (Konjunktiv II), là où l'anglais et le néerlandais demandent un indicatif passé. Ainsi, la protase et l'apodose des conditionnelles hypothétiques utilisent le Konjunktiv II du verbe conjugué ou, de plus en plus, le Konjunktiv II de l'auxiliaire *werden* « devenir » (*würde*) (Thieroff 2010b) :

- (122) a. *Wenn jetzt die Sonne **schiene**, ginge*
 si maintenant le soleil **briller-1SG.SBJV.PST** **aller-1SG.SBJV.PST**
ich spazieren.
 je promener
 « Si maintenant le soleil **brillait**, j'**irais** me promener. » (Thieroff 2010a : 25)
- b. *Wenn es regnen **würde**, **würde** ich*
 si il pleuvoir **devenir-3SG.SBJV.PST** **devenir-3SG.SBJV.PST** je
nicht im Garten arbeiten.
 NEG dans=le jardin travailler.
 « S'il **pleuvait**, je ne **travaillerais** pas dans le jardin. » (Thieroff 2010b : 148)

Le Konjunktiv II s'emploie également dans les constructions optatives/désidératives (123) et hortatives (124) (le plus souvent avec des verbes modaux) :

- (123) *Dass ich mir auch mal so etwas*
 que je moi aussi PRT comme.ça quelque.chose
*leisten **könnte**.*
 offrir **pouvoir-1SG.SBJV.PST**
 « Si seulement je **pouvais** aussi m'offrir quelque chose comme ça. »
 (D'Hertefeld 2018 : 32)

- (124) *Wenn Sie sich vielleicht die Hände waschen **möchten** ?*
 si HON REFL peut-être les mains laver **désirer-3PL.SBJV.PST**
 « Et si vous **voulez** bien vous laver les mains ? » (Evans 2007 : 373)

Dans les constructions suppositives et les propositions comparatives hypothétiques, le Konjunktiv II alterne avec d'autres formes verbales (notamment le présent de l'indicatif ou du subjonctif), mais pas avec le prétérit :

- (125) *Stell dir vor du **könntest** fliegen:*
 imaginer-2SG.IMP toi PRT tu **pouvoir-2SG.SBJV.PST** voler
Welches Land würdest du besuchen?
 quel pays devenir-2SG.SBJV.PST tu visiter
 « Imagine que tu **puisses** voler / si tu **pouvais** voler : quel pays **voudrais**-tu visiter ? »
 (Boytinck 1994 : 105)

- (126) *Er tut nur so, als ob er einverstanden*
 il faire-3SG.PRS seulement ainsi comme si il d'accord
ist / sei / wäre.
être-3SG.PRS être-3SG.SBJV.PRS être-3SG.SBJV.PST
 « Il fait seulement comme s'il **était** d'accord. » (Eisenberg 2006 : 114)

Concernant les emplois non-épistémiques, on observe l'utilisation du Konjunktiv II dans les contextes prééludiques :

- (127) Das **wäre** jetzt wohl unser Haus
 Cela **être-3SG.SBJV.PST** maintenant bien notre maison
und du wärest die Mutter.
 et tu **être-2SG.SBJV.PST** la mère
 « C'**était** maintenant notre maison et tu **étais** la mère. » (Roels *et al.* 2007 : 188)

Dans l'emploi forain, il semblerait que l'allemand use d'un auxiliaire modal conjugué au présent de l'indicatif :

- (128) *Was darf's sein ?*
 que **pouvoir-3SG.PRS** ce être
 « Qu'est-ce que vous désirez/ que puis-je vous servir ? »

On constate ainsi que dans nombre d'emplois modaux où l'allemand ne permet pas l'usage du prétérit, c'est le Konjunktiv II qui est employé. On peut voir là la persistance de l'usage du subjonctif qui était, selon les spécialistes, très étendu en germanique commun. Ainsi, en gothique, langue la plus proche du germanique commun qui soit bien documentée (Rousseau 2012), le subjonctif prétérit⁷³ était employé dans les conditionnelles hypothétiques (129) et les constructions optatives (130) (cf. Miller 2019).

- (129) *jabai guþ atta izwar wesi, friodedeip*
 si Dieu père votre **être-3SG.SBJV.PST** **aimer-2PL.SBJV.PST**
þau mik.
 vous me
 « Si Dieu **était** votre père, vous m'**aimeriez**. » (*Jean* 8, 42 ; Bible gothique de Wulfila)

- (130) *wainei uspulaidedeip meinaizos leitul ha unfrodeins*
 si=seulement supporter-2PL.SBJV.PST mon un=peu INDF bêtise
 « Si seulement vous **supportiez** un peu de ma bêtise » (*Corinthiens* 11, 1B ; Bible gothique de Wulfila)

Il semblerait donc que l'anglais et le néerlandais se soient éloignés du type germanique en développant notamment un usage épistémique du prétérit de l'indicatif. Par opposition, l'allemand est resté plus proche du germanique commun en préservant certains usages du subjonctif prétérit.

La comparaison de l'allemand, de l'anglais et du néerlandais permet de poser l'**échelle de modalisation** suivante du prétérit dans les trois langues :

- (131) **anglais > néerlandais >> allemand**

Ce résultat vient confirmer l'existence d'un « sandwich germanique », hypothèse inspirée par les travaux de van Haeringen (1956) selon laquelle le néerlandais se situerait, du point de vue des structures linguistiques, entre l'allemand (plus conservateur) et l'anglais (plus progressiste) (voir *inter alia* Hüning *et al.* 2006, Ruigendijk *et al.* 2010, Vismans *et al.* 2010, van der Auwera *et al.* 2012, Van de Velde et Lamiroy 2017, van der Wouden et Foolen 2017). C'est bien ce qu'on observe du point de vue de la modalisation du prétérit : le néerlandais occupe une position intermédiaire (9 emplois modaux) entre l'anglais (10 emplois modaux) et l'allemand (2 emplois modaux). Précisons que la

⁷³ Le subjonctif prétérit gothique est le descendant de l'optatif passé de l'indo-européen et l'ancêtre des subjonctifs passés des langues germaniques modernes.

situation en néerlandais et très proche de celle de l'anglais dont il se distingue seulement par l'absence d'une construction injonctive comme *it's high/about time* + PST (cf. (118)), trait qui reste assez marginal dans la grammaire de l'anglais. Par contraste, le prétérit allemand n'est que faiblement modalisé avec l'existence de seulement deux emplois modaux se limitant à des contextes très spécifiques : l'emploi intersubjectif d'atténuation et l'emploi évidentiel dans les questions-échos (cf. (111a) et (112a)).

Se pose maintenant la question de la grammaticalisation du prétérit dans ces langues : les différences de modalisation observées correspondent-elles à une différence de grammaticalisation ?

2.4.2.3. Echelles de modalisation : échelles de grammaticalisation ?

Une première remarque s'impose sur l'interprétation des échelles de modalisation proposées en (110) et (132) et répétées ci-dessous :

(110) **français** >> **espagnol > italien**

(132) **anglais > néerlandais** >> **allemand**

Ces échelles offrent une hiérarchisation des langues en fonction de l'attestation de certains types de structures dans ces langues. Il ne faut pas nécessairement y voir un degré de grammaticalité supérieur d'une langue par rapport à une autre – le français n'est pas dans l'absolu plus « grammatical » que l'espagnol ou l'italien – comme cela pu être formulé (voir p. ex. Lamiroy et De Mulder 2011⁷⁴). Ces échelles reflètent davantage une plus grande innovation qui aboutit à de nouvelles structures grammaticales. Mais cela correspond-il à plus de « grammaticalisation » au sens des théories de la grammaticalisation, c'est-à-dire une plus grande grammaticalité des formes étudiées ? Cela revient à se demander si les emplois modaux des temps passés sont des emplois plus grammaticalisés que leurs emplois temporels. La réponse est oui.

Je présenterai plus loin la notion de grammaticalisation (section 3.2.1). Pour l'instant, il suffira de rappeler que la grammaticalisation peut être considérée à la suite de Lehmann comme une perte d'« autonomie » d'un signe (2015[1995] : 130) qui se traduit par un emploi moins libre dudit signe. Cette perte d'autonomie peut se manifester, selon lui, du point de vue de la substance sémantique et phonologique du signe, du point de vue syntagmatique (les contraintes contextuelles se font plus fortes, les liens avec d'autres unités linguistiques se resserrent), et/ou du point de vue paradigmatique (le choix d'un signe devient obligatoire pour exprimer certaines valeurs dans certaines configurations syntaxiques).

Sur le plan sémantique, la perte d'autonomie conduirait à un « semantic bleaching » (Lehmann 2015[1995] : 136) ou désémantisation du signe qui perdrait progressivement des traits sémantiques, lui permettant ainsi d'étendre son usage à des contextes moins référentiels et plus abstraits (Lamiroy 1999 : 35). C'est bien ce que l'on observe lors de la grammaticalisation d'unités lexicales : p. ex. *ALLER* + INF a perdu son sens spatial lexical en se grammaticalisant, ce qui lui a permis de s'étendre à des contextes non-spatiaux intentionnels puis futurs (cf. Detges 1999, De Mulder 2008). Néanmoins, ce paramètre semble moins pertinent pour les grammaticalisations « secondaires »⁷⁵ (Givón 1991) qui touchent des items grammaticaux ayant déjà un sens général et abstrait (comme les temps verbaux). Dans notre cas, même si les temps passés semblent souvent avoir perdu leur valeur temporelle et/ou

⁷⁴ Les auteurs écrivent ainsi que globalement : « French, Italian and Spanish are grammaticalized to different degrees, with French being more grammaticalized than Italian and Spanish, and Italian more than Spanish » (Lamiroy et De Mulder 2011 : 2).

⁷⁵ Givón les oppose aux grammaticalisations « primaires » qui impliquent le passage du domaine lexical au domaine grammatical.

aspectuelle (voir les phénomènes de « fake tense » et « fake aspect » décrits en section 2.4.1), ils ont développé de nouvelles interprétations modales qui ne sont pas plus abstraites ou générales. Nous n'avons donc pas affaire à un « affaiblissement » du sens (Meillet 1912 : 139) mais plutôt à un remaniement sémantique que la recherche diachronique peut tenter d'élucider (voir sections 3.2.2 et 3.4). Les travaux en typologie des langues suggèrent que la temporalité ne précède pas nécessairement la modalité sur une échelle de grammaticalisation. Ainsi, dans la carte sémantique de la modalité de van der Auwera et Plungian (1998), on constate que les marqueurs temporels peuvent acquérir des emplois modaux d'une part (comme l'emploi épistémique de *will* en anglais : ex. *That will be the postman*), et que des marqueurs modaux peuvent développer des emplois futurs d'autre part (comme *devoir* aléthique en français: ex. *Il doit pleuvoir demain*, cf. Vetters et Barbet 2006). Les travaux présentés en section 3.5 sur le conditionnel confirmeront que les catégories temporelles ne sont pas « moins grammaticales » que les catégories modales mais que les chemins de grammaticalisation peuvent aller dans un sens comme dans l'autre (temps → modalité ou modalité → temps).

Sur le plan syntagmatique, on peut arguer que les emplois modaux des temps passés sont plus grammaticalisés que leur emploi temporel. En effet, dans nombre de travaux on a noté (voir p. ex. James 1982, Fleischman 1989, Van linden and Verstraete 2008, [Pa11]) que les temps du passé ne peuvent jamais exprimer de valeurs modales en eux-mêmes. Par défaut ou dans des énoncés minimalement contextualisés, l'interprétation est obligatoirement passée et « non-modale » (cf. Bres 2005b ou [Pa10a] pour l'imparfait français), ce qu'illustrent les énoncés suivants à l'imparfait et au prétérit :

- (133) a. *Carlomagno tenía-PST.IPFV barba.* (espagnol)
- b. *Charlemagne avait-PST.IPFV une barbe.* (français)
- c. *Carlo Magno aveva-PST.IPFV la barba.* (italien)
- d. *Karl der Große hatte-PST einen Bart.* (allemand)
- e. *Charlemagne had-PST a beard.* (anglais)
- f. *Karel de Grote had-PST een baard.* (néerlandais)

Dans leur emploi temporel, les temps du passé connaissent un usage libre et non contraint, aucune restriction ne pèse sur le plan lexical (choix du verbe⁷⁶), syntaxique (polarité, subordination, personne, modalité de la phrase etc.) ou morphologique (usage de certaines formes verbales dans le contexte). On pourrait dire que leur emploi temporel est peu grammaticalisé syntagmatiquement, dans le sens où les contraintes syntagmatiques sont faibles, c'est surtout le contenu du message communiqué qui va gouverner le choix des formes employées. Par opposition, les interprétations modales sont attachées à des configurations contextuelles spécifiques (des « constructions », cf. section 3.2.4) dont elles sont indissociables⁷⁷. Par exemple, la valeur d'atténuation en français se rencontre avec un nombre très limité de verbes (notamment *VOULOIR* ou *VENIR*), employé à la 1^{ère} personne et régissant un verbe à

⁷⁶ Même si on note une préférence des imparfaits pour les prédicats atéliques (voir p. ex. TH[Pa07]).

⁷⁷ Une vaste littérature s'est attachée à décrire les différents aspects de ces contextes modaux. Nous ne mentionnerons que quelques travaux particulièrement informatifs : Caudal 2017 et Flores 2020 pour les emplois intersubjectifs ; Berthonneau et Kleiber 2006 et Bres 2009 pour l'emploi contrefactuel corrélatif ; Squartini 2001 et Leonetti et Escandell-Vidal 2003 pour les emplois évidentiels ; Musatti et Orsolini 1993 et [Pa10b] pour l'emploi préléquique. Les emplois épistémiques sont en général les mieux documentés ; on citera parmi de nombreuses références : Leech 2014[1971] et Declerck et Reed 2001 pour l'anglais ; Montolío 1999 et García Fernández 2004 pour l'espagnol, TH[Pa07] et [Pa14a] pour le français, Bertinetto 1986 et Bazanella 1990 pour l'italien ; Janssen 1994 et Reuneker 2022 pour le néerlandais. Il ne semble pas encore exister (à ma connaissance) de description approfondie de l'emploi *de conatu* : bien que ce dernier soit très souvent mentionné dans les grammaires, l'analyse du contexte reste en général très laconique.

l'infinitif dont le choix est aussi très restreint⁷⁸ (*je voulais vous demander...*, cf. Abouda 2004). Notons aussi que les énoncés à l'imparfait atténuatif sont toujours des assertions (la négation n'est pas possible). Pour mentionner un autre type d'emploi, les contraintes syntagmatiques sont également fortes dans les contextes épistémiques. Ainsi, en anglais, le prétérit épistémique apparaît dans un petit nombre de structures subordonnées ou insubordonnées qui seront recensées dans toute bonne grammaire :

- (134) a. *if/supposing* PST, COND.
- b. *Even if/ though* PST, COND.
- c. *x as if/as though* PST.
- c. *Imagine-IMP/suppose-IMP* PST.
- d. *What if* PST?
- d. *I wish* PST.
- e. *If only* PST(!)
- f. *It's (high/about) time* PST. (cf. ex. Leech 2004[1971] : §21 et §171)

On y observe un choix réduit de subordonnants (*if, supposing, even if, even though, as if, as though*), parfois une restriction sur le verbe de la principale (*wish, suppose, imagine*) et sa conjugaison (formes « conditionnelles »⁷⁹, impératif) ainsi que des propositions principales quasi-figées (*what if, it's (high/about) time*). Suivant Lehmann (2015[1995]), on peut dire qu'en emploi modal les temps du passé sont peu autonomes sur le plan syntagmatique : ils entretiennent des relations étroites avec d'autres signes sans lesquels ils ne peuvent s'interpréter modalement. Lehmann parle alors de « coalescence » pour l'accroissement de la cohésion syntagmatique d'un signe (2015[1995] : 157) et c'est pour lui un paramètre permettant de mesurer la grammaticalisation du signe. Par ailleurs, on remarque que les temps du passé sont associés dans certains emplois modaux à la subordination, notamment les emplois épistémiques (hors insubordonnées). C'est particulièrement vrai de l'anglais comme le montrent les structures données en (134)⁸⁰ où le prétérit épistémique apparaît obligatoirement en subordonnée (y compris dans l'insubordonnée *if only* PST!). Sur le plan syntagmatique, cela correspond à une diminution de la « portée structurelle » qui équivaut pour Lehmann (2015[1995] : 153) au niveau hiérarchique de la structure grammaticale que le signe aide à construire. En se limitant à un usage dans les subordonnées, le temps passé voit sa portée diminuer car il ne peut aider à construire qu'une structure en-deçà des constituants immédiats de la phrase. Cette diminution de la portée syntagmatique, appelée aussi « condensation » par Lehmann, constitue un autre indice de grammaticalisation. Les phénomènes de coalescence et de condensation que l'on peut observer dans les emplois modaux des temps passés suggèrent que ceux-ci sont plus grammaticalisés que leur usage temporel.

Sur le plan paradigmatique enfin, plusieurs éléments vont dans le sens d'une grammaticalisation plus avancée des emplois modaux. Cela n'est guère surprenant : la constitution de paradigmes est un processus central dans les phénomènes de grammaticalisation (voir p. ex. Carlier 2008, Lamiroy et De Mulder 2011, Nørgård-Sorensen *et al.* 2011, Diewald et Smirnova 2012). Un premier aspect appelé « paradigmaticisation » par Lehmann ([1995] 2015 : 143) correspond à l'intégration dans un paradigme réduit organisé autour de relations étroites d'opposition et de similarité avec les autres

⁷⁸ Les verbes observés par Abouda dans deux corpus sont : *dire, demander, savoir, féliciter, voir, présenter* (2004 : 68).

⁷⁹ Elles correspondent en anglais au passé des verbes modaux : *would, could, should, might* et *ought*.

⁸⁰ Toutefois, les emplois épistémiques ne se limitent pas aux subordonnées. Outre les insubordonnées, un passé épistémique peut s'employer en principale, p. ex. dans certaines phrases conditionnelles de l'espagnol, de l'italien et du néerlandais (voir *supra*).

membres du paradigme. C'est bien ce que l'on constate pour les emplois modaux des temps, avec la construction de paradigmes de nature modale : l'imparfait et le prétérit se distinguent des autres membres du paradigme, non par leur valeur temporelle et aspectuelle, mais par les nuances modales qu'ils permettent d'exprimer. Ainsi, ils s'opposent au présent dans les emplois intersubjectifs (135), évidentiels (136) et l'emploi préludique (137) (voir sections 2.4.1.2, 2.4.1.4 et 2.4.1.5) qui, contrairement à l'imparfait ou au prétérit, ne signifie aucune attitude particulière du locuteur vis-à-vis de son énoncé ou de son interlocuteur :

(135) a. *Wat had je nodig?*
 que **avoir-PST** tu nécessaire
 « De quoi **avais**-tu besoin ? »
 → politesse positive

b. *Wat heb je nodig?*
 que **avoir-PRS** tu nécessaire
 « De quoi **as**-tu besoin ? »
 → attitude neutre

(136) a. *Domani cantava Pavarotti.* (Giorgi et Pianesi 1997 : 178)
 demain chanter-**PST.IPFV** Pavarotti
 « Demain Pavarotti **devait** chanter. »
 → source indirecte / incertitude

b. *Domani canta Pavarotti.*
 Demain chanter-**PRS** Pavarotti
 « Demain Pavarotti chante. »
 → source directe / certitude

(137) a. *Et pour de faux / notre maison / c'était une maison en pain d'épice / et là je croquais dedans / croc*
 → appartenance à un monde imaginaire

b. *Et pour de faux / notre maison / c'est une maison en pain d'épice / et là je croque dedans / croc*
 → attitude neutre

Dans le cas des emplois contrefactuels, l'imparfait peut s'opposer à un passé perfectif qui signifie au contraire la factualité (cf. (138) pour le français) ou bien à des formes qui expriment la faible probabilité/irréalité (subjonctif imparfait et/ou conditionnel présent) ou la potentialité (présent et/ou futur) (cf. (139) pour l'italien) :

(138) a. *Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle était dans la rue.* (Hugo)
 → contrefactualité

b. *Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle fut dans la rue.*
 → factualité

- (139) a. *Se potevo, venivo.* (Bazanella 1990 : 442)
 si pouvoir-PST.IPFV venir-PST.IPFV
 « Si j'**avais pu**, je **serai venu**. »
 → contrefactualité
- b. *Se potessi, verrei.*
 si pouvoir-SBJV.PST venir-COND.PRS
 « Si je **pouvais**, je **viendrais**. »
 → faible probabilité /irréalité
- c. *Se posso, vengo.*
 si pouvoir-PRS venir-PRS
 « Si je **peux**, je **viendrai**. »
 → potentialité

La paradigmatisation débouche pour les paradigmes les plus grammaticalisés sur une « obligatorification » du signe (Lehmann (2015[1995] : 148), c'est-à-dire à un usage absolument contraint et obligatoire pour exprimer une certaine valeur sémantique ou accomplir un acte de langage donné. Assez peu d'emplois modaux atteignent finalement ce niveau ultime de grammaticalité : cela semble être le cas uniquement pour certains emplois épistémiques, et seulement en français et en anglais. Ainsi, l'imparfait n'est pas obligatoire dans l'emploi contrefactuel corrélatif du français ni dans l'emploi contrefactuel conditionnel de l'italien mais peut alterner avec un conditionnel passé ou un subjonctif plus-que-parfait (*Un pas de plus, elle **aurait été**-COND.PST dans la rue ; Se **avessi potuto**-PRF.SBJV.PST, **sarei venuto**-COND.PST*). Le temps du passé n'est pas non plus obligatoire dans les emplois épistémiques de l'espagnol (140a) et du néerlandais (140b) mais alterne avec d'autres formes comme variante stylistique et/ou diaphasique :

- (140) a. *Yo que tu hermana, me iba / iría*
 moi que ta sœur REFL **aller**-PST.IPFV **aller**-COND.PRS
a Francia a vivir.
 en France à vivre
 « À la place de ta sœur, j'**irais** vivre en France ». (Gutiérrez Araus 2012 : 411)
- b. *Als ik geld had / zou hebben, ging /*
 si je argent **avoir**-PST COND **avoir** **aller**-PST
zou gaan ik op reis.
 COND **aller** je en voyage
 « Si j'**avais** de l'argent, je **partirais** en voyage. » (Geerst *et al.* 1984 : 467)

Par contre, l'obligatorification du temps du passé en contextes épistémiques est achevée en anglais et en français pour l'emploi conditionnel (141) ou en construction optative (142)⁸¹ :

- (141) a. *If I won the lottery, I would travel the world.*
 si je **gagner**-PST la loterie je COND voyager le monde
 « Si je **gagnais** au loto, je voyagerais autour du monde. »
- b. *Si j'**étais** riche j'**irais** aux Maldives.* ([Pa/Ve10] : 215)

⁸¹ Il reste néanmoins en anglais l'emploi d'une forme subjonctive distincte du prétérit pour le verbe *être* au singulier (*If I **were** rich, I would buy a boat ; If only I **were** rich!*). Dans un registre plus familier, on trouvera aussi la forme du prétérit (*If I **was** rich, I would buy a boat ; If only I **was** rich!*).

- (142) a. *Oh, if only I could help you.*
 INJ si seulement je pouvoir-PST aider te
 « Si seulement je **pouvais** t'aider. » (Garve, *The Golden Deed*)
- b. *Si on avait du feu, seulement !* (Genevoix, *Ceux de 14*)

Les phénomènes de paradigmatisation et d'obligatorification indiquent que les emplois modaux permettent la constitution de paradigmes modaux plus ou moins grammaticalisés à côté des paradigmes où les temps passés s'opposent temporellement et aspectuellement à d'autres formes verbales.

En somme, l'examen des paramètres ci-dessus suggère que les emplois modaux des temps du passé sont plus grammaticalisés que leur usage temporel. On peut donc conclure que les échelles de modalisation dessinées en section en (110) et (132) reflètent aussi une échelle de grammaticalisation des langues en fonction du nombre de ses emplois grammaticalisés. Il faut toutefois garder à l'esprit que lesdits emplois ne présentent pas le même degré de grammaticalité : certains sont « plus grammaticaux » (p. ex. l'emploi épistémique conditionnel), d'autres moins (p. ex. les emplois contrefactuels conditionnel et corrélatif) ; leur grammaticalisation varie aussi selon les langues : l'emploi conditionnel est très grammaticalisé car très contraint en français et anglais, mais jouit d'une plus grande variation en espagnol et en néerlandais. Il resterait donc à analyser individuellement et de façon systématique chaque emploi en fonction des paramètres envisagés afin de mesurer précisément leur degré de grammaticalité. Cela permettrait de quantifier et de comparer plus précisément la grammaticalisation de l'usage modal que les langues font de leur temps passé.

2.4.3. Comparaison des six langues

2.4.3.1. Domaine roman versus domaine germanique

Après avoir comparé les langues dans chaque famille linguistique, il est instructif de comparer les deux familles de langues. Considérant dans un premier temps le nombre d'emplois modaux, on se rend compte qu'il y a davantage d'emplois modaux dans les langues romanes de l'échantillon que dans les langues germaniques :

Tableau 3. Nombre d'emplois modaux par langue et par famille de langue

<i>Imparfais romans</i>		<i>Prétérits germaniques</i>	
français	13	anglais	10
espagnol	9	néerlandais	9
italien	8	allemand	2
Total	30	Total	21

Les imparfaits romans totalisent 30 emplois modaux contre 21 emplois modaux pour les prétérits germaniques. Cette différence, on l'a vu, s'explique en partie par la très faible modalisation du prétérit allemand (2 emplois modaux seulement), mais pas uniquement. En effet, selon le type d'emplois, la différence entre les deux familles de langues est plus ou moins prononcée, suggérant que certains domaines fonctionnels sont plus typiques des imparfaits romans.

La figure 14 offre pour les différents emplois modaux attestés dans notre échantillon le différentiel du nombre d'emplois en faveur de l'une ou l'autre famille de langue (cf. SEM[Pa12]). Les emplois en orange plus ou moins clair sont ceux qui sont les plus nombreux dans la famille romane, en bleu plus ou moins clair ceux qui sont les plus nombreux dans la famille germanique.

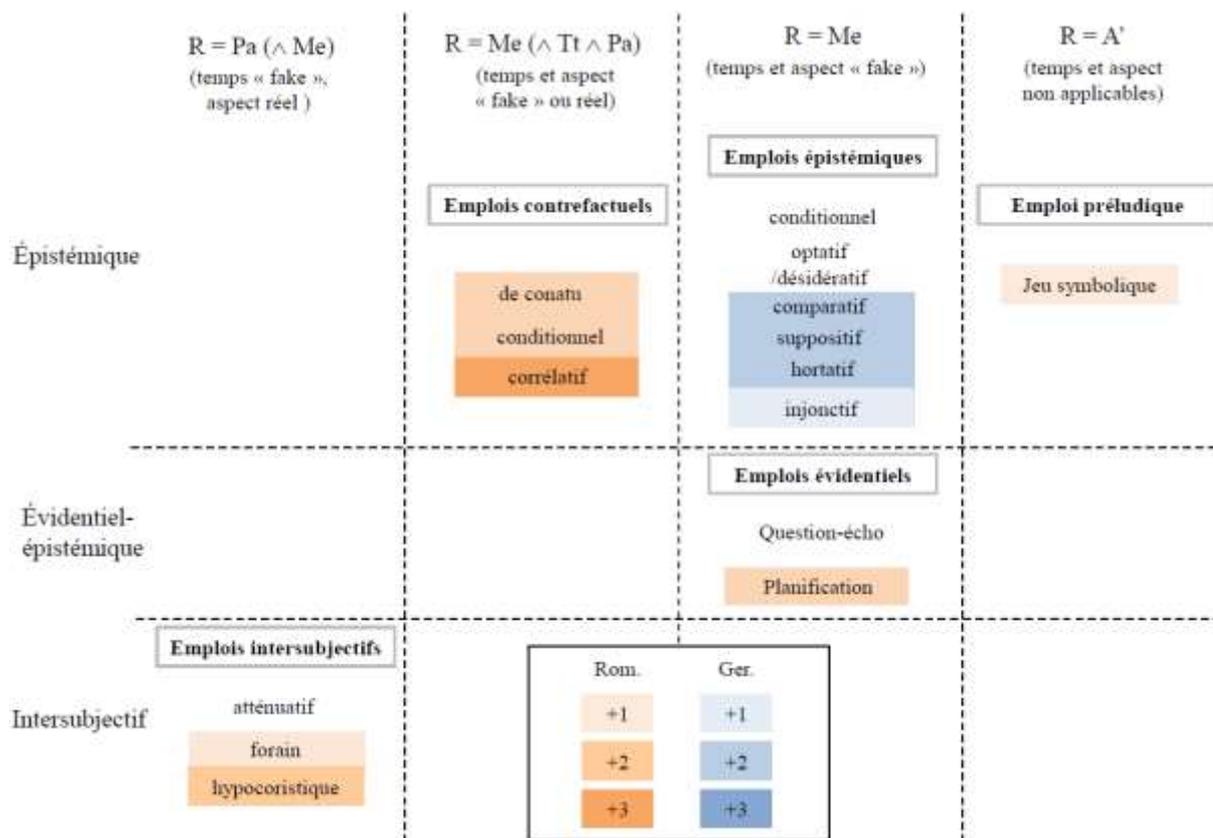


Figure 14. Différence en nombre d'emplois modaux entre le domaine roman (espagnol, français, italien) et le domaine germanique (allemand, anglais, néerlandais)

Laissant de côté les emplois préliminaire et forain qui sont seulement absents en allemand dans notre échantillon, trois types d'emplois apparaissent mieux représentés dans les langues romanes : le type intersubjectif, le type évidentiel et le type contrefactuel. Pour le premier type intersubjectif, la différence concerne surtout l'emploi hypocoristique attesté en français et en italien (ex. *Il avait faim, le chienchien* ; voir sections 2.4.1.4 et 2.4.2.1). Étant donné la rare documentation sur cet emploi, on peut tout au plus souligner des points communs avec le discours indirect (voir Bres 2003, 2004), emploi qui est typique aussi des imparfaits.

Pour ce qui est des **emplois évidentiels**, la divergence est due à l'**emploi de planification**, conventionnalisé en espagnol et italien (*Pavarotti cantava domani* ; voir sections 2.4.1.2 et 2.4.2.1). Cet emploi est aussi présent dans les autres langues mais reste marginal (néerlandais, allemand) ou bien nécessite une forme périphrastique : *ÉTAIT CENSÉ / DEVAIT + INF* pour le français⁸², *WAS supposed to + INF* ou *WAS + ING* pour l'anglais (cf. sections 2.4.2.1 et 2.4.2.2). Il est intéressant de noter que celui-ci a aussi des traits communs avec le discours rapporté. Des auteurs l'ont qualifié de « quotatif » (Leonetti et Escandell-Vidal 2003, Becker 2021) ou « reportif » (Squartini 2000, Böhm et Henneman 2014) car, comme noté précédemment (voir section 2.4.1.2), il est souvent possible d'introduire l'énoncé à l'aide d'un *verbum dicendi* (ou un *verbum sentiendi*). On obtient alors du discours indirect sans changer fondamentalement le sens de la phrase. Soit l'exemple de l'espagnol :

⁸² Voir De Mulder 2012.

(143) A: - ¿*Qué sabes de Juan?*
 Que savoir.PRS de Juan

B: - *Llegaba el martes*
arriver-PST.IPFV le mardi

« A: Qu'est-ce que tu sais sur Jean? B: Il devait arriver (lit. **arrivait**) mardi. »
 (Leonetti et Escandell-Vidal 2003)

(143') *HA DICHO QUE llegaba el martes.*

A DIT QUE **arriver-PST.IPFV** le mardi

« Il A DIT QU'il **arrivait** mardi. »

Deux traits interprétatifs caractérisent les deux emplois⁸³ : une « évaluation épistémique passée » et le fonctionnement comme « passé relatif ».

Comme on l'a vu plus haut (voir sections 2.2.3 et 2.3.2.2), le moment de référence dénoté par un temps passé peut correspondre contextuellement au moment à partir duquel on juge la validité épistémique de la situation ($R = Me$, « moment de l'évaluation épistémique »). Dans cette interprétation particulière, le locuteur ne se prononce pas sur la validité de p , mais la situation est évaluée comme valide d'un point de vue passé⁸⁴. En discours indirect passé (143'), l'évaluation épistémique est celle d'un locuteur antérieur dont on rapporte les propos ; dans l'emploi de planification (143), il s'agit de la source passée de qui l'on tient l'information. Par ailleurs, dans son fonctionnement de « passé relatif », l'imparfait ne localise pas directement la situation par rapport à l'énonciation présente (ce qu'il fait dans son usage « absolu »), mais par rapport à un moment de référence passé. Autrement dit, l'imparfait renvoie à trois moments distincts : (i) le présent de l'énonciation, (ii) le moment de référence qui peut correspondre à une source passée (emploi évidentiel de planification) ou à un discours passé (discours rapporté) et (iii) le temps de la situation qui est ultérieur au moment de référence (ce qu'indique le circonstant *el martes* « mardi »). On a donc : $R < S$ et $R < E$, ce qui correspond pour Reichenbach à un fonctionnement de passé postérieur, c'est-à-dire de conditionnel (Reichenbach 1947). Ce fonctionnement relatif est optionnel en discours indirect : on l'observe avec des prédicats téliques (cf. (143)'), mais non avec les prédicats atéliques où la situation coïncide normalement avec le moment de référence passé (p. ex. *Il a dit qu'il était fatigué*). Le fonctionnement relatif est par contre obligatoire dans l'emploi de planification (143) qui implique une interprétation « prospective » reposant justement sur l'usage d'un prédicat télique (et d'un circonstant temporel déictique) (voir Leonetti et Escandell-Vidal 2003). La question qui se pose est de savoir si l'aspect imperfectif des imparfaits romans les dispose plus que l'aspect neutre des prétérīts germaniques à ces deux traits interprétatifs.

Selon mon analyse ([Pa12]), les imparfaits sont plus aptes, du fait de leur nature aspectuelle, à ce fonctionnement particulier, mais celui-ci peut toutefois être autorisé par les prétérīts. Les contraintes aspectuelles qui s'exercent ici sont celles connues sous le nom de « paradoxe du présent perfectif » (cf. Malchukof 2009)⁸⁵. Des travaux en linguistique générale (voir p. ex. Comrie 1976, Bybee *et al.* 1994), ont montré que l'aspect perfectif n'est globalement pas compatible avec une référence au présent⁸⁶. Autrement dit une situation qui coïncide avec le moment de la parole (S) ne peut pas être fonctionnellement pleinement concomitante avec ce dernier. Ce « paradoxe du présent perfectif » peut s'énoncer comme suit :

⁸³ Voir aussi Becker 2021 pour un rapprochement entre l'emploi de planification et le discours indirect libre.

⁸⁴ On peut parler pour ce type d'emploi de dialogisme ([Pa12]).

⁸⁵ Gosselin parle aussi de « contrainte aspectuelle sur la simultanéité » (Gosselin 1996b : 86).

⁸⁶ À part dans certains contextes particuliers, par exemple dans le cas d'énoncés performatifs.

(144) *Paradoxe du présent perfectif*

Une situation coïncidant avec S ne peut (normalement) pas être présentée de façon perfective.

Mon analyse repose sur l'hypothèse que cette incompatibilité sémantique vaut plus généralement pour la coïncidence avec *Me*, le moment de la validation épistémique de la situation (le moment à partir duquel sa validité est « prise en charge »). Pour rappel (voir section 2.2.3), la validation épistémique d'une situation est par défaut celle du locuteur : le locuteur croit normalement au moment présent que ce qu'il dit est bien le cas (cf. la maxime de qualité de Grice « be truthful ») ; on a donc $Me = S$. Néanmoins, on a vu qu'un temps passé pouvait déplacer cette prise en charge dans le passé (p. ex. en discours indirect) en référant à un propos ou une pensée antérieure ; on a alors $Me = R$. Dans ce cas, la contrainte aspectuelle en (144) s'applique également : la situation qui coïncide avec *Me* ne peut pas lui être globalement simultanée (point de vue perfectif), mais elle doit l'englober temporellement (point de vue imperfectif). C'est pourquoi, le passé simple d'aspect perfectif ne s'utilise normalement pas en discours indirect (145a), sauf si la situation ne coïncide pas avec le discours passé comme en (145b) où elle lui est antérieure :

(145) a. *Pierre a affirmé que Catherine *fut (/ était) malade.*

b. *Pierre a affirmé que Catherine de Médicis fut une grande reine.*

Ceci m'amène à élargir la contrainte du paradoxe du présent perfectif en la formulant de la façon suivante :

(146) *Contrainte aspectuelle de la coïncidence avec l'évaluation épistémique*⁸⁷

Une situation coïncidant avec le moment de l'évaluation épistémique doit être présentée de façon imperfective.

Il s'ensuit que les imparfaits sont naturellement aptes à référer à une évaluation épistémique passée et que les prétérīts, aspectuellement neutre, devraient également pouvoir y renvoyer. Or c'est bien le cas : les prétérīts anglais et néerlandais peuvent tout à fait s'employer en discours indirect pour décrire une situation contemporaine du dire qui en fait état (*Peter said that Marie was sick*, *Peter zei dat Marie ziek was*). Les prétérīts ont donc aussi la faculté de référer à une évaluation épistémique passée.

Pour ce qui est du fonctionnement comme « passé relatif » typique de l'emploi de planification, il est dû, comme le suggèrent Leonetti et Escandell-Vidal (2003), à un processus de « coercion ». Les processus de coercion peuvent être définis comme des phénomènes de réinterprétation contextuelle visant à résoudre des conflits sémantiques⁸⁸. Dans notre cas, le conflit oppose le point de vue imperfectif (notamment associée à la lecture $R = Me$) et la nature ponctuelle et téléique de l'événement dénoté (p. ex. l'arrivée de Juan en (143)). Pour résoudre cet antagonisme, le moment de référence est déplacé vers la phase préparatoire de l'événement téléique afin de sauvegarder le point de vue imperfectif. Le moment de référence ne coïncide alors plus avec l'événement téléique, mais est inclus

⁸⁷ Dans la veine de l'explication fournie par Gosselin (1996 : 86), on peut voir dans la représentation linguistique d'une situation une « simulation de la perception du temps » qui nécessite une certaine distance entre l'objet perçu (la validité de la situation) et le sujet qui perçoit (l'instance qui prend en charge la situation). Si la situation perçue/représentée est « trop près », ces bornes restent hors du champ de perception, le point de vue est nécessairement imperfectif.

⁸⁸ Voir de Swart (1998, 2000) pour une approche du processus de coercion. Gosselin (1996 : 2000) parle quant à lui d'une « déformation » de représentations sémantiques incompatibles.

dans la période précédant l'événement où celui-ci existe à l'état de projet. Ce type de réinterprétation « prospective » est quasiment systématique en discours indirect. Soit l'énoncé :

(147) *Pierre a répondu qu'il venait à la soirée.*

Ici, l'interprétation est obligatoirement que la venue de Pierre est ultérieure au dire passé (la réponse de Pierre). C'est donc la phase préparatoire de l'événement télique qui est envisagée dans son cours de façon imperfective, alors que l'événement lui-même est réinterprété restant à venir. Dans l'emploi de planification, on retrouve le même glissement de R vers la phase préparatoire de l'événement et la même réinterprétation « prospective » de la situation (Leonetti et Escandell-Vidal 2003).

En somme, le sens « de planification » s'appuie sur une évaluation épistémique passée et une coercion prospective de l'événement, rendues toutes deux possibles par une interprétation imperfective. Les imparfaits, parce qu'ils encodent l'aspect imperfectif, apparaissent comme les formes naturellement attendues dans ce contexte. Toutefois, l'usage de prétérīts, qui peuvent également recevoir une interprétation imperfective, ne semble pas inapproprié d'un point de vue purement sémantique. Mais on peut penser que le calcul interprétatif est plus coûteux, car le point de vue imperfectif non encodé doit être inféré contextuellement, en plus des autres calculs interprétatifs associés à l'évaluation épistémique passée et à la coercion prospective. C'est peut-être pour cette raison que l'emploi de planification est très peu conventionnalisé dans les langues germaniques (voir section 2.4.2.2). On y préfère semble-t-il l'usage de formes à la dénotation plus précise, par exemple un prétérít progressif (*WAS + V-ing* en anglais, ex. *He was coming tomorrow*) ou une forme modale pouvant exprimer à « moindre coût » l'ultériorité dans le passé (*WAS supposed to* en anglais, p. ex. *He was supposed to come tomorrow*). Le français ressemble plus aux langues germaniques à cet égard avec l'usage des formes plus explicites *DEVAIT + INF* ou *ETAIT CENSE + INF*. De façon générale, on peut conclure que le développement plus important de l'emploi de planification dans les langues romanes de l'échantillon est dû à la plus grande adéquation aspectuelle de l'imparfait pour exprimer, via une coercion, une visée prospective à partir d'une évaluation épistémique passée.

Concernant les emplois **contrefactuels** (cf. sections 2.4.1.3 et 2.4.2.1), on observe qu'ils sont bien présents dans les langues romanes qui en possèdent au moins deux emplois (*de conatu* et conditionnel), mais totalement absents dans les trois langues germaniques. La contrefactualité, dans ces dernières, s'exprime au moyen d'autres formes. Dans l'emploi *de conatu*, on utilise un prétérít progressif (148) et dans l'emploi conditionnel, une forme composée (prétérít parfait, conditionnel passé ou subjonctif passé) (149) :

(148) a. *Paul war am ertrinken-PST.PROG, als ein Retter untauchte, um ihn zu retten.* (allemand)
b. *Paul was drowning-PST.PROG when a rescuer plunged to save him.* (anglais)
c. *Paul was aan het verdrinken-PST.PROG toen een badmeester naar binnen dook om hem te redden.* (néerlandais)
« Paul **se noyait** lorsqu'un sauveteur a plongé pour le sauver. »

(149) a. *Wenn ich das gewusst hätte-SBJV.PRF.PST, wäre ich nicht gekommen-SBJV.PRF.PST.* (allemand)
b. *If I had known-PRF.PST, I would not have come-COND.PRF.PST.* (anglais)
c. *Als ik het had geweten-PRF.PST, was ik niet gekomen-PRF.PST.* (néerlandais)
« Si j'**avais su**, je ne **serais pas venu**. »

Selon mon analyse, cette situation découle d'une incapacité sémantique des prétérits liés à leur aspect neutre. Pour exprimer la contrefactualité, ils doivent se combiner à un morphème supplémentaire (une périphrase progressive ou certains parfaits). Les imparfaits, au contraire, ont potentiellement la capacité de renvoyer à du contrefactuel, car ils peuvent contextuellement laisser entendre que la situation dénotée n'a pu (ou ne peut) se réaliser pleinement. Selon l'analyse que j'ai développée dans plusieurs articles, cette aptitude peut être décrite en termes d'implicatures scalaires ([Pa14a], [Pa19a], [Pa*]).

L'analyse que je défends s'appuie sur l'idée formulée dans des travaux antérieurs (voir Ziegeler 2000, Ippolito 2004, Verstraete 2006 ou Van linden et Verstraete 2008) selon laquelle les temps passés peuvent donner lieu à des implicatures scalaires modales. Celles-ci sont dérivées de la deuxième sous-maxime de quantité de Grice : *Do not make your contribution more informative than is required* « que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire ». Les temps passés sont alors vus comme étant moins informatifs que d'autres temps qui pourraient servir d'alternative dans les mêmes contextes, formant ainsi avec eux une échelle d'informativité. Dans certains contextes, l'usage sous-informatif du temps passé déclenche une implicature particulière que l'on peut qualifier de « Q-based » (Horn 1984, 1989) car elle définit une limite supérieure : le locuteur ne doit pas interpréter au-delà de ce qui est dit. L'implicatum est alors souvent que la forme alternative est « sur-informative » : ce qu'elle dit n'est pas le cas.

Dans notre cas, la contrefactualité est une inférence « Q-based » déclenchée par l'imparfait. En effet, en tant que passés « non bornés », les imparfaits sont moins informatifs que les passés « bornés » - comme les aoristes ou les parfaits - car ils offrent une vision partielle de la situation qui exclut ses bornes initiale et finale. Par contraste, les passés bornés offrent une vision globale de la situation qui prend en compte ses bornes. On peut donc formuler l'échelle d'informativité suivante (le premier élément est le plus informatif, le second le moins informatif) :

(150) ⟨ passé borné, passé non borné ⟩

Cette échelle d'informativité peut être contextuellement exploitée pour impliquer de la contrefactualité. Ainsi, en utilisant un imparfait moins informatif, le locuteur peut suggérer que le passé borné serait trop informatif et qu'il ne peut prendre en charge la validité de la situation passée ($\nrightarrow \neg p_{\text{passé borné}}$). Ce faisant, le locuteur implique $\neg p_{\text{passé borné}}$: il n'est pas le cas que p, où p utilise un passé borné. On obtient la caractérisation suivante de l'implicature contrefactuelle :

(151) Implicature contrefactuelle
 ⟨ passé borné, passé non borné ⟩
 passé non borné $\nrightarrow \neg p_{\text{passé borné}}$
 $\Rightarrow \neg p_{\text{passé borné}}$

L'implicature contrefactuelle est dérivée localement dans des contextes marqués où la forme alternative (le passé borné) n'aurait pas pu être utilisée de façon appropriée (Horn 2004 : 16). Ce caractère marqué tient, d'une part à la combinaison moins usuelle de l'imparfait avec un prédicat télique⁸⁹ et, d'autre part, à l'incertitude contextuelle quant à la réalisation de l'événement décrit. Il s'agit typiquement de contexte où l'on rencontre un « paradoxe imperfectif » (Dowty 1979)⁹⁰ où

⁸⁹ Dans mon corpus de thèse composés de textes de genres écrits et oraux variés (TH[Pa07]), j'ai pu constater que l'imparfait s'employait avec un prédicat télique dans environ un quart des cas.

⁹⁰ L'analyse de Dowty se fonde sur l'usage du progressif anglais, mais elle peut également être appliquée aux imparfaits romans.

l'imparfait ne permet pas de conclure que l'événement s'est pleinement réalisé, car il ne dit pas s'il est allé jusqu'à son terme (ex. *Pierre courait le marathon* → *Pierre a couru le marathon*). Par opposition, un passé borné permet dans le même contexte d'asserter que l'événement s'est bien réalisé (*Pierre a couru tout le marathon*).

Le paradoxe imperfectif est un trait définitoire de l'emploi *de conatu*. Celui-ci permet d'impliquer dans un contexte indéfini comme (152) que la situation ne s'est finalement pas réalisée :

(152) *Pierre partait quand Marie est arrivée.*

L'usage de l'imparfait *partait* (moins informatif) au lieu du passé composé *est parti* (plus informatif) montre que le locuteur ne veut pas/ne peut pas asserter $p_{\text{passé composé}}$ (alors qu'il emploie par ailleurs le passé composé pour *arriver*). De plus, l'énoncé laisse planer le doute sur la réalisation de la situation (un tel doute n'existe pas en contexte narratif). Ici, on peut facilement imaginer un scénario pragmatique⁹¹ reliant les deux situations où l'arrivée de Marie décide finalement Pierre à rester. En conséquence, l'usage de l'imparfait implique $\neg p_{\text{passé composé}}$, c.-à-d. la contrefactualité de la situation : Pierre n'est pas parti. Il est important de noter que l'interprétation contrefactuelle est une implicature et qu'elle peut donc être annulée par le contexte droit :

(152') *Pierre partait quand Marie est arrivée. Mais Pierre est quand même parti.*

On peut considérer que c'est cette implicature que l'on trouve également dans les emplois contrefactuels conditionnel (153) et corrélatif (154). Toutefois, à la différence de l'emploi *de conatu*, celle-ci semble plus conventionnalisée car elle moins aisément annulable⁹² : les énoncés permettant de revenir sur la contrefactualité de p sont moins facilement acceptables (cf. (153') et (154')).

(153) *Si Marie n'était pas arrivée, Pierre partait.*

(153') *Si Marie n'était pas arrivée, Pierre partait. ?Mais il est quand même parti.*

(154) *Un peu plus et Pierre partait.*

(154') *Un peu plus et Pierre partait. *Mais il est quand même parti.*

On peut faire l'hypothèse que les emplois conditionnel et corrélatif dérivent diachroniquement de l'emploi *de conatu* et que, dans ces derniers, la contrefactualité s'est plus ou moins sémanticisée pour intégrer le sens de la construction (cf. [Pa*] et section 3.4 *infra*).

L'analyse proposée – la contrefactualité est une implicature scalaire liée à un paradoxe imperfectif – permet d'expliquer la chose suivante : les passés qui n'autorisent pas de paradoxe imperfectif, c.-à-d. les passés bornés comme les aoristes, les parfaits ou encore les prétérits, ne peuvent pas admettre l'implicature $\neg p$ et donc exprimer de la contrefactualité. Toutefois, cela ne signifie pas que leur emploi n'est pas possible en contexte contrefactuel, seulement ils ne peuvent contribuer en eux-même à la contrefactualité. On peut ainsi prédire (i) que les passés non bornés (comme les imparfaits) seront préférés aux passés bornés dans les contextes contrefactuels et (ii) que l'usage contrefactuel de ces derniers sera soumis à des restrictions contextuelles plus fortes qui garantissent

⁹¹ Pour Mellet (2003 : 92), un scénario pragmatique correspond à un « topos » qui associe à nos connaissances encyclopédiques certaines relations particulières entre des éventualités du monde. Ainsi, lorsque les items lexicaux présents dans deux énoncés renvoient à un scénario pragmatique particulier, c'est la relation associée à ce scénario qui aura tendance (si aucun élément du co(n)texte ne suppose le contraire) à être interprétée.

⁹² Voir Ippolito (2004) pour une analyse de la non-annulabilité de l'implicature dans les conditionnelles contrefactuelles de l'italien.

leur interprétation non factuelle (p. ex. la présence d'une forme subjonctive) alors que les imparfaits peuvent contribuer à la contrefactualité *via* le paradoxe imperfectif. Ces prédictions expliqueraient l'absence d'emploi contrefactuel pour les prétérits des trois langues étudiées.

En guise de bilan, on peut dire que la plus grande modalisation des imparfaits dans les langues à l'étude – liés à l'emploi de planification et aux emplois contrefactuels – s'explique par leur plasticité pragmatique qui leur permet contextuellement de s'éloigner plus facilement de leur sens prototypique. Grâce à leur aspect imperfectif, ils peuvent endosser une lecture relative et prospective (emploi de planification) ou offrir une interprétation scalaire contrefactuelle (emplois contrefactuels). Néanmoins, les imparfaits romans ne sont pas prédominants dans tous les domaines modaux. On observe en effet dans la figure 14 que les emplois épistémiques sont mieux représentés dans les langues germaniques étudiées où l'on compte sept emplois de plus que dans les langues romanes. Selon mon hypothèse que je développe dans la section suivante, ceci pourrait être l'effet d'un contact de langues.

2.4.3.2. Hypothèse d'un Sprachbund

La comparaison des emplois modaux présents dans les six langues étudiées peut nous informer sur la possible existence d'un Sprachbund, c'est-à-dire une aire de convergence linguistique résultant de phénomènes de contact. En effet, concernant l'aire européenne, les phénomènes de Sprachbund sont « la règle plutôt que l'exception » dans l'émergence de marqueurs temporels et aspectuels (Dahl 2000 : 18) et ils semblent aussi opérer dans le domaine des modes et de la modalité (Van Olmen et van der Auwera 2016). Il paraît donc légitime de poser la question de l'influence d'un contact de langues pour les emplois modaux des temps du passé. Pour ce faire, considérons d'abord la hiérarchie suivante qui ordonne les langues étudiées en fonction du nombre d'emplois modaux :

(155) Nombre d'emplois modaux des temps passé

français (13 emplois)
> *anglais* (10 emplois)
> *néerlandais, espagnol* (9 emplois)
> *italien* (8 emplois)
> *allemand* (2 emplois)

De même, observons la carte isoplèthe en figure 15 qui représente les langues à l'étude et le nombre d'emplois modaux attestés par type⁹³.

⁹³ Les emplois atténuatif et dans les questions-échos, attestés dans toutes les langues, n'ont pas été inclus dans la carte. Le cas particulier de l'emploi préludivique (uniquement absent en allemand) n'y figure pas non plus.

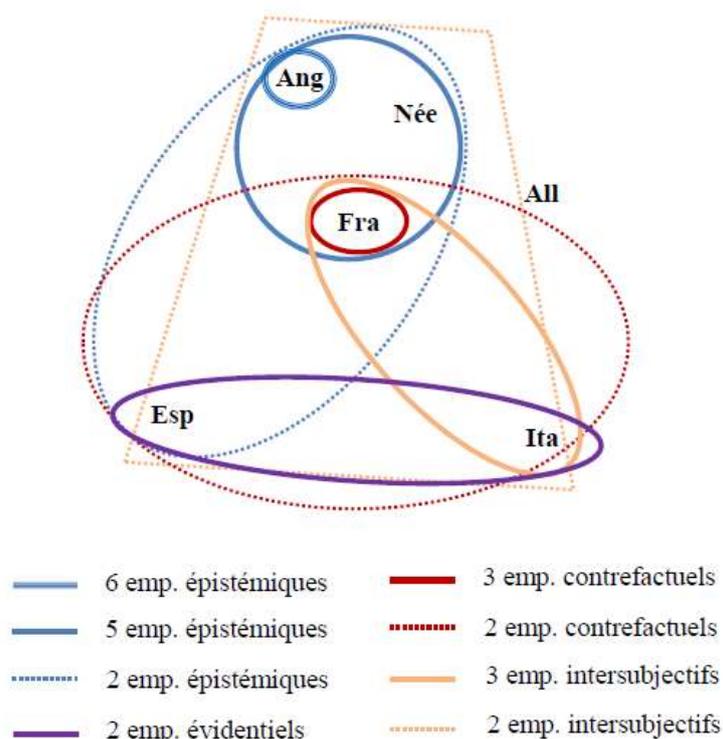


Figure 15. Emplois modaux des temps passé en l'allemand, l'anglais, espagnol, français, italien et néerlandais (nombre d'emplois par type)

On constate d'abord la position prédominante et centrale du français qui est à l'intersection de deux aires, réunissant ainsi un plus grand nombre d'emplois modaux (13 emplois). Il s'insère à la fois dans une zone romane qui concentre les emplois contrefactuels (en rouge) et intersubjectifs (en orange) et dans une zone plutôt dominée par les langues germaniques (anglais, néerlandais) avec un nombre supérieur d'emplois épistémiques (en bleu). Il n'y a que pour le type évidentiel (en violet) que le français est moins modalisé à cause de l'absence de véritable emploi de planification (voir section précédente). Cet emploi apparaît néanmoins comme plus typiquement roman puisqu'il est bien conventionnalisés en espagnol et en italien. La « romanité » de l'emploi évidentiel et des emplois contrefactuels pouvant s'expliquer en termes purement sémantiques (voir *supra* section 2.4.3.1), la question d'un Sprachbund ne se poserait que pour les autres emplois.

Soit donc la hiérarchie suivante qui inclut tous les emplois modaux à l'exception des emplois évidentiels et des emplois contrefactuels :

(155') Nombre d'emplois modaux hors emplois évidentiels et contrefactuels

français, anglais (9 emplois)
 > *néerlandais* (8 emplois)
 > *espagnol* (5 emplois)
 > *italien* (4 emplois)
 > *allemand* (1 emploi)

Une première conclusion semble s'imposer : les emplois modaux étudiés ne paraissent pas constituer un trait du noyau du Standard Average European (SAE) composé de l'allemand, du français, du néerlandais et de l'italien (du nord) (voir la carte d'Haspelmath en figure 4, section 2.2.4) et encore moins d'une aire de Charlemagne centrée autour du français et de l'allemand (voir *supra* la carte de

van der Auwera en figure 5). Deux faits paraissent incompatibles avec l'idée d'une zone de d'influence avec un épïcêtre franco-allemand. D'abord, le français et l'allemand sont les deux extrêmes dans l'échantillon de langue en termes du nombre d'emplois (respectivement 9 emplois et 1 emplois) et ne sauraient donc constituer le noyau d'une aire d'influence à partir duquel se serait diffusé l'usage modal des temps passés. Ensuite l'anglais, qui est normalement exclu du noyau de deux aires suscitées, est autant modalisé que le français (avec 9 emplois chacun). Dans une moindre mesure, la position plus centrale de l'espagnol (5 emplois) ne concorde pas non plus avec les descriptions antérieures du SAE et de l'aire de Charlemagne où cette dernière est habituellement plus éloignée du noyau que l'italien (voir section 2.2.4). Ainsi, contrairement à la formation de parfaits en *avoir* (Haspelmath 2001), l'existence de verbes modaux polyfonctionnels (Van Olmen et van der Auwera 2016) ou la dérive aoristique des parfaits (van der Auwera 1998), le développement d'emplois modaux du passé n'apparaît pas a priori comme un trait d'une aire de contact de type SAE ou aire de Charlemagne centrée sur le français et l'allemand.

Toutefois la possibilité d'un contact de langues ne doit pas être complètement écartée. Il existe en effet une remarquable convergence concernant le type épistémique qui distingue très nettement l'anglais, le français et le néerlandais des autres langues de l'échantillon. D'une part, ces trois langues ont développé 5 à 6 emplois épistémiques (contre 2 emplois en espagnol et aucun en italien et en allemand) et il n'y a que dans ces langues que l'emploi conditionnel d'un passé de l'indicatif est standard et grammaticalisé. Par ailleurs, d'un point de vue formel, l'usage d'un passé dans la protase n'est attestée que dans ces 3 langues, l'espagnol n'autorisant son emploi que dans l'apodose. Enfin, il n'y a qu'en français et en anglais que la configuration asymétrique avec passé de l'indicatif dans la protase et forme conditionnelle dans l'apodose (*if/si* PST(.IPVF), COND) s'est imposée⁹⁴ :

(156) a. *moi si j'étais-PST.IPFV un homme, je serais-COND capitaine* (Diane Tell)

b. *if I had longer arms I would push*
si je avoir-PST plus=long bras je COND pousser
the clouds away
les nuages loin
 « Si j'**avais** des bras plus grands, j'**éloignerais** les nuages. » (Task Force)

Ces éléments suggèrent qu'un phénomène de contact de langues a pu se produire durant l'expansion des emplois épistémiques en français et en anglais (et dans une moindre mesure en néerlandais). Quelques faits de diachronie semblent aller dans ce sens. Je me concentrerai sur l'hypothèse d'un contact de langues entre le français et l'anglais.

Notons d'abord que dans ces deux langues, la plupart des emplois épistémiques sont postérieurs à l'emploi conditionnel dont ils semblent structurellement dérivés ou du moins connectés (cf. les insubordonnées hypothétiques du français ([Pa14b]) ou encore les constructions optatives ou hortatives de l'anglais (voir p. ex. Visser 1984[1973] ou Auer 2009)). Cela signifie qu'en français et en anglais les phrases conditionnelles hypothétiques pourraient avoir été le point de pénétration des temps du passé dans le domaine épistémique. C'est dans l'aire « romane » que l'usage conditionnel hypothétique s'observe en premier. En effet, dès le latin du 6^{ème} siècle, l'imparfait peut s'employer dans la protase avec une valeur de faible probabilité/irréalité, mais il apparaissait alors avec une forme subjunctive dans l'apodose :

⁹⁴ Le néerlandais autorise toutes les configurations possibles avec le prétérit et la forme conditionnelle dans la protase et l'apodose. Les configurations symétriques du type *als* COND, COND sont de loin les plus fréquentes, suivies des configurations asymétriques *als* PST, COND (Roels *et al.* 2007 : 184).

(157) *Si iubebas, (...) accederemus ad priliu ;*
 si ordonner- PST.IPFV marcher-SBJV.PST vers combat

cognuscebas, cui ex nobis sit utelitas an ignavia.

« Si tu l'**ordonnais**, nous **engagerions** un combat ; tu verrais lequel de nous est vaillant, lequel est lâche. » (*Chronique de Frédégaire*, 7^{ème} siècle < Sabanéva 1996 : 141)

Ce n'est qu'en ancien français que l'imparfait dans la protase et le conditionnel dans l'apodose sont attestés ; le tour est alors en concurrence avec différentes configurations⁹⁵ dont le schéma latin fondé sur l'imparfait du subjonctif ([*si* SBJV.PST, SBJV.PST]) qui est encore très vivant. Selon la thèse de Wagner (1939 : 302-303)⁹⁶, la première occurrence connue de [*si* PST.IPFV, COND] apparaît dans un texte aussi ancien que le *Sermon sur Jonas* datant du début du 10^{ème} siècle (158). D'après le même auteur, [*si* PST.IPFV, COND] serait en passe de l'emporter sur les autres configurations dès le 12^{ème} siècle (1939 : 364)⁹⁷.

(158) *E io ne dolreie de tanta millia hominum,*
 Et je NEG souffrir-COND de tant milliers hommes
Si perdut erent.
 si perdus être-PST.IPFV

« Et je ne **pleurerais** pas autant de milliers d'hommes, s'ils **étaient perdus**. » (*Sermon sur Jonas*, début du 10^{ème} siècle < Wagner 1939 : 303)

Parallèlement, l'anglais conserve du germanique l'usage symétrique du subjonctif dans la protase et l'apodose (159) pendant toute la période du vieil anglais jusqu'au 11^{ème} siècle (cf. Traugott 1992 : 257)⁹⁸. Il est important de noter que l'interprétation peut être passée ou non passée, le vieil anglais ne disposant pas d'une forme distinctive pour exprimer la contrefactualité passée (Molencski 1998, 2000)⁹⁹.

(159) *Ðær we us selfum demden, ðonne ne demde us*
 là nous REFL mêmes juger-SBJV.PST alors NEG juger-SBJV.PST nous
no God
 NEG Dieu

« Si nous **jugions** nous-même, alors Dieu ne nous **jugerait** pas. » (Alfred le Grand, *Pastoral Care*, seconde moitié du 9^{ème} siècle < Traugott 1992 : 257-258)

Dès le vieil anglais et pendant toute la période du moyen anglais, le contraste morphologique entre le passé du subjonctif et le prétérit¹⁰⁰ (et plus généralement entre subjonctif et indicatif) se perd peu à peu

⁹⁵ L'ancien français admet de très nombreuses configurations, pouvant être symétriques (avec l'indicatif ou subjonctif) ou asymétrique (mélangeant formes indicatives et subjonctives) (voir Wagner 1939 pour une description détaillée fondée sur l'étude d'un vaste corpus).

⁹⁶ Toutefois, selon la thèse classique (voir p. ex. Secheyne 1906 ou Brunot 1922), les premières occurrences de [*si* PST.IPFV, COND] datent du 12^{ème} siècle et se trouvent dans le *Couronnement de Louis*.

⁹⁷ La construction indicative représente en effet 74,5% des cas dans son corpus de textes. La concurrence entre les deux types de phrases conditionnelles perdurera néanmoins jusqu'au 15^{ème} siècle (Wagner 1939 : 344).

⁹⁸ Néanmoins, il existe chez certains auteurs des formes verbales non distinctives pour le prétérit subjonctif et le prétérit indicatif (Traugott 1992 : 289).

⁹⁹ Cela fait dire à Mitchell (1985 : 805) que la contrefactualité en anglais est « atemporelle » (notre traduction de « timeless »).

¹⁰⁰ On appelle traditionnellement « prétérit modal » les formes indicatives ou modalement ambiguës qui peuvent s'employer en lieu et place d'un prétérit du subjonctif.

pour des raisons phonétiques et ne se limite plus qu'à quelques formes distinctives à la fin du moyen anglais (voir Mustanoja 1960, Lass 1992). Parallèlement, l'usage en conditionnelle du prétérit – subjonctif, indicatif ou modalement indifférencié – se restreint aux contextes présents/futurs et cesse de référer au passé, fonction qui est de plus en plus dévolue à une forme nouvellement introduite dans le système de l'anglais : le plus-que-parfait (voir Fisher 1992 ; Molencki 1998, 2000). Au départ il s'agira de plus-que-parfaits du subjonctif, mais rapidement les formes analogiques de l'indicatif vont prévaloir. Ainsi, au milieu du 14^{ème} siècle, le système de l'anglais possède deux types de conditionnelles fondés sur des temps du passé : des conditionnelles au prétérit qui expriment la faible probabilité/irréalité dans le présent/futur (160a), et les conditionnelles au plus-que-parfait qui exprime la contrefactualité passée (160b).

(160) a. *Had ic an fwerd, ic fluze ðe.*
avoir-PST je un épée je **tuer-PST** te
 « Si j'**avais** une épée, je te **tuerais**. » (*Genesis & Exodus*, milieu du 13^{ème} siècle < Molencki 1998 : 242)

b. *If he ne had rysen fra ded to lijf had ben*
 si il NEG **se.lever-PRF.PST** de mort à vie **être-PRF.PST**
 us all for noht.
 nous tous pour rien
 « S'il ne s'**était** pas **relevé** d'entre les morts, tout cela n'**aurait été** rien pour nous. »
 (*Cursor mundi*, début 14^{ème} siècle < Molencki 2000 : 315)

Une autre évolution débutée en vieil anglais et aboutissant à la fin du moyen anglais est le remplacement progressif des prétérits simples dans l'apodose par des prétérits périphrastiques fondés sur des verbes modaux désémantisés. Il s'agit surtout de *wolde* (> *would*) et *skulde* (> *should*) qui s'imposent peu à peu à partir de la deuxième moitié du 14^{ème} siècle (voir Fisher 1992 ; Bybee 1995 ; Molencki 1998, 2000). Ainsi en anglais moderne naissant, la phrase conditionnelle avec prétérit dans la protase et conditionnel dans l'apodose semble bien grammaticalisée :

(161) *Wist I that it were trewe . . . I woulde well thynke,*
savoir-PST je que ce être-SBJV.PST vrai je **COND** bien **penser**
that . . . he hanged himselfe.
 que il pendre-PST lui=même
 « Si je **savais** si c'était vrai, je **penserais** bien qu'il s'est pendu. » (More, *Heresies*, 1528 < Rissanen 1999 : 308)

Or, le moyen anglais est une période de contact intense avec l'anglo-normand, variété de français parlée sur le territoire depuis l'accession au trône de Guillaume le Conquérant en 1066. L'anglo-normand n'était la langue maternelle que d'un groupe très minoritaire de locuteurs, mais il fut pratiqué pendant plusieurs siècles par une population anglophone éduquée qui en avait une maîtrise courante (notamment l'aristocratie, le clergé, les gens de commerce et les artisans). On sait que l'influence adstratale de l'anglo-normand a été très grande sur le lexique et la morphologie dérivationnelle de l'anglais, certains aspects de la syntaxe ont aussi été clairement touchés même si ceux-ci sont encore discutés (voir p. ex. Ingham 2012 ou Fischer 2013). Dans le domaine verbal, des auteurs admettent aujourd'hui que le contact avec le français a certainement joué un rôle dans le développement des formes composées en *have* ou dans l'essor de formes « conditionnelles » en discours rapporté (cf. Molencki 2000 : 314, Ingham 2010, 2012).

Eu égard à ces éléments, on peut faire l'hypothèse que le contact répété avec la structure française fondée sur un imparfait de l'indicatif et un conditionnel ([*si* PST.IPFV, COND]) a pu (i) renforcer chez les locuteurs bilingues la confusion entre subjonctif et indicatif dû au nivellement morphophonémique du vieil anglais et (ii) favoriser par la suite une réanalyse des formes non-distinctives en formes indicatives. Ainsi, la structure au prétérit modal du type [(*if*) PST, PST] illustré en (160a) a-t-elle pu être progressivement réinterprétée comme porteuses des marques morphologiques d'un passé de l'indicatif, comme en français. L'émergence parallèle de plus-que-parfaits dans les contrefactuelles passées, puis l'essor de formes conditionnelles grammaticalisées en *wolde* et *skulde* dans l'apodose vont aussi dans le sens d'une influence adstratale de la variété anglo-normande sur les phrases conditionnelles de l'anglais. Il serait étonnant que le contact de langues ait joué pour les deux derniers traits (comme on l'admet dans la littérature), mais pas pour la protase porteuse de marque de l'indicatif. Enfin, dans le domaine germanique, il n'y a qu'en anglais que les conditionnelles asymétriques du type [*if* PST, COND] se sont imposés¹⁰¹, ce qui plaide également en faveur d'un effet de contact de langues avec le français.

En conclusion, selon l'hypothèse développée ici, l'emploi épistémique du prétérit anglais en phrase conditionnelle peut avoir été influencé, *via* la variété anglo-normande, par l'adstrat français qui possédait déjà depuis le 10^{ème} siècle le tour moderne [*si* PST.IPFV, COND]. À partir de conditionnelle du type [*if* PST, COND] formée en moyen anglais, l'usage du prétérit a pu se propager dans des emplois dérivés : les constructions optative et suppositive (*if only* PST, *what if* PST), les comparaisons hypothétiques (*as if/though* PST), ainsi que dans d'autres contextes épistémiques (*I wish* PST, *suppose* PST, *it's high/about time* PST). Le contact de langues expliquerait en partie pourquoi le français et l'anglais sont dans mon échantillon de langues, les deux idiomes qui possèdent le plus d'emplois épistémiques. On peut imaginer que ces emplois se seraient développés ensuite dans d'autres langues en contact avec le français et/ou l'anglais (le néerlandais et l'espagnol) créant ainsi un Sprachbund. Mais, à ce stade, il ne s'agit que de conjectures qui doivent être validées empiriquement.

2.5. Perspectives typologiques et diachroniques

L'étude contrastive menée dans cette première partie sur un échantillon de six langues romanes et germaniques peut être conçue comme une « étude typologique pilote » dans la mesure où elle peut servir de laboratoire pour formuler des hypothèses générales testables ultérieurement sur un panel de langues plus large (cf. van der Auwera 2012, Gast 2013). Ces hypothèses peuvent prendre la forme de cartes sémantiques qui représentent des réseaux de fonctions associées à un type de marqueur (cf. van der Auwera et Plungian 1998, Haspelmath 2003). Les fonctions sont des nœuds reliés entre eux sur la carte selon le principe d'« adjacence » (cf. van der Auwera et Plungian 1998 : 111-114) : deux fonctions proches doivent être contiguës et cette contiguïté a une signification implicationnelle : l'une des fonctions implique (typologiquement/diachroniquement) l'autre fonction. Ces relations implicationnelles sont prédictives car elles formulent des hypothèses sur les groupes de fonctions qui peuvent exister ensemble dans des langues (prédictions typologiques) et sur les relations génétiques entre ces fonctions (prédictions diachroniques).

Partant de l'hypothèse émergentiste que les emplois modaux se sont développés à partir de leur usage temporel en discours, on peut tenter de regrouper et de connecter les emplois étudiés en fonction de leurs propriétés sémantiques et de leur attestation dans les six langues de l'échantillon. Les propriétés sémantiques (voir les figures 12 et 13) permettent quatre regroupements d'emplois : (i) les emplois intersubjectifs, (ii) les emplois contrefactuels, (iii) les emplois épistémiques et évidentiels, (iv) l'emploi préludique. Certains emplois ont aussi des similarités fortes avec le discours indirect que l'on

¹⁰¹ Les conditionnelles asymétriques du type [*als* PST, COND] existent aussi en néerlandais et en danois, mais elles côtoient les conditionnelles symétriques du type [*als* PST, PST] (ou [*als* COND, COND] pour le néerlandais).

peut lui-même dériver de l'emploi référentiel prototypique (cf. **TH[Pa07]**). C'est le cas de l'emploi hypocoristique de l'imparfait (Bres 2003, 2004), ce qui le distingue des autres emplois intersubjectifs. Ce fait milite pour un traitement à part de cet emploi et/ou un rapprochement avec les autres emplois proches du discours indirect. Les emplois évidentiels et les emplois épistémiques semblent également avoir un fonctionnement similaire au discours indirect avec une évaluation épistémique passée ($R = Me$) donnant lieu au phénomène de temps et d'aspect « fake » (voir sections 2.2.3, 2.3.2.2, 2.4.1.1, 2.4.1.2).

D'autre part, certains emplois ne sont attestés que lorsque d'autres emplois du même type le sont également : l'emploi forain n'existe qu'avec l'emploi atténuatif ; l'emploi contrefactuel corrélatif n'existe qu'avec l'emploi *de conatu* et l'emploi contrefactuel conditionnel ; les emplois épistémiques comparatif, suppositif, hortatif, injonctif n'existent qu'avec les emplois conditionnels et optatifs/désidératifs¹⁰² et l'emploi évidentiel de planification n'existe qu'avec l'emploi dans les questions échos.

On peut ajouter les données diachroniques de l'anglais (en pointillé) : usage du prétérit modal dans les conditionnelles contrefactuelles/épistémiques en vieil anglais permis par un nivellement morphologique, puis restriction aux conditionnelles épistémiques en moyen anglais (voir section 2.4.3.2). Ces différents éléments permettent de dresser la carte sémantique suivante pour les emplois modaux des temps passés (élaborée à partir de la carte donnée dans **[Pa14a]**).

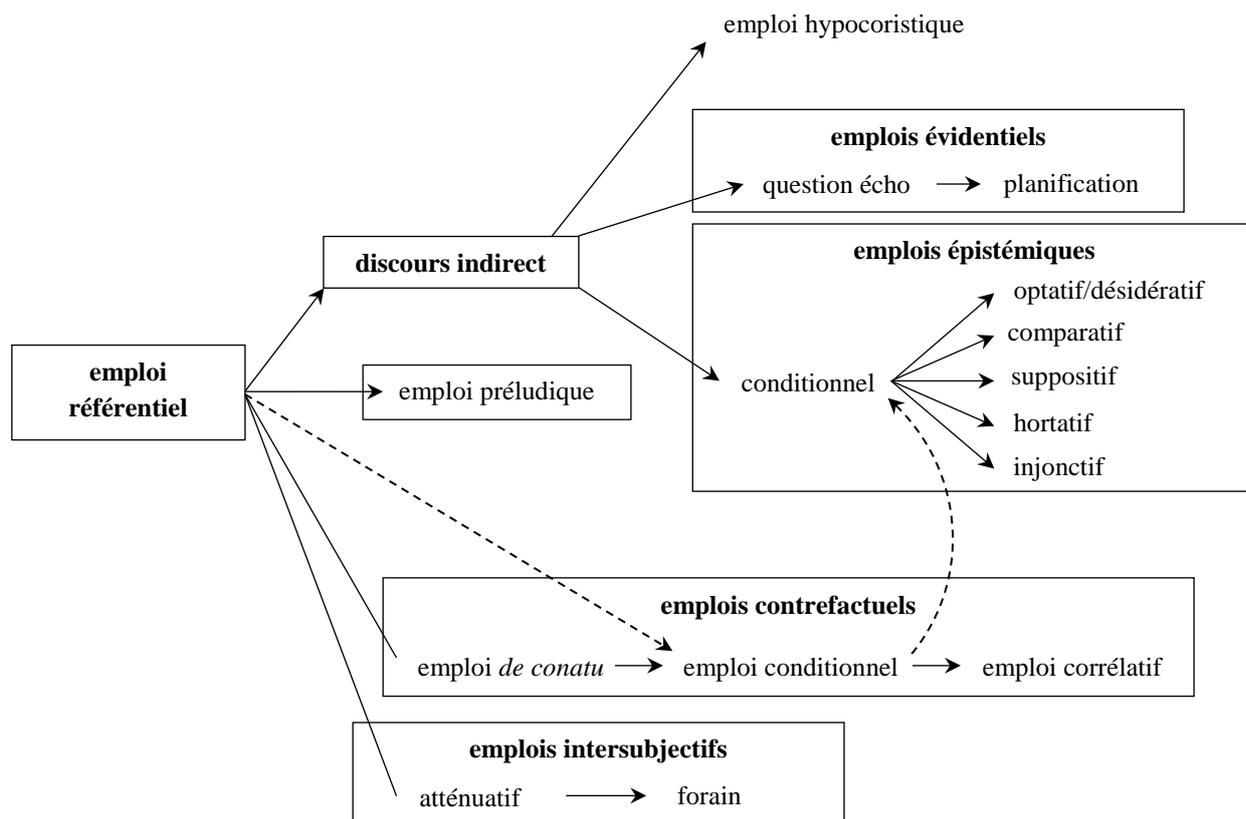


Figure 16. Carte sémantique des emplois modaux des temps passés (à partir de **[Pa14a]**)

¹⁰² Notons que, dans les langues étudiées, les emplois désidératifs/optatifs sont postérieurs à l'emploi conditionnel.

Cette carte ne doit pas être vue comme une synthèse de résultats (bien qu'elle s'appuie en partie sur des faits établis à travers les études conduites) mais plutôt comme des hypothèses à tester sur la typologie et la diachronie des emplois modaux des temps du passé dans les langues naturelles. Elle permet d'une part de prédire les hiérarchies implicationnelles suivantes dans les langues naturelles :

- (i) l'existence dans une langue d'emplois épistémiques et évidentiels implique l'existence d'un emploi en discours indirect ;
- (ii) l'existence dans une langue d'un emploi évidentiel de planification implique l'existence d'un emploi en question-échos ;
- (iii) l'existence dans une langue d'emplois épistémiques optatif/désidératif, suppositif, hortatif ou injonctif implique l'existence d'un emploi épistémique conditionnel ;
- (iv) l'existence dans une langue d'un emploi contrefactuel corrélatif implique l'existence d'un emploi contrefactuel conditionnel ;
- (v) l'existence d'un emploi intersubjectif forain implique l'existence d'un emploi atténuatif.

Ce sera la tâche de futures recherches de valider ou non et de compléter le cas échéant ces prédictions typologiques.

D'autre part, les prédictions cartographiées ont une dimension diachronique indiquée par les flèches. Un des mécanismes majeurs expliquant le chemin d'un type d'emploi vers un autre serait l'émergence pour des raisons pragmatiques de « bridging contexts » (Heine 2002) ou « contextes de transition » (Marchello-Nizia 2006 : 258). Ces contextes, où deux interprétations d'un même marqueur grammatical se côtoient (voir section 3.2.2 pour une caractérisation plus précise), assure ainsi le passage vers un nouvel emploi placé à côté de l'emploi source sur la carte ([La/Pa18]).

- (i) Si l'on prend l'exemple de l'emploi épistémique conditionnel, la carte prédit qu'il est génétiquement lié à l'emploi en discours indirect. Les emplois épistémiques pourraient donc d'abord se développer dans des phrases conditionnelles hybrides où des propos d'autrui sont rapportés. Or ce type de contexte semble bien avoir existé en latin et pourrait constituer l'origine de l'emploi épistémique conditionnel de l'imparfait français (cf. [Pa/DeMu14]).

S'agissant de l'emploi contrefactuel corrélatif, la carte prédit son développement à partir de l'emploi contrefactuel conditionnel lui-même lié à l'emploi *de conatu*. Autrement dit, des imparfaits *de conatu* pourraient avoir joué un rôle dans l'émergence de l'emploi contrefactuel de l'imparfait, en conditionnelle puis en corrélatif. Ma recherche sur la diachronie de l'imparfait français semble confirmer ce chemin d'évolution (voir [Pa19a], [Pa*] et section 3.4 ci-dessous).

La carte présentée prédit de la même manière :

- (ii) un lien diachronique entre discours indirect, questions-écho et contextes de planification ;
- (iii) un lien diachronique entre emploi atténuatif et emploi forain.

La carte propose ainsi une nouvelle perspective sur les emplois modaux des temps du passé en interrogeant les liens génétiques entre emplois.

Plus généralement, l'idée d'une continuité diachronique entre types d'emplois (ou constructions) a été et continue d'être le fil directeur de ma recherche sur le temps et la modalité linguistiques. Elle a pour corollaire en synchronie l'idée d'un réseau arborescent entre des constructions signifiant le temps, la modalité et/ou l'évidentialité. C'est cette vision des liens complexes entre temporalité et modalité (et évidentialité) informés par l'étude diachronique que je vais développer dans la troisième part

3. Diachronie et constructions : du temps à la modalité *et cætera*

3.1. Contexte

3.1.1. Arrivée en terre diachronique

J'ai touché du doigt la problématique diachronique lorsque j'étais encore A.T.E.R à l'université de Toulon grâce à une première collaboration avec Émilie Devriendt sur l'évolution des emplois du conditionnel (COM[De/Pa09]). Ce travail non publié sera poursuivi plus tard avec Walter de Mulder et donnera lieu à une publication dans un numéro thématique sur le conditionnel de la revue *Faits de langue* ([Pa/DeMu12a]).

Ce n'est cependant qu'au cours de mon premier post-doctorat à l'université d'Anvers et à ma participation au projet GRAMIS (« Grammaticalization and (Inter)subjectification »¹⁰³) coordonné par Johan van der Auwera que j'ai véritablement commencé à m'interroger sur l'évolution des langues. Dans un environnement très favorable (l'université d'Anvers et l'équipe du CGCT), j'ai découvert de nouveaux horizons théoriques : les théories de la grammaticalisation et les modèles explicatifs du changement linguistique, mais également les approches fondées sur l'usage et les grammaires de construction. J'ai d'abord mis en pratique ces savoirs fraîchement acquis à travers l'étude de la grammaticalisation des constructions modales comparatives *FAIRE mieux de* + INF (*Tu ferais mieux de te taire*), *VALOIR mieux* + INF (*Il vaut mieux prévenir que guérir*), *FALLOIR mieux* + INF (*Faut mieux continuer à pied*) (cf. [Pa15], [Pa/vadeAu17]). J'ai poursuivi mes lectures et me suis aguerrie en me donnant d'autres objets d'étude : les périphrases progressives de l'anglais et du français et *BE* + *V-ing* et *ETRE en train de* + *V-INF* (cf. [DeWi/Pa13], [DeWi/Pa/Br13]) et les insubordonnées hypothétiques du français (p. ex. *Ah, si tu savais !* ou *et si on allait boire un coup ?* cf. [Pa14b]). La mouche de la diachronie m'avait piquée. Par ailleurs, je croisais dans les couloirs du bâtiment R un certain Walter De Mulder avec qui je partageais de nombreux centres d'intérêts¹⁰⁴ et à l'occasion quelques pintjes. Parmi les nombreux domaines de recherche de Walter, la diachronie des temps verbaux était celui qui l'absorbait à l'époque car il était (entre autres) en charge de la rédaction du chapitre des temps et des modes de la *Grande Grammaire Historique du Français* (Marchello-Nizia *et al.* 2020)¹⁰⁵. Ma venue à l'université d'Anvers allait ainsi faire de moi une diachronicienne du français.

En 2010, Walter De Mulder me propose de collaborer avec lui sur la diachronie du conditionnel et me suggère de demander au FWO (*Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek*), le fonds fédéral scientifique belge, une bourse postdoctorale qui m'offrirait un cadre institutionnel pour trois ans encore. L'occasion était trop belle (et inespérée), mes auditions en France n'aboutissant pas et le post-doctorat Marie-Curie arrivant à échéance. Après la réponse positive du FWO, Walter De Mulder me propose de contribuer au chapitre de la *GGHF* sur le temps, l'aspect et le mode. J'accepte évidemment

¹⁰³ Le projet GRAMIS est un projet inter-universitaire financé par la Politique scientifique fédérale belge impliquant les universités d'Anvers, Gand, Hanovre, Leuven, Louvain-la-Neuve et le Musée Royal de l'Afrique Centrale. Ce projet s'est concrétisé par la tenue d'un colloque international à Bruxelles en 2010 et la publication d'un ouvrage collectif (Van Olmen *et al.* 2017).

¹⁰⁴ Le changement linguistique, l'histoire du français, les temps verbaux et leurs rapports à la modalité (voir notamment De Mulder 2001, 2002, 2003, 2004, 2008 ; De Mulder et Veters 2002 ; De Mulder et Brisard 2006).

¹⁰⁵ La *Grande Grammaire Historique du Français* rassemble dans un ouvrage de plus de 2000 pages les contributions de 34 spécialistes de la diachronie du français. Chacun rapporte dans son domaine les connaissances les plus actuelles sur l'évolution du français depuis la très ancienne langue (voire la période romane) jusqu'à son état moderne. Les analyses s'appuient sur un corpus équilibré de plusieurs millions de mots spécialement conçus pour la *GGHF*, offrant ainsi un éclairage empirique renouvelé sur l'histoire du français.

avec beaucoup d'enthousiasme et embrasse dès lors pleinement la recherche en diachronie. Ce tournant effectué en 2011 marque, par l'entremise de Walter De Mulder, la découverte d'un nouveau monde, celui des médiévistes travaillant sur le français. Je rencontre l'équipe de la *GGHF* autour de Christiane Marchello-Nizia qui m'accueille très chaleureusement, puis je suis intégrée en 2014 au projet ANR-DFG *PaLaFra*¹⁰⁶ sur le passage du latin au français coordonné par Céline Guillot-Barbance et Maria Selig. Pendant plusieurs années, je vais ainsi évoluer au sein de ce cercle de médiévistes (et de latinistes) à l'occasion de réunions, de formations à TXM¹⁰⁷, de colloques¹⁰⁸ et de journées d'études¹⁰⁹. Nourrie de rencontres et d'échanges et des nombreuses discussions avec Walter De Mulder, je me suis progressivement formée à l'histoire du français et me suis petit à petit familiarisée avec cette nouvelle langue, l'ancien français et le moyen français, tout en menant mes recherches sur les temps verbaux.

J'ai débuté la recherche en diachronie sur deux fronts : le conditionnel, sujet de mon post-doctorat, et les emplois modaux de l'imparfait dont j'allais enfin pouvoir interroger l'origine (voir *supra* l'introduction). J'ai d'abord tenté de retracer à partir d'un corpus les liens génétiques entre les emplois du conditionnel ([Pa/DeMu12a]). J'ai ensuite abordé pour la *GGHF* la question de sa grammaticalisation depuis la périphrase latine INF + *HABERE*, que j'ai par la suite mis en contraste avec la grammaticalisation du futur synthétique ([DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]). Parallèlement, je suis retournée à mes premières amours, les emplois modaux de l'imparfait, en collaborant avec W. De Mulder sur l'origine de deux emplois : l'emploi hypothétique (*Si je gagnais au loto, je ferais le tour du monde*) et l'emploi contrefactuel (*Une parole de plus et il prenait une gifle*) ([Pa/DeMu14]). W. De Mulder m'embarque également sur le développement du subjonctif après les verbes de sentiments (*Je suis fort marri que tu t'en ailles aussi vite*) (COM[Pa/DeMu12a]) et le préfixe « aspectuel » *en-* en français médiéval (*parler* → *emparler*) ([Pa/DeMu15]). Natalia Grabar, Chargée de Recherche CNRS rencontrée lors de réunions du réseau *Contragram*¹¹⁰, s'est jointe à nous pour des collaborations sur le futur synthétique et le conditionnel en nous aidant à l'extraction de données de corpus (COM[Paetal12], [Pa/etal15], [Pa/etal17]). Enfin, W. De Mulder coédite avec moi un numéro spécial du *Journal Of French Language Studies* sur la diachronie du français (VOL[DeMu/Pa15]). Depuis, je n'ai cessé de creuser mon sillon diachronique : évolution des emplois du futur antérieur ([Pa19b]), préfixation aspectuelle en ancien français ([Pa23]), origines du phénomène appelé « fake tense » et « fake aspect » ([Pa19b]), l'emploi de *être* à la place de *aller*¹¹¹ ([GI/Pa2022]) et le cycle des marqueurs contrefactuels ([Pa*]).

¹⁰⁶ *Le Passage du Latin au Français: constitution et analyse d'un corpus numérique latino-français* (lien : <http://isi2021.net/PaLaFra/fr/index.html>).

¹⁰⁷ TXM (Heiden *et al.* 2010) est le logiciel utilisé pour interroger le corpus de la *BFM* (*Base du Français Médiéval*, cf. Guillot-Barbance *et al.* 2017) dans lequel sont inclus les corpus de la *GGHF* et du projet *PaLaFra*. J'ai suivi en 2012 une première formation à l'ILF (*Institut de Linguistique Française*) dans le cadre de la *GGHF* assuré par Sophie Prévost. Viendront ensuite deux autres formations dans le cadre des projets sur le passage du latin au français (en 2013 à l'ENS de Lyon puis à l'université Lille 3 en 2016).

¹⁰⁸ Les colloques de l'AFLS 2012 à Newcastle, *AIA II* à Copenhague (2012), de *Diachro 6* à Louvain (2012) et *Diachro 8* à Strasbourg (2017).

¹⁰⁹ Journée d'études organisée par A. Carlier et C. Guillot : Décrire le passage du latin au français à travers l'analyse d'un corpus bilingue (ENS de Lyon : 25-26 avril 2013) ; atelier *PaLaFra* organisé par M. Selig (Ludwig-Maximilian-Universität à Munich : 3-4 mai 2018).

¹¹⁰ Le réseau de recherche *Contragram* (*Contrastive linguistics: Constructional and functional approaches*) vise à promouvoir l'expertise sur l'interaction entre la linguistique contrastive et les approches constructionnelles et fonctionnelles. Financé par le FWO et porté par l'université de Gand, le réseau rassemble 12 équipes de recherche de 7 pays différents (Universités de Gand, Anvers, Louvain, Université Catholique de Louvain, Universités d'Édimbourg, Leyde, Groningue, Bergen, Lille 3, Caen, Université Complutense de Madrid, Universités de Saint-Jacques-de-Compostelle et de Hong-Kong).

¹¹¹ P. ex. « J'ai été à la piscine » au lieu de « Je suis allée à la piscine ».

3.1.2. Un tournant « constructionnel »

En plus d'un virage diachronique, ma recherche a pris un tournant « constructionnel ». En réalité, dès mes premières recherches, mes objets – que j'appelais *emplois* ou *contextes* – étaient souvent des constructions, et je les qualifiais parfois comme telles suivant l'acception traditionnelle (p. ex. la « construction hypothétique *si* IMP, COND »). Ce n'est que lors de mon second post-doctorat à Anvers, riche de mes lectures et de mes discussions avec W. De Mulder, que j'ai commencé à fréquenter la notion plus technique des grammaires de construction. J'avais aussi eu l'opportunité d'écouter une conférence plénière d'Adele Goldberg à la 44^{ème} Conférence de la *SLE (Societas Linguistica Europaea)* à Logroño. À partir de cette époque, j'ai tenté de mettre à profit le concept de construction en soulignant dans plusieurs études le caractère phraséologique des emplois des temps verbaux (à travers leur cohésion syntagmatique) et/ou leur non-compositionnalité (les phénomènes de « fake tense » et « fake aspect » et la conventionnalisation d'inférence). Cela est particulièrement vrai de mes travaux sur les emplois hypothétique et contrefactuel de l'imparfait ([Pa/DeMu12] et [Pa/DeMu14]) et plus généralement sur les emplois modaux des temps passés ([Pa14a] et [Pa14b]). J'ai également utilisé cette notion en étudiant la généralisation du subjonctif après les verbes de sentiment (COM[Pa/DeMu12], COM[Pa17])¹¹² ou encore les emplois du conditionnel présent (COM[Paetal12]).

L'orientation « constructionnelle » s'est ensuite imposée comme l'un des principaux caps de ma recherche avec mon recrutement à l'université de Caen. Fin 2013, six années après ma soutenance de thèse, j'accède enfin à une position pérenne de maître de conférences sur un profil de diachronie et de français médiéval qui va me permettre de poursuivre ma reconversion thématique. Au sein de mon nouveau laboratoire le CRISCO, qui rassemble des chercheurs de divers horizons théoriques, je fais la connaissance de deux spécialistes des grammaires des constructions et de la linguistique fondée sur l'usage: Dominique Legallois, alors maître de conférence HDR, et Jacques François, Professeur émérite¹¹³. D. Legallois, que j'avais déjà rencontré dans une réunion du réseau *Contragram* (voir *supra*), me propose d'organiser avec lui une journée d'études sur *Les Constructions comme unités fondamentales de la langue* (avril 2015), ce qui aboutira ensuite à un numéro thématique dans la revue *Langue française* (VOL[Le/Pa17]). Ainsi, d'abord formé au Guillaumisme auprès de Jacques Bres, après avoir navigué en post-doctorat en eaux « fonctionnelles » - typologiques puis diachroniques - où la théorie importe finalement moins que ce que nous enseigne l'empirie, je me suis finalement arrimée en terres « constructionnelles ». J'ai fait miens les principes centraux des grammaires de construction (voir *infra* 3.2. 4) que j'ai appliqués à l'étude des formes verbales. Cela m'a amenée à considérer que l'unité linguistique pertinente n'était pas (nécessairement) le morphème verbal mais bien plus la construction dans laquelle il s'insère. Le programme de recherche qui en découle a été explicitement défendu pour le conditionnel sur la base d'arguments diachroniques ([Pa17]) et implémentée à travers l'étude de la micro-construction évidentielle [*on dirait* x] ([Pa22]). Cet aspect de ma recherche est encore récent et reste pour l'heure programmatique, mais j'entends dans les années à venir conduire le chantier d'une approche constructionnelle des temps verbaux et plus généralement contribuer à la réflexion sur la nature et le renouvellement de la grammaire.

Je vais maintenant exposer dans la section suivante les approches d'inspiration fonctionnaliste et cognitive qui servent de cadre à ma recherche en diachronie. Des illustrations seront fournies à partir de temps verbaux ou expressions verbales exprimant le temps et/ou la modalité. Cette section sera

¹¹² Ce travail n'a malheureusement pas encore été publié.

¹¹³ Voir François et Legallois 2006, Legallois et Gréa 2006, François 2008, Legallois et François 2011, Bouveret et Legallois 2012, Legallois 2012, Legallois 2013, Legallois et Tutin 2013.

aussi l'occasion d'évoquer certaines de mes analyses grâce auxquelles j'espère avoir contribué plus généralement à la problématique du changement linguistique.

3.2. Arrière-plan théorique et éléments d'analyse

3.2.1. Théories de la grammaticalisation

a. Ma recherche en diachronie s'inscrit dans la lignée des travaux sur la grammaticalisation qui, partant d'un objet commun, ont progressivement fondé une famille de théories linguistiques que l'on peut qualifier de « fonctionnalistes ». Le terme de « grammaticalisation » proposé par Meillet (1912) peut dénommer à la fois un processus et son résultat. En tant que processus, on l'a d'abord utilisé pour désigner la transformation d'une expression lexicale en une expression grammaticale, puis son usage a été étendu au processus par lequel une expression déjà grammaticale acquiert un statut encore plus grammatical (voir p. ex. Kuryłowicz 1965, Hopper et Traugott 2003). En tant que résultat, la grammaticalisation correspond donc au degré de grammaticalité atteint par une forme.

Ce mouvement vers plus de grammaticalité peut être considéré à la suite de Lehmann comme une perte d'« autonomie » (2015[1995] : 130) qui se traduit par un emploi moins libre. On retrouve cette idée chez Haspelmath :

« Grammaticalization is the gradual drift in all parts of the grammar toward tighter structures, toward less freedom in the use of linguistic expressions at all levels ». (Haspelmath 1998b : 318)

Cette idée de liens structurels plus étroits et d'un emploi moins libre est centrale dans mon analyse des « emplois » des temps et de leur grammaticalisation. Comme je l'ai montré précédemment (voir section 2.4.2.3), les emplois modaux des temps du passé sont plus « grammaticalisés » car leur usage y est soumis à des contraintes syntagmatiques et paradigmatiques qu'ils ne connaissent pas dans leur usage temporel.

b. Le processus de grammaticalisation recouvre un ensemble de phénomènes ou mécanismes relevant de différents domaines (phonétique, morphosyntaxique, sémantique). Lehmann (2015[1995]) en propose une grille d'analyse fondée sur des « paramètres » syntagmatiques et paradigmatiques permettant d'évaluer la grammaticalisation d'une expression. D'autres analyses influentes sont celles données par Hopper et Traugott (Hopper 1991, Hopper et Traugott 2003) et Heine et Kuteva (Heine et Kuteva 2002, Heine 2003). Il faut préciser que ces phénomènes peuvent se produire ailleurs individuellement sans constituer pour autant un signe de grammaticalisation. La particularité de la grammaticalisation est qu'elle fait intervenir plusieurs de ces phénomènes dans un même processus composite. Pour les formes verbales que j'ai étudiées, les phénomènes qui ont retenu mon attention sont les suivants :

(i) L'« attrition phonologique » (Lehmann 2015[1995]) ou « érosion » (Heine 2003) : la forme verbale perd progressivement de sa substance phonétique. Ce phénomène a par exemple touché la périphrase latine INF + HABERE à l'imparfait lorsque celle-ci s'est grammaticalisée en conditionnel dans la transition entre le latin et l'ancien français ([Pa/DeMu23] et *infra* section 3.5.1) :

(1) Lat	<i>cantare habebam</i>	[kantare abeba(m)]
	> AncFra <i>chantereie</i>	[tʃantəreie]
	> FraMod <i>chanterais</i>	[ʃātəʁɛ]

(ii) La « coalescence » (Lehmann 2015[1995]) correspond à un resserrement des liens syntagmatiques pouvant aller jusqu'à la fusion de morphèmes. La formation des futurs synthétiques romans est un cas d'école depuis le travail de Meillet (1912) : la forme analytique originelle (la périphrase INF + *HABERE* conjuguée cette fois au présent) est devenue une forme synthétique après fusion de l'infinitif et de *HABERE* (voir [Pa/DeMu23] et *infra* section 3.5.1) :

(2) Lat	<i>cantare habeo</i>
	> Fra <i>chanterai</i>

(iii) La « fixation syntagmatique » (Lehmann 2015[1995]) : il s'agit d'une perte de la mobilité syntagmatique. Celle-ci diminue avec la grammaticalisation. Ce phénomène s'observe dans les emplois corrélatifs de l'imparfait contrefactuel qui semble-t-il dérivent des conditionnelles contrefactuelles (voir [Pa*] et *infra* section 3.4.4). En effet, dans les conditionnelles contrefactuelles, l'apodose à l'imparfait est mobile par rapport à la protase (elle peut être antéposée ou postposée, cf. (3)) alors que, dans les corrélatives, le membre à l'imparfait est obligatoirement en seconde position (cf. (4)).

- (3) a. *Si tu n'avais pas été là, il se noyait.*
 b. *Il se noyait, si tu n'avais pas été là.*

- (4) a. *Sans toi, il se noyait.*
 b. *??Il se noyait, sans toi.*

(iv) La « recatégorisation » (Hopper et Traugott 2003) renvoie au changement de catégorie syntaxique touchant les formes qui se grammaticalisent : des catégories « majeures » (noms, verbes, adjectifs) se transforment en catégories « mineures » (adposition, conjonction, adverbe, auxiliaire ou affixe), *via* possiblement un stade de catégorie(s) intermédiaire(s). Dans le cas de la grammaticalisation du conditionnel et du futur, le verbe source latin *HABERE* passe d'un pôle à l'autre de cette échelle (voir [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]) :

(5) Lat <i>habere</i> « avoir, posséder »	VERBE PLEIN
> V _{INF} + <i>habeo/habebam</i> « je dois/devais »	AUXILIAIRE MODAL
> Fra V- <i>rai/rais</i> ¹¹⁴	AFFIXE FLEXIONNEL

(v) La « décatégorisation » (Hopper 1991, Heine et Kuteva 2002, Heine 2003) : la forme qui se grammaticalise perd les traits morphosyntaxiques propres à la source lexicale (p. ex. la capacité de s'accorder, de se conjuguer etc.). J'ai exploré ce phénomène dans les constructions modales comparatives du français ([Pa15], [Pa/vadeAu17]). Il apparaît ainsi qu'en se grammaticalisant, la construction [VALOIR *mieux* x] est devenue défective par rapport au verbe lexical *VALOIR* : elle ne s'emploie quasiment plus au futur et se conjugue difficilement aux formes composées :

¹¹⁴ Les grammaires considèrent aujourd'hui que le « r » de l'infinitif fait partie de la flexion du futur et du conditionnel.

- (6) a. *Il vaut beaucoup mieux pour toi que tu restes ici (...).* (Oldenbourg, *Les Cités charnelles*, FRANTEXT)
 b. *Il vaudra beaucoup mieux pour toi que tu restes ici.* (très rare)
 c. **Il a beaucoup mieux valu pour toi que tu restes ici.*

(vi) La « condensation » (Lehmann 2015[1995]) qui concerne la portée syntagmatique de la forme : plus celle-ci se grammaticalise, plus le niveau hiérarchique de la structure qu'elle aide à construire diminue. J'ai envisagé ce paramètre pour les insubordonnées hypothétiques du français [*si* IMP !] et [(*et si* IMP ?)] ([Pa14b]), mais force est de constater que c'est l'inverse qui se produit : la portée syntagmatique de la structure augmente. La [*si* p], qui est originellement une subordonnée (7a), semble acquérir le statut de proposition indépendante (7b), passant ainsi du niveau des constituants de la phrase à celui de la phrase.

- (7) a. *Si on prenait l'air, ça te dirait ?*
 b. *Si on prenait l'air ?* (Kristeva, *Les samourais*)

Par contre, il est possible de voir un phénomène de condensation dans l'émergence de l'emploi hypothétique de l'imparfait [*si* IMP, COND] via des conditionnelles rapportant des propos (cf. [Pa/DeMu14], [Pa19a] et *infra* section 3.2.2) : en se limitant à un usage en subordonnée, l'imparfait voit sa portée diminuer car il ne peut aider à construire qu'une structure en-deçà des constituants immédiats de la phrase. Notons toutefois que le phénomène de condensation comme indice de grammaticalisation est assez critiqué. Pour Narrog and Heine (2021) par exemple, la grammaticalisation correspond au contraire à une expansion de la portée.

(vii) La stratification ou « layering » (Hopper 1991) consiste en l'enrichissement d'un paradigme par l'ajout d'une nouvelle strate. J'ai proposé de voir dans l'émergence des insubordonnées hypothétiques du français une stratification ([Pa14b]). En effet, la constitution de ces constructions permet d'enrichir le paradigme des types de phrases exprimant une « modalité d'énonciation ». Par exemple, les insubordonnées optatives s'insèrent dans le sous-paradigme des phrases exclamatives (7) en exprimant spécifiquement le souhait, sans toutefois remplacer les autres types de phrases exclamatives :

- (8) a. *Ah, si j'étais riche !*
 b. *Ah, comme j'aimerais être riche !*
 c. *Ah, j'aimerais être riche !*

(viii) La « paradigmaticisation » (Lehmann 2015[1995]) ou « spécialisation » (Hopper 1991) concerne les paradigmes les plus grammaticalisés. Il s'agit de l'intégration d'une forme dans un paradigme s'organisant de façon stricte à travers des relations étroites de complémentarité et de similarité. On peut observer ce phénomène pour la grammaticalisation du futur synthétique et du conditionnel qui ont intégré le paradigme des temps indicatifs du français. Dès l'ancien français, les deux temps entretiennent des relations très étroites avec l'imparfait et le présent sur le plan formel et sémantique (voir [Pa/DeMu23] et *infra* section 3.5.1.5) : on retiendra que le futur exprime l'ultériorité par rapport au moment de la parole (S) alors que le présent exprime la coïncidence, relation que l'on trouve en parallèle dans le passé avec le conditionnel et l'imparfait :

Tableau 1. Le futur et le conditionnel dans le paradigme des temps de l'indicatif¹¹⁵

Présent	Futur
[S,R,E]	[S < R,E]
Imparfait	Conditionnel
[R,E < S]	[R ₁ < S] [R ₁ < R ₂ ,E]

(ix) L'« obligatorification » (Lehmann 2015[1995]) va habituellement de pair avec la « paradigmaticisation ». Plus une forme est grammaticalisée et moins le locuteur a le choix : la catégorie représentée par le paradigme devient obligatoire, tout comme l'usage de la forme grammaticalisée dans certains contextes. Un tel phénomène s'observe avec la grammaticalisation du futur qui est devenu le principal moyen d'exprimer l'ultériorité en français, remplaçant ainsi le futur synthétique latin (voir [DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]) :

(9) Lat *cantabo* « je chanterai »
(cantare habeo « je dois chanter ») > AncFra *chanterai*

(x) L'« extension » (Heine et Kuteva 2002, Heine 2003) : la forme qui se grammaticalise s'étend à de nouveaux contextes où elle ne pouvait pas s'employer auparavant (ou bien se généralise dans des contextes où elle s'employait peu). J'ai beaucoup exploré cet aspect dans des études de corpus qui ont porté sur le conditionnel ([Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20], [Pa22], [Pa/DeMu23]), le conditionnel passé ([Pa/etal15]), le futur antérieur ([Pa19b]) et l'imparfait ([Pa*]), où je me suis attachée à retracer le développement de nouveaux contextes d'emploi. Par exemple, les données diachroniques recueillies sur le conditionnel passé montrent que son emploi contrefactuel illustré en (10) ne s'est développé qu'à partir du 17^{ème} siècle (cf. figure 1 tiré de [Pa/etal15]) :

(10) *Si je n'avais pas été dans ce triste état, jamais Larsan ne se serait introduit dans la chambre de Mlle Stangerson ce soir-là.* (G. Leroux, *Le mystère de la chambre jaune*, 20^{ème} siècle)

¹¹⁵ J'utilise ici la terminologie de Reichenbach (1947) : S (« speech point »), E (« event point »), R (« reference point »). Le symbole « , » signifie la coïncidence, « < » l'antériorité et « > » l'ultériorité. Rappelons que le conditionnel présente la particularité de dénoter deux moments de référence : le premier (R₁) se situe dans le passé, le second (R₂) est ultérieur au premier (d'où son sens d'« ultérieur du passé », voir p. ex. Gosselin 1996).

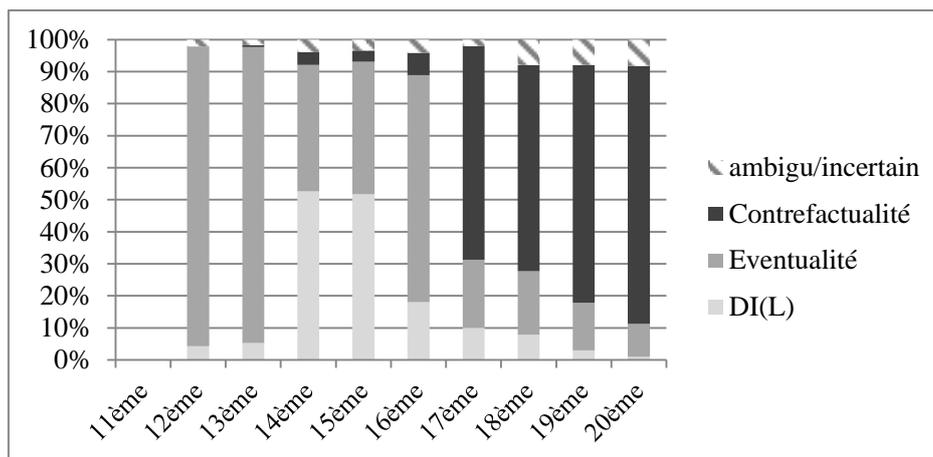


Figure 1. Evolution de la proportion des types d'emplois du conditionnel passé en pourcentage ([Pa/etal15])

c. Ces différents paramètres ont été scrutés dans trois études en particulier où j'ai cherché à évaluer le degré de grammaticalisation de deux types de constructions : les insubordonnées hypothétiques en *si* : [*si* IMP !] et [(*et si* IMP ?)] ([Pa14b]), et les constructions modales comparatives bâties sur *mieux* : [VALOIR mieux x], [FALLOIR mieux x] et [FAIRE mieux de INF] ([Pa15], [Pa/vadeAu17]).

Dans la première étude sur les insubordonnées hypothétiques ([Pa14b]), l'analyse fait apparaître qu'il n'y a pas de signes tangibles de grammaticalisation par rapport à la construction source hypothétique [*si* IMP, q]. Le seul processus associable à une grammaticalisation est une « stratification » permettant d'enrichir le paradigme des types de phrase exprimant une modalité d'énonciation (phrases exclamatives optatives en [*si* IMP !] et phrases injonctives et suppositives en [(*et si* IMP ?)]) (voir *supra*). Au lieu d'une grammaticalisation, l'émergence de ces constructions semble plutôt procéder d'une réanalyse issue de l'ambiguïté produite par la phrase [*si* IMP] qui peut être interprétée comme elliptique ou complète :

- (11) a. *Et si les abeilles disparaissaient (que faire) ?*
 b. *Et si les abeilles disparaissaient ?*

On peut y voir les deux types de changement qui caractérisent la réanalyse selon Langacker (1977) : la « resegmentation », ou manipulation des bornes de la construction, et la « reformulation » qui recouvre les « changements affectant la structure syntaxique et/ou sémantique sous-jacente » (1977 : 79). Dans le cas des insubordonnées hypothétiques, les bornes externes qui délimitaient la phrase conditionnelle ont été perdues, seules demeurent les bornes de la protase :

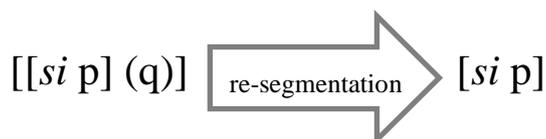


Figure 2. Re-segmentation : de l'hypothétique elliptique à l'insubordonnée ([Pa14b] : 127)

Une reformulation semble aussi opérer sur le plan syntaxique et sémantique. Au niveau syntaxique, on le statut catégoriel de *si* semble différent : dans la mesure où la [*si* p] n'est plus régie par une proposition principale, on peut penser que *si* n'est plus un subordonnant mais un adverbe épistémique

portant sur p pour en suspendre la validité (sens hypothétique de *si*). Au niveau sémantique, on observe une défocalisation du lien conditionnel (*{si p alors q}*) et du sens de l'apodose (*{q}*) qui ne sont que pré-supposés dans les optatives et les propositives (ex. *Ah si j'avais plus de temps !*, *Et si vous vous restiez dîner ?*, cf. figure 3) ou complètement absents dans l'interprétation des suppositives (ex. *Et si j'avais raison ?*, cf. figure 4) :

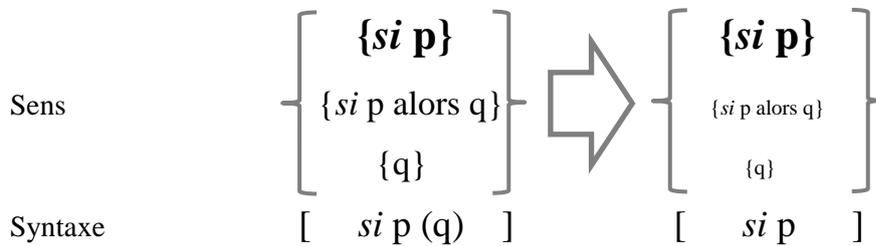


Figure 3. Reformulation : de l'hypothétique elliptique à l'insubordonnée optative ou propositive
(à partir de ([Pa14b]))

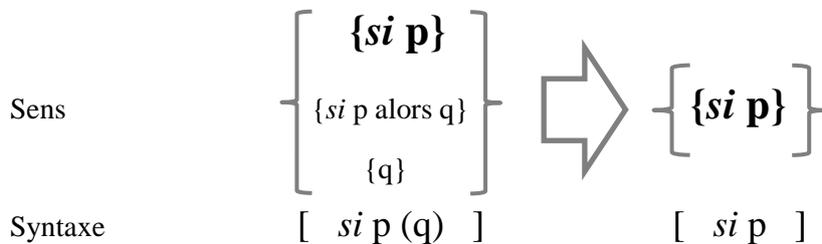


Figure 4. Reformulation : de l'hypothétique elliptique à l'insubordonnée suppositive
(à partir de ([Pa14b]))

Même si j'ai défendu dans [Pa14b] la thèse d'une réanalyse plutôt que d'une grammaticalisation, il est toutefois possible de voir dans l'émergence de ces constructions une grammaticalisation avancée dite « secondaire » (cf. Kuryłowicz 1965, Givón 1991 ou encore Detges et Waltereit 2002), c'est-à-dire la grammaticalisation d'une expression déjà grammaticalisée. Plus précisément, il pourrait s'agir d'une « intersubjectification » (Traugott 2003, 2010) ou d'une « augmentation de l'orientation illocutoire »¹¹⁶ (Narrog 2012) de la *[si p]*. En effet, les trois insubordonnées ont en commun d'avoir une interprétation clairement dirigée vers le destinataire : elles permettent chacune d'exprimer un acte de langage particulier, de nature expressive (souhait) ou directive (supposition et proposition).

Pour ce qui est des constructions modales comparatives [*VALOIR mieux x*], [*FALLOIR mieux x*] et [*FAIRE mieux de INF*] (ou CMC), elles offrent un exemple de grammaticalisation modérée. En me fondant sur l'analyse de quatre corpus synchroniques (oraux et écrit) et d'un corpus diachronique (cf. [Pa15] et [Pa/vadeAu17]), j'ai montré que ces dernières ont émergé entre le 13^{ème} et le 15^{ème} siècle en suivant des chemins de grammaticalisations distincts ayant abouti à une « stratification » dans le paradigme des verbes modaux comme *DEVOIR*, *FALLOIR* et *POUVOIR*. Plus précisément, elles introduisent une nouvelle catégorie de modaux déontiques qui subordonnent leur valeur d'obligation à un jugement évaluatif (lié à l'adverbe *mieux*). À l'intérieur de ce nouveau sous-paradigme, chaque CMC semble se spécialiser du point de vue de la modalité exprimée : [*VALOIR mieux x*] conserve le

¹¹⁶ Ma traduction de : « increase in speech act orientation » (Narrog 2012 : 105).

plus souvent l'interprétation évaluative originelle en présentant la situation comme préférable (12), [FAIRE mieux de INF] paraît plus directive (13) et [FALLOIR mieux x] donne plutôt lieu à des interprétations plus strictement déontiques (14) :

- (12) *Pour qui exerce un métier sans doute vaut-il mieux être « en forme ».*
(Pontalis, Fenêtres)
- (13) *il faut mieux parler comme tout le monde* (corpus ELICOP)
- (14) [...] *tu ferais mieux de préparer le souper que de discuter sur l'histoire contemporaine.* (Queneau, Les fleurs bleues)

Toutefois, leur paradigmaticisation ne semble pas aboutie : les CMC présentent encore une large variabilité paradigmatic, à la fois d'un point de vue sémantique – la spécialisation fonctionnelle de chaque construction est loin d'être complète (les cas ambigus restent la majorité) – et d'un point de vue structurel – les CMC ne montrent pas de propriétés morphosyntaxiques uniformes (valence, nature des participants, fixation syntagmatique etc.). D'ailleurs, si l'on interroge leur statut syntaxique, on se rend compte que les CMC n'ont pas le fonctionnement d'un authentique auxiliaire modal tel que DEVOIR épistémique. Suivant l'échelle de grammaticalisation « Verb-To-TAM Chain » proposée par Heine (1993) et élaborée par Kronning (1996, 2003), les CMC se situent plutôt entre les coverbes opaques tels que PROMETTRE de + INF et les coverbes transparents comme DEVOIR déontique :

Verbe plein

- > PROMETTRE de > VALOIR/FALLOIR mieux > FAIRE mieux de (Coverbes opaques)
- > DEVOIR_{déontique} (Coverbes transparents)
- > Auxiliaire ad-rhématique
- > Auxiliaire adfocal, Affixe

Enfin, l'étude du corpus diachronique m'a permis de mettre en évidence (et de confirmer) qu'un phénomène normalement associé à une grammaticalisation pouvait en vérité être complètement indépendant. C'est le cas de la « décatégorialisation » constatée pour la construction [FAIRE mieux de INF] où le verbe faire est devenu défectif (le conditionnel est quasi-obligatoire). Sa défectivité tient en réalité à deux facteurs. D'abord, c'est un trait hérité de la structure source qui est, selon mon hypothèse, une phrase conditionnelle d'irrealis employant le proverbe FAIRE dans l'apodose [FAIRE mieux si + VERBE CONJUGUE], qui par conséquent se conjugue au subjonctif passé ou au conditionnel :

- (15) *Et ainsi je diray, qu'il eust mieux fait, s'il eust employé sa plume à rimer comme Du-Bartas.* (de Deimier, L'académie de l'art poétique, 1610)

Puis la structure se simplifie par le remplacement de la protase en si par de + INF. Ensuite, le recul généralisé du subjonctif face au conditionnel dans ce type de contexte explique les restrictions actuelles de la construction.

J'espère avoir montré à partir de plusieurs illustrations comment les modèles de la grammaticalisation permettaient d'apporter un regard neuf sur les aspects formels et paradigmatic des constructions verbales exprimant le temps et la modalité. Pour les cas étudiés, les tendances sont convergentes et impliquent globalement une augmentation de la grammaticalité des nouvelles constructions, quel que soit le sens source ou cible (temporel ou modal). On peut donc supposer que le lien diachronique entre temps, modalité et évidentialité est souvent le fait d'une grammaticalisation. Je vais maintenant

m'arrêter plus spécifiquement sur la question du changement sémantique associé à la grammaticalisation.

3.2.2. Modèle du changement sémantique

Le changement sémantique est au cœur de ma recherche en diachronie et c'est par le prisme des études sur la grammaticalisation que j'ai exploré cette question. Dans les premiers travaux sur la grammaticalisation, le changement sémantique est d'abord identifié comme une perte de traits sémantiques conduisant à une abstraction ou une généralisation du sens. Ainsi, pour Bybee et Pagliuca (1985), le sens des entités grammaticales se « généralise » ; pour Lehmann (2015[1995]), ces dernières subissent une « perte de la substance sémantique » appelée « désémantisation »¹¹⁷ ; le terme de « semantic bleaching » est également employé dans la littérature. Néanmoins, comme l'a souligné Traugott (1988) puis d'autres à sa suite, la grammaticalisation n'entraîne pas seulement une perte de sens mais correspond aussi bien souvent à un renforcement pragmatique qui précède le changement sémantique proprement dit. Voici comment A. Carlier décrit ces deux étapes :

Dans l'étape pragmatique, le nouvel emploi de la forme reste encore tributaire de son contexte d'emploi et n'implique pas encore de divorce par rapport au sens primitif de cette forme. Dans l'étape sémantique, ce nouvel emploi s'émancipe par rapport au contexte d'emploi de sorte que le changement s'inscrit dans le code linguistique. (Carlier 2008 : 259)

Ces deux aspects du changement sémantique sont aujourd'hui largement reconnus et documentés, mais les avis divergent encore sur le nombre d'étapes à inclure dans un modèle global et sur la façon de les caractériser. Dans le modèle de Traugott et Dasher (2003) par exemple, le changement sémantique comprend trois étapes : (i) celle de l'« innovation » où le locuteur invite le destinataire à tirer des inférences, (ii) puis celle, distincte, du « changement pragmatique » qui voit la généralisation et la conventionnalisation desdites inférences, et enfin (iii) l'ultime étape du changement sémantique où les inférences se sémantiquent et intègrent la langue. Dans le modèle de Diewald (2002), l'étape pragmatique correspond à des contextes opaques transitoires (appelés « critical contexts ») où des ambiguïtés sémantiques et structurelles autorisent différentes interprétations possibles (dont le sens de la future unité grammaticale) ; l'étape sémantique (celles des « isolating contexts ») correspond quant à elle à la phase où s'est instaurée une séparation nette entre les contextes antérieurs au changement et les contextes ne permettant plus que la nouvelle interprétation.

Dans mes travaux¹¹⁸, je me suis surtout appuyée sur le modèle diachronique de Heine (2002) également fondé sur la conventionnalisation d'inférence¹¹⁹. Dans son modèle, les étapes du changement correspondent également à des types de contextes où le « sens source » et le « sens cible » contribuent différemment à l'interprétation. Il est important de souligner que, dans son modèle, le changement sémantique n'implique pas forcément la disparition du « sens source » et des contextes du stade pragmatique (contrairement aux « critical contexts » de Diewald), mais l'ensemble des contextes

¹¹⁷ Le terme est également utilisé par Heine et Kuteva (2002).

¹¹⁸ Ces travaux ont porté sur les emplois modaux des temps passés (COM[Pa10], COM[Pa11], [Pa14a]), le conditionnel et/le futur ([Pa/DeMu12], COM[Pa/etal12], [Pa17], [Pa/etal17]), l'imparfait hypothétique et/ou contrefactuel (COM[Pat/DeMu12b], [Pa/DeMu14], PLÉ[Pa18], [Pa19a], [Pa*]), le conditionnel passé ([Pa/etal15], [La/Pa18]) et la micro-construction [*on dirait* x] ([Pa22]). J'ai aussi utilisé ce modèle pour des changements sémantiques hors du champ de la modalité (Pa10c).

¹¹⁹ Dans le modèle de Heine, le terme d'« inférence » est utilisé dans une acception large comme « sens pragmatique » ou « sens contextuel ». Il peut s'agir d'« inférence » ou d'« implicature » (Heine 2002 : 84).

et des sens peuvent coexister en synchronie après que le changement a eu lieu, expliquant ainsi la polyfonctionnalité des formes grammaticales. Le scénario diachronique de Heine est résumé ci-dessous (avec quelques adaptations) puis illustré à l'aide de la figure 5.

- (i) Au stade 1, l'unité linguistique associe dans tous ses emplois une forme F à un sens S qui est son sens originel.
- (ii) Au stade 2, l'unité apparaît dans des contextes où le sens source S donne lieu à une inférence, le sens cible, qui correspond au sens visé dans la communication par l'usage de ladite unité. L'inférence est par conséquent mise en avant (« foregrounded »). Dans ces nouveaux contextes, le sens source et le sens cible se côtoient. Il s'agit des « bridging contexts ».
- (iii) Au stade 3, apparaissent de nouveaux contextes où certains aspects saillants du sens source S sont devenus incompatibles avec l'interprétation et semblent s'effacer. Ce fait est la conséquence d'une fréquence accrue de la forme F pour exprimer l'inférence I (indiquée par le trait gras). Comme la forme F est davantage associée à l'inférence I, le sens source est relégué à l'arrière-plan tandis que l'inférence I se conventionnalise. Il s'agit des « switch contexts ».
- (iv) Enfin, au stade 4, lorsque l'inférence I est pleinement conventionnalisée, I est devenu le nouveau sens de la forme, c'est-à-dire sa valeur grammaticale codée en langue, le changement sémantique est alors achevé.

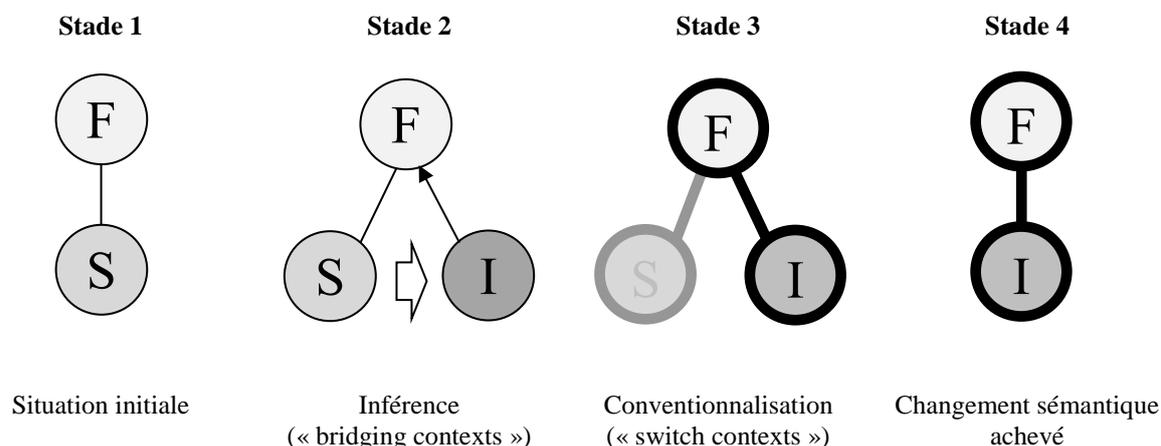


Figure 5. Conventionnalisation d'inférence et grammaticalisation (adapté d'après Heine (2002 : 86))

Dans mon travail, j'ai pu confronter le modèle de Heine à des données empiriques, ce qui m'a conduit à préciser ou réviser certains points.

D'abord, il n'y a pas forcément d'ambiguïté ou d'opacité au stade pragmatique (cf. les « critical contexts » de Diewald 2002) : les « bridging contexts » peuvent être non ambigus et n'admettre qu'une seule interprétation possible. Mais cette dernière est le plus souvent composite et hiérarchise le sens source et le sens cible. On peut citer le cas du futur roman qui se grammaticalise à partir de la périphrase latine *INF + HABEO* à valeur de « prédestination » (Benveniste 1974) ou de « nécessité aléthique » (Bourova et Tasmowski 2007)¹²⁰ (cf. [Pa/etal17]). Dès le stade initial, la valeur primitive de nécessité implique généralement une réalisation future lorsqu'il s'agit d'un événement

¹²⁰ Pour Bourova et Tasmowski, la périphrase latine exprime la modalité aléthique « *lato sensu* » : « avec l'aléthique la base modale est liée à un type spécial d'information disponible ; la connaissance des lois mathématiques et physiques (*Si tu lances une pierre, elle doit retomber*) ou des lois naturelles (*Tous les hommes doivent mourir*), les croyances qui ont accédé au statut de vérités absolues (prédestination, prophéties). Restent du domaine du déontique les régulations normatives et les nécessités ou possibilités imposées par les circonstances » (2007 : 29).

dynamique¹²¹ : un événement conçu comme devant nécessairement se produire doit se produire dans l'avenir. Néanmoins à ce stade, le sens source de nécessité reste l'interprétation saillante, le sens cible n'est qu'une implicature secondaire. Au stade suivant des « bridging contexts », un renversement semble à l'œuvre : la valeur de futur est mise en avant (« foregrounded ») tandis que la valeur de nécessité perd de sa saillance sans toutefois disparaître de l'interprétation. Il peut s'agir d'énoncés où l'ultériorité est exprimée par d'autres éléments contextuels : des verbes introducteurs tels que *praedico* « prédire » ou *praevideo* « prévoir », des futurs synthétiques ou des participes futurs en *-URUS* posés comme des gloses équivalentes (cf. Bourova 2005 : 312). Ces éléments permettent d'appuyer le sens temporel attaché à la périphrase (comme la structure *ESSE* + *-URUS* à valeur d'ultérieur en (16)) sans pour autant éclipser le sens de nécessité :

(16) *Mortem timetis: quid timetis? ventura*_{PTCP.FUT} *est*_{AUX}: *timeam, non timeam, venire*_{INF} *habet*_{AUX}.

« Vous avez peur de la mort : qu'avez-vous à craindre ? Elle **viendra** : que je [la] craigne ou pas, elle **viendra nécessairement** [*lit. doit nécessairement venir*]. »
(Augustinus Hipponensis, *De disciplina christiana*, 11, 4^{ème}-5^{ème} siècles)

Par ailleurs, la mise en saillance du sens cible peut aussi découler d'un usage expressif de la forme en voie de se grammaticaliser. L'occurrence ancienne de futur synthétique *daras*¹²² que l'on trouve dans la *Chronique des Temps Mérovingiens* (le « Frédégair ») et qui a été très commentée dans la littérature est un possible exemple :

(17) [Justinien commande au roi des Perses de restituer les provinces prises aux Romains] *et ille respondebat: non dabo. Iustinianus dicebat: daras*_{FUT}! [= **dare habes**] *ob hoc loco illo, ubi haec acta sunt, civitas nomen Daras fundata est iusso Iustiniano quae usque hodiernum diem hoc nomen nuncopatur.*

« Et il [le roi des Perses] répondit : « Je ne les donnerai pas ». Justinien lui dit : « **Tu donneras** [≈ **tu dois donner**] ». En raison de cela, dans l'endroit où cela arriva, une ville appelée Daras fut fondée sur l'ordre de Justinien, laquelle est jusqu'à ce jour désignée sous ce nom. » (Anonyme, *Chronique des Temps Mérovingiens*, II, 62, 7^{ème} siècle)

Dans ce contexte, l'interprétation semble superposer deux lectures qui servent ensemble la même visée illocutoire : la restitution des territoires par le roi des Perses. L'empereur Justinien utilise *daras* pour signifier à ce dernier qu'il n'a pas le choix, la situation s'impose à lui comme une nécessité absolue qui échappe à sa volonté (ce qui est le propre de la nécessité aléthique, cf. [Pa/etal17]). De plus, le contexte droit évoquant la fondation ultérieure de la ville de Daras oriente l'énoncé vers une interprétation future avec le même objectif illocutoire : en prédisant l'accomplissement futur de la restitution, Justinien confronte le roi des Perses à une réalité future à laquelle il doit se soumettre : « c'est écrit, tu les donneras ». Ce dernier ne peut que s'exécuter. L'interprétation temporelle (/aléthique) de *daras* en fait une forme tout à fait emphatique par rapport un modal déontique comme *debeo* « devoir » qui serait peut-être plus attendu ici. Un usage expressif de la forme qui se grammaticalise permet donc également de mettre le sens source au premier plan dans les « bridging

¹²¹ Il semblerait que des implicatures conversationnelles soient à l'œuvre mais, à ma connaissance, le mécanisme pragmatique n'a pas encore été étudié.

¹²² Longtemps considérée comme la première occurrence soudée du futur synthétique roman, elle semble être précédée par un exemple d'environ un siècle antérieur : *possediravit* « il possèdera », provenant d'une inscription sur une pierre tombale mérovingienne (Ledgeway 2012 : 137, Pinkster 2015 : 439).

contexts ». C'est un fait récurrent que j'ai pu noter dans la diachronie de plusieurs formes : le conditionnel (cf. [Pa/DeMu12] et [Pa/DeMu23]), l'imparfait contrefactuel en latin et en français (cf. [Pa19a] et [Pa*]) et la micro-construction [*on dirait* x] (cf. [Pa22]).

L'évolution du conditionnel passé en français offre encore un autre cas de figure (cf. [Pa/etal15]). Cette fois, le sens cible inféré se substitue au sens source dès le stade des « bridging contexts » car les deux interprétations sont mutuellement exclusives. En effet, la valeur modale source du conditionnel peut être qualifiée d'« éventuelle » - le locuteur ne se prononce pas sur la réalité de p (« ni p, ni non p »)¹²³ - alors que le sens cible est contrefactuel – p n'est pas le cas (« non p »). Dans la mesure où l'éventualité signifie une certaine ignorance épistémique mais que la contrefactualité présuppose au contraire la connaissance de ce qui s'est produit et pas produit, les deux interprétations ne sont pas compatibles. Le sens cible se substitue alors au sens source. C'est ce qu'on observe dans l'exemple (19) de « bridging contexts », à comparer avec l'exemple (18) illustrant le stade initial :

- (18) *Car donc avroie je chevalerie mauvesement employe et receue de male hore, se je l'en fesoie guerre.* (Anonyme, *La Queste del saint Graal*, 13^{ème} siècle)
 « Si je m'opposais à lui, j'**aurais** mal **employé** et **reçu** pour mon malheur l'ordre de chevalerie. »
 → Interprétation éventuelle (stade initial)
- (19) *Si lui dirent li pluseurs que, se il eust esté au païs, que cil de l'Escorta n'auroient fait ce que il firent.* (Anonyme, *Chroniques de la Morée*, 13^{ème} siècle)
 « Ainsi la plupart lui dirent que s'il avait été dans le pays, les hommes de l'Escorta n'**auraient** pas **fait** ce qu'ils firent. »
 → Interprétation contrefactuelle (« bridging contexts »)

En (19), le locuteur sait ce qu'il s'est produit (« ce que il firent »). L'interprétation du prédicat *n'auroient fait* est donc sans ambiguïté dans le contexte : l'événement décrit n'a pas eu lieu (« non p »). Cette lecture contrefactuelle est par ailleurs dénotée par le subjonctif plus-que-parfait dans la protase *eust esté*. Ces éléments contextuels interdisent la lecture éventuelle du conditionnel passé selon laquelle l'événement pourrait avoir eu lieu (« ni p, ni non p »). Notons que souvent la contrefactualité est associée au passé tandis que l'éventualité est associée au présent ou au futur (cf. (18)). Ce point trouvera un éclaircissement dans les lignes suivantes.

Pour ce qui est du sens cible mis en avant au stade pragmatique, il se révèle être de différentes natures. Dans les études que j'ai menées, j'ai observé plusieurs cas de figure : le sens cible peut provenir d'éléments contextuels, il peut s'agir d'implication (« entailment ») ou d'implicature conversationnelle (possiblement scalaire).

Pour illustrer le cas d'une implicature scalaire, je prendrai l'exemple de l'imparfait dans la protase de conditionnelle hypothétique [*si* IMP, COND] (*Si je gagnais au loto, je ferais le tour du monde*). Selon mon hypothèse, la valeur épistémique de faible probabilité (ou d'irréalité) attaché ce type d'imparfait est à l'origine une implicature « Q-based » (Horn 1984, 1989) provenant d'un usage sous-informatif de ce temps (cf. [Pa19a]). Cette implicature est déclenchée par une lecture extra-propositionnelle de la valeur passée de l'imparfait (voir *supra* section 2.2.3). Pour rappel, lorsque l'imparfait ne porte pas directement sur p pour décrire une situation passée (lecture propositionnelle), il porte sur l'évaluation épistémique de p signifiant ainsi que **p est tenue pour valide à un moment du passé** (lecture extra-propositionnelle) comme c'est le cas en discours indirect ou dans son emploi évidentiel (voir *supra* sections 2.4.1.2 et 2.4.3.1). Dans ce fonctionnement, l'imparfait se révèle être

¹²³ L'éventualité « non p » apparaît néanmoins plus probable que « p » (Martin 1991).

moins informatif que le présent car il signale que le locuteur ne prend pas en charge la validité de p au moment de la parole (contrairement au temps présent). D'où l'échelle d'informativité :

(20) { présent, imparfait }

Ainsi, en utilisant l'imparfait, le locuteur implique l'éventualité de p (« ni p ni non p ») : en ne s'engageant pas sur la validité de p au présent, il laisse planer l'incertitude sur la réalité de la situation :

(21) a. *Il a dit qu'il était d'accord (mais je n'en suis pas certaine).*
b. *Il a dit qu'il est d'accord (?mais je n'en suis pas certaine).*

Contextuellement, l'implicature éventuelle peut s'interpréter comme un jugement épistémique d'improbabilité : parce que le locuteur ne prend pas en charge p, il laisse entendre qu'elle a peu de chance d'être le cas, comme dans l'exemple :

(22) *Si tu m'aimais (/ c'était vrai que tu m'aimes), Indiana, tu ne m'imposerais pas ces cruels tourments, tu ne m'exposerais pas à être parjure à ma parole, tu ne rougirais pas d'être ma maîtresse... (George Sand, Indiana)*

Les premiers exemples d'imparfait en conditionnelle hypothétique qui remontent au latin vont sembler-ils dans ce sens. Les énoncés relevés dans la littérature s'apparentent en effet à du discours rapporté qui permet au locuteur de mettre en doute un dire ou une pensée concernant une situation passée¹²⁴ (on peut souvent utiliser *vraiment* dans la traduction pour souligner cette attitude du locuteur) :

(23) - *Quid faceret ? – Si amabat_{PST.IPFV}, rogas quid faceret_{SBJV.PST}? adseueraret_{SBJV.PST} dies noctesque, in custodia esset semper.* (Plaute, *Rudens* 378-380 < Haverling 2010 : 143)
« Qu'est-ce qu'il pouvait faire? – Tu demandes ce qu'il pouvait faire s'il l'aimait (vraiment) ? – Il aurait dû la surveiller jour et nuit, monter continuellement la garde. »

Ainsi, en (23), la locutrice prend ses distances avec la réalité de la situation passée *amabat* « il l'aimait », c'est-à-dire l'amour de Pleusidippe pour Palestra. Cette interprétation est confirmée par l'apodose au subjonctif qui indique ce que « il » aurait dû faire, s'il avait été vraiment amoureux, à savoir il aurait dû monter la garde jour et nuit, ce qu'il n'a pas fait. Ainsi, dans ce type de contexte, l'imparfait donne lieu à une implicature scalaire éventuelle et un jugement épistémique de faible probabilité qui vont ensuite se conventionnaliser dans la phrase hypothétique [*si* IMP, COND] (voir [Pa/DeMu14] et [Pa19a] pour une analyse du changement).

Un autre exemple intéressant est celui du conditionnel passé où le sens cible provient à la fois du contexte, d'une implication sémantique et d'une implicature conversationnelle. Soit l'énoncé (19) cité plus haut :

¹²⁴ L'analyse proposée en termes d'implicature scalaire concorde avec les observations de Biraud et Mellet (2000) sur le discours indirect en latin. Selon les auteurs, l'imparfait en discours indirect permet de souligner la présence d'un locuteur/énonciateur antérieur, par opposition au subjonctif et à l'infinitif qui impliqueraient une plus grande prise en charge du discours rapporté par le locuteur.

(19) *Si lui dirent li pluseurs que, se il eust esté au païs, que cil de l'Escorta n'auroient fait ce que il firent.* (Anonyme, Chroniques de la Morée, 13^{ème} siècle)

« Ainsi la plupart lui dirent que s'il avait été dans le pays, les hommes de l'Escorta n'**auraient pas fait** ce qu'ils firent. »

On observe ici que la contrefactualité est d'abord (i) signifiée par des éléments contextuels (dont le subjonctif plus-que-parfait *eust esté* dans la protase). Ensuite, la valeur aspectuelle d'antériorité¹²⁵ du conditionnel passé déclenche successivement : (ii) une implication sémantique passée (non annulable) puis (iii) une implicature conversationnelle contrefactuelle (annulable) ([Pa/etal15] : 204). En effet, en présentant la situation dénotée comme antérieure à une autre situation passée (exprimée par « dirent »), le conditionnel passé implique nécessairement que celle-ci est elle-même passée. Puis l'interprétation passée jointe à l'éventualité entraîne une implicature contrefactuelle liée à notre expérience asymétrique du temps : le passé, irrévocable, est normalement connu tandis que l'avenir ne l'est pas. En conséquence, lorsqu'un locuteur évoque une situation passée et éventuelle (alors que le passé est généralement connu), il implique par défaut que cette situation n'a pas été le cas, qu'elle est contrefactuelle. C'est ce qu'illustre l'énoncé suivant où les conditionnels passés *aurait rendu* et *aurait fait* dénotent l'éventualité passée des situations décrites :

(24) *Pierre aurait rendu visite à Marie, cela lui aurait fait plaisir.*

→ Implicature contrefactuelle (« non p ») : « Pierre n'a pas rendu visite à Marie ».

Cette implicature peut être annulée contextuellement si le locuteur signale qu'il ignore ce qui s'est passé (avec p. ex. « mais, en vérité, je ne sais pas s'il a rendu visite à Marie ») :

(25) *Pierre aurait rendu visite à Marie, cela lui aurait fait plaisir. Mais, en vérité, je ne sais pas s'il a rendu visite à Marie.*

→ Interprétation éventuelle (« ni p, ni non p ») : « Pierre a peut-être rendu visite à Marie ».

En résumé, il vaut mieux conserver une conception large des « bridging contexts » : ceux-ci peuvent être opaques (comme l'a illustré Diewald), ou bien correspondre à des contextes non ambigus. Dans le dernier cas, les deux sens peuvent être contigus mais hiérarchisés dans l'interprétation (cf. le cas du futur simple) ou bien seul le sens cible est accessible du fait d'une incompatibilité interprétative (cf. le conditionnel passé). Dans tous les cas, le dénominateur commun est la mise en saillance d'un sens pragmatique (sens contextuel, implication sémantique et/ou implicature (scalaire), cf. l'imparfait hypothétique et le conditionnel passé) qui deviendra le nouveau sens grammatical de la forme une fois le changement sémantique achevé.

Mon travail a également permis de confirmer et de préciser le rôle de la fréquence dans le changement sémantique. L'étude sur corpus de la diachronie du conditionnel (cf. [Pa/etal15]) a été à cet égard très instructive. Les données ont montré que le passage du stade pragmatique (les « bridging contexts ») au stade sémantique (les « switch contexts ») peut être marqué par une nette augmentation de fréquence. Pour le conditionnel passé, les contextes d'interprétation contrefactuelle s'observent à partir du 13^{ème} siècle mais restent très marginaux, puis leur fréquence s'accroît de façon abrupte aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles :

¹²⁵ En tant que forme composée, le conditionnel passé signifie en français médiéval l'aspect parfait. Celui-ci se manifeste le plus souvent par une relation d'antériorité avec un autre événement décrit dans le contexte ([Pa/etal15] : 194-195).

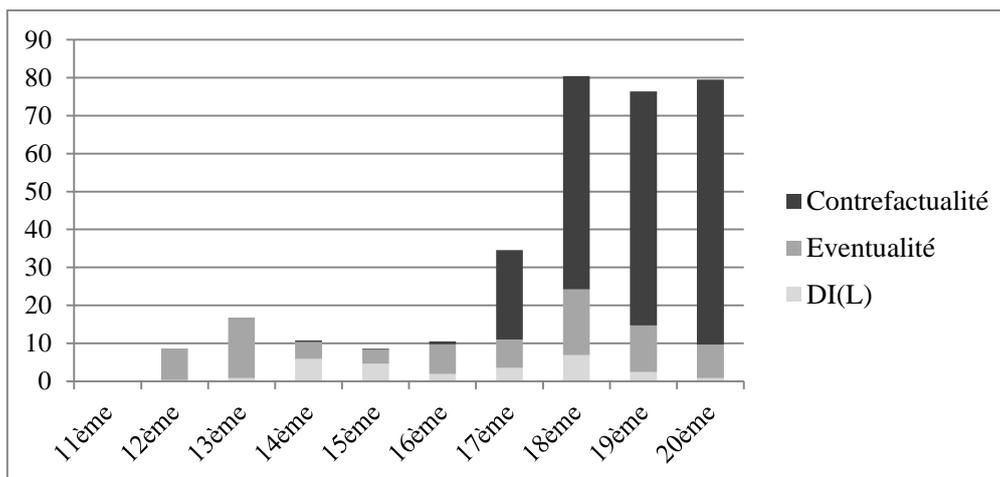


Figure 6. Evolution de la fréquence relative des types de contextes du conditionnel passé (n occurrences par 100 000 mots)

On peut penser que la première phase correspond à celle des « bridging context » qui précède le changement sémantique proprement dit tandis que la seconde phase correspond à celle des « switch contexts » qui va associer plus étroitement la forme au sens cible, entraînant ainsi son inscription en langue. Si l'on accepte cette analyse, les deux types de contextes ne diffèrent pas nécessairement sur le plan qualitatif, mais la différence est d'ordre quantitatif (augmentation de la fréquence et de la proportion des nouveaux contextes). On doit conclure *contra* Heine 2002 que l'incompatibilité avec le sens source n'est pas ce qui distingue le stade des « switch context », mais que celui-ci se caractérise plutôt par la généralisation des contextes où le sens cible est saillant. Néanmoins, la mise à l'arrière-plan du sens source reste un indice certain de conventionnalisation propre au stade sémantique. Une autre différence par rapport au modèle de Heine est le fait que la conventionnalisation débute selon mon analyse dès le stade sémantique des « switch contexts » (pour celui-ci, elle correspond au stade final, voir *infra*). En effet, la répétition fréquente des switch contexts entraîne, dans la compétence des locuteurs, une association de plus en plus étroite de la forme avec le sens cible qui va ainsi s'inscrire progressivement en langue.

Considérons maintenant le stade final du changement sémantique que Heine appelle les « conventionalisation contexts ». À ce stade, le sens cible n'a plus besoin des conditions initiales qui ont permis son émergence et apparaît dans de nouveaux contextes où il est devenu le sens grammatical de la forme. Dans mes travaux, il m'a souvent paru difficile de distinguer les deux derniers stades qui forment en réalité un continuum plutôt que des phases discrètes (voir aussi Heine 2002 : 86). On peut toutefois apprécier si le changement sémantique a atteint son terme sur la base des marqueurs contextuels. Si de nouveaux contextes apparaissent avec le sens cible comme seule interprétation possible et qu'ils se distinguent nettement des « bridging contexts » et des « switch contexts », c'est un indice fort d'un changement achevé. Dans le cas du conditionnel passé, son usage avec des verbes modaux comme *devoir* ou *pouvoir* semblent aller dans ce sens dans la mesure où il n'admet alors que l'interprétation contrefactuelle ([Pa/etal15]) :

- (26) *Dieu, puisqu'il est libre, [...] aurait pu nous créer vertueux, bien portants, excellents. Il aurait pu nous combler de tous les dons physiques, intellectuels et moraux, puisqu'il est tout-puissant.* (Bréhier, *Histoire de la philosophie*)

La contrefactualité apparaît non annulable, signe qu'elle est bien codée en langue. Cela suggère que le verbe modal et le conditionnel passé forment ensemble une construction contrefactuelle de forme [POUVOIR_{COND,PRF}] (voir section 3.2.1.4) :

(27) *Il aurait pu partir, *et il l'a fait.*

Plus généralement, le fait que le sens source soit l'interprétation exclusive dans un environnement contextuel particulier pointe vers l'existence d'une construction, surtout si celle-ci a vu sa fréquence fortement augmenter (voir section 3.2.3). D'ailleurs, il serait probablement plus opératoire de caractériser l'aboutissement d'un changement sémantique lié à une grammaticalisation en termes de création d'une nouvelle construction (voir section 3.2. 4).

Le scénario du changement sémantique que j'ai discuté et illustré dans cette section offre un modèle permettant d'analyser l'apparition de nouveaux sens grammaticaux, dont les sens temporels, modaux ou évidentiels qui font l'objet de ce mémoire. Ce modèle accorde une place centrale aux contextes et aux mécanismes pragmatiques dans l'émergence du sens cible. Cela implique que le nouveau sens n'apparaît pas de façon *ad hoc* mais est dérivé à partir du sens source selon une procédure inférentielle (du temps on infère la modalité ou vice-versa, etc.) et/ou *via* une élaboration contextuelle (des éléments de sens contigus enrichissent l'interprétation temporelle ou modale de la forme). Les approches monosémiques des marqueurs du temps et de la modalité ne manquent pas non plus de souligner l'interaction entre contexte et valeur en langue pour expliquer la variabilité des « effets de sens » en discours (voir p. ex. Gosselin 2005 ou Barceló et Bres 2006). Néanmoins, le modèle du changement sémantique prévoit également une « redistribution » du sens (Hopper et Traugott 2003 : 94) qui s'opère de contexte en contexte : le sens cible passe progressivement au premier plan (« foregrounded ») tandis que le sens source est relégué à l'arrière-plan puis disparaît. Ce processus permet à la fois de rendre compte de l'évolution sémantique des temps verbaux mais aussi de leur polyfonctionnalité, voire de leur polysémie (voir *infra*). Ce processus qui permet la création de nouvelles structures grammaticales est « lié à l'usage » que les locuteurs font de la langue. Je voudrais maintenant développer ce dernier point dans la prochaine section en exposant l'influence qu'ont eue, dans ma recherche, les approches fondées sur l'usage.

3.2.3. Approches fondées sur l'usage

Sans me revendiquer pleinement d'une linguistique fondée sur l'usage (« usage-based »)¹²⁶, je partage avec ce courant un certain nombre d'idées générales qui ont guidé mes analyses diachroniques (dont SEM[Pa2013]¹²⁷). L'affirmation principale des approches fondées sur l'usage, qui fédère au-delà du courant même un large spectre de linguistiques d'orientation fonctionnaliste, est que « la structure de la langue émerge de l'usage de la langue »¹²⁸ (Tomasello 2003 : 5). Cela signifie concrètement, dans la perspective diachronique qui est la mienne, que l'évolution des formes grammaticales est fondamentalement déterminée par les pratiques langagières des locuteurs. Deux idées directrices des approches fondées sur l'usage ont été fécondes dans mes travaux : le rôle de la fréquence et les raisons du changement linguistique.

¹²⁶ Je ne possède pas (encore) une connaissance approfondie de la littérature, à part certains travaux cardinaux (Barlow et Kemmer 2000, Bybee et Hopper 2001, Bybee 2003 et 2006) et quelques applications dans le domaine du TAM (Hilpert 2008), ni l'expertise méthodologique et informatique (analyse quantitative et statistique de grands corpus de données).

¹²⁷ J'ai proposé dans ce séminaire une première analyse du conditionnel fondée sur l'usage, malheureusement ce travail n'a pas encore été publié.

¹²⁸ Ma traduction de « language structure emerges from language use ».

La fréquence des items et des structures linguistiques est une dimension essentielle de notre expérience langagière que les approches fondées sur l'usage placent au centre de leur conception du langage. Selon ces dernières, les faits de fréquence déterminent et façonnent la structure de la langue à différents niveaux. Je n'évoquerai ici que ce qui touche directement aux expressions verbales du temps et de la modalité que j'ai pu étudier (voir Bybee 2003 et 2006 pour une analyse plus générale du rôle de la fréquence). La fréquente répétition joue d'abord un rôle fondamental dans le processus de grammaticalisation, une augmentation significative de fréquence pouvant constituer à la fois le déclencheur et une conséquence du processus (voir parmi d'autres Bybee et Hopper 2001, Bybee 2003 et 2006). En effet, un premier accroissement de fréquence (la mise en place de routine ou de patrons récurrents, voir p. ex. Detges et Waltereit 2002 ou Petré 2019), entraîne à partir d'un certain seuil un « effet boule de neige » qui va catalyser la grammaticalisation, puis celle-ci va engendrer à son tour une forte augmentation de fréquence. La première phase d'accroissement passe généralement inaperçue car les fréquences restent faibles et les corpus ne permettent pas toujours de les observer. Néanmoins, on peut souvent relever un premier emploi d'une fréquence modeste (un « bridging context ») qui semble préparer la grammaticalisation proprement dite (les « switch contexts »). Dans mon étude sur le cycle de la contrefactualité (cf. [Pa*] et *infra* section 3.4.4), les données montrent par exemple que les premières occurrences d'imparfait « contrefactuel » se trouvent surtout dans l'apodose de la construction [*se ne ESTRE*_{SBJV.PST} x] « *si ce ne fût pour ...*, x » qui permet d'exprimer qu'une situation imminente a été évitée de justesse (on peut parler de sens « proximatif », voir p. ex. Kuteva 2001) :

(28) MoyFra *Et ceulx leur comptent [...] comment le roy Guion d'Armenie et le maistre de*

*Rodes estoient desconfiz*_{PST.IPFV}, *si ne feust*_{SBJV.PST} *un chevalier tous forcenez qui y survint a tout un pou de gent et crie : [...].* (J. d'Arras, *Mélusine*, 220, 1392, BFM)

« Et ils leur racontent [...] comment le roi Guion d'Arménie et le souverain de Rhodes **auraient été vaincus** (*lit. étaient vaincus*), si ce ne fût pour un chevalier complètement enragé qui survint avec quelques personnes et cria : [...]. »

Il se pourrait qu'une « routine rhétorique » (Detges et Waltereit 2002) se soit développée en ancien français avec l'usage plus fréquent du schéma {*se ne ESTRE*_{SBJV.PST}, IMP} pour exprimer l'imminence contrecarrée d'une situation passée. Ce patron aurait atteint un seuil critique à un moment donné (peut-être en moyen français, cf. [Pa*]), ce qui aurait déclenché la grammaticalisation de la construction conditionnelle contrefactuelle fondée sur l'imparfait :

(29) *Si le type m'avait pas raconté de conneries, j'étais dans les temps.* (Djian, 37°2 le matin, 1985)

La question des effets de seuil à l'origine des grammaticalisations est encore débattue mais des avancées prometteuses ont été faites récemment (voir p. ex. Petré 2019).

L'augmentation de fréquence causée par et pendant la grammaticalisation est un fait bien établi. Je n'insisterai pas, mais évoquerai deux exemples pour donner une idée chiffrée des changements de fréquence en jeu. Dans mes travaux, j'ai surtout exploré les fréquences relatives d'occurrences rapportées à 100 000 mots ou au million de mots. Un premier exemple est celui d'une grammaticalisation modérée : le coverbe modal [*VALOIR mieux* x] qui se bâtit à partir d'un emploi

particulier du lexème verbal *valoir* signifiant « avoir de la valeur » (cf. [Pa15] et [Pa/vadeAu17]). Dans ce cas, la grammaticalisation semble avoir lieu au 14^{ème} siècle et engendre un accroissement de fréquence de 1 pour 6 ; aujourd’hui la fréquence apparaît stabilisée (entre 23 et 30 occurrences par million de mots dans le corpus exploré) (cf. figure 7) :

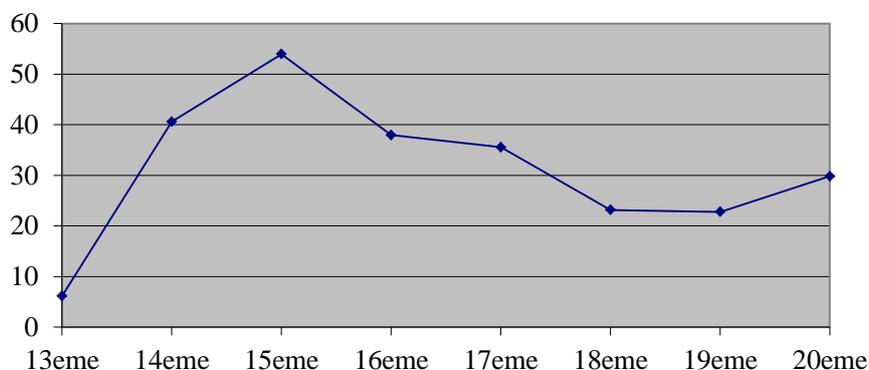


Figure 7. *VALOIR mieux* : fréquence relative (nombre d’occurrence par million de mots)

Prenons maintenant le cas de l’extrême grammaticalisation du futur synthétique français à partir de la périphrase latine INF + *HABEO* (cf. [DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]). Entre le latin tardif et l’ancien français, la fréquence a été multipliée par plus de 400 pour atteindre presque 7689 occurrences par million de mots (voir tableau 1, établi à partir des données de [Pa/DeMu23]) :

Tableau 1. Fréquence absolue, fréquence relative (*n* occurrences par million de mots) et pourcentage (par rapport au nombre de verbes finis)

	Fréquences absolues (<i>n</i>)	Fréquences relatives (<i>n</i> / 1000000)	Pourcentages (de verbes finis)
INF + <i>HABEO</i>	4	18,01	0,017
futur synthétique	4256	7686,87	5,629

La comparaison montre, s’il en est besoin, que le degré de grammaticalisation est directement corrélé à la fréquence et que les échelles d’accroissement de fréquence peuvent être très différentes (ici un multiplicateur de 6 *versus* un multiplicateur de 400). Le tableau 1 donne un autre fait de fréquence plus parlant que la simple répétition d’occurrence et qui pourrait être davantage exploité dans le cas des expressions verbales : il s’agit des fréquences d’ordre « paradigmatisé » qui informent sur le poids des formes dans leur paradigme. Dans le cas du futur, j’ai calculé le pourcentage de formes par rapport au nombre de verbes conjugués à une forme personnelle. Les chiffres montrent que INF + *HABEO* ne représente qu’une part négligeable des formes finies (0,017%), alors que les verbes au futur synthétique représentent en ancien français plus de 5 % des verbes conjugués.

Comme c’est le cas avec le futur synthétique, les forts accroissements de fréquence sont à l’origine des transformations bien décrites dans les travaux sur la grammaticalisation. D’abord, on retrouve l’« effet réducteur » qui touche les expressions de très haute fréquence (par opposition aux expressions de moyenne et basse fréquence) : l’accroissement de fréquence entraîne la mise en place d’une routine neuro-motrice qui rend l’articulation de l’expression plus fluide comme lorsqu’un groupe de mots vient à être traité comme une seule unité (cf. Bybee 2006 : 714-715). La forme qui se grammaticalise

subit ainsi une « réduction » et une « fusion » phonologique (Bybee 2003, 2006)¹²⁹. Dans le cas de la source latine du futur synthétique (p. ex. *manere habet* « il restera »), le suffixe de l’infinitif en *-re/-ri* et le verbe *HABEO* conjugué au présent se réduisent et fusionnent pour former les flexions du futur de l’ancien français (*-rai, -ras, -ra, -rons, -rez* pour les graphies les plus répandues) ([Pa/DeMu23]). Ensuite, une très haute fréquence a pour effet l’« autonomie » (étymologique) de la forme grammaticalisée¹³⁰ (Bybee 2003, 2006). L’autonomie fait référence au fait que des formes morphologiquement complexes perdent leur structure interne au fur et à mesure que le rapport avec les éléments étymologiquement liés devient opaque. Le mécanisme est le même que pour l’« effet réducteur » de la répétition : à mesure que les expressions complexes deviennent fréquentes, elles sont de moins en moins considérées à travers leurs constituants mais de plus en plus traitées (« processed ») de façon globale comme une seule unité. Dans le cas du futur synthétique et du conditionnel, il est clair que les liens étymologiques avec l’infinitif et *HABERE* (conjugué au présent ou à l’imparfait) ont été perdus, les deux formes sont devenues autonomes en ancien français ([Pa/DeMu23]) :

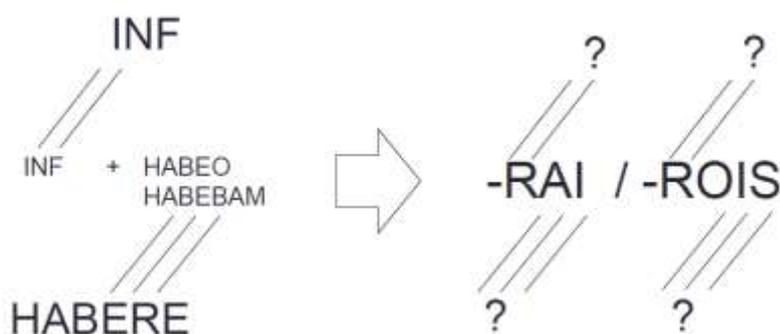


Figure 8. Autonomie du futur synthétique et du conditionnel (COM[Pa/DeMu18])

Ainsi l’autonomie de l’expression grammaticalisée peut engendrer une opacité sémantique et morphologique et donc une perte de compositionnalité. On retrouve ici les traits qui caractérisent les constructions dans les grammaires de constructions (voir *infra* section 3.2.4).

En lien avec la répétition fréquente et l’autonomie est la généralisation du sens que les premiers travaux sur la grammaticalisation ont considéré comme mécanisme typique (voir p. ex. Bybee et Pagliuca 1985 ou Lehmann 2015[1995]) : la forme perd des traits sémantiques au fur et à mesure qu’elle gagne en fréquence et se grammaticalise (Bybee 2003, 2006). Néanmoins, comme nous l’avons vu (voir *supra* section 3.2.2), les grammaticalisations s’accompagnent aussi d’un enrichissement pragmatique. La perte de traits sémantiques liée à l’augmentation de fréquence intervient seulement dans un second temps, lors de l’étape sémantique où le sens source est relégué à l’arrière-plan et s’efface progressivement. Selon Bybee (2003, 2014 : 157), le mécanisme psychologique à l’œuvre est celui de l’« habitude » : lorsqu’un stimulus se répète de nombreuses fois, son impact diminue. Ainsi, plus une expression est répétée, plus elle perd de sa « force ». Bybee remarque également que la généralisation causée par la répétition fréquente contribue elle-même à augmenter la fréquence d’une expression en lui permettant de s’étendre à de nouveaux contextes. Les phénomènes d’augmentation de fréquence auraient donc tendance à se nourrir d’eux-mêmes par la généralisation progressive des formes qui se grammaticalisent.

¹²⁹ Cf. l’« attrition phonologique » chez Lehmann (2015[1995]) ou l’« érosion » chez Heine (2003), voir *supra* section 3.2.1.

¹³⁰ À ne pas confondre avec le concept d’« autonomie » de Lehmann (2015[1995]) qui renvoie à la liberté d’usage qui caractérise les unités lexicales et qui se perd progressivement lors de la grammaticalisation (voir *supra* 3.2.1.1).

J'apporterai quelques modulations à l'explication de Bybee. D'abord, Bybee a tendance à sous-estimer l'importance de l'enrichissement pragmatique qui précède la grammaticalisation proprement dite. Pour elle, le renforcement du sens par des inférences contextuelles concerne surtout les entités grammaticales qui ont déjà perdu leur sens lexical, c'est-à-dire qui ont déjà subi une généralisation du sens (Bybee 2014 : 158), ce qui ne va pas de soi. Si l'on prend le cas du futur anglais *will* souvent cité pour illustrer la généralisation du sens (avec une perte de la valeur volitionnelle), on peut tout à fait analyser le sens futur comme une inférence contextuelle (les intentions sont toujours dirigées vers l'avenir), qui s'est ensuite conventionnalisée au cours de la grammaticalisation. Le sens de *will* s'est donc enrichi pragmatiquement à partir de son sens lexical (l'inférence future découle du sens volitionnel). Selon mon analyse qui s'appuie sur le modèle de Heine (2002), la perte progressive du sens source est toujours à mettre en relation avec la mise en saillance du sens cible qui s'opère à partir du stade des stades des « bridging contexts ». C'est parce que le sens cible est mis sur le devant de la scène (« foregrounded ») que le sens source est relégué à l'arrière-plan. Ce n'est donc pas à ce niveau qu'opère le processus d'habituation. Je préciserai plus loin mon analyse lorsque je parlerai des raisons de l'augmentation de fréquence et du changement linguistique.

Une autre conséquence de la fréquente répétition est son impact sur les représentations linguistiques. Langacker (1987) introduit la notion d'« entrenchement » pour rendre compte de ce phénomène (voir aussi Bybee 2003, 2006) ; on peut parler en français d'« enracinement » ou d'« ancrage » cognitif. Selon Langacker (1987 : 59), il y a :

[Une] échelle continue d'un [ancrage] dans l'organisation cognitive. Chaque utilisation d'une structure a un impact positif sur son degré d'enracinement, alors que de longues périodes de désuétude ont un impact négatif. Avec une utilisation répétée, une nouvelle structure devient progressivement enracinée, jusqu'à devenir une unité ; de plus, les unités ont un ancrage variable en fonction de leur fréquence d'occurrence.¹³¹

Autrement dit, l'accroissement de fréquence d'une expression renforce son poids dans la compétence du locuteur jusqu'à en faire une unité de la langue. Cette conception a de nombreuses implications sur le plan théorique et permet de prédire et d'expliquer un grand nombre de phénomènes. Je n'évoquerai que deux points. D'abord, la notion d'« entrenchment » suppose que la compétence des locuteurs est constituée d'unités ayant des degrés d'ancrage cognitif et donc de conventionnalisation différents. Cela permet entre autres d'expliquer le développement de structures devenues fréquentes et régulières sans pour autant acquérir le statut d'unité de la langue (ou « constructions »). S'agissant du changement sémantique, on peut associer aux différents stades ou contextes jalonnant l'évolution (cf. Heine 2002) un degré d'ancrage cognitif différent corrélé à la fréquence de la structure. Par exemple, le conditionnel passé (**[Pa/etal15]**) a développé différents « emplois » contrefactuels à travers son histoire qui montrent, de contexte en contexte, un ancrage et donc une conventionnalisation plus importants. Parmi ces contextes, deux illustrent le plus typiquement le scénario de Heine : l'emploi dans les conditionnelles (assimilables aux « bridging contexts ») et l'emploi avec des verbes modaux (assimilables aux « switch contexts »). L'interprétation contrefactuelle du conditionnel passé en phrase conditionnelle existe dès le 13^{ème} siècle mais reste très minoritaire jusqu'au 16^{ème} siècle (voir l'exemple (20) rappelé ici sous (30)), l'interprétation majoritaire étant éventuelle « ni p ni non p » (voir *supra* exemple (19)). Le conditionnel passé n'est donc pas encore « ancré » comme marqueur

¹³¹ Ma traduction de : « continuous scale of entrenchment in cognitive organization. Every use of a structure has a positive impact on its degree of entrenchment, whereas extended periods of disuse have a negative impact. With repeated use, a novel structure becomes progressively entrenched, to the point of becoming a unit; moreover, units are variably entrenched depending on the frequency of their occurrence ».

contrefactuel dans la compétence des locuteurs, ce qui concorde avec la basse fréquence de l'emploi conditionnel contrefactuel en français médiéval.

- (30) *Si lui dirent li pluseurs que, se il eust esté au pais, que cil de l'Escorta n'auroient fait ce que il firent.* (Anonyme, *Chroniques de la Morée*, 13^{ème} siècle)
« Ainsi la plupart lui dirent que s'il avait été dans le pays, les hommes de l'Escorta n'**auraient pas fait** ce qu'ils firent. »
→ bridging contexts (faible ancrage cognitif)

À partir du 17^{ème} siècle, on observe un essor des verbes modaux conjugués au conditionnel passé. L'interprétation est dès lors presque toujours contrefactuelle tandis que, parallèlement, l'interprétation éventuelle est devenue minoritaire. Cette évolution montre que la structure associant le conditionnel passé à un verbe modal est bien ancrée cognitivement et qu'elle forme potentiellement une construction contrefactuelle (p. ex. [VOULOIR_{COND.PRF}] en (31)) :

- (31) [...] *j'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré.* (Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, 18^{ème} siècle)
→ switch contexts (fort ancrage cognitif)

L'ancrage cognitif permet aussi d'expliquer la résistance aux régularisations analogiques (voir Bybee 2003, 2006). C'est l'hypothèse que j'ai faite dans mon étude sur l'imparfait contrefactuel (voir [Pa*] et *infra* section 3.4.4) concernant la structure {si SBJVPA, IMP}. En effet, en dépit du net recul du subjonctif plus-que-parfait dans les conditionnelles face au conditionnel passé à partir des 16^{ème}-17^{ème} siècles (voir par exemple ([Pa/etal15] ou Combettes 2018), celui-ci semble mieux résister dans les conditionnelles contrefactuelle en {si SUBJPA, IMP} jusqu'au 19^{ème} siècle.

- (32) *Le 4 décembre, Louis Bonaparte eût été arraché le soir même de l'Élysée, et la loi triomphait, s'il eût été un de ces hommes qui hésitent devant un massacre.* (Hugo, *Napoléon le Petit*, 1852, FRANTEXT)

Cette structure apparaît comme un îlot de résistance contre la progression de l'indicatif dans les phrases conditionnelles. Cela peut vraisemblablement s'expliquer par l'ancrage cognitif de la structure {si SBJVPA, IMP} qui a connu un essor à partir de la Renaissance avec un usage accru de l'imparfait dans l'apodose.

J'ai évoqué plusieurs conséquences de l'accroissement de fréquence dans le changement linguistique que les approches fondées sur l'usage permettent d'éclairer. Je voudrais maintenant aborder la question des raisons du changement linguistique.

Une première raison est l'usage non-conventionnel et innovant de la langue motivé par un besoin du locuteur de « se démarquer ». Cette idée est présente dès le travail pionnier de Meillet sur la grammaticalisation (1912) qui souligne que l'innovation linguistique est commandée par un désir d'expressivité. L'impulsion première du changement trouve souvent sa source dans une combinaison inédite et très évocatrice d'unités linguistiques (p. ex. l'usage du lexème *pas* pour renforcer la négation *ne*). Plus récemment, des auteurs ont repris et développé cette idée. Keller (1994) propose de faire dériver ce désir d'expressivité de la maxime sociale « parlez de sorte qu'on vous remarque »¹³². Haspelmath (1999 : 1057) préfère parler d'« extravagance » pour insister sur le fait que le locuteur

¹³² Ma traduction de : « talk in such a way that you are noticed ».

cherche moins à être expressif (ou dire clairement les choses) qu'à attirer l'attention. Detges et Waltereit (2002 : 179) utilisent quant à eux le terme d' « expressivité » mais l'assimilent à une stratégie discursive : le locuteur dit plus que ce qu'il a à dire pour produire des effets rhétoriques. Les auteurs mettent également l'accent sur le fait que la grammaticalisation est typiquement à l'origine un fait du locuteur (qui cherche à être expressif), tandis que la réanalyse est le fait de l'interlocuteur (qui cherche à donner du sens à un énoncé).

J'ai exploré ce besoin d'extravagance ou d'expressivité du locuteur dans plusieurs travaux portant sur différentes expressions verbales : les insubordonnées hypothétiques ([Pa14b]), l'imparfait hypothétique et contrefactuel ([Pa/DeMu14], [Pa19a], [Pa*]), le conditionnel passé ([Pa/etal15]), le futur et le conditionnel présent (SEM[Pa2013], [Pa/etal17] et [Pa/DeMu23]). Soit l'exemple de l'imparfait dans la protase de phrases conditionnelles en latin (voir *supra* (23) repris ici sous (33)) :

- (33) - *Quid faceret ? – Si amabat_{PST,IPFV}, rogas quid faceret_{SBIV,PST}? adseueraret_{SBIV,PST} dies noctisque, in custodia esset semper.* (Plaute, *Rudens* 378-380 < Haverling 2010 : 143)
- « Qu'est-ce qu'il pouvait faire? – Tu demandes ce qu'il pouvait faire s'il l'aimait (vraiment)? – Il aurait dû surveiller jour et nuit, monter continuellement la garde. »

Comme je l'ai dit précédemment, les premières occurrences s'apparentent à du discours rapporté dans la mesure où elles semblent évoquer un dire ou une pensée attribué à autrui. Le choix d'un imparfait de l'indicatif, très rare dans les phrases conditionnelles jusqu'en latin classique, à la place de la forme attendue *amaret* (subjonctif imparfait) en fait clairement un emploi « extravagant ». On peut également dire que l'imparfait est beaucoup plus « expressif » dans ce contexte que le subjonctif imparfait dans la mesure où il sert une visée rhétorique. En effet selon Biraud et Mellet (2000), en latin, l'usage du subjonctif en discours indirect implique une plus grande prise en charge du discours rapporté par le locuteur, alors que l'imparfait marque au contraire une prise de distance qui peut être analysable comme le résultat d'une implicature scalaire éventuelle (« ni p, ni non p ») (cf. [Pa19a] et *supra* section 3.2.2). Partant, contrairement au subjonctif imparfait, l'usage de l'imparfait permet contextuellement au locuteur de s'opposer au dire ou à la pensée rapportée, ici de remettre en cause l'amour de Pleusidippe pour Palestra et l'accuser d'être la cause de ses malheurs. Ainsi, la recherche d'« extravagance » ou d'« expressivité » encourage l'usage non conventionnel et rhétorique de formes linguistiques, ce qui est un stade préalable obligé de toute grammaticalisation.

Il est important de noter que l'usage innovant peut ne déboucher sur aucun changement s'il ne se propage pas dans la communauté linguistique. Il reste alors marginal, limité à quelques individus. Pour que la grammaticalisation et le changement sémantique s'amorcent véritablement, il faut qu'à la phase d'innovation succède une première phase de conventionnalisation, qui passe par une diffusion au sein de la communauté. Le succès rencontré par l'usage innovant cause alors paradoxalement la perte de son caractère novateur. L'usage innovant devient alors une routine discursive qui demeure toutefois à ce stade peu ancrée cognitivement (le stade des « bridging contexts »). On pourrait alors parler d'« habitude » (cf. Bybee 2014 et *supra*) : à mesure que l'usage est répété, son extravagance et sa valeur expressive diminue. Le processus d'habitude interviendrait donc dans le changement linguistique lorsque le caractère non-conventionnel de l'innovation disparaît peu à peu et que l'usage innovant devient un patron plus régulier.

Une seconde raison souvent invoquée pour expliquer le changement linguistique, et qui n'est pas *a priori* lié à l'usage, correspond aux dynamiques systémiques dans la langue. L'évolution des systèmes linguistiques crée des besoins et/ou des déséquilibres qui requièrent de nouvelles formes grammaticales. Néanmoins, on peut arguer que ceux-ci sont aussi la conséquence directe et naturelle de l'usage que les locuteurs font de la langue. En effet, dans certains cas, la schématisation extrême de

certaines formes grammaticales peut favoriser l'usage de nouvelles formes permettant de lever d'éventuelles ambiguïtés. Ce besoin de clarté dans la communication (voir p. ex. Keller 1994 ou Haspelmath 1999) a pu par exemple jouer dans le développement de formes indicatives dans les conditionnelles contrefactuelles en français médiéval, développement qui précède et prépare la conventionnalisation de l'imparfait contrefactuel (cf. [Pa*] et *infra* section 3.4.4). Dans les textes médiévaux, la contrefactualité est normalement exprimée à l'aide d'une conditionnelle au subjonctif imparfait et/ou plus-que-parfait. Néanmoins, le subjonctif imparfait qui descend du subjonctif plus-que-parfait latin est devenu temporellement ambigu en ancien français : il peut désigner une situation passée ou non passée (cf. Wagner 1939 : 295-296, Yvon 1958 : 166-167, Buridant 2000 : 631). Il semble que cela a favorisé le développement du subjonctif plus-que-parfait, moins ambigu (voir Wagner 1939 : chap. 2) mais aussi parfois de passés de l'indicatif. Ainsi, l'imparfait (34), le plus-que-parfait (35) et le passé simple (36) commencent à apparaître dans l'apodose :

- (34) (...) *il ne s'en osa oncques aler sanz leur congié, pour ce que s'il eust esté repris_{SBJV.PRF.PST} par iceulx Engloiz, il savoit bien qu'il estoit_{PST.IPFV} mort.* (*Registre criminel du Chatelet*, 1389-1392, BFM)
 « Il n'osa jamais partir sans leur permission, car s'il était repris par ces Anglais, il savait qu'il **était** mort. »
- (35) *Onques ne fu_{PST.PFV} meillor paiene S'ele n'eüst_{SBJV.PST} amor soutaine Mais ele ama trop follement Savoirs ne li valut noiant.* (Anonyme, *Eneas*, v. 2142, circa 1155, BFM)
 « Il n'y aurait jamais eu (lit. fut) meilleure païenne si elle n'avait pas connu un amour soudain, mais elle aimait trop follement, et sa sagesse ne lui était d'aucune utilité. »
- (36) [Le narrateur rencontre un lion sur une île. Face à la mort, il se souvient de sa bien-aimée et s'adresse à elle une dernière fois. Soudain le lion renonce à l'attaquer]
 (...) *S'en merciay devotement Ma dame et Amours ensement, Car j'estoie a ma fin venu_{PRF.PST.IPFV}, Se d'eaus ne me fust souvenu_{SBJV.PRF.PST}.* (G. de Machaut, *Le Dit dou Lyon*, 321-324, 1342, BFM)
 « J'ai remercié avec dévouement ma Dame et mon amour également, car ma fin serait venue (lit. *était venue*), si je ne m'étais pas souvenu d'eux. »

Il semble donc que l'attraction des passés indicatifs dans les conditionnelles contrefactuelles passées soit en partie liée à l'évolution du système du subjonctif. Ces derniers pourraient avoir répondu à un besoin communicatif dans les conditionnelles en clarifiant la référence temporelle passée de la situation.

L'intérêt des approches fondées sur l'usage est de laisser entrevoir les processus concrets à l'œuvre dans la grammaticalisation et le changement sémantique. Selon elles, c'est la fréquence et le comportement social du locuteur dans la communication qui sous-tendent l'innovation, la routinisation, puis la conventionnalisation d'un usage inédit, assurant ainsi le renouvellement des formes grammaticales. Pour le domaine du temps et de la modalité, un apport de ces approches est qu'elles permettent d'envisager une modélisation du fonctionnement linguistique des formes verbales qui soit plus proche de leur usage « réel » en rendant compte du degré de conventionnalisation et de l'ancrage de différents contextes d'emploi dans la compétence des locuteurs. En effet, les approches des temps verbaux ont tendance à mettre sur le même plan les différents « emplois » d'une forme, sans

s'interroger réellement sur leur importance relative ou leur degré d'enracinement dans la langue¹³³, et ignore par ailleurs le plus souvent les phénomènes de fréquence (cf. [Pa18] : section 4). Dans certains modèles, la valeur postulée en langue repose même sur une interprétation nettement minoritaire dans les faits langagiers, ce qui du point de vue des approches fondées sur l'usage peut sembler surprenant (on pensera par exemple aux approches temporelles du conditionnel, cf. Bres 2020 : section 1.7). Au final, la vision offerte du fonctionnement des formes verbales apparaît « déformée » par rapport à la pratique réelle des locuteurs (avec un effet grossissant sur les emplois non-conventionnels). Une approche davantage basée sur l'usage permettrait de penser le fonctionnement d'une forme verbale comme ensemble structuré et hiérarchisé de contextes dont l'organisation dépend du poids et de l'intégration desdits contextes dans la langue. Une telle approche permettrait également de reconnaître l'existence d'éventuelles constructions, leur création étant une conséquence directe de la répétition fréquente (Bybee 2003, 2006) et de mettre ainsi au jour les phénomènes de polysémies reliant le temps, la modalité et l'évidentialité. Il me reste maintenant à préciser dans la section suivante la place de la notion de « construction » dans mon approche du changement sémantique.

3.2.4. Grammaires des constructions

Les grammaires de constructions regroupent un ensemble de modèles et de perspectives diverses qui, depuis l'étude pionnière de Fillmore *et al.* (1988) et l'ouvrage influent de Goldberg (1995), mettent au centre de leur théorie la notion de « construction » comme unité fondamentale de la langue. Au sein de ces approches, les constructions sont habituellement définies comme l'appariement conventionnel et arbitraire d'une forme et d'un sens, conception que les assimile pleinement (ce qui est parfois revendiqué explicitement) au signe saussurien. La conséquence du statut d'unité fondamentale est que toute unité de la langue est construction et que la langue est entièrement constituée de constructions : « it's constructions all the way down » (cf. Goldberg 2003 : 223, 2006 : 18).

Une idée, qui n'est pas nouvelle, mais que les grammaires de constructions poussent à son paroxysme, est que les unités de la langue ne se limitent pas aux lexèmes ou aux morphèmes grammaticaux (les constructions « atomiques », cf. Goldberg 2003 : 220) mais incluent toutes expressions complexes associables à un sens. Ainsi sont également considérées comme construction : les expressions idiomatiques (p. ex. [TOMBER dans les pommes]), des expressions lexicalement complexes ([FAIRE peur à SN]) ou encore des configurations semi-schématiques (p. ex. la construction corrélatrice [*plus x, plus x*]) ou des agencements syntaxiques abstraits (p. ex. la construction ditransitive [S V OD OI]). L'éventail des constructions s'étend donc des constructions les plus spécifiques qui sont lexicalement saturées et offrent donc un fonctionnement phraséologique (cf. les expressions idiomatiques « substantives » de Fillmore *et al.* 1988) jusqu'aux constructions schématiques offrant peu ou pas de matériel lexical (les expressions idiomatiques « formelles » de Fillmore *et al.* 1988), avec entre les deux un continuum de stades intermédiaires.

Dans le domaine verbal, les marqueurs du TAME peuvent être vus comme des constructions, mais également des expressions plus complexes et plus abstraites faisant intervenir lesdits marqueurs. C'est le cas des configurations suivantes que j'ai pu examiner :

¹³³ Une distinction est parfois faite entre les emplois que je qualifierai de « transparents », qui reflètent directement la valeur postulée en langue (cf. les emplois « concordants » (Barceló et Bres 2006, Bres 2013) ou avec une interprétation « typique » (Gosselin 1996), et les emplois plus « opaques » où cette valeur n'apparaît pas telle quelle dans l'interprétation (cf. les emplois « discordants » (Bres *ibidem*) ou avec des « effets de sens dérivés » (Gosselin : *ibidem*)).

Tableau 2. Exemples de constructions dans le domaine du TAME
(de la plus spécifique à la plus schématique)

Construction lexicalement saturé <i>on dirait</i>	[<i>on dirait</i> x]	<i>On dirait qu'il pleut.</i>
Construction modale comparative (lexicalement saturée)	[<i>FAIRE</i> _{COND/CONDPA} <i>mieux</i> de V _{INF}] [<i>VALOIR mieux</i> x] ¹³⁴ [<i>FALLOIR mieux</i> x]	<i>Tu ferais mieux de te taire</i> <i>Il vaudrait mieux partir</i> <i>Il faudrait mieux partir</i>
Construction corrélatrice contrefactuelle « (dé)cumulative »	[x (<i>de</i>) <i>plus/moins</i> (<i>et</i>) IMP]	<i>Un pas de plus et elle tombait</i>
Constructions hypothétiques éventuelles	[<i>si</i> IMP, COND]	<i>Si j'avais le temps, je viendrais</i>
Constructions hypothétiques contrefactuelles	[<i>si</i> SBJVPQP, CONDPA] [<i>si</i> SBJVPQP, IMP] [<i>si</i> PQP, IMP]	<i>Si j'avais eu le temps, je serais venu</i> <i>Si j'eusse eu le temps, je venais</i> <i>Si j'avais eu le temps, je venais</i>
Construction corrélatrice contrefactuelle « exceptive »	[<i>sans</i> x, IMP]	<i>Sans toi, je tombais.</i>
Insubordonnées hypothétiques	[<i>si</i> IMP !] [(<i>et</i>) <i>si</i> IMP ?]	<i>Si j'étais riche !</i> <i>Et si on commandait une pizza ?</i>

Selon Goldberg (2006 : 5), les constructions ont aussi pour caractéristique essentielle de n'être pas compositionnelles – leur sens n'est pas fonction du sens de leurs constituants – et/ou d'être suffisamment fréquentes pour être mémorisées comme unités dans la compétence des locuteurs. Ainsi, comme le soulignent De Smet et Cuyckens, les constructions, mêmes complexes, ont un traitement automatique : leurs constituants sont mobilisés par les locuteurs d'un seul bloc plutôt qu'« assemblés créativement 'on the spot' » (2007 : 188). Cela a des implications cruciales pour l'analyse de formes très polyfonctionnelles comme peuvent l'être les marqueurs du TAME. Il apparaît en effet indispensable de s'interroger sur l'existence potentielle de constructions, dès lors que certains emplois contextuels se démarquent nettement par une interprétation et un environnement linguistique à part. C'est l'hypothèse que j'ai évoquée pour l'emploi contrefactuel de l'imparfait qui correspond à une structure corrélatrice où le second membre utilise un imparfait : [SN/SP, IMP] (cf. (37), cf. [Pa*]).

(37) *Un peu plus, tu m'échaudais la main !* (R. Martin du Gard)

J'ai également défendu cette hypothèse pour le conditionnel (cf. [Pa17]). Selon mon analyse, il correspondrait en réalité à trois constructions schématiques avec un sens et des contextes d'emploi bien distincts : (i) un sens épistémique éventuel (38) observable dans différents contextes conditionnels (voir Bres 2020 : 3.5 pour une description des structures syntaxiques), (ii) un sens temporel d'ultérieur du passé (39) attaché au discours indirect (libre)¹³⁵ et (iii) un sens évidentiel

¹³⁴ Comme je l'ai mentionné plus haut, [*VALOIR mieux* x] et [*FALLOIR mieux* x] sont aussi défectives ([Pa15] et [Pa/vadeAu17]). Elles ne s'emploient (presque) qu'au présent, conditionnel présent et imparfait.

¹³⁵ Il s'agit d'une ultériorité dans le passé « subjective » : le conditionnel renvoie à un sujet passé dont on rapporte les propos ou les pensées. Il existe néanmoins depuis le 19^{ème} siècle un emploi d'ultérieur du passé « objectif » où le moment de référence passé ne correspond plus à un sujet mais à un événement antérieur (ex. *Elle monta, posant le sac à la place de ses pieds. Durant tout le trajet le sac gênerait ses pieds mais Kastner n'oserait pas suggérer qu'on le transférât sur la banquette arrière.* (J. Echenoz), cf. Bres 2012). Cet emploi reste très peu fréquent et limité au genre

d'« emprunt » (40) moins marqué contextuellement. S'ajouteraient à ces dernières des constructions spécifiques à valeur d'atténuation qui reposent sur l'emploi de verbes particuliers¹³⁶ (41) :

- (38) *S'il ne parvenait pas [...] à convaincre qu'il est déterminé à aller jusqu'au bout, l'opinion publique le prendrait très mal.* (Haillet 2002)
- (39) *Enfin, le M..P. [...] a dit qu'il **repasserait** me chercher le lendemain et il m'a oublié, bien sûr.* (Azzopardi 2011)
- (40) *Le recours aux biocarburants **serait** un remède pire que le mal.* (Bres et al. 2012)
- (41) *Yvonne, je **voudrais** savoir si tu te moques de moi.* (Cocteau)

Une analyse de l'émergence de ces constructions sera proposée sur 3.5 sur la base de mes travaux sur le sujet ([Pa/DeMu12], [Pa17] et [Pa/DeMu23]).

À l'instar de Goldberg (1995) dans le cas de constructions « caused-motions »¹³⁷, l'existence de constructions distinctes m'amène à soutenir la thèse d'une polysémie du conditionnel¹³⁸ ([Pa17] : 112-113). Mes arguments sont principalement d'ordre diachronique.

D'abord, l'origine différenciée de ces différents « emplois », le parcours de grammaticalisation et les étapes d'un changement linguistique que l'on peut observer dans les données diachroniques (voir *supra* 3.5) sont plus facilement compatibles avec la thèse polysémique. Prenons l'exemple des approches temporelles de temps verbaux qui postulent comme invariant sémantique l'ultériorité dans le passé (exprimée en discours indirect) et s'appuient souvent sur la morphologie (l'infixe [ɓ] signifierait l'ultériorité et l'affixe [ɛ] le passé, voir p. ex. Vet et Kampers-Manhe 2001, Gosselin 2017, Bres 2020). Ces dernières font dériver l'interprétation éventuelle du conditionnel (ex. *Si j'étais riche, je **ferais** le tour du monde*) du sens d'ultérieur du passé à travers son interaction avec le contexte : la phrase hypothétique [*si p, q*] et l'imparfait imposent un fonctionnement linguistique à part qui rendrait compte du fait que la contribution sémantique du conditionnel soit devenue opaque. Confrontée à la diachronie, cette hypothèse rencontre quelques problèmes. Elle peut d'abord supposer que l'emploi d'ultérieur dans le passé est premier et que l'emploi éventuel en est dérivé : c'est le scénario diachronique proposé par Bres et al. 2012 dans la lignée de Fleischman (1982)¹³⁹. Or, si l'on examine les usages de l'étymon latin INF + HABEBAM ([Pa17] : 114-115), on se rend compte que l'emploi hypothétique précède de loin l'emploi temporel : le premier existe déjà au 5^{ème} siècle (même s'il est peu grammaticalisé) (42), alors que le second n'est attesté qu'au 9^{ème} siècle (voir l'exemple (43) de la *Cantilène de Sainte Eulalie*) :

- (42) ***Sanare**_{INF} te **habebat**_{PST.IPFV} deus per indulgentiam, si **fatereris**_{SBIV.PST} [...].*
« Dieu te **guérirait** (à coup sûr) dans son indulgence, si tu passais aux aveux »
(Césaire d'Arles, 6^{ème} s., cité par Bourova 2007)

¹³⁶ Parmi les constructions atténuatives les plus fréquentes, on peut citer [VOULOIR-P1/2.COND] (cf. (41)), ou [AIMER-P1/2.COND] (ex. *J'aimerais te demander un service*).

¹³⁷ Ex. *Frank sneezed the tissue off the table* ou *Sam helped him into the car* (Goldberg 1995, 152, 162).

¹³⁸ Mais cela pourrait également être défendu pour l'imparfait.

¹³⁹ Notons que Bres (Bres et al. 2012, Bres 2020) admet des phénomènes de grammaticalisation et de restructurations du sens (des traits saillants passent à l'arrière-plan et des inférences deviennent focalisées), mais sans reconnaître explicitement de changement sémantique, ce qui impliquerait la réévaluation de la thèse monosémique.

- (43) *Il li enortet dont lei nonque chielt Qued elle fuiet lo nom christien. Ell'ent aduret lo suon element. / Melz **sostendreiet**_{COND} les empedementz / Qu'elle perdesse sa virginitet. (Cantilène de Sainte Eulalie, 881)*
 « Il [le roi des païens] l'exhorte, mais peu lui chaut, à renoncer à la foi chrétienne. Elle oppose à cela sa doctrine. Elle **supporterait** la torture plutôt que de perdre sa virginité. »

On admet généralement que l'emploi temporel comme en (43) est issu de l'emploi latin de prédestination, contemporain de l'emploi hypothétique, où INF + HABEBAM sert presque toujours à exprimer une prédiction (cf. son sens de nécessité aléthique, voir *infra* 3.5.1.2). Ces faits infirment un lien génétique entre les deux mais suggèrent plutôt une grammaticalisation en parallèle.

Une seconde difficulté, que je n'ai que brièvement mentionnée dans mon étude ([Pa17] : 115), mais qui a son importance, est que dès les premiers emplois hypothétiques de la périphrase INF + HABEBAM, celle-ci ne réfère déjà plus au passé, pas plus que l'imparfait du subjonctif qui cooccure avec elle dans la protase (cf. *fatereris* en (42)). Ce que nous avons ici est une structure qui avait antérieurement un sens contrefactuel (avec un imparfait dans l'apodose, cf. [Pa/DeMu14], [Pa*] et *infra* section 3.4.3), mais qui s'est étendu aux situations irréelles puis éventuelles. Il paraît donc difficile, dans ce cas, de faire intervenir un sème passé dans le calcul interprétatif de INF + HABEBAM hypothétique et donc de son descendant, le conditionnel éventuel. L'interprétation d'une ultériorité dans l'emploi hypothétique de INF + HABEBAM est également problématique, mais je ne développerai pas ce dernier point.

Une autre ligne d'arguments que je formule pour la polysémie du conditionnel est plutôt d'ordre théorique. Je n'évoquerai que deux points principaux. D'abord, les approches monosémiques des temps verbaux sont obligées de postuler un invariant en langue abstrait et très sous-spécifié pour rendre compte des diverses interprétations. Or, un signifié très général encourt toujours le risque d'être trop puissant et non-opérateur (voir [Pa17] : 109-110) et on peut lui reprocher son caractère infalsifiable. Ensuite, les approches monosémistes ne tiennent pas compte du caractère figé et du traitement automatique de certaines structures (p. ex. les structures citées dans le tableau 2). Dans leur cas, il semble inadéquat de postuler un calcul interprétatif « on line », avec des procédures de dérivations parfois « acrobatiques » (Confais 1995 : 53). *A contrario*, une approche constructionnelle et polysémique rend parfaitement compte du fonctionnement phraséologique de ces emplois.

Un autre point important sur lequel insistent les grammaires de constructions est que les constructions s'organisent en réseaux au sein desquels chaque construction constitue un nœud. La langue est ainsi conçue comme un ensemble des réseaux constructionnels appelé « constructicon ». Ces réseaux sont structurés hiérarchiquement avec des constructions de base et des constructions superordonnées qui entretiennent avec elles des liens « d'héritage » : les constructions de niveau inférieur héritent de propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques des constructions de niveau supérieur tout en possédant des traits propres. Pour explorer ces différents niveaux d'emboîtements, Traugott et Trousdale (Traugott 2008, Trousdale 2008, Traugott et Trousdale 2013) proposent de faire une distinction heuristique entre les macro-constructions (constructions schématisées de niveau supérieur), les méso-constructions (constructions semi-schématiques de niveau intermédiaire) et les micro-constructions (constructions spécifiques de niveau inférieur). Ainsi, selon mon analyse, le savoir linguistique associé au conditionnel d'éventualité est un réseau incluant un ensemble de constructions de niveau inférieur qui héritent de la macro-construction l'affixe du conditionnel et son sens épistémique (cf. [Pa17] et [Pa22]) : p. ex. la méso-construction [V_{COND} de INF] (44), ou les micro-constructions [*ne SAVOIR*_{COND}] (45), [*FAIRE*_{COND} mieux] (46), [*AIMER*_{COND} mieux] (47) ou [*on se croirait* x] (48).

prédestination. En suivant des parcours de grammaticalisation différents (voir *infra* 3.5.1.3), ces deux emplois se sont autonomisés pour devenir deux unités linguistiques à part entière.

Traugott et Trousdale (2013 : chap. 3) insistent sur d'autres aspects de la grammaticalisation. Pour eux, la grammaticalisation correspond avant tout à un type de changement constructionnel qui affecte une construction. Le phénomène moteur est l'accroissement de productivité qui se traduit par une expansion à de nouveaux contextes et une hausse de la fréquence d'occurrences. On rejoint ici les approches fondées sur l'usage concernant le rôle primordial de la fréquence. L'accroissement de la productivité s'accompagne d'un gain en schématicité : la construction développe un sens fonctionnel plus « procédural » et une forme également plus schématique. Ces changements ont pour conséquence une perte de compositionnalité et de transparence. Le degré de grammaticalisation pourrait donc d'une certaine façon être indexé à la plus ou moins grande compositionnalité de la construction. Cette approche de la grammaticalisation concorde en de nombreux points avec les changements que j'ai étudiés. Je ne mentionnerai que le cas du conditionnel éventuel évoqué précédemment et qui sera développé *infra* section 3.5 (cf. SEM[Pa2013], [Pa17], [Pa/DeMu23]). Ainsi, l'augmentation de fréquence entre l'étymon latin INF + HABERE et le conditionnel en ancien français est spectaculaire, passant de 0,45 occurrences à 288,62 occurrences par 100000 dans le corpus étudié dans [Pa/DeMu23]. Le conditionnel a gagné en schématicité tant au niveau de la forme (réduction et fusion) qu'au niveau du sens (perte des sens passé et de nécessité), ce qui entraîne mécaniquement une perte de compositionnalité due à l'autonomisation par rapport à l'étymon : la périphrase fondée sur *habere* et l'imparfait ne sont plus perçus.

Les grammaires de construction ouvrent des perspectives nouvelles dans l'analyse des temps verbaux et, plus généralement, des marqueurs du TAME en revenant sur le postulat « abstractionniste » (Goldberg 1995 : 34) et le principe d'iconicité qui fondent la plupart des analyses monosémiques desdits marqueurs. Comme je l'ai souligné dans mon article sur la polysémie du conditionnel ([Pa17]), on peut en effet se demander pourquoi l'hypothèse monosémique est habituellement privilégiée dans le cas des marqueurs du TAME. Ce choix semble guidé par une conception du langage marquée par une économie de la langue : un minimum d'informations encodé dans la mémoire à long-terme mais un calcul interprétatif qui demande inversement plus d'effort. Pourtant une autre approche, davantage guidée par les données (« data-driven »), est possible : le linguiste, considérant la pluralité des emplois observables, pourrait d'abord s'interroger sur leur degré de conventionnalisation et, partant, sur la possible existence de constructions. Ainsi certains emplois phraséologiques des marqueurs du TAME pourraient constituer de véritables signes linguistiques enregistrés tels quels dans la compétence du locuteur. Cette démarche peut amener le linguiste à envisager la thèse polysémique (comme dans le cas du conditionnel) qui n'est pas moins opératoire puisqu'elle suppose une économie dans le calcul interprétatif : davantage de significations sont directement encodées en langue, ce qui signifie moins de procédures d'interprétation et donc une moindre mobilisation de la mémoire de travail. Autrement dit, l'hypothèse polysémique implique un traitement moins coûteux et plus « automatique » ou « procédural ».

Mon propos ne vise toutefois pas à renoncer à l'hypothèse monosémique. D'abord, en revendiquant la redondance des structures linguistiques, les grammaires de constructions admettent tout à fait une analyse qui soit à la fois monosémique et polysémique: différents emplois peuvent correspondre à des unités en langue (polysémie) tout en constituant des instanciations particulières d'un invariant sémantique plus abstrait (monosémie). Néanmoins, comme je l'ai également mis en évidence dans [Pa17], une telle analyse doit s'accorder avec les faits diachroniques : en particulier, elle doit être réexaminée si la diachronie montre une restructuration du sens aboutissant à une nouvelle

interprétation (voir p. ex. le scénario de Heine (2002)), ce qui indique la création d'une nouvelle construction et peut suggérer une polysémie¹⁴¹.

En un mot, s'agissant des marqueurs du TAME typiquement polyfonctionnels, l'hypothèse constructionnelle (« il existe des emplois enregistrés en langue ») est une hypothèse *a minima* qui peut être considérée préalablement à l'hypothèse monosémique, plus forte à la fois sur le plan sémantique et diachronique. Les grammaires de constructions m'ont ainsi conduite à envisager la relation entre temporalité, modalité et évidentialité) comme étant constructionnelle : les emplois (et sous-emplois) temporels, modaux et évidentiels pourraient correspondre à des constructions de la langue tissant un réseau arborescent où les liens synchroniques (notamment d'héritage) sont la trace d'évolutions diachroniques.

Après avoir exposé l'arrière-plan théorique qui m'a servi à analyser les relations complexes entre temps, modalité et évidentialité dans les temps verbaux, je vais revenir dans la section suivante sur des questions méthodologiques liées à l'analyse diachronique.

3.3. Méthodologie

La recherche en diachronie se donne pour objectif de rendre compte de changements entre plusieurs synchronies et par là s'intéresse souvent à des états anciens de la langue. Dès lors, le linguiste est confronté à des données « mauvaises » (« bad data ») selon la formule provocante de Labov (1972 : 100), dans le sens où elles sont très lacunaires en comparaison des données contemporaines : « plus on remonte dans le temps, plus les données nécessairement écrites, sont éparées, discontinues, peu diversifiées, et parfois mal documentées » (Marchello-Nizia 2020 : 34). Tout l'art de la recherche en diachronie sera de faire le meilleur usage possible d'un matériel qui ne reflète que de façon très partielle les états passés de la langue. Je vais exposer dans les lignes qui suivent les choix méthodologiques que j'ai faits pour (i) accéder aux données pertinentes en fonction de la problématique et du matériel linguistique disponible, (ii) composer et exploiter les corpus et (iii) analyser les données recueillies.

3.3.1. Accès aux données diachroniques

La recherche en diachronie est nécessairement tournée vers l'empirie en ce qu'elle part toujours des ressources anciennes pour reconstituer des états de langue et expliquer le changement linguistique. Dans mes travaux, les ressources examinées ont varié selon la problématique et selon les bases de données interrogeables.

Dans une partie de mes travaux sur le français médiéval ou le latin, je n'ai pas directement travaillé sur les textes mais ai examiné des exemples bien connus et commentés dans la littérature spécialisée afin de proposer des analyses diachroniques inédites. Ainsi, pour ne citer qu'eux, les travaux de Haverling sur le latin tardif et la thèse de Wagner (1939) sur les phrases conditionnelles en français médiéval et ont été une mine d'informations sur la diachronie de l'imparfait hypothétique et contrefactuel (COM[Pat/DeMu12b], [Pa/DeMu14], [Pat19a]) ; avec W. De Mulder, nous avons également exploité les exemples et les analyses de corpus de Bourova (Bourova 2005, 2007 ; Bourova et Tasmowski 2007) sur les ancêtres latins du futur et du conditionnel (COM[Paetal12],

¹⁴¹ On peut penser que la thèse monosémique reste valide si l'ensemble des emplois a fait l'objet d'une réanalyse sémantique conduisant à un nouveau sens en langue (hypothèse plausible pour le futur anglais *will* + INF). La monosémie d'un marqueur n'exclut donc pas une évolution sémantique.

SEM[Pa2013], **[Pa17]**, **[DeMu/Pa20]**, **[Pa/DeMu23]**) ; la thèse de Târa (2014) a également permis de collecter un corpus d'occurrences de l'étymon du futur INF + *HABEO* (**[Pa/DeMu23]**).

Néanmoins, ayant développé depuis ma thèse un goût pour les études de corpus¹⁴², j'ai très vite souhaité me plonger dans l'analyse quantitative de grands volumes de textes (des larges bases diachroniques étant depuis peu disponibles) et mettre au jour de nouvelles données. Dans un premier travail débuté en 2009, je me suis d'abord intéressée à l'évolution des emplois du conditionnel en diachronie longue (**COM[DE/PA09]**). Toutefois, malgré l'essor sans précédent des corpus numériques, aucune base de données ne couvrait encore les 12 siècles d'histoire du français. Un premier choix contraint a donc été de se limiter à l'histoire plus récente en exploitant la base de données FRANTEXT qui remontait alors jusqu'à 1500. Par la suite, j'ai constitué moi-même des corpus d'étude en collectant au fur et à mesure des textes sous format numérique ; grâce à ces corpus, j'ai pu explorer avec W. De Mulder la diachronie longue des emplois du conditionnel présent (**[Pa/DeMu12]**¹⁴³) et passé (**[Pa/etal15]**¹⁴⁴), l'usage du subjonctif après des verbes de sentiments (**COM[Pat/DeMu12a]**¹⁴⁵) et la préfixation en *-en* (**[Pa/DeMu15]**). Avec l'intégration de textes médiévaux dans la base FRANTEXT (d'abord de moyen français puis d'ancien français), j'ai pu utiliser cette base et les outils qu'elle propose pour mener d'autres études en diachronie longue : sur les constructions modales comparatives (**[Pa15]**), le futur antérieur (**[Pa19b]**), et la construction [*on dirait* x] (**[Pa22]**) et l'imparfait contrefactuel (**[Pa*]**¹⁴⁶). De même, ma participation au projet de la *Grande Grammaire Historique du français* et aux formations TXM m'ont permis d'utiliser le corpus de la *GGHF* qui s'étend aussi du 9^{ème} siècle au 20^{ème} siècle pour apporter quelques données quantitatives à l'évolution du conditionnel et du futur (**[DeMu/Pa20]**). Ce même corpus a servi très récemment pour investiguer avec J. Glikman l'essor de l'emploi de *être* pour *aller* dans les énoncés passés (ex. *J'ai été à la piscine*). On peut aujourd'hui se réjouir du fait que la recherche diachronique sur le français dispose de larges bases de données aisément interrogeables, enrichies linguistiquement (étiquetage morpho-syntaxique, lemmatisation etc.) et dotées d'outils facilitant leur exploitation quantitative (tri en fonction du contexte, des métadonnées, échantillonnage etc.), ce qui n'était pas encore le cas il y a une dizaine d'années.

Il peut arriver qu'on manque de données pour des synchronies anciennes. C'est le cas pour le passage du latin au français : l'évolution de la langue vernaculaire entre le latin, perpétué à l'écrit par une tradition savante, et l'ancien français, devenue langue de culture et de littérature, est mal documentée. Le projet ANR *PaLaFra* coordonné par C. Guillot auquel j'ai participé a eu pour objectif de combler cette lacune en produisant un corpus inédit de textes de latin tardif de la période mérovingienne et de textes d'ancien et très ancien français. Un second objectif était de faire travailler en synergie des latinistes et des spécialistes du français. J'ai ainsi eu la chance d'exploiter ce corpus bilingue de façon comparative dans l'étude de deux phénomènes : la grammaticalisation du futur et du conditionnel (**[Pa/DeMu23]** en collaboration avec W. De Mulder)¹⁴⁷ et la perte de la dimension aspectuelle de la préfixation verbale (**[Pa23]**).

Une autre possibilité, lorsque les données font défaut, est d'adopter une démarche de reconstruction *a posteriori*. C'est le sens du travail mené avec W. De Mulder et N. Grabar sur le chemin de grammaticalisation du futur synthétique français issu de la périphrase latine INF + *HABEO*

¹⁴² J'entends par corpus un ensemble de textes ou d'énoncés authentiques rassemblés afin de servir d'échantillon pour l'étude d'un fait de la langue.

¹⁴³ Les données obtenus dans le cadre de **COM[DE/PA09]** ont été complétées par l'analyse d'un corpus de 8 textes d'ancien et de moyen français.

¹⁴⁴ Le corpus inclut 152 textes s'étendant du 11^{ème} au 20^{ème} siècle.

¹⁴⁵ Le corpus inclut 106 textes s'étendant du 13^{ème} au 18^{ème} siècle.

¹⁴⁶ Pour ce travail, j'ai également utilisé le corpus de la *GGHF*.

¹⁴⁷ Toutefois le corpus latin s'est avéré trop limité pour étudier l'étymon du conditionnel et du futur (voir plus bas la composition des corpus).

([Pa/etal17]). La question était de savoir si le futur était passé par une étape où son sens était principalement « intentionnel » (comme le postule Bybee *et al.* 1994), étape qui se situerait dans la période romane peu documentée. Pour répondre à cette question, nous sommes partis de trois textes d'ancien français pour vérifier si l'on pouvait trouver les « traces » de ce sens intentionnel dans les contextes d'emplois, suivant l'idée de « rétention » (Bybee et Pagliuca 1987) ou le principe de « persistance » (Hopper 1991) selon lequel une forme grammaticalisée conserve des éléments de son sens lexical originel.

3.3.2. Composition et exploitation des corpus

a. Les corpus que j'ai exploités souffraient tous des mêmes faiblesses propres à la recherche en diachronie longue : les sous-corpus des premiers siècles sont de tailles plus modestes en proportion (les textes disponibles sont bien moins nombreux), les genres représentés évoluent avec le temps et les genres littéraires sont majoritaires par rapport aux autres genres discursifs. J'ai toutefois tâché, dans la mesure du possible, de rendre mes corpus d'études plus équilibré en sélectionnant et en pondérant certains types de textes. Ainsi, dans le travail sur le conditionnel passé ([Pa/etal15]), le corpus que j'ai rassemblé présente quand même une relative continuité de siècle en siècle malgré son hétérogénéité, ce qui permet de retracer les évolutions linguistiques d'une période à l'autre :

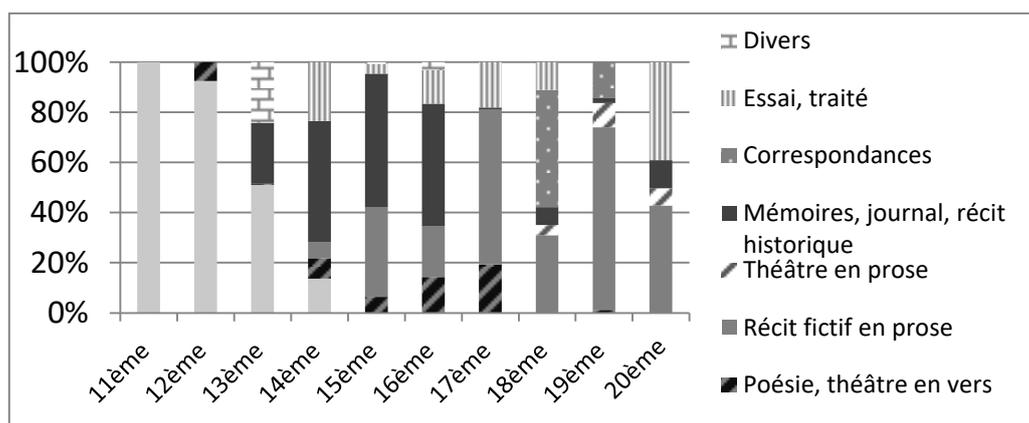


Figure 11. Proportion des genres textuels en pourcentage (corpus utilisé dans ([Pa/etal15])

De même, lorsque j'ai eu recours à FRANTEXT pour l'étude des emplois du futur antérieur ([Pa19b]), je n'ai pris l'ensemble de la base que pour les premiers siècles (du 11^{ème} au 15^{ème} siècle). Pour les siècles suivants, étant donné une sensibilité attendue aux genres discursifs et le nombre important d'occurrences qui obligeait à faire un échantillonnage, j'ai décidé de n'utiliser qu'une partie de la base : j' ai écarté systématiquement les textes les plus longs, pour limiter les biais dus au style d'un auteur, et j'ai cherché à conserver une répartition des genres qui soit la plus proche de celle de la première moitié du corpus (les textes journalistiques plus récents ont ainsi été exclus, le nombre de romans autobiographiques très présents à partir du 20^{ème} siècle a été limité, etc.). Au final, le corpus de travail comptait environ 37,35 millions de mots et contenait 1701 textes contre les 5116 textes que comprenait alors la base FRANTEXT. Dans mon étude sur la micro-construction [*on dirait* x], j'ai procédé de façon similaire ([Pa22]) en me limitant à une sélection de textes pour les périodes plus récentes et en essayant de trouver un certain équilibre entre les genres littéraires (roman, théâtre, poésie), argumentatifs (essais et traités), narratifs « non fictionnels » (mémoires, autobiographies), les correspondances et les genres renseignés comme « divers » dans FRANTEXT (traités, sermons,

discours, épopées, romans, miracles, et récits historiques). Le corpus était cette fois très large (environ 300 millions de mots) attendu que la construction recherchée était de fréquence bien plus faible.

J'ai également eu l'opportunité d'utiliser le corpus de la *GGHF* (Marchello-Nizia *et al.* 2020) pour [DeMu/Pa20] et [GI/Pa2022]. Son avantage est que sa composition a été longuement réfléchi et discutée. Les textes ont été sélectionnés afin de construire un équilibre entre vers et prose (l'importance du second croissant dans le temps aux dépens du premier), entre dialectes (trait pertinent jusqu'au 15^{ème} siècle), entre domaines (littéraire, didactico-scientifique, religieux, historique, juridique) et entre genres (correspondance, dramatique, hagiographie, épique, roman etc.). Par ailleurs, un soin tout particulier a été prêté à la qualité des éditions, notamment concernant les textes plus anciens pour lesquels les éditions les moins « interventionnistes » ont été choisies. Le corpus latino-français du projet ANR *PaLaFra* (utilisé pour [Pa23] sur l'aspect verbal et [Pa/DeMu23] sur le conditionnel et le futur) a également été conçu de façon à ce que les deux sous-corpus de latin tardif et d'ancien français soient comparables en termes de nombre de mots, de domaines et de genres représentés (religieux : hagiographie ; historique : historiographie et épistolaire, juridique : législatif et formulaire)¹⁴⁸.

Parfois, j'ai privilégié la quantité de données à l'équilibre du corpus lorsque les formes recherchées étaient moins fréquentes ou plus difficilement repérables. J'ai fait ce choix du « more data is better data » pour les travaux portant sur des constructions modales comparatives ([Pa15] et [Pa/vadeAu17]) et l'imparfait contrefactuel ([Pa19b]) pour lesquels j'ai utilisé l'ensemble de la base FRANTEXT. Pour cette dernière étude, j'ai également eu recours à la *BFM 2019 (Base du Français Médiéval)* et au corpus de la *GGHF*¹⁴⁹ car l'emploi contrefactuel s'est avéré difficile à « débusquer » dans les premiers siècles. En exploitant ces trois corpus, j'ai ainsi pu recueillir 453 occurrences d'« imparfait contrefactuel » (cf. tableau 3) correspondant à trois constructions :

(49) *Si tu n'avais pas été là, il se noyait.* (construction conditionnelle)

(50) *Sans toi, il se noyait.* (construction exceptive)

(51) *Un peu plus et il se noyait.* (construction cumulative)

Tableau 3. Nombre d'occurrences recueillies par constructions, par corpus et par siècle

		12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	Totaux
Conditionnelle	<i>BFM</i>	0	0	5	26	/	/	/	/	/	/	31
	<i>GGHF</i>	0	0	3	3	6	27	6	4	2	/	51
	<i>Frantext</i>	0	2	14	12	37	40	46	36	23	1	211
Exceptive (<i>Frantext</i>)		/	/	/	/	1	16	12	6	4	1	40
(Dé)Cumulative (<i>Frantext</i>)		/	/	/	/	0	0	9	62	39	10	120
Totaux		0	2	22	41	44	83	73	108	68	12	453

J'ai pris un parti similaire pour mes travaux avec W. De Mulder sur les étymons latins du conditionnel et du futur qui sont de fréquence très faible (SEM[Pa/DeMu2013], [Pa17] et [Pa/DeMu23]¹⁵⁰). Pour le conditionnel, j'ai choisi d'utiliser le corpus de la *Library of Latin Texts* éditée par Brepols, qui une

¹⁴⁸ Néanmoins, le sous-corpus d'ancien français comprend aussi quelques textes littéraires et didactiques.

¹⁴⁹ Certains textes étant communs à deux corpus, les occurrences extraites deux fois n'ont été comptées qu'une fois.

¹⁵⁰ Notamment, le corpus latin du projet *PaLaFra* s'est avéré trop limité (cf. [Pa/DeMu23]) : seulement 5 occurrences de l'étymon latin INF + *HABERE* conjugué au présent ou à l'imparfait ont été relevées.

immense base de données ayant pour ambition de rassembler tous les textes de la latinité. Pour l'étymon du conditionnel, nous avons ainsi pu collecter 53 occurrences de INF + *HABEBAM* où l'infinitif est préposé. Pour l'étymon du futur, nous nous sommes appuyés sur la thèse de Târa (2014) qui avait déjà effectué le relevé dans la *Library of Latin Texts* avec 61 occurrences de INF + *HABEO*.

b. Une fois le corpus établi, les données peuvent être extraites ; autrement dit on passe à l'étape de la recherche d'occurrences. Cette étape impose également un certain nombre de précautions et de choix. Dans le cas le plus simple, la forme recherchée est une expression lexicalement spécifique comme *on dirait* (cf. [Pa22]). La principale mesure à prendre est de tenir compte de la variation graphique qui s'accroît dans les textes plus anciens, mais les bases de données actuelles offrent des outils et des lexiques permettant de le faire facilement. Par exemple, pour *on dirait*, j'ai eu recours à l'outil « listes de mots »¹⁵¹ de FRANTEXT qui donne 5 graphies différentes pour la forme fléchie du lemme *dire* à la 3^{ème} personne du conditionnel présent (*dirait, direit, diroit, diroyt* et *dirreit*). De la même façon, j'ai identifié huit graphies différentes de *on* à travers l'histoire du français (*an, en, hon, lon, o[n], om, on, ons*). Grâce à ces deux listes, j'ai pu relever l'ensemble des co-occurrences de *on* et *dirait* dans la base. Une méthode similaire a été employée dans l'étude des constructions modales comparatives [*VALOIR mieux x*], [*FALLOIR mieux x*] et [*FAIRE mieux de INF*] ([Pa15] et [Pa/vadeAu17]) en utilisant des listes de formes fléchies des verbes *VALOIR*, *FALLOIR* et *FAIRE* combinées à une liste des différentes graphies de *mieux* (*mialz, miex, mielz, mieulz* etc.) dans un contexte de 5 mots au maximum.

L'extraction peut devenir compliquée et très laborieuse lorsqu'il s'agit de rechercher des temps verbaux. Comme je l'ai déjà mentionné en section 2, il n'existe à l'heure actuelle aucune base où les temps sont étiquetés même si, récemment, un outil permettant de les annoter automatiquement a été mis à la disposition de la communauté (Ramm *et al.* 2017). En conséquence, la seule possibilité est de partir des flexions verbales, c'est-à-dire de la graphie. Dans mes travaux, la méthode retenue a varié en fonction des temps étudiés et des outils proposés dans les corpus de référence.

L'extraction des conditionnels présents dans les bases de données est la plus aisée étant donné le caractère plus spécifique des flexions de ce temps. La méthode utilisée pour FRANTEXT fut à chaque fois la même (COM[DE/PA09], [Pa/DeMu12], [Pa17]) : nous avons recherché à l'aide d'expressions régulières les mots dont la terminaison correspond à une flexion du conditionnel (*-rais, -rait, -rions, -riez, -raient*) en tenant compte de la variation graphique qui croît dans les périodes plus anciennes. Cette méthode nécessite ensuite un gros travail de tri pour écarter les homographes qui ne sont pas des verbes conjugués au conditionnel (p. ex. *marais, delabrais, trait* etc.). Une méthode analogue a été utilisée avec les corpus de la *GGHF* et du projet *PaLaFra* ([DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]), tous deux interrogeables à partir de la plateforme d'analyse textométrique TXM (Heiden *et al.* 2010), mais l'extraction fut facilitée par le fait que les verbes finis sont annotés automatiquement. En conséquence, nous avons directement recherché les verbes se terminant par une flexion du conditionnel. Les homographes autre que verbaux n'étant plus relevés, le tri manuel a été beaucoup plus rapide.

Pour extraire les occurrences de INF + *HABEBAM* dans la *Library of Latin Texts* (cf. SEM[Pa/DeMu2013], [Pa17] et [Pa/DeMu23]), la méthode est restée basée sur le même principe de recherche de formes graphiques. Ont été alors requêtées les co-occurrences d'un mot montrant une flexion de l'infinitif (*-re, -ri, -esse, -ci, -di, -ti* etc.)¹⁵² avec un second mot possédant le thème de *HABERE* à l'imparfait (*habeba-*) dans un intervalle maximal de 3 mots. Le tri manuel pour éliminer le bruit, notamment les formes qui n'étaient pas des infinitifs (ex. *tempore, patre, uiri, Christi* etc.), a pris également beaucoup de temps.

¹⁵¹ Qui s'appuie sur les lexiques morphologiques du *LGERM* et de *Morphalou* permettant de couvrir la variation graphique sur toute l'histoire du français.

¹⁵² 19 flexions de l'infinitif ont été identifiées

Lorsque j'ai voulu interroger les corpus construits par mes soins sous format .txt, j'ai sollicité N. Grabar, chargée de recherche au CNRS et spécialiste en TAL, qui a accepté d'effectuer les extractions et de produire des tableaux excel comprenant les occurrences, les contextes et un certain nombre de méta-données. Pour l'étude sur le conditionnel passé ([Pa/etal15]), il s'agissait de relever, à partir des graphies données dans Buridant (2000)¹⁵³, toutes les occurrences de *ETRE* et *AVOIR* conjuguées au conditionnel. J'ai ensuite trié individuellement les occurrences extraites pour éliminer le bruit (cas de conditionnels présents ou autres que conditionnel). La même méthode a été mise en œuvre pour l'étude du futur synthétique en ancien français ([Pa/etal17]) : à partir des flexions du futur (et de leurs variantes graphiques), nous avons extrait les mots qui pouvaient correspondre à un verbe conjugué au futur, puis les occurrences ont été triées individuellement.

Cette méthode ayant fait ses preuves, je l'ai ensuite appliquée dans plusieurs travaux à partir de FRANTEXT (cf. [Pa19b] sur le futur antérieur), de la *BFM* ou du corpus de la *GGHF* (cf. [GI/Pa2022] sur l'emploi de *ETRE* pour *ALLER* dans les énoncés passés et [Pa*] sur l'imparfait contrefactuel)¹⁵⁴. La démarche se fait à chaque fois en trois temps :

- (i) élaborations de listes des différentes graphies possibles des formes recherchées ;
- (ii) extraction dans la base de données (à travers une recherche simple ou une recherche de co-occurrences) et importation des occurrences contextualisées dans un tableau excel ;
- (iii) tri manuel des données pour éliminer le bruit.

Je voudrais enfin évoquer la méthodologie employée dans l'étude de l'imparfait contrefactuel ([Pa*]). Celle-ci est plus élaborée que dans les études précitées en raison de la difficulté que représente l'extraction de cet emploi qui correspond à plusieurs environnements contextuels, parmi lesquels la phrase hypothétique en [*si p, IMP*] qui est particulièrement ardue à repérer. Sans entrer dans les détails (je renvoie à l'article), j'ai dû me résoudre, par souci de faisabilité, à me limiter aux 250 formes d'imparfaits les plus fréquentes dans les corpus de la *BFM* et de la *GGHF* car l'identification de tous les imparfaits impliquait de trier manuellement toutes les formes finies des deux corpus, ce qui aurait pris un temps incommensurable. Le critère de la faisabilité peut donc être aussi déterminant dans l'exploitation des corpus, surtout s'agissant de temps verbaux. En effet, ceux-ci ont une grande fréquence et se combinent avec de nombreux lexèmes verbaux, ce qui rend très lourd, et parfois impossible, l'établissement manuel de liste de verbes conjugués. L'autre difficulté, qui caractérise l'imparfait mais moins le conditionnel, est l'existence d'homographes (songeons à tous les noms singuliers en *-ais* ou tous les noms pluriels en *-ions*) qui rend également chronophage l'élimination du bruit. En un mot : vivement que les temps verbaux soient annotés automatiquement dans les bases de données !

c. L'exploitation du corpus peut aussi nécessiter un échantillonnage lorsque les données extraites sont très volumineuses et que leur traitement ne peut être automatisé (comme c'est le cas pour les temps verbaux). J'ai souvent eu recours à cette méthode dans mes travaux en diachronie longue, pour les périodes les plus récentes (en général à partir du 16^{ème} siècle). Par échantillon, il faut entendre une sélection d'occurrences parmi l'ensemble des occurrences extraites d'un corpus. L'échantillon doit être le plus représentatif possible du corpus, si l'on veut s'approcher de la réalité de la langue dans sa diversité, ce que l'on peut tenter d'obtenir en procédant à une sélection aléatoire des occurrences extraites. Pour ce faire, j'ai utilisé dans plusieurs travaux un générateur de suites

¹⁵³ Nous avons ainsi identifié 90 graphies.

¹⁵⁴ Les méthodologies mises en œuvre dans mes deux articles sur l'aspect lexical ([Pa/DeMu15] et [Pa23]) diffèrent sensiblement de celles utilisées dans les travaux précités (usages de dictionnaires, de lemmatiseurs etc.). Dans la mesure où l'aspect lexical ne concerne pas directement la thématique du présent mémoire, je ne la détaillerai pas mais renvoie aux paragraphes où celles-ci sont décrites dans les deux articles.

aléatoires¹⁵⁵ et un programme qui permet d'ordonner les lignes de tableaux excel en fonction de ces suites¹⁵⁶. La taille des échantillons produits varie entre 50 et 200 occurrences par siècle selon le nombre d'occurrences trouvées dans les autres sous-corpus afin de permettre la comparaison entre les siècles. J'ai ainsi pu retracer l'émergence des constructions modales comparatives ([Pa15], [Pa/vadeAu17]), l'évolution du conditionnel présent ([Pa17]¹⁵⁷), du conditionnel passé ([Pa/etal15]) et du futur antérieur ([Pa19b]). Pour l'étude sur l'imparfait contrefactuel, j'ai également procédé à un échantillonnage des occurrences de [si p, q] extraites dans FRANTEXT mais en utilisant cette fois la fonctionnalité « échantillonner » proposée par l'interface d'interrogation du corpus (voir la méthodologie décrite dans [Pa*]).

3.3.3. Analyse des données

Lorsque les données sont extraites et éventuellement échantillonnées, leur analyse qualitative et quantitative peut débuter. L'analyse de textes anciens a des spécificités qui tiennent au fait que la langue étudiée est « sans locuteurs » (Prévost 2015 : 23). Ainsi, contrairement aux langues contemporaines, le linguiste « en langue ancienne » ne peut interroger des informateurs en élicitant des jugements d'acceptabilité ni interroger sa propre compétence par l'introspection (voir la méthodologie employée en section 2). Précisément, il ne possède pas de compétence active de production mais seulement une « intuition de reconnaissance » (Marchello-Nizia 1995 : 22) plus au moins affûtée suivant la fréquentation des textes et la connaissance des grammaires. La description de la langue ne peut donc se fonder que sur les écrits qui nous sont parvenus, « le possible en langue rejoign[ant] [ainsi] le possible attesté » pour les états anciens de la langue (Prévost 2015 : 24). En conséquence, pour rendre compte d'une évolution, le linguiste diachronicien scrute l'apparition d'agencements linguistiques inédits, leur progression et/ou disparition dans l'histoire de la langue.

3.3.3.1. Dater un changement

En réalité, il est très difficile de dater un changement linguistique *a posteriori* et, plus on remonte dans le temps et plus les sources sont rares, plus il est difficile d'en donner une chronologie. Lorsqu'un agencement linguistique inédit apparaît dans un texte, il s'agit d'une première attestation qui ne reflète pas nécessairement la diachronie du changement. Il se peut en effet que le phénomène soit passé « sous les radars » ou bien qu'il apparaisse comme hapax – emploi isolé d'une expression¹⁵⁸ – parce que ledit phénomène est de basse fréquence et/ou les ressources textuelles pour l'époque pertinente sont très limitées. Un cas emblématique est celui du futur synthétique français. Traditionnellement, on considère que le futur synthétique du français est une formation romane et que la première attestation de la forme soudée (et donc grammaticalisée¹⁵⁹) est celle des *Serments de Strasbourg* (cf. *salvarai* « je secourrai ») considéré comme premier texte d'ancien français :

(52) *d'ist di in avant, in quant Deus / savoir et podir me dunat, si salvarai_{FUT} eo / cist meon fradre Karlo et in aiudha / et in cadhuna cosa. (Serments de Strasbourg, 842)*

¹⁵⁵ <https://www.random.org/sequences/>.

¹⁵⁶ Le programme a été écrit par Nicolas Chollet, informaticien, que je remercie.

¹⁵⁷ Pour mes premiers travaux sur le conditionnel présent (COM[DE/PA09] et [Pa/DeMu12]), nous avons procédé à un double échantillonnage aléatoire : nous avons d'abord sélectionné 500 graphies de verbes conjugués au conditionnel, puis une fois l'extraction faite nous avons à nouveau sélectionné 500 occurrences de conditionnel par intervalle de 50 ans entre 1500 et 1999.

¹⁵⁸ Il peut s'agir d'une erreur ou d'un usage extrêmement rare.

¹⁵⁹ En effet, la fusion de morphèmes ne semble caractériser que les cas de grammaticalisation très avancés, p. ex. *going to* > *gonna* (cf. Bybee 2006, 2010). Il paraît donc peu probable que la fusion de l'infinitif et de *HABERE* précède la grammaticalisation en temps futur (*contra* l'hypothèse de Nahon (2017)).

« à partir d'aujourd'hui, en tant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je **secourrai** ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose. »

Néanmoins, il existe une occurrence mérovingienne bien connue que l'on trouve dans la *Chronique de Frédégaire* (cf. *daras* dans (54)), mais son statut est plus disputé : occurrence précoce de futur synthétique (voir p. ex. Fleischman 1982) ou bien hapax correspondant en fait à un calembourg et donc à une forme non encore grammaticalisée (voir récemment Târa 2014 ou Nahon 2017). Dans un premier travail, W. De Mulder et moi-même avons fait l'analyse d'un hapax exploitant stylistiquement la valeur aléthique de la structure ([Pa/etal17]).

- (53) [Justinien commande au roi des Perses de restituer les provinces prises aux Romains] *et ille respondebat: non dabo. Iustinianus dicebat: **daras**_{FUT} [= **dare habes**] ob hoc loco illo, ubi haec acta sunt, civitas nomen Daras fundata est iusso Iustiniano quae usque hodiernum diem hoc nomen nuncupatur.*
« Et il [le roi des Perses] répondit : « Je ne les donnerai pas ». Justinien lui dit : « **Tu donneras** [≈ **tu dois donner**] ». En raison de cela, dans l'endroit où cela arriva, une ville appelée Daras fut fondée sur l'ordre de Justinien, laquelle est jusqu'à ce jour désignée sous ce nom.] » (Anonyme, *Chronique des Temps Mérovingiens*, II, 62, 7^{ème} siècle)

Or, comme nous le signalons dans un second article ([Pa/DeMu23]), il existe une attestation plus ancienne d'environ un siècle : *possediravit* « possédera », inscrite sur une pierre tombale mérovingienne (Ledgeway 2012 : 137, Pinkster 2015 : 439). Cela suggère que la synthèse de l'auxiliaire et de l'infinitif, et donc la grammaticalisation comme futur, serait antérieure à la période romane et pourrait remonter au latin vulgaire. Le *daras* frédégarien serait alors plus qu'un hapax mais une réalité existant depuis au moins un siècle. Cet exemple montre que la chronologie d'un changement linguistique peut être très difficile à établir, surtout si le matériel linguistique est maigre.

Notons qu'en général, les premières attestations d'unités fondamentales de la langue (comme les temps verbaux) sont déjà bien connues et amplement commentées par les philologues¹⁶⁰. C'est dans l'analyse quantitative des extensions d'emploi que se situe selon moi l'aspect le plus novateur des recherches diachroniques depuis deux dizaines d'années. En effet, la création de grands corpus

¹⁶⁰ Toutefois l'émergence de nouveaux modèles théoriques issues entre autres des théories de la grammaticalisation et des approches fondées sur l'usage (voir *supra* 3.2) ont permis de renouveler leur analyse diachronique. Par exemple W. De Mulder et moi-même avons proposé un scénario pragmatique pour l'émergence du conditionnel hypothétique et contrefactuel fondée sur des occurrences connues en nous inspirant entre autres du modèle du changement sémantique de Heine (2002). Nous avons intégré les énoncés latins comme :

Ex. *Sed is fieri nullo modo poterat*_{PST.IPFV}, *si Herodotus quidam adesset*_{SBIV.PST}. (Cicéron, *Verrines*, II.2.128, Ier siècle AEC, in Haverling, 2010 : 144)

« Mais il n'**aurait** pas **pu** (lit. ne **pouvait** pas) avoir cette fonction (celle de grand sacrificateur) si un certain Hérodote **avait été présent**. »

bien connus dans la littérature (cf. par exemple par Harris 1986, Bybee *et al.* 1994 ou Haverling 2010) dans un scénario diachronique où ils correspondent à des « bridging contexts » : un imparfait de l'indicatif, porteur d'un sens passé et imperfectif, est attiré dans une structure contrefactuelle. Ces contextes sont, selon notre analyse, à l'origine de ce qui deviendra bien plus tard le conditionnel d'éventualité du français (voir *infra* section 3.5 pour le détail de l'analyse).

numérisés permet aujourd'hui d'apporter des données inédites sur des phénomènes connus depuis longtemps mais surtout de mieux comprendre le rôle du contexte (notamment les micro-changements qui opèrent *via* les extensions d'emploi) dans la conventionnalisation de nouvelles constructions.

3.3.3.2. L'annotation en sémantique diachronique

L'analyse quantitative de grands corpus repose sur l'annotation d'occurrences qui, dans le cas de la recherche en sémantique diachronique, exige une grande prudence : sur quels critères se fonde-t-on pour « catégoriser » l'interprétation d'une occurrence s'agissant d'états passés de la langue pour lesquels le sémanticien diachronicien n'a pas de compétence native ? La démarche la plus avisée est d'annoter des traits contextuels afin d'objectiver autant que possible l'interprétation des occurrences¹⁶¹ et donc l'évolution pragmatique-sémantique des marqueurs du temps et de la modalité. Par exemple, pour traiter de la nécessité aléthique¹⁶² et de la modalité intentionnelle dans l'émergence du futur et du conditionnel à partir de la périphrase latine INF + HABERE ([Pa/etal17] et [Pa/DeMu23]), nous avons envisagé trois paramètres contextuels :

- (i) L'**animéité** du sujet grammatical : c'est une condition quasi-nécessaire (mais non suffisante) pour une interprétation intentionnelle de la forme future car seul les êtres animés sont (normalement) doués de volonté et donc d'intention (cf. (54)).

(54) *Si jo vostre cungié en ai, / U vif u mort le vos **rendrai**_{FUT}; / De la terre l'en **chacerai**_{FUT}.* (Wace, *Roman de Brut*, 12^{ème} siècle)
 « Avec votre permission, je vous le **ramènerai** mort ou vif, je le **chasserai** du pays. »

Par opposition, un sujet **inanimé** est dépourvu de contrôle sur les événements, ce qui rend très propice l'interprétation d'une nécessité aléthique du fait qu'un événement devant nécessairement se produire échappe par essence au contrôle du sujet.

- (ii) La **diathèse active** est la seule qui autorise une lecture intentionnelle. Par opposition, les diathèses passive et impersonnelle impliquent une absence de contrôle du sujet grammatical - soit passif, soit non-référentiel – ce qui les rend très compatibles avec une lecture aléthique :

(55) [...] *saginus carnem domini figurabat, quae ab incredulis filiis carnis abraham propter salutem credentium **immolari**_{INF} **habebat**_{PST.IPFV} [...].* (Grégoire d'Elvire, 4^{ème} siècle)
 « le tendre agneau figurait la chair du seigneur, laquelle **serait immolée** (*litt. devait être immolé*) par les fils incroyants de la chair d'Abraham pour le salut des croyants »

- (iii) L'**agentivité** du prédicat est un paramètre qui favorise une l'interprétation intentionnelle (sans en être une condition nécessaire) et exclut la nécessité aléthique (une situation contrôlée par le sujet peut difficilement apparaître comme « inéluctable »). Dans le cas opposé, un verbe non agentif favorise une lecture aléthique (le sujet ne peut interférer dans la réalisation de la situation) :¹⁶³

¹⁶¹ La mesure et la quantification des évolutions étudiées ne sont toutefois jamais dépourvues de subjectivité dans la mesure où la grille d'analyse appliquée aux occurrences est elle-même une construction du linguiste. Celle-ci dépend en amont de l'objet d'étude défini, des hypothèses envisagées et de l'arrière-plan théorique (voir Prévost 2015 : 33).

¹⁶² Pour rappel, il s'agit d'une « nécessité d'être » dont aucune contingence ne permet de s'extraire : p ne peut pas ne pas être le cas (voir *infra* 3.5.1.2).

¹⁶³ Toutefois, l'interprétation intentionnelle est aussi contextuellement possible. Par exemple, le verbe anglais *live* qui est non agentif (ex. *He will live a short life*, « Il vivra une courte vie ») peut contextuellement s'interpréter de façon intentionnelle (ex. *He will live downtown*, « Il vivra/veut vivre en ville »).

- (56) *Franceis murrunt_{FUT}, si a nus s'abandunent ; Carles li velz avrat_{FUT} e deol e hunte. (La Chanson de Roland, 11^{ème} siècle)*
« Les Français **mourront** s'ils s'attaquent à nous ; Charles **aura** douleur et honte. »

Ces trois paramètres confirment entre autres que l'étymon latin INF + HABERE s'emploie généralement pour signifier la nécessité aléthique, valeur que le futur a perdue en ancien français (la lecture intentionnelle étant devenue possible).

D'autres évolutions sémantiques ont été appréhendées suivant la même méthode en annotant des indices aussi variés que la présence d'un standard de comparaison (cf. [Pa15] et [Pa/vadeAu17] sur les constructions modales comparatives), le type de circonstants temporels (voir p. ex. [GI/Pa2022] sur l'emploi de ÊTRE pour ALLER), l'actionnalité du prédicat (cf. [Pa/etal15] et [Pa19b] sur le conditionnel passé et le futur antérieur) ou encore l'explicitation d'une protase (cf. [Pa/DeMu23] sur le conditionnel).

L'annotation des types d'emploi d'une forme peut également se fonder sur des indices linguistiques, par exemple il est aisé de repérer le conditionnel de discours indirect (à travers l'enchâssement syntaxique et la présence de *verba dicendi* ou *sentiendi*), mais parfois il faut aussi examiner le co(n)texte large qui doit donner lieu à une interprétation cohérente. C'est par exemple la compréhension du texte qui permet en général de poser l'interprétation contrefactuelle du conditionnel passé, c'est-à-dire le fait que la situation ne s'est pas réalisée :

- (57) *Si j'aurais su, j'aurais pas venu.* (Y. Robert, *La Guerre des Boutons* (film))

Dans d'autres cas, des indices indirects permettent de retracer l'évolution d'un emploi. C'est par exemple le cas de l'emploi d'*antérieur* ou *parfait* des formes composées. Le sens d'*antérieur* tel qu'il est entendu par Bybee *et al.* (1994), c.-à-d. la pertinence actuelle d'une situation antérieure, est peu applicable à l'analyse de textes anciens : il est difficile en effet d'apprécier justement la pertinence actuelle de la situation décrite sans intuition de locuteur natif. C'est pourquoi j'ai adopté une définition plus stricte de l'*antériorité* qui présente l'avantage d'être aisément repérable et constitue une manifestation possible du sens d'*antérieur*. J'ai ainsi codé pour l'interprétation d'*antériorité* les occurrences où le procès décrit précède un autre procès dénoté dans la même phrase. L'énoncé (58) suivant en fournit un exemple typique avec une forme composée (ici *auray montré*) dans une subordonnée temporelle qui décrit un procès antérieur à celui dénoté dans la principale (*fermeray la bouche*).

- (58) *Mais il me semble que je fermeray la bouche à ceux qui le blasment, QUAND je leur auray montré que sa façon d'écrire est excelente [...] et qu'il merite le nom de poète.* (Godeau, *Discours sur les œuvres de M. de Malherbe*, 17^{ème} siècle)

L'exemple illustre bien la valeur de « pertinence ultérieure » du procès accompli : l'acte de montrer la valeur des écrits de Malherbe constitue la cause même de l'acte ultérieur de « fermer la bouche » pour lequel il est donc tout à fait pertinent. L'annotation de cette relation d'*antériorité* a permis d'observer dans les corpus le recul de l'emploi parfait du conditionnel passé et du futur antérieur (cf. [Pa/etal15] et [Pa19b]).

Enfin, il n'est pas rare qu'une occurrence se révèle ambiguë pour un trait donné : aucun indice n'est présent ou aucune interprétation ne peut être écartée. Dans ce cas, l'annotation doit également le

prendre en compte car l'évolution de la proportion des occurrences ambiguës peut parfois s'avérer très informative. Ainsi, dans l'étude de *ETRE* pour *ALLER* ([GI/Pa2022]), les contextes ambigus décroissent significativement au 20^{ème} au profit de contextes « itifs » orientant clairement vers l'interprétation d'un changement de lieu, ce qui suggère que *AVOIR ETE* a été réanalysé comme une variante passée de *ALLER* (ex. *J'ai été à la piscine*) :

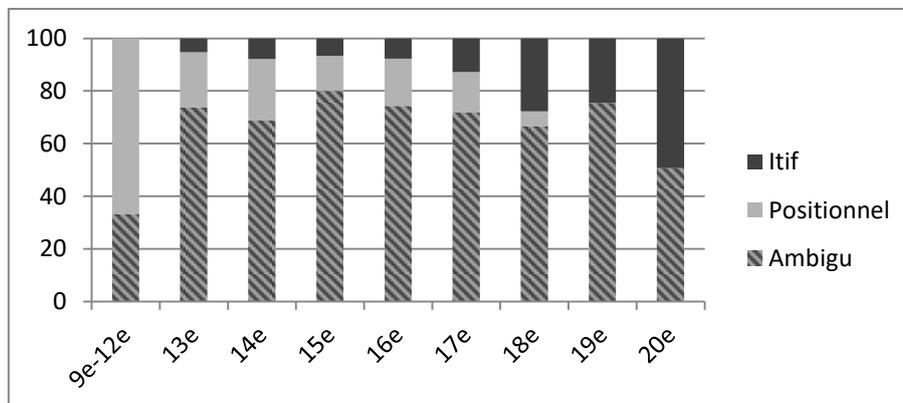


Figure 12. Proportion des contextes ambigus, positionnels et itifs de *AVOIR ETE* + PREP (en pourcentage)

Après avoir exposé l'arrière-plan théorique de ma recherche et la méthodologie employée, je vais maintenant revenir à la problématique du présent mémoire : les relations entre temps, modalité et évidentialité dans les temps verbaux. Pour ce faire, je vais rendre compte des résultats de mon travail sur la diachronie longue de deux formes en particulier que j'ai étudiées dans différents articles : l'imparfait et le conditionnel. Cela permettra d'illustrer les potentiels liens génétiques et constructionnels entre les domaines fonctionnels du temps, de la modalité et de l'évidentialité et de préciser le statut synchronique des emplois modaux et/ou évidentiels vis-à-vis des emplois temporels.

3.4. Du temps à la modalité : un cycle de la contrefactualité ?

Dans cette section, je vais illustrer comment un temps peut acquérir un sens modal au cours d'une constructionnalisation. Le cas étudié est celui des emplois contrefactuels de l'imparfait (voir section 2.4.1.3) en latin et en français. Les réflexions et analyses exposées sont le fruit de mes recherches sur l'imparfait contrefactuel depuis presque une dizaine d'années ([Pa/DeMu14], [Pa14a], PLÉ[Pa18] et [Pa19a]), les données présentées viennent de mon dernier travail à paraître sur le sujet ([Pa*]), et sont complétées par des données originales.

3.4.1. Problématiques

a. Depuis l'article très influent de Iatridou (2000), les emplois « contrefactuels » des temps passés ont suscité de vives discussions parmi les linguistes, notamment dans le champ de la sémantique formelle mais pas uniquement (voir parmi les travaux récents : Grønn 2013, Ippolito 2013, Repiso 2013, Kawarani 2014, Romero 2014 ; Khoo 2015 ; MacKay 2019, von Prince 2019). Le terme de « contrefactuel » est alors utilisé avec un certain flottement pour décrire des emplois référant à des situations contraires à la réalité (ex. *Sans toi, j'étais perdu !*) ou bien simplement possibles mais généralement peu probables (ex. *Si tu travaillais plus, tu pourrais réussir tes examens*).

Les emplois contrefactuels soulèvent de nombreux défis d'un point de vue philosophique et linguistique. Sur le plan linguistique auquel je me bornerai, les linguistes sont confrontés à deux questions majeures. La première tient à l'observation que, pour les langues qui en possèdent, l'imparfait connaît souvent, en plus de son usage aspectuo-temporel, une interprétation contrefactuelle (voir James 1982, Fleischman 1995, Iatridou 2000, Ippolito 2004, [Pa14a] ou encore Bjorkman et Halpert 2017). Dans ces langues, le paramètre aspectuel n'est absolument pas secondaire par rapport au paramètre temporel, mais détermine aussi directement l'interprétation de la contrefactualité. Soit les exemples suivant :

- (59) a. *Un pas de plus et elle **tomba**.* (interprétation factuelle)
 b. *Un pas de plus et elle **tombait**.* (interprétation contrefactuelle)

Dans cette paire minimale d'énoncés, la différence réside dans l'opposition entre aspect perfectif (le passé simple *tomba*) et aspect imperfectif (l'imparfait *tombait*). L'aspect perfectif entraîne une lecture factuelle : la chute a eu lieu, l'aspect imperfectif donne une lecture contrefactuelle, la chute a été évitée. D'où la première question : comment expliquer les liens entre temps passé, aspect imperfectif et contrefactualité ? Une seconde problématique découle du constat que temps et aspect sont « fake » dans ces emplois (Iatridou 2000) : l'interprétation peut être non-passée et perfective en dépit de la morphologie passée et imperfective, comme l'illustre l'exemple suivant :

- (60) *Si ce soir tu **quittais** le bureau à 4 heures, tu pourrais aller chercher les enfants à l'école.*

L'événement ponctuel *quitter le bureau* reçoit une lecture future et perfective malgré l'usage de l'imparfait *quittais*. D'où la seconde question : pourquoi le temps et l'aspect sont-ils « fake » dans ces emplois ?

Malgré une vaste littérature consacrée à ces deux questions, l'origine des emplois contrefactuels n'a été que peu explorée, alors que la recherche diachronique pourrait apporter de précieux enseignements. C'est donc sous l'angle diachronique que j'ai abordé les deux questions à partir des données du latin et du français. Je me suis focalisée sur les emplois où l'imparfait exprime une « contrefactualité forte » qui exclut totalement la situation de la réalité (61) – j'argumenterai pour cette définition stricte *infra* – par opposition à une « contrefactualité faible » qui ne l'exclut pas nécessairement (62) :

- (61) *Un peu plus, tu m'**échaudais** la main !* (Martin du Gard)
 (62) *Que de choses n'existeraient plus pour moi, si je **perdais** éva !* (Chardonne)

M'appuyant sur une conception émergentiste des approches fondées sur l'usage, je suis partie de l'hypothèse que les emplois contrefactuels de l'imparfait sont dérivés de leur usage temporel (cf. section 3.2.1.3). Dans une approche constructionnelle, je ferai aussi l'hypothèse que lesdits emplois sont des constructions au sens des grammaires de construction qui se sont constituées au fil du temps (cf. section 3.2.1.4). La discussion de données latines et l'analyse de deux corpus diachroniques français me permettront de traiter les deux questions suivantes :

- (i) Comment les constructions contrefactuelles de l'imparfait émergent-elles diachroniquement à partir de son usage temporel ?

(ii) Pourquoi temps et aspect deviennent-ils « fake » dans ces constructions ?

b. Je parlerai également dans cette partie 3.4. de *cycle* et de l'idée que le changement linguistique est souvent unidirectionnel et cyclique. Pour van Gelderen (2011 : 3) :

Un **cycle** peut être défini comme un laps de temps pendant lequel certains événements ont lieu et se terminent. Vers la fin du cycle, **des événements similaires recommencent**, mais ils sont (légèrement) différents et se produisent à un rythme différent. Les changements sont donc unidirectionnels.¹⁶⁴

En conséquence, je considère que lorsqu'une séquence d'événements similaire affecte une langue plus d'une fois dans son histoire, on a la répétition d'un *cycle linguistique*. La notion de *spirale* a aussi été communément utilisée (cf. Meillet 1912 ou très récemment Haspelmath 2018) pour insister sur le fait qu'une séquence d'événements ne ramène jamais exactement au même point de départ et que chaque tour diffère d'une manière ou d'une autre. Cependant, je préfère le terme *cycle* également usité (voir p. ex. Heine *et al.* 1991 ou van Gelderen 2013) car il met l'accent sur l'existence de schémas réguliers qui peuvent se reproduire dans le temps et sur l'idée que les expressions linguistiques ont tendance à suivre des voies d'évolution similaires.

Les processus de grammaticalisation sont généralement cycliques. En effet, le renouvellement de la grammaire implique des cycles : les constructions grammaticales plus anciennes sont concurrencées par des constructions émergentes qui finissent par les évincer. Cette idée est présente depuis les premiers travaux sur la grammaticalisation (Meillet 1912). En ce qui concerne le domaine TAME, le cycle du futur a fait couler beaucoup d'encre depuis sa première description par Meillet (*ibidem*). Il s'agit d'un cycle « anasynthétique » (terme proposé par Haspelmath 2018 : 101) impliquant le remplacement d'une ancienne forme synthétique par une nouvelle forme analytique qui devient ensuite synthétique à son tour. Ce cycle est bien attesté en latin et en français (voir Fleischman 1982 ou plus récemment Detges 2020), où le futur étymologique *cantabo* a été remplacé par le futur roman à l'origine périphrastique puis devenu synthétique, par ex. Fr *chanterai*, lui-même concurrencé dans des états plus récents par un nouveau futur périphrastique itif, p. ex. Fr *vais chanter*¹⁶⁵ :

(63) Latin	<i>cantabo</i>	(synthétique)
(64) Latin tardif	<i>cantare habeo</i>	(analytique)
(65) Roman	*[<i>cantar</i> + <i>ajjo</i>] ¹⁶⁶	(analytique)
(66) Ancien français	<i>chanterai</i>	(synthétique)
(67) Français moderne	<i>vais chanter</i>	(analytique)

D'autres cycles TAM ont été décrits (cf. le « path of the perfect » - voir Lindstedt 2000 - ou le « cycle du progressif » - voir Deo 2015), mais il existe peu de choses sur le « cycle contrefactuel ». Seul Dahl (1997 : 108-109) ébauche un cycle de vie des marqueurs contrefactuels à partir de la diachronie de plus-que-parfaits et « conditionnels » germaniques. Il y aurait, selon lui, quatre étapes :

¹⁶⁴ Ma traduction de : « A cycle can be defined as a time span during which certain events take place and come to a conclusion. Towards the end of the cycle, similar events start again, but they are (slightly) different and happen at a different pace. The changes are therefore unidirectional ». Les caractères gras dans la traduction sont les miens.

¹⁶⁵ On peut observer un tour supplémentaire en français haïtien qui a formé un futur synthétique *m'ap-chanté* après coalescence de *moi après chanter* (cf. Hagège 2013 : 121).

¹⁶⁶ Forme reconstruite généralement admise par les philologues.

- (i) Le marqueur est facultatif pour exprimer une contrefactualité « stricte » et est limité à une référence passée ;
- (ii) Le marqueur devient obligatoire pour exprimer la contrefactualité passée ;
- (iii) Le marqueur s'étend à des contextes non passés ;
- (iv) Le marqueur s'étend à des contextes hypothétiques, exprimant ainsi une contrefactualité « ouverte ».

Parce que la présente étude porte sur un autre type de marqueur – l'imparfait – et parce que le système des temps du roman diffère de celui du germanique du point de vue aspectuel (cf. l'opposition entre prétérit et imparfait en section 2.2.2), elle permettra d'apporter des compléments à la caractérisation du cycle contrefactuel.

3.4.2. Les constructions contrefactuelle et la contrefactualité

3.4.2.1. Les constructions contrefactuelles

L'utilisation du terme « contrefactualité » prête à confusion car il fait référence à deux interprétations sémantiques qui sont généralement véhiculées par des constructions distinctes à travers les langues. Le premier est la « contrefactualité faible », que je caractériserai brièvement ci-dessous. La seconde est la « contrefactualité forte » qui est la contrefactualité *stricto sensu* dont il est question dans la présente section¹⁶⁷.

D'un point de vue morphologique, les marqueurs de « contrefactualité faible » se caractérisent généralement par « une couche de morphologie passée » (pour reprendre la formulation de Iatridou 2000), et peuvent se combiner à une morphologie subjonctive ou future¹⁶⁸. Voici deux exemples où la situation dénotée est irréaliste :

(68) Ang *If your plants **had**_{PST} enough light, they **would be doing**_{FUT,PST} much better.*
 « Si tes plantes **avaient** suffisamment de lumières, elles **iraient** beaucoup mieux. »
 (Arregui 2007)

(69) Ita *Se **avessi**_{SBJV,PST} dei soldi, mi **comprerei**_{FUT,PST} una Ferrari.*
 « Si j'**avais** de l'argent, je m'**achèterais** une Ferrari. »

On peut noter que lorsque la situation appartient au futur, celle-ci n'est pas exclue de la réalité mais peut encore se réaliser (certains auteurs parlent de « Future Less Vivid », voir p. ex. Iatridou 2000) :

(70) Je ***souffrirais**_{FUT,PST} trop, si tu **revenais**_{PST,IPFV}.* (Cl. François)

(71) All *Wenn morgen die Sonne **schiene**_{SBJV,PST}, **ginge**_{SBJV,PST} ich spazieren.*
 « Si le soleil **brillait** demain, j'**irais** me promener. »

Ces faits suggèrent que le sens encodé par la construction n'est pas à proprement parler la contrefactualité (sinon les énoncés comme (70) et (71) excluraient aussi les événements de la réalité) mais la croyance en une faible probabilité – le locuteur croit que *non p* est plus probable que *p* (ce que l'on peut noter $\neg\pi p$ ¹⁶⁹). Dans certains contextes, le statut de *p* est spécifié : on interprète *non p* ($\neg p$), autrement dit la situation est irréaliste. Plusieurs facteurs contextuels ont été identifiés dans la littérature

¹⁶⁷ La distinction entre « contrefactualité faible » et « contrefactualité forte » est faite p. ex. par Ippolito 2013.

¹⁶⁸ Pour les conditionnels des langues romanes, on peut arguer que la morphologie future correspond en réalité à une forme modale (voir section 3.5).

¹⁶⁹ Le symbole π est utilisé pour signifier « probable ».

entraînant une interprétation irréaliste : la coïncidence de la situation avec le moment de la parole, un prédicat statif/atélique, les connaissances du monde, l'état épistémique du locuteur etc. (voir Martin 1991, Gosselin 1999, Arregui 2007, **PLÉ[Pa18]**). Un autre dénominateur commun des constructions exprimant une « contrefactualité faible » est leur interprétation non passée. La situation ne peut jamais être antérieure au moment de la parole, comme le montre l'incompatibilité avec des adverbiaux temporels passés (par exemple, *si Pierre **ratait** le bus *HIER, il **rentrerait** à pied*).

Pour ce qui est de la « contrefactualité forte » *stricto sensu*, elle s'exprime généralement par « deux couches de morphologie du passé » (cf. Iatridou 2000) qui, dans les langues européennes, correspond à l'association d'une forme parfaite et d'une forme passée. Encore une fois, elles peuvent se combiner à une morphologie subjunctive ou future :

(72) Ang *If JFK **had not been assassinated**_{PST.PRF}, he would obviously **have been re-elected**_{FUT.PST.PRF}.*

(73) All *Wenn gestern die Sonne **geschieden hätte**_{SBJV.PST.PRF}, **wäre** ich spazieren **gegangen**_{SBJV.PST.PRF}.*

Cependant, comme cela est moins bien reconnu, les constructions avec une seule « couche de morphologie passée » peuvent également marquer la contrefactualité. Dans les langues européennes, il s'agit toujours d'imparfaits, obligatoirement présents dans l'apodose et parfois aussi dans la protase (voir Ippolito 2004, 2013 ou **[Pa19]**).

(74) Esp *Si lo **sabía**_{PST.IPFV}, **vení**_{PST.IPFV}. (Martinez-Atienza 2012)
« Si je l'**avais su**, je **serais venu**. »*

(75) Ita *Se **partivi**_{PST.IPFV} **domani**, **incontravi**_{PST.IPFV} mia sorella. (Ippolito 2004)
« Si tu **étais parti** demain, tu **aurais rencontré** ma sœur. »*

(76) *Si je n'**étais pas intervenu**, ça **se finissait**_{PST.IPFV} au couteau. (TH[Pa07])*

D'un point de vue sémantique, ces constructions n'expriment jamais que la contrefactualité *stricto sensu*. La situation décrite est toujours exclue de la réalité, même lorsqu'elle appartient au domaine futur. Une autre caractéristique des phrases contrefactuelles *stricto sensu* est leur interprétation temporelle : même si la référence est passée par défaut, elles peuvent être temporellement flexibles. Un contexte adéquat (p. ex. un adverbial exprimant le futur) peut imposer une lecture non passée :

(77) a. *Si Pierre **avait couru** le marathon de Paris, il **aurait remporté** la course.*
b. *Si Pierre **avait couru** DEMAIN le marathon de Paris, il **aurait remporté** la course.*

En résumé, il n'y a pas un mais deux types de constructions « contrefactuelles » fondés sur des temps du passé. Les deux types se distinguent par des traits morphologiques et sémantiques différents :

(i) les constructions fondées morphologiquement sur des passés « simples » expriment une faible probabilité et ont une référence non passée ; contextuellement, la faible probabilité peut donner lieu à une interprétation plus spécifique d'irréalité (« contrefactualité faible ») ;

(ii) les constructions fondées morphologiquement sur des passés parfaits ou des imparfaits expriment la contrefactualité *stricto sensu* (« contrefactualité forte ») et décrivent par défaut une situation passée ; toutefois la localisation temporelle de la situation est flexible si le contexte l'exige.

Comme je l'ai précisé précédemment, je me suis concentrée sur les constructions contrefactuelles *stricto sensu* et plus particulièrement celles qui sont fondées sur l'imparfait.

Néanmoins, une définition plus précise de la contrefactualité est nécessaire afin de mieux la distinguer conceptuellement de l'irréalité. C'est le but de la section suivante.

3.4.2.2. Vers une définition de la contrefactualité

Comme Dahl (1997) le souligne, la contrefactualité (dans un sens strict) dit toujours quelque chose sur le passé : elle suppose un « choix passé » (p. 107) où un « facteur bloquant » (Leirbukt 1991) a empêché la réalisation de la situation. Dans un modèle du temps à la Tedeschi (1981) où le futur se ramifie en une infinité de branches correspondant à tous les futurs possibles, le moment passé décisif est celui où la branche correspondant à la réalité a divergé des branches alternatives devenues ainsi contrefactuelles. Par exemple, dans le contexte de l'exemple de Tedeschi¹⁷⁰ :

(78) *Si l'Allemagne avait envahi l'Angleterre, ils auraient gagné la guerre.*

Le moment passé décisif serait la bataille d'Angleterre et les branches contrefactuelles correspondraient à tous les scénarios possibles surgissant de la défaite des forces aériennes britanniques. Pour faire le lien avec le domaine littéraire, la contrefactualité est précisément ce qui définit le genre de l'« uchronie »¹⁷¹ ou « histoire alternative »¹⁷². Ce qui est dépeint dans une uchronie, c'est un monde contrefactuel proche du nôtre mais qui a dévié de l'histoire factuelle à un moment du passé : *si Carthage avait triomphé contre l'empire romain...*, *Si l'Union avait perdu la guerre civile américaine...*, *si les Nazis avait envahi l'Angleterre...* etc. Dans les langues, les marqueurs contrefactuels expriment exactement la même chose : ils servent à évoquer des situations irréelles qui étaient possibles dans le passé mais dont la réalisation a été entravée. Ainsi les marqueurs contrefactuels renvoient toujours à un moment passé (connu ou présupposé) qui constitue l'origine de la divergence entre factuel et contrefactuel. Cette conception peut être formalisée de la façon suivante :

(79) $\exists t < S$ [$< t, p$ or $\neg p$]
 [$> t, \neg p$]

(79) se lit comme suit : il existe un temps t précédant le moment de la parole (S) ; avant t , p et $\text{non } p$ sont réalisables ; après t , il ne reste que $\text{non } p$. En d'autres termes, une situation est contrefactuelle si elle a cessé d'être possible à un moment du passé¹⁷³. Il suit de ce qui précède que la contrefactualité est conceptuellement plus restreinte que l'irréalité qui ne dit rien du passé. Les mondes irréels sont juste différents du nôtre (p. ex. *Si les éléphants pouvaient voler*), rien n'est dit sur le fait qu'ils ont divergés du cours factuel des événements à un moment du passé. Cette différence conceptuelle se reflète dans l'interprétation des conditionnelles irréelles et contrefactuelles qui souvent emploient des marqueurs différents dans les langues. En français par exemple, la différence s'exprime dans les conditionnelles par une opposition entre l'imparfait et le conditionnel d'une part et le plus-que-parfait et le conditionnel passé d'autre part ([*si* PST.IPFV, COND] vs [*si* PRF.PST.IPFV, PRF.COND]). Comparons les deux énoncés suivants :

¹⁷⁰ Traduction de l'exemple anglais de Tedeschi.

¹⁷¹ Néologisme créé par le philosophe Renouvier. L'auteur d'une uchronie « écrit l'histoire, non telle qu'elle fut, mais telle qu'elle aurait pu être, à ce qu'il croit » (Renouvier 1876 : p. II).

¹⁷² Terme employée dans la littérature anglo-saxonne. Voir p. ex. Hellekson (2001).

¹⁷³ Notre analyse converge avec l'approche de Verstraete (2006 : 73-74) qui voit dans la contrefactualité la certitude de la non-actualisation d'un événement. Elle converge également avec l'étude typologique de Van Linden et Verstraete qui montre que la contrefactualité est souvent rendue par l'évocation « d'un événement potentiel qui n'est pas actualisé » (2008 : 1878).

(80) *Si les poules **avaient** des dents, elles **seraient** peut-être carnivores.*

→ irréalité

(81) *Si les poules **avaient eu** des dents, elles **auraient** peut-être **été** carnivores.*

→ contrefactualité

L'exemple (80) avec l'imparfait et le conditionnel présent dit juste que p n'est pas le cas : les poules n'ont pas de dents (ce que l'on sait grâce à nos connaissances du monde). Par contraste, l'interprétation de (81) avec le plus-que-parfait et le conditionnel passé est plus spécifique car elle ajoute à l'irréalité une référence au passé. En effet, (81) peut s'interpréter de la façon suivante : à un moment de l'évolution des espèces, il fut possible que les poules d'aujourd'hui aient des dents, mais un événement (une mutation ?) affectant leurs ancêtres dinosaures a fait que le gène des dents a été inactivé. En conséquence, la possibilité d'avoir conservé leurs dents jusqu'à aujourd'hui a été perdue. Cette référence à un passé posé ou présupposé est complètement absente de l'interprétation de (80). Pour résumer, la contrefactualité suggère une divergence du monde factuel ayant eu lieu dans le passé.

En guise de résumé, la figure 13 représente les domaines conceptuels évoqués ici : la contrefactualité, l'irréalité et la faible probabilité qui appartiennent à ce qu'on peut appeler le champ de l'hypothétique¹⁷⁴.

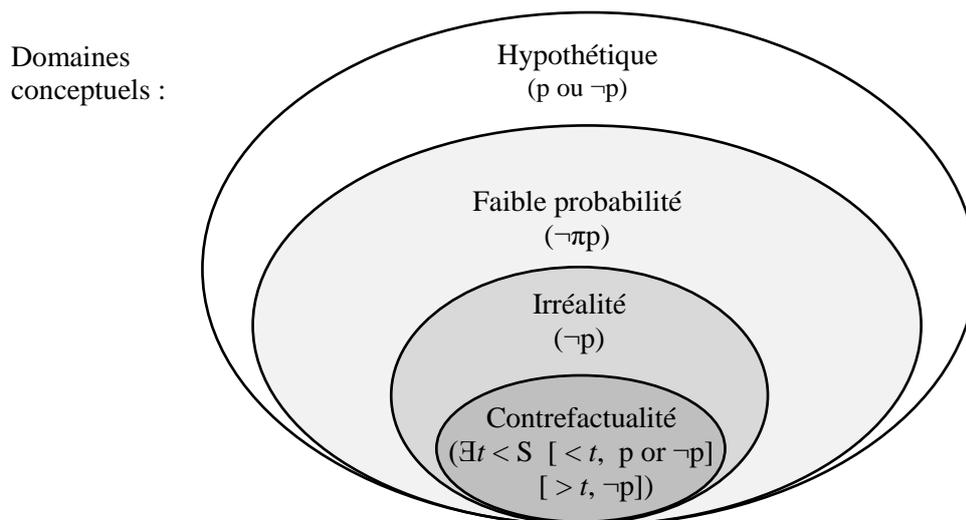


Figure 13. La contrefactualité et les autres domaines de l'hypothétique

Dans les sections suivantes, je présente des données diachroniques qui retracent l'émergence puis l'évolution de constructions contrefactuelles fondées sur l'imparfait. Les données suggèrent l'existence d'un cycle linguistique avec une première série de changements observable en latin qui semble ensuite se répéter dans les grandes lignes en français. Les données permettront également d'esquisser les constructionnalisations qui ont abouti aujourd'hui à ce qu'on appelle l'« imparfait contrefactuel ». D'un point de vue théorique, mon analyse se structure à partir du modèle du changement sémantique en quatre étapes de Heine (2002) (cf. section 3.2.2).

¹⁷⁴ Une situation est hypothétique lorsque la validité de p n'est pas affirmée : elle peut être p ou $\text{non } p$ (p ou $\neg p$).

3.4.3. Le cycle de l'imparfait contrefactuel en latin

La présente section décrit un premier cycle de la vie d'un imparfait contrefactuel qui se déroule en latin. Des données examinées dans des études sur le latin montrent que celui-ci a pu développer une construction imparfaite contrefactuelle (3.4.3.2, 3.4.3.3), qui a par la suite évolué sémantiquement avant de disparaître (3.4.3.4).

3.4.3.1. Stade initial

L'imparfait latin est un imparfait typique avec un sens passé et imperfectif. Il est principalement utilisé pour renvoyer à des situations d'arrière-plan (voir par exemple Haverling 2008, 2010, 2018 ou Pinkster 2015 : section 7.18). Il décrit alors généralement des situations statives ou itératives. L'imparfait exprime aussi fréquemment la progressivité de situations contingentes. Dans certains contextes de ces contextes progressifs, l'imparfait peut référer à un événement télique interrompu par un second événement. Il peut alors être interprété comme « conatif » car l'action tentée n'a pas « réussie » (voir Pinkster 2015 : 380-381 ou Haverling 2018 : 239). En fait, l'imparfait est le seul moyen d'exprimer la progressivité interrompue en latin classique, la périphrase progressive n'apparaissant qu'en latin tardif (cf. Haverling 2010, 2018).

- (82) LatCla *ueniebatis*_{PST.IPFV} in Africam (...) prohibiti estis in prouincia uestra pedem ponere
« vous étiez sur le point d'arriver en Afrique, mais vous avez été empêché d'y mettre pied. » (*Oratio pro Ligario* 24, Cicéron, 1^{er} siècle AEC, in Haverling 2018 : 238)

Plus généralement, on peut considérer ces contextes comme des cas de « paradoxe imperfectif » puisque l'imparfait ne permet pas de conclure que l'événement télique s'est pleinement réalisé (voir section 2.4.3.1). L'imparfait vient alors renforcer par sa valeur aspectuelle la contrefactualité du contexte : il présente le premier événement comme déjà engagé et donc réalisable dans le passé ($< t, p$ ou $\neg p$), mais il ne dit rien sur son aboutissement, ce qui permet d'impliquer que l'événement n'a finalement pas lieu ($> t, \neg p$). Comme le sens source (passé imperfectif) et le sens cible (contrefactualité) sont contigus dans l'interprétation, ces contextes progressifs peuvent être vus comme un premier type de contexte de transition ou « bridging contexts » au sens de Heine (2002). Selon mon analyse, cette capacité de l'imparfait à impliquer l'interruption et donc la contrefactualité d'un événement est ce qui va ensuite favoriser son emploi dans les conditionnelles contrefactuelles.

3.4.3.2. Contexte de transition en conditionnelle

En latin archaïque, les conditionnelles contrefactuelles requièrent un subjonctif imparfait pour faire référence à des situations passées, mais en latin classique, l'imparfait du subjonctif devient temporellement flexible en s'étendant à des contextes non passés (83). Il est alors progressivement remplacé par le subjonctif plus-que-parfait dans son emploi initial, car ce dernier permet de référer sans ambiguïté au passé (Thomas 1938 ; Sabanéeva 1996 ; Haverling 2013). Mais, à côté du subjonctif plus-que-parfait, on trouve aussi de plus en plus dans l'apodose des passés de l'indicatif vecteurs d'une nuance de certitude : ils décrivent « ce qui serait certainement le cas si une certaine condition était remplie » (Haverling 2010 : 143)¹⁷⁵. Il peut s'agir d'un imparfait (84), d'un plus-que-parfait (85) ou d'un parfait (86), même si ce dernier est moins fréquent (Pinkster 2015 : 660).

¹⁷⁵ Ma traduction de : « what would certainly be the case if a certain condition were fulfilled ».

- (83) LatCla *Non dissimulo me nescire ea quae, etiam si **scirem**_{SBJV.PST}, **dissimularem**_{SBJV.PST}.*
 « Je ne cache pas que j’ignore toutes ces choses, et même si je les **avais su**, je n’en n’**aurais** point **parlé**. » (*De Domo Sua* 121, Cicéron, 1^{er} siècle AEC, in Haverling 2010 : 142)
- (84) LatCla *Sed is fieri nullo modo **poterat**_{PST.IPFV}, si Herodotus quidam **adesset**_{SBJV.PST}.*
 « Mais il n’**aurait** pas **pu** (lit. ne **pouvait** pas) avoir cette fonction (celle de grand sacrificateur) si un certain Hérodote **avait été présent**. » (*In Verrem* II.2.128, Cicéron, 1^{er} siècle AEC, in Haverling 2010 : 144)
- (85) LatCla *Inimicum habebas neminem; si haberes_{SBJV.PST}, tamen non ita **vixerat**_{PRF.PST.IPFV} ut metum iudici propositum habere deberes.*
 « Tu n’**avais** pas d’ennemis. Même si tu en **avais eu**, tu n’**aurais** pas **vécu** (lit. **avais vécu**) en devant redouter l’examen des tribunaux. » (*In Verrem* II.5.74, Cicéron, 1^{er} siècle AEC, in Pinkster 2015 : 660)
- (86) LatCla *(...) deleri totus exercitus **potuit**_{PRF}, si fugientes persecuti uictores essent_{SBJV.PST}.*
 « toute l’armée **aurait pu** être détruite, si les vainqueurs avaient poursuivi l’ennemi en fuite. » (*Histoire de Rome* 32.12.7, Tite-Live, 1^{er} siècle AEC, in Haverling 2010: 144)

L’expansion des passés indicatifs dans les conditionnelles contrefactuelles peut s’expliquer d’une part par l’ambiguïté croissante de l’imparfait du subjonctif précédemment évoquée. Les passés indicatifs ont pu être attirés dans ces contextes pour désambiguïser la référence temporelle des situations, répondant ainsi à un besoin communicatif. Le fait que des temps bornés (plus-que-parfaits et parfaits) et non bornés (imparfaits) soient utilisés indique que leur fonction est essentiellement temporelle, ils ont pour rôle principal d’ancrer la situation dans le passé. D’autre part, selon Haverling (2010 : 144-145), de tels usages produisent un « choc¹⁷⁶ » entre le sens réel des passés indicatifs et le sens irréel exprimé par le subjonctif dans la protase. Pour Sabanéeva (1996 : 140-141), il s’agit d’une figure stylistique exprimant l’imminence d’une situation « qui se serait produite si l’action subordonnée ne s’était subitement réalisée ». On peut dès lors y voir des usages « extravagants » (Haspelmath 1999) ou des moyens « expressifs » (Detges et Waltereit 2002) qui permettent au locuteur de souligner que la situation se serait certainement réalisée si seulement les conditions adéquates avaient été réunies. Par contraste, les subjonctifs passés et plus-que-parfaits sont plus neutres : ils présentent simplement la situation comme irréelle (cf. Harris 1986 : 416 ; Bybee *et al.* 1994 : 239 ; Haverling 2010 : 143). Pour ce qui est de l’imparfait, on peut voir dans cet usage particulier un second type de contexte de transition : l’imparfait garde son sens passé et imperfectif tout en apparaissant dans un contexte contrefactuel. Mais contrairement aux contextes « conatifs » vu précédemment, la contrefactualité est assez souvent uniquement basée sur le contexte (un subjonctif passé ou plus-que-parfait dans la protase) et l’imparfait n’implique pas $\neg p$.

Dans d’autres contextes, l’imparfait porte sur des prédicats téliques (comme dans l’usage conatif). L’imparfait montre alors l’événement en train de se dérouler (en (87) les mères et les sœurs sont en route pour le procès), et ne dit rien sur son achèvement. Ce sont des cas de « paradoxe imperfectif »:

¹⁷⁶ Ma traduction de « clash ».

- (87) LatCla (...) *si per Metellum licitum esset*_{SBJV.PST}, *matres illorum miserorum sororesque ueniebant*_{PST.IPFV}; *quarum una (...) mihi obuiam uenit.*
 « si Métellus l'avait permis, les mères et les sœurs de ces infortunés **seraient venues** (lit. **venaient**). » (*In Verrem* II.5.129, Cicéron, 1^{er} siècle AEC, in Haverling 2010 : 145)

Ici, on peut penser que l'imparfait vient renforcer l'interprétation contrefactuelle : parce qu'il ne peut pas dire l'achèvement de l'événement, il implique contextuellement que celui-ci n'est pas arrivé à son terme. Partant, l'aspect de l'imparfait est en parfaite harmonie avec le sens du contexte : en montrant l'événement dans son déroulement, il accentue encore la certitude de sa réalisation si seulement la condition de la protase avait été remplie. Il semble donc que la combinaison de l'imparfait avec les prédicats téliques augmente son potentiel « expressif » ou « extravagant » dans les conditionnelles contrefactuelles par rapport aux temps concurrents.

Dans cette configuration, la contrefactualité n'est donc plus simplement exprimée par le contexte, mais également impliquée par l'imparfait combiné au prédicat télique. Du fait de son expressivité, celle-ci a pu constituer un « patron » privilégié (ou « assembly » cf. Petré 2019, voir section 3.2.4) dont l'évolution ultérieure laisse à penser qu'il s'est routinisé et conventionnalisé pour devenir une nouvelle construction à part entière.

3.4.3.3. Conventionnalisation et constructionnalisation

Les premiers signes d'une conventionnalisation apparaissent à partir du 1^{er} siècle après J.-C. (selon les données consultées) et correspondent à l'expansion de l'imparfait dans des contextes conditionnels non passés. Parallèlement, l'usage du subjonctif plus-que-parfait est désormais généralisé pour décrire les situations contrefactuelles passées (au détriment du subjonctif imparfait autrefois usité) (Thomas 1938 ; Sabanéeva 1996). Cela signifie que l'imparfait ne permet plus de lever d'ambiguïté temporelle et que la stricte contrefactualité passée n'est plus exprimée que par l'usage du subjonctif plus-que-parfait. Soit les deux exemples à l'imparfait de Sénèque :

- (88) LatCla *Si hoc ei optares*_{SBJV.PST}, *cuius nullum beneficium haberes, inhumanum erat*_{PST.IPFV} *uotum.*
 « Si tu souhaitais/avais souhaitais un pareil malheur à celui dont tu n'aurais reçu aucun bienfait, ton vœu **serait/aurait été** (lit. **était**) inhumain. » (*De Beneficiis* VI.26.2, Sénèque, 1^{er} siècle, in Haverling 2010 : 143)
 → présent

- (89) LatCla *Non poterat*_{PST.IPFV} *capi nisi capere vellet*_{SBJV.PST}.
 « Il n'**aurait** pas **pu** (lit. ne **pouvait** pas) être pris, si lui-même n'avait pas voulu prendre. » (*Thyeste*, 289-290, Sénèque, 1^{er} siècle, in Sabanéeva 1996 : 116)
 → passé

Les deux situations contrefactuelles ont un ancrage temporel différent : l'un est présent (89), l'autre est passé (90). Cette flexibilité temporelle montre que l'imparfait dans ce « patron » particulier voit son sens passé s'affaiblir. Cela suggère qu'il a été réanalysé comme le constituant d'une nouvelle construction contrefactuelle n'encodant pas le temps passé. On observe ainsi une perte de compositionnalité : l'imparfait est devenu « fake », sur le plan sémantique il ne fonctionne plus « librement » comme dans son usage temporel, mais son interprétation est celle de la construction toute entière [*si* SBJV.PST, PST.IPFV]. Cependant, cette construction est peu utilisée et/ou documentée ; des études de corpus supplémentaires seraient nécessaires pour confirmer son statut constructionnel.

Ce que nous savons avec certitude, c'est que [*si* SBJV.PST, PST.IPFV] subit des changements cruciaux dans la période post-classique, qui mettront fin au cycle contrefactuel.

3.4.3.4. Fin du cycle

En latin tardif, [*si* SBJV.PST, PST.IPFV] s'étend à de nouveaux contextes et semble être réanalysé comme un marqueur de faible probabilité. En effet, à partir de l'an 400 environ, la construction commence référer à des situations improbables qui ne sont pas forcément irréelles (90) et peuvent se produire dans le futur (91). De tels contextes deviennent très courants dans les textes des 6^{ème}-7^{ème} siècles (Haverling 2010, 2013) :

(90) LatTar *Tamen tu neque diues neque pauper es. Hoc si agnosceres*_{SBJ.PST}, *felix eras*_{PST.IPFV}.
 « D'ailleurs, tu n'es ni riche ni pauvre. Si tu pouvais le reconnaître, tu **serais** (lit. **était**) heureux. » (*Quérolus*, Anonymous, circa 400, in Haverling 2010 : 148)

(91) LatTar *Ecce ! Pater tuus senuit (...). Si (...) illi moreretur*_{SBJV.PST}, *recte tibi (...) regnum illius reddebatur*_{PST.IPFV}.
 « Regarde ! Ton père est âgé. S'il venait à mourir, son royaume t'**appartiendrait** (lit. **appartenait**) de droit. » (*Histoire des Francs*, Grégoire de Tours, 6^{ème} siècle, in Haverling 2010 : 148)

À ce stade, la contrefactualité n'est plus encodée par la construction qui peut désormais aussi renvoyer à des situations irréelles ou peu probables. Cette généralisation du sens (contrefactualité → faible probabilité) met donc fin au cycle contrefactuel.

Au cours de la même période, la construction [*si* SBJV.PST, PST.IPFV] utilise de plus en plus la périphrase modale INF + *HABERE* à valeur de nécessité (voir infra section 3.5.1). Celle-ci renforce le lien entre les deux membres de la conditionnelle en soulignant la réalisation inévitable de la situation exprimée dans l'apodose (Thomas 2012, [Pa/DeMu14]). Ce constat n'est pas anodin, car la périphrase à l'imparfait – INF + *habebam* – est la source de certains conditionnels romans (comme le conditionnel français) et que c'est celui-ci qui va s'imposer en français au détriment de l'imparfait « seul ». Voici un exemple de cet ancêtre latin :

(92) LatTar *si diceret*_{SBJV.PST} « *fines terrae* », *et non diceret* « *uniuersi fines terrae* », *dicere*_{INF} *habebant*_{PST.IPFV} (...).
 « s'il disait « les limites de la terre », et non « toutes les limites de la terre », ils **diraient** (...). » (*Discours sur les Psaumes*, Augustin d'Hippone, 21.2.28, circa 400, in Haverling 2010 : 150)

Autrement dit, la construction autrefois basée sur l'imparfait « seul » va prendre la forme [*si* p, COND] dans la période romane. Le sens s'est également mué : la construction n'exprime plus la contrefactualité mais la faible probabilité ; elle n'est pas temporellement flexible mais renvoie à des situations non passées (cf. 3.3.2). D'où la construction conditionnelle [*se* p, COND] que l'on trouve en ancien français :

- (93) AncFra *Se ore esteie_{PST.IPFV} de son père vengiez, molt en sereie_{COND} balz et joianz et liez.*
 « Si maintenant j'étais vengé de son père, j'en serais heureux, joyeux et content. » (*Coronement du Roy Looye*, Anonyme, 12^{ème} siècle, in Wagner 1939 : 260)

Néanmoins, comme le signale Haverling (2010 : 148), l'imparfait semble avoir conservé la possibilité de renvoyer à des situations contrefactuelles en latin tardif. Il se pourrait donc que l'emploi contrefactuel dont on peut établir l'existence dès l'ancien français pourrait être une continuation des conditionnelles contrefactuelles latines. Quoi qu'il en soit, début de l'ancien français on en est revenu à la situation qui caractérisait le latin classique : la contrefactualité passée s'exprime très majoritairement par des passés du subjonctif, et parfois par des passés de l'indicatif (voir *infra* 3.3.4.2).

3.4.4. Le cycle de l'imparfait contrefactuel en français

Un second cycle contrefactuel semble se dérouler en français et conduit à l'émergence d'un nouvel emploi de l'imparfait que l'on désigne dans la littérature comme l'« imparfait contrefactuel » (voir *supra* section 2.4.1.3) :

- (94) *Merci pour votre aide. Je crois que, sans vous, j'y passais.* (A.-M. Garat, *L'enfant des ténèbres*)
 (95) *Un peu plus, tu m'échaudais la main !* (R. Martin du Gard, *Vieille France*)

Outre son sens contrefactuel, cet emploi est souvent porteur d'une nuance proximative : l'événement imminent ne s'est pas réalisé (Kuteva 2001 : chap. 4), d'où sa désignation chez certains chercheurs d'« imparfait d'imminence contrecarrée » (voir par exemple Guillaume 1971 ; Wilmet 1997 ; Busuioc 2004 ; Kronning 2017).

Du point de vue formel, la structure est bipartite avec un élément frontal non verbal X : {X PST.IPFV} (p. ex. *un peu plus*, cf. Berthonneau et Kleiber 2006). Pour Bres (2009), il s'agit d'une construction corrélatrice comme on peut trouver dans les phrases du type [*plus x, plus x*] (ex. *Plus ça devient vieux, plus ça devient bête*) où l'élément frontal X est obligatoirement préposé. X peut prendre diverses formes mais sert le plus fréquemment à bâtir une construction « exceptive » (p. ex. *sans x, q*, voir Busuioc 2004), cf. (95), ou « (dé)cumulative » (p. ex. *un peu plus (et) p / un peu moins (et) q*, voir Busuioc 2004), cf. (96)¹⁷⁷.

Dans les sections suivantes, je tente de retracer l'émergence de cette construction où l'imparfait est « contrefactuel » en me fondant sur l'étude de corpus diachroniques (voir *supra* 3.3.2 pour la description des corpus).

3.4.4.1. Contrefactualité contextuelle en français médiéval

En français médiéval, la contrefactualité est le plus souvent exprimée à l'aide d'une conditionnelle au subjonctif imparfait et/ou plus-que-parfait. Cependant, les temps de l'indicatif passé - imparfait, plus-que-parfait ou passé simple - peuvent également apparaître dans l'apodose. Selon Wagner (1939 : 252), l'usage de l'imparfait et du passé simple est attesté dès le 12^{ème} siècle (pour des exemples de la BFM voir (96) et (97)). Quant au plus-que-parfait, je le retrouve dans mes données à partir du 14^{ème} siècle (98).

¹⁷⁷ Voir aussi Berthonneau et Kleiber 2006 ; Bres 2009 ou Kronning 2017 pour des analyses détaillées de ces constructions.

- (96) MoyFra (...) *il ne s'en osa oncques aler sanz leur congié, pour ce que s'il eust esté reprins_{SBJV.PRF.PST} par iceulx Engloiz, il savoit bien qu'il estoit_{PST.IPFV} mort. (Registre criminel du Chatelet, 1389-1392, BFM)*
- (97) AncFra *Onques ne fu_{PST.PFV} meillor paiene S'ele n'eüst_{SBJV.PST} amor soutaine Mais ele ama trop follement Savoirs ne li valut noiant. (Eneas, Anonyme, v. 2142, circa 1155, BFM)*
- (98) AncFra [Le narrateur rencontre un lion sur une île. Face à la mort, il se souvient de sa bien-aimée et s'adresse à elle une dernière fois. Soudain le lion renonce à l'attaquer]
 (...) *S'en merciay devotement Ma dame et Amours ensemment, Car j'estoie a ma fin venu_{PRF.PST.IPFV}, Se d'eaus ne me fust souvenu_{SBJV.PRF.PST}. (Le Dit dou Lyon, G. de Machaut, 321-324, 1342, BFM)*

Le fait que les passés indicatifs soient comme en latin (voir supra 3.3.2.2) attirés dans les conditionnelles contrefactuelles passées est probablement aussi lié à l'évolution sémantique du subjonctif. En effet, le subjonctif imparfait qui descend du subjonctif plus-que-parfait latin (p. ex. *eüst* en (99) < *habuisset*) est devenu temporellement ambigu en ancien français : il pouvait désigner une situation passée ou non passée (cf. Wagner 1939 : 295-296, Yvon 1958 : 166-167, Buridant 2000 : 631). Cela a pu favoriser l'emploi de formes moins ambiguës : le plus-que-parfait du subjonctif (voir Wagner 1939 : chap. 2) mais aussi parfois des passés de l'indicatif. Ces derniers pourraient donc avoir répondu à un besoin communicatif dans les conditionnelles en clarifiant la référence temporelle de la situation. Le fait que temps bornés (passés simples et plus-que-parfaits) et non bornés (imparfaits) puissent s'employer indique que leur fonction est bien d'abord temporelle : ils compensent l'ambiguïté de la construction en ancrant la situation dans le passé. Il est cependant important de noter que l'aspect est un paramètre contraignant : jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle, l'imparfait ne s'applique qu'aux prédicats statifs (le plus souvent *estre* suivi d'un adjectif, cf. *estoit mort* en (96)), des verbes à la diathèse passive (voir (99) ci-dessous) ou des verbes modaux (par exemple *POUVOIR* ou *DEVOIR*). Par opposition, les verbes téliques prennent un temps qui impose une borne : un passé simple ou une forme parfaite.

Par ailleurs, le choix d'un temps du passé pourrait aussi avoir été motivé par son « expressivité » ou son « extravagan[ce] » (Detges et Waltereit 2002 ; Haspelmath 1999). En effet, selon Henry (1952 : 396), l'utilisation du mode indicatif dans l'apodose souligne la « certitude inéluctable » de la situation si elle n'avait pas été empêchée. On note d'ailleurs que les temps passés apparaissent souvent dans la construction lexicalisée [*se ne ESTRE_{SBJV.PST}, q*] (« si ce n'était / n'avait été pour SN, q ») à valeur « proximative » ou « frustrative » (cf. Kuteva 1998, 2001 ; Schwellenbach 2013 ; Kuteva *et al.* 2019). Celle-ci décrit une situation imminente qui a été évitée de justesse ; par exemple, en (99), le roi Guion et le maître de Rhodes ont été sauvés de peu grâce à l'intervention d'un chevalier furieux :

- (99) MoyFra *Et ceulx leur comptent (...) comment le roy Guion d'Armenie et le maistre de Rodes estoient desconfiz_{PSS.PST.IPFV}, si ne feust_{SBJV.PST} un chevalier tous forcenez qui y survint a tout un pou de gent et crie : (...). (Mélusine, J. d'Arras, 220, 1392, BFM)*

Ces contextes sont bien attestés dans nos données jusqu'au 16^{ème} siècle (mais aucune attestation à partir du 17^{ème} siècle). Il semble donc que l'usage des temps passés (dont l'imparfait) soit clairement

motivé par leur potentiel sémantique. Cela fait écho à l'expressivité de l'imparfait contrefactuel souvent observée dans la littérature (voir Gougenheim 1938 : 190 ; Le Bidois et Le Bidois 1967 : §1623 ; Berthonneau et Kleiber 2006 : 53 ; Bres 2009 : 44-47 ; Kronning à paraître). Son expressivité proviendrait ainsi de l'emploi marqué d'un temps réel dans un contexte contrefactuel lui permettant de souligner l'« inéluctabilité » ou l'« imminence » des situations dont la réalisation a été entravée. Quant à l'interprétation irréaliste, elle n'est pas impliquée par l'imparfait lui-même, mais produite par la construction conditionnelle : la conjonction *si* et la forme du subjonctif passé employées dans la protase.

En un mot, il existe en français médiéval des « patrons » contrefactuels (Petré 2019) mélangeant formes subjonctives et indicatives à des fins sémantiques et expressives. Ils peuvent correspondre à des contextes de transition dans lesquels la contrefactualité basée sur le contexte coexiste avec le sens source temporel et aspectuel des passés de l'indicatif (dont l'imparfait). Les données de la *BFM* suggèrent que l'utilisation de l'imparfait dans ces structures modalement mixtes connaît un essor aux 14^{ème}-15^{ème} siècles.

3.4.4.2. Contextes de transition et contrefactualité impliquée en français médiéval

Il existe par ailleurs un contexte contrefactuel en dehors des conditionnelles où l'imparfait s'emploie sans restrictions aspectuelles. Il s'agit de l'expression lexicalisée [*a/por poi (que) (NEG) p*] « il s'en *FALLOIR* peu que *p* » qui exprime aussi l'imminence/proximité (voir Librova 2009). Ici, l'indicatif est le mode non marqué et tous les temps sont possibles ; le mode subjonctif peut apparaître sans négation mais est beaucoup plus rare (cf. Queffélec 1982). L'emploi de l'imparfait dans cette construction est attesté dès le 12^{ème} siècle où il se combine souvent avec un prédicat télique :

- (100) AnFra [Lorsque Didon meurt, le chagrin de sa sœur est si intense que peu s'en faut que son cœur ne défaille]
Molt demaine grant duel la suer, a poi ne li failloit_{PST.IPFV} li cuer. (Eneas, Anonyme, circa 1155, v. 2111-2112, BFM)

Ce contexte ressemble à l'usage conatif et semble produire un paradoxe imperfectif. En effet, en présentant la situation dans son déroulement, l'imparfait présuppose que celle-ci était possible dans le passé et peut impliquer qu'elle a finalement été évitée (son terme n'a pas été atteint). Son interprétation s'accorde donc parfaitement avec le sens proximatif de la construction [*a/por poi (que) (NEG) p*]. Pour cette raison, on pense que, parce qu'il ne donne aucune information sur l'issue de la situation, l'imparfait est ici le temps le plus adéquat aspectuellement pour souligner l'imminence contrecarrée de la situation.

Pour ce qui est des conditionnelles, ce n'est qu'à la toute fin du 15^{ème} siècle que l'imparfait est attesté pour la première fois avec des prédicats téliques à la diathèse active (le premier exemple du corpus date de 1497¹⁷⁸). L'imparfait semble alors impliquer la contrefactualité *via* le paradoxe imperfectif :

- (101) MoyFra (...) *s'il [le duc] ne l'eust accepté_{SBIV.PRF.PST}, ilz le bannissoient_{PST.IPFV} perpetuellement et confisquoient_{PST.IPFV} tous ses biens (La légende des Vénitiens, J. Le Maire de Belges, 1509, FRANTEXT)*

L'imparfait présente les événements téliques (le bannissement et la confiscation) dans leur cours mais, parce qu'il ne peut décrire leur achèvement, l'imparfait implique en outre qu'ils ne se sont finalement

¹⁷⁸ Il s'agit de l'exemple Comynnes cité par Henry (1952 : 396).

pas réalisés. Par conséquent, la contrefactualité se fonde également sur une implicature permise par l'imparfait dans ce qui apparaît comme un nouveau type de contexte de transition.

En outre ce nouvel usage exploite un peu plus le potentiel expressif de l'imparfait. En dépeignant l'événement dans son cours, l'imparfait présuppose que celui-ci était déjà engagé, ce qui accentue encore la réalisation certaine et « inéluctable » de l'événement si elle n'avait pas été bloquée. On peut donc penser que l'imparfait est le temps le plus idoine pour marquer la réalisation contrecarrée d'un événement imminent : en saisissant son déroulement sur le vif, il donne un caractère dramatique à sa non-réalisation et donc à sa contrefactualité¹⁷⁹. Cette « extravagance » de l'imparfait a probablement favorisé son développement ultérieur dans l'apodose des conditionnelles contrefactuelles.

3.4.4.3. Constructionnalisations

Les conditionnelles mixtes décrites précédemment sont bien attestées de la Renaissance au 19^{ème} siècle avec des occurrences relativement nombreuses observables pour toute la période - voir par ex. (102) :

(102) FraMod *Le 4 décembre, Louis Bonaparte eût été arraché le soir même de l'Élysée, et la loi **trionphait**_{PST.IPFV}, s'il eût été_{SBJV.PRF.PST} un de ces hommes qui hésitent devant un massacre. (Napoléon le Petit, V. Hugo, 1852, FRANTEXT)*

L'enracinement de ce schéma peut être l'indice de la conventionnalisation d'une nouvelle construction [*si* SBJV.PRF.PST, PST.IPFV] avec un sens plus étroit à deux facettes : réalisation inéluctable et imminence contrecarrée.

La conventionnalisation est confirmée par le fait suivant. En dépit du net recul du subjonctif plus-que-parfait face à l'indicatif à partir des 16^{ème}-17^{ème} siècles (voir par exemple [Pa/etal15] ou Combettes 2018), celui-ci a bien résisté dans [*si* SBJV.PRF.PST, PST.IPFV] jusqu'au 19^{ème} siècle, vraisemblablement parce que la construction était bien « ancrée ». Pourtant il semblerait que la construction mixte soit ensuite rapidement tombée en désuétude au 20^{ème} siècle (aucune occurrence trouvée dans mes données). Cela est très probablement dû à la généralisation de la configuration à l'indicatif avec un plus-que-parfait dans la protase. Celle-ci est attestée dès le 17^{ème} siècle (103) et semble avoir progressé rapidement au 18^{ème} siècle. Au 20^{ème} siècle, elle a totalement supplanté la construction mixte (104).

(103) FraCla *(...) et s'il ne nous **avoit veus**_{PRF.PST.IPFV} ce matin, il **appareilloit**_{PST.IPFV} pour aller à Siam, parce qu'il croyait que nous pourrions bien estre allez par Tennasserim. (Journal du voyage de Siam fait en 1685 et 1686, F. Timoléon de Choisy, 1687, FRANTEXT)*

(104) FraMod *J'avais tous les bonus allumés, déplora-t-il, tous !... Si t'**étais pas entré**_{PRF.PST.IPFV}, sûr que je **battais**_{PST.IPFV} mon record et que je me **claquais**_{PST.IPFV} trois boules gratuites... Enfin c'est pas grave ! (Les Noces barbares, Y. Queffélec, 1985, FRANTEXT)*

Cela va dans le sens de la conventionnalisation d'une nouvelle construction indicative : [*si* PRF.PST.IPFV, PST.IPFV].

Un autre changement crucial dans le paradigme des conditionnelles contrefactuelles est l'émergence de schémas corrélatifs reconnus dans la littérature comme « l'imparfait contrefactuel »

¹⁷⁹ Voir Bres 2009 ou Kronning à paraître pour des analyses alternatives de l'expressivité de l'imparfait contrefactuel.

(Berthonneau et Kleiber 2003, 2006 ; Bres 2006, 2009). Le schéma le plus ancien est la corrélatrice « exceptive » : *sans* x, PST.IPFV (Busuioc 2004) qui apparaît dans le corpus au 16^{ème} siècle (105). Quant à la corrélatrice « (dé)cumulative » fondée sur les adverbes comparatifs *plus* ou *moins* : x (*de plus/moins* (*et*) PST.IPFV, elle est attestée à partir du 18^{ème} siècle (106). Ces « patrons » (Pétré 2019) sont bien enracinés en français moderne et semblent même avoir largement dépassé les conditionnelles contrefactuelles aux 20^{ème}-21^{ème} siècles¹⁸⁰.

(105) FraCla (...) *chez luy, il trouva tant de pleurs, tant de gémissements de ses mere, et soeurs, qu'il se laissa transporter tout hors de luy, et sans moy il **tomboit**_{PST.IPFV} par les degrez tout pasmé de douleur (...).* (Lettres: t. 6, N. de Peiresc, 1602, FRANTEXT)

(106) FraCla (...) *convenez, monsieur, que vous l'avez manqué belle. C'est ici un véritable château de coupe-jarrets. Un peu de gras de jambe de plus, vous **rejoigniez**_{PST.IPFV} le camp à cloche-pied.* (Ollivier, J. Cazotte, 1763, FRANTEXT)

On note que l'élément frontal x (exceptif ou (dé)cumulatif) de la corrélation peut toujours être remplacé par la conjonction *si* (voir par exemple Berthonneau et Kleiber 2006) : par ex. *sans moy* ↔ *si je ne l'avais pas retenu* (105) ou *un peu de gras de jambe de plus* ↔ *si vos jambes avaient été un peu plus grasses* (106). Ainsi, x peut être analysé comme une « protase réduite » des constructions conditionnelles évoquées précédemment : [*si* SBJV.PRF.PST, PST.IPFV] et [*si* PRF.PST.IPFV, PST.IPFV]. L'élément frontal x permet d'exprimer la même chose – les conditions qui ont empêché la réalisation de la situation « inéluctable » – mais de manière plus économique. On peut voir dans cette économie syntagmatique un effet secondaire de la constructionnalisation d'une famille de constructions corrélatives ayant pour patron schématique {X PST.IPFV} avec des réalisations plus spécifiques [*sans* x, PST.IPFV] et [x *un/de plus/moins* (*et*) PST.IPFV]. En effet, la protase n'a plus besoin d'être réalisée par une subordonnée en *si*, mais peut prendre plus généralement la forme d'un syntagme autorisant une interprétation conditionnelle et proximative.

3.4.4.4. Contextes de passage (switch contexts)

Sur le plan sémantique, on voit la conventionnalisation d'un nouveau sens avec l'extension de l'usage contrefactuel de l'imparfait à des contextes futurs. L'exemple le plus ancien est conditionnel et date du 18^{ème} siècle (107). Le premier exemple corrélatif date du 19^{ème} siècle (108). L'existence de contextes futurs a également été rapportée par Bres en français moderne (2009 : 48).

(107) FraCla *Que fussions-nous devenus, si je ne vous eusse pas aimé au point de tout exposer pour vous ? On m'**unissoit**_{PST.IPFV} demain à Raimbert, à votre lâche ennemi !* (L'Honneur perdu et recouvré, J. Cazotte, 1788, FRANTEXT)

(108) FraMo *Vous voyez bien que je ne puis pas venir vous voir. Sans cela, j'**allais**_{PST.IPFV} **partir** la semaine prochaine apparemment. Triste effet du triste événement.* (Lettres, E. de Guérin, 1831-1847, FRANTEXT)

Dans ces contextes rares mais attestés, la situation dénotée n'est pas passée mais reste à venir, comme l'illustrent les adverbiaux *demain* et *la semaine prochaine* en (107)-(108). Il existe donc un décalage entre le sens passé dénoté par l'imparfait et la référence temporelle de la situation. Il arrive que ce

¹⁸⁰ Mais ces chiffres doivent être confirmés par des analyses quantitatives.

décalage soit explicité par la périphrase prospective *ALLER + INF* (cf. *allais partir* en (108)) qui exprime l'ultériorité de la situation par rapport à un moment passé. Quoiqu'il en soit, la référence temporelle au premier plan de l'interprétation est celle exprimée par l'adverbial du futur, ce qui signifie que le sens temporel de l'imparfait est relégué à l'arrière-plan. Ainsi, la construction ne reçoit plus qu'une interprétation inéluctable et contrefactuelle : sans les circonstances données dans la protase, la situation se serait inévitablement produite.

Toutefois, la dimension passée n'a pas totalement disparu car, comme je l'ai expliqué précédemment (voir section 3.4.2), elle reste un élément constitutif de la contrefactualité : c'est dans le passé que se situe la divergence entre factualité et contrefactualité. En (107), la divergence par rapport au cours actuel des événements réside dans le fait que le locuteur « a tout exposé ». En (110), il s'agit des funérailles et des visites qui ont suivi le décès de la grand-mère du locuteur. En un mot, l'imparfait ne sert plus à localiser la situation dans le temps, mais présuppose une bifurcation passée entre factualité et contrefactualité. La valeur passée n'étant plus au premier plan de l'interprétation on peut considérer que ces contextes futurs sont des « switch contexts » (Heine 2002).

Remarquons qu'il ne peut pas y avoir dans ces contextes futurs de nuance proximative car l'événement contrefactuel n'est plus imminent : il y a toujours du temps qui s'écoule entre les circonstances « bloquantes » et la réalisation attendue de la situation. Cela signifie que la dimension proximative qui a pu favoriser à l'origine l'utilisation de l'imparfait en raison de son expressivité n'est plus présente. Berthonneau et Kleiber 2006 remarquent également que la dimension proximative n'est pas obligatoire en français moderne. Un trait permanent reste en revanche le sens déjà évoqué de « certitude inéluctable » (cf. Berthonneau et Kleiber 2006, voir aussi Le Goffic 1986) qui distingue l'imparfait des autres temps possibles (présent et conditionnel passé) : l'imparfait est le seul temps signifiant que, sans les circonstances décrites, la situation était certaine de se produire.

Pour ce qui est de l'aspect imperfectif, d'autres contextes suggèrent qu'il pourrait également s'affaiblir. Il s'agit de contextes où des adverbiaux construisent un point de vue perfectif sur la situation :

- (109) FraMo *Ce n'est pas très argentifère, - à cause du froid ! - voilà tout. Sans le froid, j'avais_{PST.IPFV} en dix jours, 1500 francs de conférences. J'ai eu ici de grands succès de presse et de futur pour la fin d'été prochain. Mais (...) Quels appartements de 200 mètres ![...] et un froid de 12 degrés constants sans calorifère. Je pars pour Gand demain. (Correspondance générale, A. Villiers de l'Isle, 1888, FRANTEXT)*

Avec l'adverbial duratif *en dix jours*, la situation est vue perfectivement comme achevée dans un monde contrefactuel malgré l'usage de l'imparfait. Ici l'imperfectivité de l'imparfait ne se reflète plus dans l'interprétation aspectuelle : l'aspect de l'imparfait est devenu « fake ». Notez que le temps est aussi « fake » : la situation n'est pas restreinte au passé mais s'étend jusqu'au futur. Tous ces faits vont dans le sens d'une construction corrélatrice bien conventionnalisée où la contrefactualité a pris le pas sur le temps et l'aspect.

3.4.4.5. Schématisation

De nouveaux contextes suggèrent qu'il pourrait exister en français moderne une construction schématique [X PST.IPFV]. Considérons l'occurrence suivante qui n'est, ni conditionnelle, ni exceptive, ni (dé)cumulative :

- (110) FraMo [Henri doit partir prochainement au Portugal sans sa maîtresse Paule : il prétexte un besoin de solitude... Mais il est forcé de lui apprendre qu'une

autre jeune femme, Nadine, sera du voyage.]
 — [Nadine] va m'accompagner au Portugal.
 — Non ! dit Paule. (...) Tu as dit que tu ne pouvais pas m'emmener.
 — Tu n'y tenais pas, alors je ne me suis pas acharné.
 — Je n'y tenais pas ! Mais j'aurais donné une main pour aller avec toi !
 Seulement j'ai compris que tu voulais être seul.
 — Je veux bien me sacrifier à ta solitude, mais à Nadine, non !
 — Seul ou avec Nadine, ça ne fait pas beaucoup de différence, dit-il avec mauvaise foi : puisque tu n'es pas jalouse d'elle.
 — Ça fait toute la différence du monde ! dit-elle d'une voix bouleversée. Seul, j'**étais**_{IPFV.PST} avec toi, nous **restions**_{IPFV.PST} ensemble. Le premier voyage d'après-guerre : tu n'as pas le droit de le faire avec une autre.
 (Les Mandarins, S. de Beauvoir, 1954, in Bres 2009 : 37)

L'élément frontal X n'est constitué que d'un adjectif disloqué (*seul*). Bres commente cet exemple en remarquant qu'un adjectif ou un syntagme prépositionnel peut entrer dans la construction « pour peu que co(n)textuellement il se présente actualisant une qualité démentie par la réalité » (2009 : 37). En effet, il n'est pas difficile d'imaginer des exemples du même type avec un imparfait contrefactuel :

(111) *Il est huit heures et demi, tu es en avance ! A neuf heures tu **arrivais**_{IPFV.PST} à l'heure.*

(112) *Une bonne nuit et ta fatigue **s'envolait** ! mais tu as préféré travailler jusqu'à pas d'heure !*

Cela pourrait signifier qu'un schéma général s'est développé à partir de la famille de constructions corrélatives évoquée dans la section précédente. Cette construction abstraite prendrait la forme [X PST.IPFV] où X est un élément qui doit permettre de reconstruire les circonstances qui empêchent la réalisation de la situation. Partant, le français moderne disposerait d'un réseau de constructions pour l'imparfait contrefactuel qui se hiérarchiserait en deux niveaux : un premier niveau constitué des méso-constructions semi-schématiques [*sans* x, PST.IPFV] et [*x de/un moins/plus (et)* PST.IPFV] (et éventuellement [*si* PRF.PST.IPFV, PST.IPFV] mais celle-ci semble sortir de la langue) et un niveau supérieur correspondant à la macro-construction [X PST.IPFV].

On peut enfin conclure que le changement sémantique est achevé (cf. le dernier stade du scénario de Heine (2002)) : l'« imparfait contrefactuel » peut désormais apparaître en dehors des phrases en [*si* PRF.PST.IPFV, PST.IPFV] qui ont permis son essor et la conventionnalisation de son interprétation modale.

3.4.4.6. Bilan et conclusion

La carte diachronique en figure 14 résume les chaînes de constructionnalisations qui semblent avoir conduit à l'émergence du réseau constructionnel correspondant à « l'imparfait contrefactuel » décrit dans la littérature.

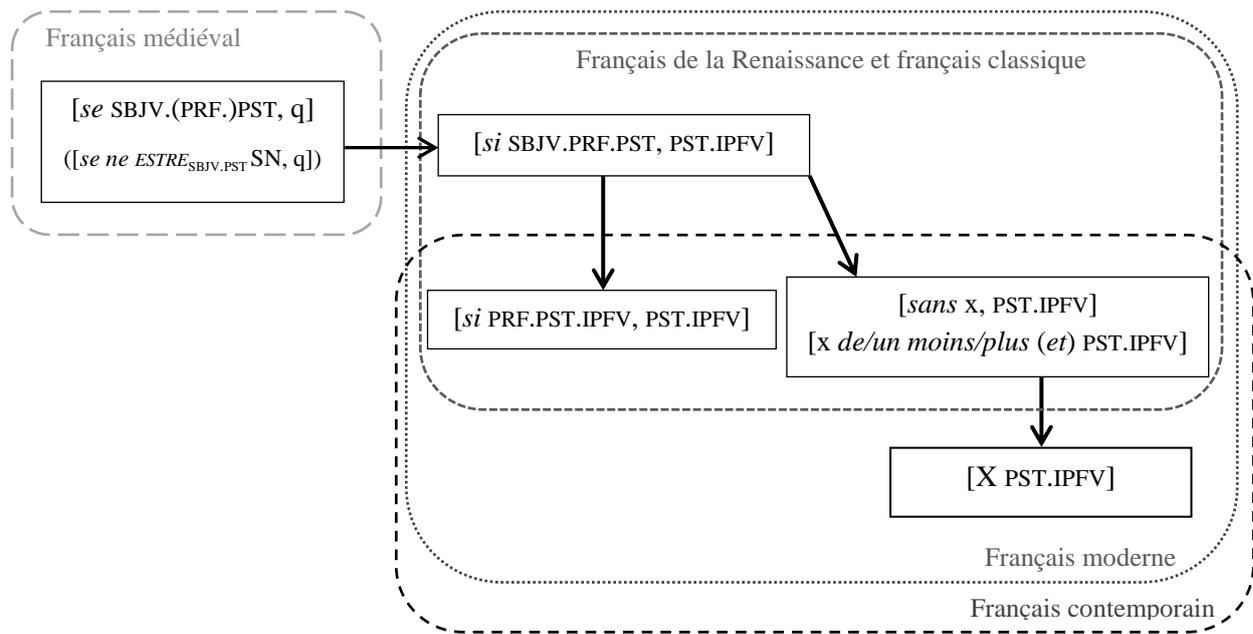


Figure 14. Carte sémantique des constructions contrefactuelles de l'imparfait français

En ce qui concerne le changement sémantique, l'analyse des données suggère les étapes suivantes :

a. Contextes de transition :

- (i) Dès l'ancien français, l'imparfait est attiré dans l'apodose des constructions en [*se* SBJV.(PRF.)PST, q] avec prédicat atélique (de préférence dans un contexte proximatif comme [*se ne ESTRE*_{SBJV.PST}, q]) pour désambigüiser la référence temporelle et souligner la réalisation inéluctable de la situation si les conditions de la protase avaient été remplies. La contrefactualité est contextuelle. L'imparfait ne contribue pas à son interprétation.
- (ii) À la fin du moyen français, l'imparfait s'étend aux prédicats téliques. La contrefactualité n'est plus seulement fondée sur le contexte mais aussi sur une implicature permise par l'imparfait *via* le paradoxe imperfectif.

Un fait essentiel est que les structures indicatives et corrélatives qui se sont développées ultérieurement au tour modal mixte sont directement passées à l'étape (ii) : dès le départ, l'imparfait pouvait sans difficulté se combiner à des prédicats téliques. Cela confirme que le tour mixte avait bien un statut constructionnel car les structures qui y sont issus ont hérités de ses capacités combinatoires, ce qui est typique des constructions.

b. Contextes de passage :

- (iii) À partir du 18^{ème} siècle, le sens passé et imperfectif de l'imparfait est clairement relégué à l'arrière-plan de l'interprétation car cette dernière peut-être non-passée et/ou perfective (« fake tense » et « fake aspect »). Contrefactualité et réalisation inéluctable sont les seuls éléments de sens qui restent focalisés.

Il est possible que l'affaiblissement du sens source de l'imparfait ait débuté plus tôt sous l'effet d'une fréquence accrue dès de la fin du moyen français, aboutissant ainsi à la Renaissance à la constructionnalisation de [*si* SBJV.PRF.PST, PST.IPFV]. Toutefois les données recueillies ne permettent pas de l'affirmer.

c. Changement sémantique achevé :

Quant à la dernière étape du modèle de Heine, il est difficile de dire ici si elle doit être distinguée de l'étape précédente qui voit le nouveau sens se conventionnaliser. En effet, en français moderne, le trait

passé est encore présent car il est constitutif de la contrefactualité : l'événement a cessé d'être possible dans le passé. Dès que cette caractéristique disparaît, la contrefactualité cède la place à la « faible probabilité » (voir section 3.4.2.2). Dans notre cas, le changement sémantique ne peut donc signifier la perte du sens passé. Par ailleurs, le fait que des constructions exceptives et (dé)cumulatives se soient bâties avec un fonctionnement modal indépendant des usages aspecto-temporels de l'imparfait, indique que l'on a bien à faire à une nouvelle structure grammaticale. Le changement grammatical est bien achevé.

Concernant le cycle de la contrefactualité, l'analyse des données latines et françaises suggère les quatre étapes suivantes pour l'imparfait :

- (i) Au stade 1, le cycle commence lorsque l'imparfait est attiré dans des contextes contrefactuels pour référer au passé.
- (ii) Au stade 2, l'imparfait s'étend à de nouveaux contextes où il implique la contrefactualité à travers le paradoxe imperfectif. La référence temporelle est encore passée.
- (iii) Au stade 3, l'imparfait survient dans de nouveaux contextes où la contrefactualité se conventionnalise au détriment du sens source qui est relégué au second plan (« fake tense » et « fake aspect »). L'imparfait devient ainsi temporellement flexible.
- (iv) Lors de la dernière étape, l'imparfait quitte le domaine fonctionnel de la contrefactualité et exprime la faible probabilité ou l'irréalité (stade attesté uniquement en latin). Le cycle se termine.

Ce cycle est très proche de celui esquissé par Dahl (1997) pour le germanique, à l'exception de deux points. D'abord, lors de la deuxième étape, l'imparfait n'est pas devenu obligatoire pour marquer la contrefactualité passée et même lors des étapes ultérieures, ils restent une option : il peut toujours être remplacé par le conditionnel passé (*aurait chanté*). Les deux temps forment en fait une paire de marqueurs contrefactuels dans laquelle le conditionnel passé est le membre non marqué et l'imparfait le membre marqué, celui-ci portant un sens spécifique de réalisation « inéluctable ». De plus, il y a une étape supplémentaire dans mon scénario en raison de la nature de l'aspect imperfectif : l'imparfait est d'abord utilisé dans des contextes « harmoniques » (Bybee *et al.* 1994), c'est-à-dire avec des prédicats atéliques décrivant des situations non bornées, avant de s'étendre à des contextes « non-harmoniques » où des prédicats téliques décrivent des situations bornées.

Plus généralement, ma recherche sur l'« imparfait contrefactuel » confirme le lien diachronique entre référence passée et contrefactualité qui, comme le suggère Dahl (1997), peut prendre la forme d'un cycle. Généralisant à partir des données germaniques, latines et françaises, le cycle comporterait trois étapes :

- (i) Le marqueur passé est utilisé dans des contextes contrefactuels et forme un « patron » contrefactuel limité à la référence passée ;
- (ii) Le marqueur s'étend ensuite à des contextes non passés et fait partie d'une construction contrefactuelle conventionnalisée ;
- (iii) Le marqueur s'étend à des contextes hypothétiques, la construction a été réanalysée comme un marqueur de faible probabilité/irréalité (ou de contrefactualité « faible »).

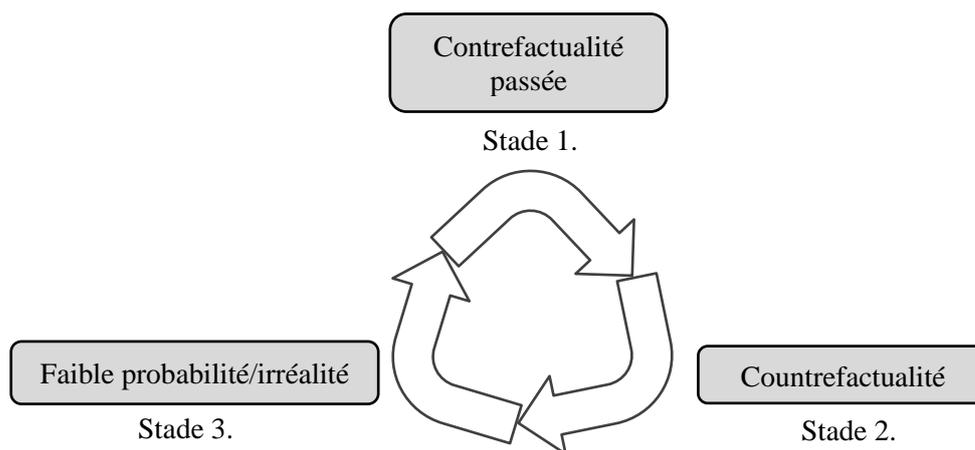


Figure 15. Le cycle contrefactuel

Ce qui provoque le début d'un nouveau cycle est, selon mon analyse, la nécessité de préciser la référence temporelle, le marqueur contrefactuel habituel étant temporellement ambigu. Il pourrait être davantage favorisé par le fait que le temps passé offre une manière expressive ou extravagante de décrire la situation. C'est le cas des passés de l'indicatif (prétérit ou imparfait) qui dressent un tableau dramatique de la situation contrefactuelle en soulignant la certitude de sa réalisation, si la réalisation de ce dernier n'avait été entravée. Un imparfait peut en outre exprimer la contrefactualité grâce au « paradoxe imperfectif » et souligner contextuellement l'imminence de la situation contrecarrée. Du fait de ce potentiel expressif des passés imperfectifs, on peut penser que ces derniers constituent de très bons candidats pour le cycle contrefactuel à travers les langues.

3.5. Des relations complexes entre temps, modalité et évidentialité : le cas des constructions du conditionnel

Le second cas qui servira d'illustration aux possibles relations entre temps, modalité et évidentialité est celui du conditionnel en français. À l'inverse de l'imparfait, le sens source du conditionnel est de nature modale aléthique (expression d'une nécessité « d'être »), puis celui-ci va développer deux emplois, temporel et modal épistémique (dans ce dernier, il exprime une « éventualité »), qui donneront eux-mêmes naissance à des emplois évidentiels et atténuatifs (cf. [Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20]). Les domaines fonctionnels couverts par le conditionnel sont donc plus diversifiés et laissent entrevoir une évolution sémantique « buissonnante » où des nouveaux emplois (ou constructions) se ramifient à partir de constructions préexistantes). Dans cette dernière section, je vais éclairer certains moments clés de cette évolution que j'ai pu étudier (COM[Paetal12], SEM[Pa2013], [Pa17], [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]). Mon exposé s'organisera selon deux périodes chronologiques : (i) la grammaticalisation du conditionnel entre le latin et le français, (ii) l'évolution du conditionnel en français. L'analyse des changements linguistiques jalonnant l'histoire du conditionnel permettra de montrer dans quelle mesure l'apparition de chaque nouvelle fonction sémantique correspond à la formation de nouvelles constructions modale, temporelle ou évidentielle.

3.5.1. Grammaticalisation du conditionnel

Selon la thèse classique (voir par exemple Thielmann 1885 et Meyer-Lübke 1900), le conditionnel *chanterait* a pour ancêtre la périphrase latine *HABERE* + INF conjuguée à l'imparfait (*HABEBAM* + INF). Si cette vision fait largement consensus parmi les latinistes et les romanistes (mais voir Lanly 1958 et 2002 pour une hypothèse divergente), les grandes lignes du changement linguistique font encore débat et constituent encore une problématique très discutée en romanistique diachronique. En effet, les questions suivantes n'ont toujours pas reçu de réponses fermes : Quand la périphrase latine s'est-elle grammaticalisée et quelle était sa signification à l'époque ? Quelles ont été les principales étapes de son évolution grammaticale et sémantique ou, en d'autres termes, quand *HABERE* est-il devenu plus auxiliaire et quand la construction a commencé à exprimer l'ultériorité (du passé) comme sens de base ? Et, enfin, quand *HABEBAM* + INF a-t-il atteint le statut de marqueur de temps synthétique à part entière que l'on observe en ancien français ?

3.5.1.1. Un bref état de l'art

Dans les lignes qui suivent, je rappelle brièvement les principales observations faites par les chercheurs et les hypothèses explicatives proposées dans la littérature. Pour un compte-rendu plus détaillé, je renvoie à mon article à paraître en collaboration avec W. De Mulder ([Pa/DeMu23]).

Les premières attestations de la périphrase latine s'observent en latin classique chez Cicéron (Pinkster 1987 : 206-207). Le verbe *HABERE*, dont l'objet nominal ou pronominal s'accompagne d'un infinitif (*haec* en (114)), y semble encore exprimer la possession alors que l'infinitif pourrait signifier la prospection (Fruyt 1996 : 51, 61 ; Thomas 2012 : 17, Hopper et Traugott 1993 : 42) :

- (113) *haec fere dicere_{INF} habui_{PRF} de natura deorum ...* (Cicéron 3.93, cité par Pinkster 2015 : 437)
« ceci est plus ou moins ce que j'**avais à dire** sur la nature des dieux »

Selon Fleischman (1982 : 121) et Pinkster (1987 : 207), ce type d'énoncé pourrait avoir été réanalysé de sorte que l'objet nominal ou pronominal soit interprété comme l'objet de l'infinitif plutôt que comme celui d'*HABERE*, selon le modèle illustré ci-dessous :

- (114) *habeo [haec [dicere]]* => *habeo [[haec] dicere]*
« j'ai [**ces choses-ci** [à dire]] » => « j'ai [à dire [**ces choses-ci**]] »

La séquence *HABERE* + INF semble porteuse d'une valeur d'obligation/nécessité (hypothèse défendue par Fleischman), mais elle peut également signifier contextuellement la possibilité (Pinkster 2013 : 655). Dans ces premières attestations, la périphrase s'emploie principalement avec des *verba dicendi* de type transitif et à la voix active (cf. Bourova 2005 ou Târa 2014) et semble donc encore lexicalement assez spécifique.

À partir de Tertullien, c'est-à-dire à partir de la fin du 2^{ème} siècle après JC, le statut de la structure semble avoir bien évolué. D'une part, les restrictions sur l'infinitif ont complètement disparu. D'autre part, l'ordre INF + *HABERE*, qui génèrera le conditionnel et le futur, est bien plus fréquent qu'auparavant :

- (115) *item mox legi succedere_{INF} habebat_{PST,IPFV} Dei sermo, circumcisionem inducens spiritalem.* (Tertullien, *Ad uxorem*, fin 2^{ème} siècle)
« À la loi mosaïque **devait succéder** le Verbe de Dieu, qui introduirait la circoncision spirituelle. »

Trois types d'interprétation sont alors généralement admis : possibilité/capacité, nécessité/obligation et ultériorité, auxquels certains ajoutent l'irréalité observée dans les phrases conditionnelles (voir Adams 2013 : 655). Cependant, les chercheurs sont largement en désaccord sur la signification de base et la grammaticalisation de INF + HABERE à ce stade. Pour certains, INF + HABERE fonctionne déjà comme un auxiliaire désignant le futur (voir Thielmann 1885 ou Pinkster 1985, 1987 et 2015 : 437, 439). Pour d'autres, HABERE exprime un sens prospectif à connotation modale dès les premières attestations (Târa 2014). Selon ce point de vue, la grammaticalisation n'en serait qu'à ses balbutiements. Pour d'autres encore, la périphrase peut être prospective mais son sens fondamental est celui d'obligation (Fleischman 1982) ou de prédestination (Benveniste 1974 ; Bybee, Perkins et Pagliuca 1994 : 261-262), la grammaticalisation étant alors intermédiaire. Quant à la place de HABERE vis-à-vis de l'infinitif, les chercheurs ne fournissent pas de conclusions définitives. Pour certains, l'ordre des constituants n'est pas sémantiquement pertinent (Târa 2014) ; pour d'autres, l'interprétation de la nécessité apparaît davantage avec l'ordre INF + HABERE qui conduira au conditionnel et au futur simple français, même si la tendance n'est pas absolue (Thielmann 1885, Adams 1991).

En somme, les textes du latin tardif n'offrent pas une image claire du statut grammatical et de la valeur de base de INF + HABERE. Cependant, il est important de garder à l'esprit que certains paramètres contextuels semblent favoriser significativement l'interprétation d'une ultériorité, en particulier dans les exemples plus anciens : verbes passifs, passés de l'indicatif et propositions subordonnées, notamment relatives (cf. Thielmann 1885, Fleischman 1982, Târa 2014).

Je vais maintenant exposer la thèse proposée par Bourova et Tasmowski qui a largement inspiré mes analyses de la grammaticalisation et de l'évolution sémantique du conditionnel (COM[Paetal12], SEM[Pa2013], [Pa17], [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]). Ce compte-rendu reprend dans les grandes lignes celui produit dans l'article [Pa/DeMu23].

3.5.1.2. L'analyse de Bourova et Tasmowski

Le matériau examiné par Bourova (2005) et Bourova et Tasmowski (2007) n'est pas différent de celui étudié dans d'autres ouvrages (il est extrait du corpus Brepols de la *Library of Latin Texts (CLCLT 5)* qui se veut exhaustif), mais les deux articles apportent une contribution originale à la problématique de la grammaticalisation du conditionnel. Le principal point soulevé est que la distinction entre les deux ordres constitutifs, HABERE + INF *versus* INF + HABERE, est cruciale pour comprendre la grammaticalisation du conditionnel (et du futur), même si, à première vue, aucune tendance claire ne se dégage des données.

À partir de Tertullien, les deux séquences HABERE + INF et INF + HABERE présentent des tendances statistiques opposées concernant certaines propriétés syntaxiques et prosodiques. Bourova et Tasmowski notent d'abord (2007 : 29-30) que, dans l'ordre marqué INF + HABERE, HABERE occupe la position typique des auxiliaires clitiques postposés au verbe fini (comme *esse* « être » au parfait passif : *factus est*). Dans l'ordre inverse non marqué, l'antéposition de HABERE est plutôt celle des verbes modaux comme *POSSE* « pouvoir » ou *DEBERE* « devoir », qui sont encore des verbes forts non-auxiliaires en latin tardif (des « co-verbes » selon Kronning (2003)). De plus, Bourova (2005 : 308) observe que INF + HABERE admet moins d'éléments intercalés entre l'infinitif et *habere* que l'ordre inverse : la longueur moyenne de la séquence INF + HABERE est de 2,2 syllabes contre 5 syllabes pour la séquence inverse¹⁸¹. En bref, la séquence INF + HABERE qui conduira au conditionnel (et au futur simple) en français montre un degré d'auxiliarisation et de coalescence (Lehmann 2015[1995]) plus élevé que la séquence HABERE + INF. La séquence avec l'infinitif préposé serait donc plus avancée sur le chemin de la grammaticalisation en temps verbal que la séquence d'ordre inverse.

¹⁸¹ Voir Bourova 2005 : 308 pour des observations supplémentaires concernant les relations syntagmatiques entre l'infinitif et HABERE.

Selon Bourova et Tasmowski, l'interprétation des deux séquences est très fortement corrélée à leur statut grammatical, à condition d'éliminer les « cas de neutralisation »¹⁸² où des facteurs prosodiques et/ou syntaxiques supplémentaires brouillent le lien entre ordre des mots et sémantique. S'appuyant sur l'idée de Benveniste (1974) selon laquelle INF + HABERE exprime la « prédestination », les auteures la considèrent comme équivalente au sens « aléthique » des usages non déontiques de DEVOIR décrits par Kronning (2001 et 2003), dans lequel il peut être utilisé en français pour désigner des événements ultérieurs (Bourova et Tasmowski 2007 : 31). Pour Kronning (*ibid.*), l'expression de la modalité « aléthique » dépend directement du statut de DEVOIR comme auxiliaire à part entière (DEVOIR déontique étant un coverbe), ce qui peut être vérifié par des tests syntaxiques. Dans cette optique, HABERE est un auxiliaire désignant, en combinaison avec l'infinitif, un type de nécessité lié au domaine « aléthique » interprété *lato sensu* (Bourova et Tasmowski 2007 : 28-31) : il correspond à une nécessité d'« être » - par opposition à la nécessité déontique, qui est une nécessité de « faire » (cf. Kronning 2001) - valable pour tous les mondes possibles d'un univers modal. La nécessité aléthique peut ainsi s'appuyer sur la connaissance de lois mathématiques, physiques ou naturelles mais aussi sur des croyances ayant atteint le statut de vérités absolues. Autrement dit, INF + HABERE présente les situations comme étant inéluctables, elles sont nécessairement le cas, elles ne peuvent pas ne pas se produire. Ce n'est donc pas un hasard si INF + HABERE à lecture aléthique se retrouve principalement chez des auteurs chrétiens décrivant des événements qui ont été prédits ou prophétisés (voir *infra*).

Le sens de la nécessité « aléthique » se manifeste par la prédominance de certains éléments contextuels qui impliquent que la situation échappe au contrôle du sujet (celle-là étant inévitable). Ceci explique la collocation très fréquente avec la voix passive déjà remarquée dans la littérature (103), mais aussi des sujets typiques inanimés et à la 3^{ème} personne (Bourova et Tasmowski 2007 : 31, 34), ou des verbes non agentifs comme *nasci* « naître » (Bourova et Tasmowski 2007 : 38) :

- (116) *Nazareus vocari_{INF} habebat_{PST,IPFV} secundum prophetiam christus creatoris.* (Tertullien, *Adversus Marcionem*, début 3^{ème} siècle)
 « Le Christ du créateur **devait être appelé** le Nazaréen d'après la prophétie. »

Au contraire, l'ordre non marqué HABERE + INF se prête à une interprétation déontique (obligation/capacité) ou à une interprétation proche du sens possessif originel. Certains paramètres contextuels sont alors plus prédominants : les verbes dynamiques, les sujets animés et la voix active notamment (Bourova et Tasmowski 2007 : 33).

En somme, selon l'analyse de Bourova et Tasmowski, INF + HABERE est une construction grammaticale dans laquelle HABERE fonctionne comme un auxiliaire clitique et exprime une nécessité « aléthique » qui permet d'envisager la situation dénotée comme inévitable. Si l'on accepte cette analyse, l'ancêtre du conditionnel INF + HABEBAM dérive du verbe modal aléthique en voie d'auxiliarisation INF + HABERE (plutôt que de l'ordre inverse HABERE + INF où HABERE est un coverbe déontique moins grammaticalisé).

3.5.1.3. La double origine étymologique du conditionnel

Comme je l'ai souligné dans deux articles ([P17] et [Pa/DeMu23]), l'ancêtre du conditionnel n'est pas une construction autonome ayant un signifié propre, mais une version particulière d'une construction préexistante, en l'occurrence INF + HABERE conjuguée à l'imparfait (tout comme VENAIT de + INF par rapport à VENIR de + INF en français moderne). En effet, il partage ses emplois avec les autres formes conjuguées de INF + HABERE (p. ex. INF + HABEO, l'ancêtre du futur simple) et son interprétation est

¹⁸² Il s'agit des cas où la périphrase se trouve après un élément focalisée ou en fin de clause (Bourova et Tasmowski 2007 : 33).

tout à fait compositionnelle (voir *infra*). En d'autres termes, « l'étymon » du conditionnel n'est pas une unité linguistique autonome mais seulement une (ou plutôt des) instanciation(s) particulière(s) de l'auxiliaire aléthique INF + *HABERE*.

L'analyse des occurrences de latin tardif de INF + *HABEBAM* extraites de la LIBRARY OF LATIN TEXTS (série A) (cf. SEM[Pa2013] et [Pa17]) montre que l'auxiliaire INF + *habere* à l'imparfait s'emploie dans deux contextes clairement distincts que l'on peut considérer comme les deux sources étymologiques du conditionnel français : (i) un emploi de « prédestination » (cf. Benveniste 1974) et (ii) un emploi d'éventualité (voir figure 16) :

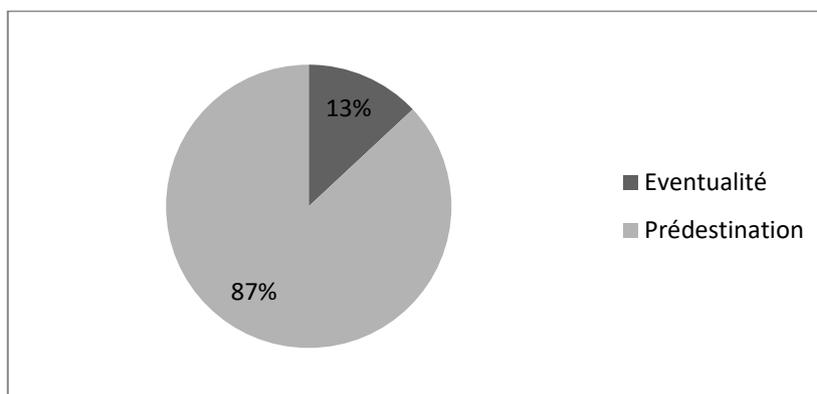


Figure 16. Emplois de INF + *HABEBAM* en latin tardif (SEM[Pa2013])

L'emploi de prédestination est de loin le plus fréquent dans les textes (87 % des cas) et est attesté à partir de la fin du II^{ème} siècle. La nécessité de l'événement est alors envisagée à partir d'un point de vue passé, presque toujours une prédiction. Cet emploi se rencontre le plus souvent dans les textes de prédicateurs chrétiens pour évoquer des événements prédits dans le passé et dont on sait qu'ils se sont réalisés :

- (117) [...] *dominus iesus christus in eo quod puer erat [...] crescere_{INF} et confortari_{INF} habebat_{PST.IPFV} in eo uero quod etiam uerbum dei et deus aeternus [...]* (Bède le Vénérable, *Homiliarum evangelii libri ii*, 8^{ème} siècle)
 « le seigneur jésus christ dans ce qui était enfant **grandirait** et **se renforcerait** (*litt. devait grandir* et *se renforcer*) dans cette vérité, qui était alors le verbe de dieu et le dieu éternel »

L'analyse de corpus confirme que le sens de nécessité aléthique se traduit par la prépondérance de certains paramètres contextuels impliquant que la situation dénotée échappe à la volonté du sujet (ce qui est logique si la situation est nécessairement vraie) : on trouve ainsi fréquemment des verbes non agentifs, des sujets inanimés et la diathèse passive (118).

- (118) *saginitus carnem domini figurabat, quae ab incredulis filiis carnis abrahamae propter salutem credentium immolari_{INF} habebat_{PST.IPFV} [...]*. (Grégoire d'Elvire, *Commentaire sur les Livres des Saintes Écritures*, 4^{ème} siècle)
 « le tendre agneau figurait la chair du seigneur, laquelle **serait immolée** (*litt. devait être immolé*) par les fils incroyants de la chair d'Abraham pour le salut des croyants »

Tous ces éléments concourent, avec INF + *HABEBAM*, à l'interprétation aléthique selon laquelle la situation doit inévitablement être vraie.

À côté de l'emploi de prédestination, l'emploi d'éventualité correspond principalement à un usage dans les conditionnelles hypothétiques [*si p, q*] (119). Cet usage est attesté dans les textes à partir du 5^{ème} siècle, époque où INF + *habebat* commence à concurrencer l'imparfait dans l'apodose de phrases hypothétiques éventuelles (Haverling 2010 : 150).

- (119) *Sanare*_{INF} *te habebat*_{PST.IPFV} *deus per indulgentiam, si fatereris* [...]. (Césaire d'Arles, *Sermons* 59, 4 ; début 6^{ème} siècle)
« Dieu te **guérirait** (**à coup sûr**) dans son indulgence, si tu passais aux aveux »

Selon Thomas (2012 : 18-19), INF + *HABEBAM* est aussi porteur dans ce contexte d'un sens de nécessité : il souligne la réalisation inévitable des événements décrits, si tant est que les conditions de la protase sont remplies. Notons qu'à cette époque, INF + *HABEBAM* (tout comme l'imparfait) ne réfère pas au passé. En effet, alors qu'en latin classique l'imparfait renvoie dans les [*si p, q*] à des situations contrefactuelles passées, il s'associe, à partir du latin tardif, à des situations non-passées, dont la réalisation est jugée possible mais peu probable (cf. [Pa/DeMu14]). Cela signifie que, dès l'origine, l'ancêtre du conditionnel « éventuel » ne s'appuie pas sur un moment de référence passé.

En conclusion, la configuration qui engendrera le conditionnel français connaît deux emplois qui se distinguent par leur interprétation : (i) l'emploi de prédestination où INF + *HABEBAM* exprime la nécessité aléthique dans le passé ; et (ii) l'emploi éventuel où INF + *HABEBAM* souligne le lien nécessaire entre une condition éventuelle et sa conséquence. Selon toute vraisemblance, ces deux usages sont la source des emplois temporel et éventuel du conditionnel. En outre, ces données mettent en doute le scénario de la primauté de l'emploi temporel sur l'emploi éventuel du conditionnel (défendue entre autres par Fleischman 1982 et par Bres *et al.* 2012), pour deux raisons. D'abord, les deux emplois temporel et éventuel du conditionnel n'ont pas une mais deux sources étymologiques distinctes : il s'agit des deux usages non encore grammaticalisés de INF + *HABERE* que je viens de décrire. Le second emploi ne saurait donc procéder du premier, et vice et versa. Ensuite, la thèse de la primauté de l'emploi temporel se heurte à un problème de chronologie relative : l'emploi éventuel lui est de loin antérieur, l'emploi temporel n'étant attesté qu'en ancien français (cf. la fameuse occurrence dans la *Cantilène de Sainte Eulalie*, voir l'exemple (43) en section 3.2.4.). Partant, l'éventualité exprimée par le conditionnel en français ne peut être le dérivé abstrait d'une valeur temporelle de base comme le suggèrent Bres *et al.* (2012 : 41).

3.5.1.5. Le passage du latin tardif à l'ancien français : grammaticalisation et constructionnalisation

Comme je l'ai montré dans plusieurs travaux ([Pa17], [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]), le passage du latin au français est marqué par la grammaticalisation du conditionnel à partir des deux emplois source décrits précédemment. La grammaticalisation en question illustre bien la définition qu'en donne Bybee (2010 : 106) : « la création d'un nouveau morphème grammatical et d'une nouvelle construction à partir d'une instance particulière d'une construction plus ancienne ». En l'occurrence, deux emplois particuliers de INF + *habere* à l'imparfait se sont autonomisés pour devenir deux unités linguistiques à part entière signifiant respectivement l'éventualité (la construction que j'appellerai désormais COND-Even) et l'ultériorité dans le passé (la construction que j'appellerai désormais COND-UltPa).

a. Un premier signe de la grammaticalisation de ces deux unités et de leur ancrage cognitif (« entrenchment ») comme constructions de la langue est une augmentation remarquable de fréquence. J’ai pu observer ce fait en comparant les corpus *PaLaFraLat* et *PaLaFraFro* élaboré dans le cadre du projet *PalaFra* (voir tableau 4, [Pa/DeMu23]). En effet, entre le latin tardif et l’ancien français, la fréquence du conditionnel est 600 fois plus importante que celle de la source latine. Il représente désormais en ancien français un pourcentage non négligeable de l’ensemble des formes finies (2%) contre la proportion dérisoire de INF + *HABEBAM* en latin tardif (< 0,01%):

Tableau 4. Fréquence absolue, fréquence relative (*n* occurrences par million de mots) et pourcentage (par rapport au nombre de verbes finis)

	Fréquences absolues (<i>n</i>)	Fréquences relatives (<i>n</i> / 1000000)	Pourcentages (de verbes finis)
INF + <i>HABEBAM</i>	1	0,450	0,004
conditionnel	1598	288,619	2,114

Les deux constructions COND-Even et COND-UltPa sont bien « enracinées » mais, contrairement au latin tardif (voir *supra* figure 16), c’est la valeur d’éventualité (et non d’ultériorité dans le passé) qui est la plus fréquente dans les textes (cf. figure 17)¹⁸³.

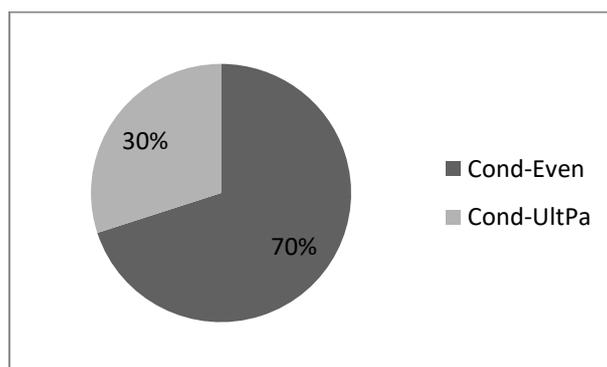


Figure 17. « Emplois » du conditionnel (COND-Even et COND-UltPa) en ancien français (cf. [Pa/DeMu23])

L’accroissement de fréquence considérable du conditionnel explique d’abord l’érosion importante de la substance phonologique des deux constructions entre latin tardif et très ancien français (cf. l’« attrition phonologique » chez Lehmann 2015[1995]) : les suffixes infinitifs *-re/-ri* et les formes finies de *HABEBAM* ont été réduites pour former les terminaisons flexionnelles de l’ancien français, à savoir *-roie*, *-roies*, *-roit*, *-riens*, *-riiez*, *-roient* pour les graphies les plus répandues.

b. On observe ensuite un phénomène très avancé de « perte d’autonomie » dans le sens de Lehmann (2015[1995]), c’est-à-dire un usage moins libre et plus contraint, ce qui témoigne de l’acquisition d’un statut bien plus grammatical (cf. [DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]). Cette perte d’autonomie s’observe tant au niveau syntagmatique que paradigmatique. Sur le plan syntagmatique, le conditionnel présente une forte coalescence (cf. Lehmann 2015[1995]), c’est-à-dire un resserrement des liens entre *HABERE* et son infinitif : les deux composants se sont agglutinés, générant ainsi les constructions synthétiques de l’ancien français. Sur le plan paradigmatique, on observe l’intégration du conditionnel dans le

¹⁸³ Voir [Pa/DeMu12], SEM[Pa2013] et [Pa17] pour d’autres données chiffrées obtenues à partir d’un corpus différent.

paradigme des temps de l'indicatif (cf. la paradigmaticisation chez Lehmann 2015[1995]). Ainsi, le conditionnel temporel COND-UltPa entretient désormais des relations étroites d'opposition et de similitude avec les autres membres du paradigme, notamment le présent, le futur et l'imparfait (voir tableau 5).

Tableau 5. Le conditionnel dans le paradigme des temps indicatifs de l'ancien français (aspects formels et sémantiques)

	Présent	Futur
Forme	<i>chante</i>	<i>chantera</i>
Sens	$\emptyset + \emptyset$ [S,R,E]	$-r- + \emptyset$ [S < R,E]
	Imperfect	Conditional
Forme	<i>chantoit</i>	<i>chanteroit</i>
Sens	$\emptyset + -oit$ [R,E < S]	$-r- + -oit$ [R ₁ < S] [R ₁ < R ₂ ,E]

Le nouveau paradigme se structure sur le plan formel et sémantique de la façon suivante. Du point de vue formel, le conditionnel et le futur se partagent l'élément *-r-* (du suffixe infinitif latin *-re/-ri*), qui les distingue du présent et de l'imparfait. Le conditionnel a par ailleurs l'élément *-oit* (de *habebat*) en commun avec l'imparfait, mais qui est absent dans le futur simple et le présent. Parallèlement, les terminaisons finales des 4^{ème} et 5^{ème} personnes sont les mêmes pour le futur simple et le présent et la terminaison *-a* du futur simple correspond au présent d'*avoir* (issu du latin *habet*) (voir Bazin 2020, pour une analyse détaillée de la morphologie des temps de l'indicatif en ancien français).

Du point de vue sémantique, le conditionnel dénote, comme les autres temps de l'indicatif, des relations temporelles entre (au moins) trois moments¹⁸⁴ : le moment de la parole, le moment de la situation et un ou plusieurs moments de référence (les coordonnées temporelles S, E et R dans le modèle de Reichenbach (1947)) :

- (i) À l'instar du futur, le conditionnel signale l'ultériorité d'un point de référence par rapport à un moment précédent, c'est à partir de ce point R ultérieur que la situation est (aspectuellement) envisagée dans son temps interne, d'où sa coïncidence avec E : [$< R,E$].
- (ii) Toutefois, alors que le futur simple indique l'ultériorité de R et de E avec le temps de parole, l'ultériorité du conditionnel se calcule à partir d'un moment de référence passé (R₁) distinct du moment de référence coïncidant avec E (R₂). Le conditionnel renvoie donc au passé comme l'imparfait : [$R < S$].

En définitive, la formule temporelle de COND-UltPa correspond à : [$R_1 < S$] [$R_1 < R_2,E$]. COND-UltPa a donc pour particularité de désigner deux moments de référence, en quoi il diffère des autres temps de l'indicatif (cf. Gosselin 1996 : 214). Ces relations temporelles sont associées en ancien français aux contextes de discours indirect et discours indirect libre où la situation fait l'objet d'une énonciation passée fournissant le repère R₁ et à partir de laquelle est calculée l'ultériorité de la situation (cf. (120) le discours dénoté par *dist*) :

- (120) *Tant parlerent que il dist qu'il donroit_{COND} a l'ost .cc. mile mars, et qu'il tenroit_{COND} le navie un an a sen coust, et qu'il iroit_{COND} outre mer avec aus a tout sen pooir [...].*
(Clari, *La Conquête de Constantinople*, ca. 1200)

¹⁸⁴ Le symbole « , » signifie la coïncidence et « < » l'antériorité.

« À l'issue de l'entretien, il dit qu'il **donnerait** à l'armée deux cent mille marcs, qu'il **entreprendrait** la flotte à ses frais pendant une année, et qu'il les **accompagnerait** outremer avec toutes ses forces. »

Ici, COND-UltPa indique l'ultériorité des événements *donner*, *entretenir* et *accompagner* par rapport à la promesse du marquis rapportée par le locuteur.

On peut certainement aussi parler de paradigmaticisation pour COND-Even dans la mesure où il semble avoir intégré le système des modes. Il exprime en effet l'éventualité dans des contextes où le subjonctif imparfait est aussi possible avec des nuances sémantiques proches (p. ex. en conditionnelles), par opposition au subjonctif plus-que-parfait qui exprime la contrefactualité passée. Toutefois, je n'ai pas développé dans mes articles ce dernier point qui mériterait d'être approfondi.

c. La perte d'autonomie se traduit également par une « obligatorification » (Lehmann (2015[1995] : 148), c'est-à-dire un usage qui tend à devenir obligatoire pour exprimer une certaine fonction sémantique, que l'on peut interpréter comme une « constructionnalisation » (voir p. ex. Traugott et Trousdale 2013) c'est-à-dire la création d'une nouvelle construction. En effet, le conditionnel en ancien français élimine peu à peu ses concurrents dans ses contextes d'emploi (cf. [Pa/DeMu12], [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]). COND-UltPa apparaît ainsi comme la forme dominante pour exprimer l'ultériorité dans le discours indirect ou indirect libre (cf. 120))¹⁸⁵. On peut interpréter cette obligatorification comme la constructionnalisation d'une unité complexe dans laquelle le conditionnel serait un des éléments constitutifs, aux côtés du verbe énonciatif introducteur de la proposition subordonnée (COM[Paetal12]). Selon cette hypothèse, COND-UltPa ne serait pas une unité de la langue libre et autonome, mais un composant d'une construction phrasique ayant pour schéma : [V_{énonciatif} COMP COND-UltPa]. Dans le discours indirect libre, il s'agit très fréquemment d'une syntaxe plus libre avec l'absence de complémenteur, mais où l'acte d'énonciation est explicitement donné dans le cotexte (121) (cf. Marnette 1996). C'est le cas dans l'exemple suivant où l'énonciation passée est exprimée par le verbe *parler* :

- (121) *D'une raisun oï Rollant parler : / Ja ne **murreit**_{COND} en estrange regnet / Ne trespasast ses humes e ses pers ; / Vers lur païs **avreit**_{COND} sun chef turnét ; / Cunquearrantment si **finereit**_{COND} li bers. (La Chanson de Roland, 11^{ème} siècle)*
 « J'entendis Roland parler ainsi : il ne **mourrait** jamais en royaume étranger qu'il ne se mît en avant de ses hommes et de ses pairs, et il **aurait** la tête tournée vers le pays ennemi, il **finirait** ses jours en vaillant conquérant. »

On peut analyser cette structure comme une construction plus schématique [X_{acte énonciatif} COND-UltPa].

Parallèlement, on observe que COND-Even est en passe de s'imposer dans l'apodose des énoncés conditionnels contre les formes subjonctives héritées du latin. Ainsi, le tour latin où il cooccur avec un subjonctif imparfait dans la protase est devenu assez fréquent en ancien français, notamment dans les textes anglo-normands (Wagner 1939 : 282-286) :

- (122) *Se veissum_{SBJV.PST} Rollant einz qu'ilz fust mort,
 Ensembl'od lui i **durriums**_{COND} granz colps. (La Chanson de Roland, 11^{ème} siècle)*
 « Si nous voyions Roland avant sa mort, nous **donnerions** de grands coups avec lui. »

¹⁸⁵ En latin, c'est l'infinitif ou le subjonctif imparfait qui sont le plus couramment utilisés.

De plus, dans le corpus de textes du 12^{ème} siècle étudiés par Wagner, les phrases conditionnelles avec la configuration indicative moderne [*se* IMP, COND-Even] représentaient déjà près de 74,5 % des cas (1939 : 364)¹⁸⁶ :

- (123) *Se ore esteie*_{PSS.PST.IPFV} *de son père vengiez*_{PSS.PST.IPFV}, / *Molt en sereie*_{COND} *balz e joianz e liez.* (Couronnement de Louis, 12^{ème} siècle)
 « Si maintenant j'**étais vengé** de son père, j'en **serais** bien heureux, joyeux et content. »

Cette obligatorification de COND-Even dans l'apodose peut également s'interpréter comme le signe de la constructionnalisation d'une phrase hypothétique éventuelle ayant pour schéma [*se* p, COND-Even] (p pouvant être à l'imparfait de l'indicatif ou du subjonctif). Cette dernière, bien enracinée en ancien français, pourrait avoir constitué une première étape de la grammaticalisation de la construction moderne [*si* IMP, COND-Even] (COM[Paetal12]).

Il est important de noter que le conditionnel exprime aussi l'éventualité dans des relatives conditionnelles (124) (également analysable comme une construction : [REL COND-Even, COND-Even]) ou en dehors de conditionnelles, souvent combiné à des auxiliaires modaux (125) ([Pa17] ; voir aussi Wagner 1939 : 525) :

- (124) *Ami Guischar, qui t'en fereit*_{COND} *porter / E des granz plaies fereit*_{COND} *tun cors saner, / Tun escientre ent[e]rei[e]s*_{COND} *ja en ciel ?* (Chanson de Guillaume, 12^{ème} siècle)
 « Ami Guichard, si l'on t'**emportait** et **soignait** tes profondes plaies, **entrerais**-tu tout de suite au ciel ? »
- (125) *Mais qui porroit*_{COND} *guierredoner ceste deserte neis demi ?* (C. de Troyes, Erec et Enide, 12^{ème} siècle)
 « Mais qui **pourrait** récompenser le service que vous nous avez rendu, ne serait-ce qu'à moitié ? »

Ces nouveaux usages de COND-Even correspondent à une « extension » au sens de Heine (Heine et Kuteva 2002, Heine 2003), i.e. une expansion à de nouveaux contextes typiques des formes qui se grammaticalisent. Comme je vais le préciser *infra*, cette extension peut être le signe liminaire d'une schématisation ou « gain en schématicité » (Traugott et Trousdale 2013) de COND-Even qui s'opère à la fois sur le plan formel et sémantique (SEM[Pa2013]). Sur le plan formel, le conditionnel s'est abstrait de la structure dans laquelle il s'est grammaticalisé, la phrase conditionnelle [*se* p, COND-Even], engendrant ainsi une construction plus schématique qui se limite formellement à l'affixe –ROIT. Sur le plan sémantique, on peut supposer que cette évolution s'accompagne de la perte, dans les nouveaux emplois, du sens conditionnel lié à la phrase en [*se* p, q]. Ainsi, seul persiste le trait sémantique d'éventualité.

Les faits pointés (coalescence, paradigmatization, obligatorification/constructionnalisation, extension, schématisation) indiquent qu'en ancien français, COND-UltPa et COND-Even se sont constructionnalisés en parallèle pour devenir en ancien français des constructions de la langue

¹⁸⁶ Selon Wagner, le tour est déjà stable, signe qu'il « devait avoir derrière lui déjà une assez longue existence » (Wagner 1939 : 298). L'auteur voit d'ailleurs dans l'occurrence très discutée du *Sermon sur Jonas* datant du début du 10^{ème} siècle, la première attestation du tour moderne (*E io ne dolreie de tanta millia hominum, Si perdut erent.* « Et je ne **pleurerais** pas autant de milliers d'hommes, s'ils **étaient perdus.** »). Voir la discussion *supra* section 2.4.3.2.

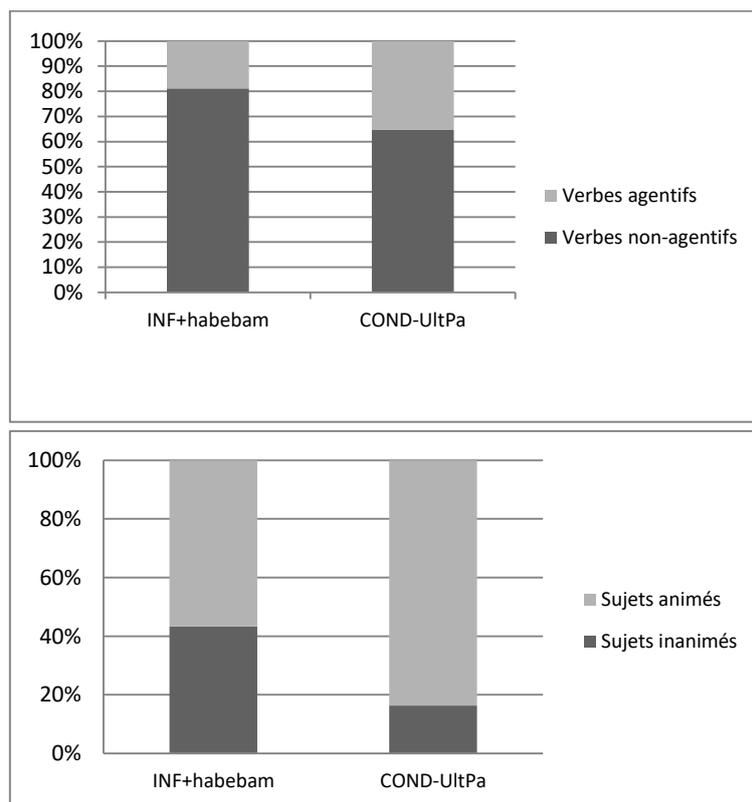
hautement grammaticales. Ce changement a conduit à leur autonomisation (cf. Bybee 2003, 2006) par rapport aux deux emplois source de INF + *HABERE* les préfigurant. En conséquence, le lien avec l’infinitif et *AVOIR* (< *HABERE*) n’est plus perçu dans la compétence des locuteurs, mais les deux constructions restent reliées *a minima* par une morphologie commune. Dès l’ancien français, on peut donc parler d’une polysémie du conditionnel avec deux emplois de base (COND-UltPa et COND-Even) qui constituent des constructions distinctes enregistrées en langue.

Dans la section suivante, je vais rendre compte des changements sémantiques qui ont accompagné les grammaticalisations parallèles de COND-UltPa et COND-Even, ce qui ira dans le sens d’un statut constructionnel de ces deux emplois du conditionnel.

3.5.1.4. *Changement sémantique et motivation du changement*

a. COND-UltPa

La grammaticalisation de COND-UltPa se traduit de prime abord par une « désémantisation » (Lehmann 2015[1995]) : la perte du sens de nécessité aléthique portée par l’auxiliaire modal INF + *HABERE*. Ce changement sémantique transparait dans la baisse très significative des paramètres contextuels souvent associés à la nécessité aléthique : les verbes non agentifs, les sujets inanimés et la diathèse passive ou impersonnelle ([Pa/etal17], [Pa17], [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]). Soit les données suivantes obtenues à partir de l’analyse du corpus latino-français du projet *PaLaFra* ([Pa/DeMu23]) :



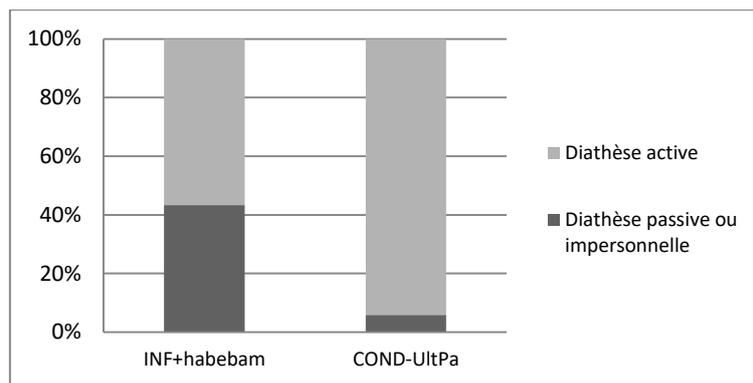


Figure 18. La nécessité aléthique dans INF + *HABEO*/INF + *HABEBAM* (latin tardif) et le futur/COND-UltPa (ancien français) : principaux paramètres contextuels

Les données latines confirment l'hypothèse de Bourova et Tasmowski (voir *supra* section 3.5.1.2) selon laquelle INF + *HABERE* tend à exprimer la nécessité aléthique. On constate en effet une forte proportion d'indices contextuels impliquant que la situation échappe au contrôle du sujet et qu'elle est donc inévitable : des verbes non agentifs (81 %), les sujets inanimés (43 %) et la diathèse passive ou impersonnelle (43%). Les données montrent également une érosion du sens aléthique puisque les mêmes paramètres présentent une diminution très importante en ancien français : 62 % des verbes sont non-agentifs, 16 % des sujets sont inanimés et seulement 6 % des verbes sont à la diathèse passive ou impersonnelle. La généralisation du sens de COND-UltPa est confirmée par l'extension à de nouveaux contextes qui n'acceptent pas l'interprétation aléthique. En voici un exemple où le sujet animé doué d'intention et les verbes agentifs rendent la lecture aléthique difficile (ce type d'exemple semble impossible en latin) :

- (126) *E après si purparlerent / Ke d'iloek **departireient**_{COND} / E de nuiz s'en **ireient**_{COND}*
 (Adgar, *Le Gracial*, 12^{ème} siècle)
 « Et après ils décidèrent qu'ils **partiraient** d'ici et qu'ils s'en **iraient** de nuit »

Cependant le changement sémantique ne se borne pas à la perte du sens aléthique de INF + *HABEBAM*, il correspond aussi à un enrichissement pragmatique correspondant à la conventionnalisation de la valeur d'ultériorité. Celle-ci apparaît comme une inférence contextuelle fréquemment attachée au sens aléthique de l'auxiliaire modal latin INF + *HABERE* (cf. [Pa/etal17], [Pa17], [DeMu/Pa20], [Pa/DeMu23]). En effet, lorsque le locuteur présente un événement comme se produisant nécessairement, il implique que ledit événement doit se produire postérieurement (car il est inféré comme n'étant pas encore le cas au moment de référence). Cette implicature temporelle peut être confortée par le contexte. Ainsi, Bourova (2005 : 312) remarque que dans les textes latins, des éléments contextuels viennent parfois souligner l'ultériorité des situations décrites à l'aide de INF + *HABERE* : p. ex. des verbes introducteurs de discours indirect comme *praedico* « prédire » ou *praevideo* « prévoir » (127) ou l'utilisation dans le cotexte d'un participe futur en *-urus* (128) :

- (127) *Ideo Hieremias in captivitate gentis Iudaeae positus, futuram praevidens perpetuae captivitatis aerumnam, quam perfidiae pretio Iudaeorum populus **habebat**_{PST.IPFV} **exsolvere**_{INF} [...]* (Ambroise de Milan, *Commentaire sur le Psaume 118*, 16, 9 ; 4^{ème} siècle)

« Par conséquent, Jérémie a été mis en captivité par le peuple juif, anticipant les futures difficultés perpétuelles de la captivité, que le peuple juif **devait payer** comme prix de sa perfidie. »

- (128) *Nam providens deus, quod hanc circumcisionem in signum, non in salute esset daturus populo Israel [...] Dari_{INF} enim habebat_{PST.IPFV} circumcisio [...].* (Tertullien, *Contre les Juifs*, 3 ; fin 2^{ème} siècle)

« Car Dieu prévoyant qu’Il allait donner cette circoncision au peuple d’Israël pour un signe, non pour le salut (...) La circoncision **devait être donnée** (...) »

On peut voir dans ce type de contextes, où le sens aléthique côtoie la valeur d’ultériorité, des « bridging contexts » au sens de Heine (2002) ([DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]). Leur répétition fréquente pourrait avoir entraîné la conventionnalisation progressive de l’inférence contextuelle temporelle alors que, parallèlement, le sens originel aléthique est repoussé à l’arrière-plan de l’interprétation. Une fois l’ultériorité pleinement enracinée en langue, la forme s’étend à de nouveaux contextes moins compatibles, voire incompatibles, avec l’interprétation aléthique d’origine (cf. les « switch contexts » de Heine). Ce peut être par exemple le cas des discours indirects contenant des verbes agentifs décrivant une situation voulue et contrôlée par le sujet (voir p. ex. (126) donné *supra*). La banalisation des contextes non aléthiques et la grammaticalisation de la construction viennent ensuite parachever la sémantisation de COND-UltPa comme temps verbal exprimant l’ultériorité du passé.

Notons que, dans cet emploi, la conventionnalisation du sens d’ultérieur du passé s’est accompagnée d’un autre enrichissement pragmatique ([Pa17], [DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]) : COND-UltPa a acquis un sens plus subjectif que l’on peut qualifier de *dialogique* ou de *polyphonique* (cf. Birkelund *et al.* 2009 ou Bres et Mellet 2009). Apparaissant en discours indirect ou indirect libre, COND-UltPa renvoie toujours à la parole ou la pensée d’un énonciateur secondaire, distinct du locuteur. La première attestation connue du conditionnel dans la *Cantilène de Sainte Eulalie* semble en être un exemple :

- (129) *Il li enortet dont lei nonque chielt Qued elle fuiet lo nom christien. Ell’ent aduret lo suon element. / Melz sostendreiet_{COND} les empedementz / Qu’elle perdesse sa virginitet.* (*Cantilène de Sainte Eulalie*, 881)

« Il [le roi des païens] l’exhorte, mais peu lui chaut, à renoncer à la foi chrétienne. Elle oppose à cela sa doctrine. Elle **supporterait** la torture plutôt que de perdre sa virginité. »

Autrement dit, le repère passé auquel il réfère (sens provenant de l’imparfait *HABEBAM*) a probablement été réanalysé comme correspondant à une *énonciation antérieure*. Le développement en français post-médiéval de l’emploi dit « d’emprunt » (voir *infra* 3.5.2) semble confirmer cette hypothèse. COND-UltPa est ainsi devenu en ancien français un marqueur de *subjectivité énonciative*.

Plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer la création du conditionnel en français ([Pa/DeMu23]). Une première hypothèse avance qu’il y avait, dans le système latin, un manque ou, du moins, une difficulté à exprimer la relation d’ultériorité avec des verbes présentant une morphologie passive et que INF + *HABERE* a permis de combler cette lacune (cf. Thielmann 1885 : 78 ou Bourova 2005 : 313). Cette explication s’inspire du constat que la prédestination pouvait aussi s’exprimer par le participe futur en *-urus* combiné à *esse* et que dans certains contextes, les deux constructions étaient utilisées (Bourova 2005 : 312, 2008 : 313, cf. (115) cité précédemment). Dans ce

cas, la séquence INF + HABERE peut être vue comme une possibilité de variation syntaxique et, dans certains cas même, comme une alternative nécessaire lorsque les auteurs semblaient avoir du mal à former un participe futur sur *-urus* (par exemple pour le verbe semi-déponent *verto* : cf. Bourova 2005 : 313, 2008 : 279-280).

Cependant, le participe futur sur *-urus* n'était pas fréquent en latin et une forme plus simple était disponible dès le latin classique pour le même genre d'utilisation, l'imparfait du subjonctif (Sabanéeva 1996 : 158-159 ; Thomas 2012 : 14). Ce temps apparaît donc aussi dans des contextes où INF + HABERE apparaît plus tard. Toutefois son usage devint problématique en latin tardif du fait qu'il pouvait exprimer aussi bien une éventualité passée (qui était ainsi présentée comme irréaliste) qu'une éventualité présente et future, son interprétation étant alors plutôt « diffuse » (cf. par ex. Sabanéeva 1992 : 503). Par ailleurs, l'imparfait du subjonctif marque le plus souvent la simultanéité entre deux procès plutôt que l'ultériorité dans le passé qui est en général déductible du contexte (Sabanéeva 1996 : 159 ; Thomas 2012 : 14). Cela pourrait expliquer qu'il soit progressivement remplacé par INF + HABEBAM qui est plus apte à exprimer clairement l'ultériorité dans le passé. De manière générale, INF + HABERE est devenu plus fréquent lorsque *-urus SUM* et l'imparfait du subjonctif sont devenus moins fréquents, à partir des 8^{ème} et 9^{ème} siècles (Bourova 2005 : 311 ; Thomas 2012 : 18).

Enfin, on peut rappeler qu'en bas latin, l'« accusativus cum infinitivo » employé dans le discours indirect a disparu, ce qui a créé la nécessité de trouver une forme verbale alternative capable d'exprimer l'ultériorité dans le passé (Sabanéeva 1996 : 158). Ceci explique la concurrence en latin tardif entre différentes formes conjuguées possédant cette aptitude (l'imparfait du subjonctif, *-urus ESSE*, INF + HABERE ou encore DEBERE + INF, cf. Sabanéeva 1996 : 158-167, Thomas 2012). On peut se demander pourquoi c'est finalement INF + HABEBAM qui s'est imposé. Suivant les théories de la grammaticalisation (voir Haspelmath 1999 ou Detges et Waltereit 2002), on peut supposer que le sens aléthique dénoté permettait au locuteur de se démarquer et/ou de servir des fins rhétoriques. Cela apparaît particulièrement vrai dans les textes des prédicateurs chrétiens, souvent de nature apologétique, où la parole évangélique est défendue contre les hérésies. Thomas commente ainsi l'usage récurrent de INF + HABEBAM chez Tertullien pour décrire des prophéties (2012 : 16) :

Alors que dans le texte biblique, [la prophétie] se réalise du point de vue du présent du locuteur, Tertullien la reporte en un point du passé où l'évidence de la parole évangélique a fait l'objet d'une discussion. Donner une forme spécifique à l'ultériorité dans le passé permet de dire que la prophétie qui a été faite s'est ensuite inévitablement accomplie, et le locuteur peut prendre appui sur cette évidence afin de prouver que la vérité ne peut pas ne pas être reconnue.

b. COND-Even

À l'instar de COND-UltPa, COND-Even a perdu son sens aléthique en se grammaticalisant. Alors que dans les phrases conditionnelles latines, INF + HABEBAM permettait de souligner le lien de conséquence inéluctable entre la protase et l'apodose (Thomas 2012 : 18-19), ce lien semble s'être relâché dans les conditionnelles de l'ancien français ([DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]). On trouve ainsi de nombreux exemples de COND-Even où l'apodose décrit une situation qui n'est pas une conséquence inévitable de la protase, mais peut dépendre aussi du bon vouloir du sujet (cf. (130) on remarquera le sujet animé *je* et le verbe agentif *enseingner*) :

- (130) *Seigneur, se vous me voliés croire, je vous enseingneroie_{COND} comment nous nous porriemes trop bien vengier de lui.* (Clari, *La Conquête de Constantinople*, ca. 1200)
« Seigneur, si vous vouliez bien me faire confiance, je vous **dirais** comment nous pourrions très bien nous venger. »

L'interprétation éventuelle est aussi la seule lecture possible de COND-Even en protase puisqu'il y décrit alors la situation supposée et non la conséquence qu'elle conditionne ([Pa17]). C'est le cas dans les relatives conditionnelles [REL COND, COND] :

- (131) *Chi **purreit**_{COND} faire, que Rollant i fust mort, / Dunc perdreit_{COND} Carles le destre braz del cors.* (La Chanson de Roland, 11^{ème} siècle)
 « Si l'on **pouvait** y faire mourir Roland, Charles perdrait ainsi le bras droit de son corps. »

Enfin, dans les contextes non-conditionnels devenus fréquents en ancien français (voir *infra*), le sens de nécessité aléthique est aussi par définition complètement absent.

On note par ailleurs que la valeur d'éventualité attachée à la phrase latine [*si* SBJV.PST, INF + *HABEBAM*] s'est conventionnalisée dans COND-Even ([DeMu/Pa20] et [Pa/DeMu23]). L'interprétation éventuelle semble avoir intégré le sens même du conditionnel dans la mesure où il peut, par lui-même, exprimer l'éventualité en dehors des structures conditionnelles : lorsque la condition est inférable à partir du contexte (132), ou lorsqu'aucune condition n'est interprétable (133) :

- (132) « *Cumpaign Rollant, kar sunez vostre corn : / si l'orrat Carles Carles, si retournerat l'ost.* » / *Respunt Rollant : « Jo **ferie**_{COND} que fols !! En dulce France en **perdreie**_{COND} mun los.* » (La Chanson de Roland, 11^{ème} siècle)
 « « Mon compagnon Roland, sonnez donc votre cor, Charles l'entendra et l'armée reviendra. » Roland répond : « Ce **serait** folie de ma part, en France la douce je **perdrais** mon renom. » »

- (133) *et comment **porroit**_{COND} nus ce fere qu'il gart chose que tuit guerroient ou qui veust touz ceuz qui la voient ?* (Jean de Meun, Roman de la Rose, 13^{ème} siècle)
 « Et comment quelqu'un **pourrait**-il faire pour garder soit une chose pour laquelle tout le monde se bat, soit une chose qui veut tous ceux qui la voient ? »

J'ai pu mesurer cette émancipation des structures conditionnelles à partir du sous-corpus étiqueté et vérifié de *PaLaFraFro* ([Pa/DeMu23]). Les résultats donnés en figure 19 indiquent que dans 25 % des cas, COND-Even n'est associé à aucune valeur conditionnelle.

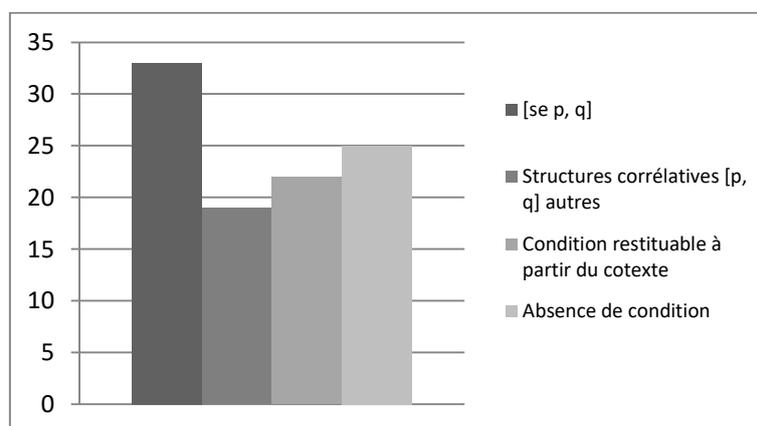


Figure 19. COND-Even et l'expression de la condition (en pourcentage)

On peut analyser cette évolution comme le résultat d'un double processus accompagnant la grammaticalisation de COND-Even ([Pa17]) :

- la schématisation de COND-Even qui s'affranchit sémantiquement et formellement de la structure conditionnelle héritée du latin ;
- sa réanalyse subséquente comme simple marqueur d'éventualité : la proposition *p* est donnée comme hypothétique, i.e. ni vraie ni fausse.

Si l'on adopte le scénario diachronique d'Heine (2002), on peut dire que l'extension du COND-Even à une variété de nouveaux contextes dépourvus d'interprétation conditionnelle correspond au quatrième et dernier stade du changement sémantique où la conventionnalisation du sens purement éventuel est achevée.

Un ensemble de facteurs semble pouvoir expliquer la naissance d'une forme comme COND-Even dénotant l'éventualité dans les phrases hypothétiques. D'abord, il paraît assez certain que cette évolution est directement en relation avec l'évolution sémantique du subjonctif latin. En effet, le présent du subjonctif, qui exprimait depuis le latin archaïque l'éventualité, voit son usage se rétrécir en latin postclassique pour se cantonner à l'expression de la volition (Sabanéeva 1996 : 147). Parallèlement, l'imparfait du subjonctif continue d'exprimer l'irréalité, même lorsque sa valeur passée s'efface à partir du latin classique. Sabanéeva conclut ainsi qu'« un point critique se form[e] à l'intérieur des formes exprimant l'éventualité » (1996 : 148) et d'ajouter : « le système morphologique risqu[e] de se trouver sans moyens pour désigner le présent-futur ». Les mutations dans le paradigme du subjonctif ont ainsi certainement favorisé l'essor de nouvelles constructions hypothétiques permettant d'exprimer l'éventualité, comme ce fut le cas des phrases usant de l'imparfait de l'indicatif dans l'apodose [*si* SBJV.PST, IMP] à partir du 5^{ème} siècle (Haverling 2010, 2013). Je renvoie au paragraphe 3.4.3 pour le développement de l'imparfait dans les [*si p, q*] et son intégration progressive dans la sphère de l'éventualité.

La seconde explication a trait à l'emploi, dans l'apodose, de INF + *HABEBAM* par rapport à celui de l'imparfait simple, d'une part, et par rapport à l'emploi d'autres modaux (comme *POSSE* ou *DEBERE*), d'autre part. On peut d'abord remarquer que l'usage de verbes modaux de possibilité et de nécessité est fréquent dans l'apodose de phrases hypothétiques, lieu par excellence de l'expression de la modalité non-réelle. Il n'est donc pas surprenant de les voir aussi combinés à l'imparfait lorsque les [*si* SBJV.PST, IMP] commencent à exprimer l'éventualité. Ensuite plusieurs hypothèses ont été formulées pour expliquer le succès de INF + *HABEBAM* par rapport aux autres modaux. Pour Sabanéeva (1996 : 146), du fait de sa grammaticalisation, INF + *HABERE* « est totalement dépouillé de valeur modale lexicale » et serait donc plus aisément généralisable. Toutefois, je ne partage pas ce diagnostic d'une absence totale de modalité chez INF + *HABERE* mais souscris à une explication qui repose au contraire sur l'« extravagance » (Haspelmath 1999) ou l'« expressivité » Detges et Waltereit (2002 : 179) de INF + *HABEBAM* en phrases hypothétiques. En effet, Thomas remarque (2012 : 18-19) que INF + *HABERE* pose l'apodose comme une nécessité évidente si tant est que les conditions de la protase sont remplies. La valeur de nécessité aléthique viendrait alors renforcer le lien logique entre la protase et l'apodose en posant cette dernière comme une conséquence inévitable de la première. Ce serait donc un usage emphatique de INF + *HABERE* qui aurait produit la préfiguration de COND-Even.

On peut tirer plusieurs conclusions de ce qui précède. D'abord, l'analyse de corpus conduite dans [Pa/DeMu23] semble confirmer l'hypothèse de Bourova et Tasmowski selon laquelle la construction INF + *HABERE* dont il est issu était un auxiliaire modal exprimant la nécessité aléthique. Ensuite, le conditionnel a une double origine étymologique correspondant à deux instanciations contextuelles de la construction à l'imparfait (INF + *HABEBAM*) qui, d'un côté, signifie le passé et implique une ultériorité (emploi de prédestination) et, de l'autre côté, dénote l'éventualité (emploi en

conditionnelle). Lorsque ces deux configurations se sont grammaticalisées à l'époque romane, la valeur primitive de nécessité aléthique s'est effacée au profit des valeurs d'ultériorité du passé et d'éventualité. Les deux configurations ont alors toutes deux accédé au statut de signes autonomes, c'est-à-dire de constructions. Partant, le conditionnel apparaît en ancien français comme une forme polysémique ayant, soit un fonctionnement temporel et subjectif (expression d'une ultériorité par rapport à une énonciation passée), soit un fonctionnement épistémique (expression de l'éventualité). Du point de vue génétique, le lien qui relie le temps et la modalité est une parenté indirecte : il n'y a pas de filiation ou d'ancêtre commun, mais une descendance de configurations sœurs fondées sur deux emplois (constructions ?) de l'imparfait avec INF + *HABERE*.

La prochaine et dernière section aborde l'évolution du conditionnel en français qui est marquée par l'essor de nouvelles constructions présentant différents degrés de schématicité.

3.5.2. L'évolution buissonnante du conditionnel en français

Comme je viens de le montrer dans la section précédente, le conditionnel en ancien français correspond à deux constructions à valeur d'éventualité ou d'ultériorité du passé - COND-Even et COND-UltPa - qui se sont grammaticalisées dans la période romane. La situation en français moderne est bien différente, à deux égards. Premièrement, le conditionnel a développé d'autres « emplois » connus dans la littérature comme les emplois « évidentiels » et l'emploi « d'atténuation » (cf. [Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20]). Deuxièmement, contrairement à l'usage productif et relativement « libre » qu'il présente en ancien français du fait de sa formation récente, le conditionnel s'insère en français moderne dans un écheveau de structures et d'emplois plus ou moins figés, rendant son usage à la fois plus fréquent et plus phraséologique (COM[Paetal12], [Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20]). Dans ce qui suit, je vais, sur la base de mes travaux, donner un rapide aperçu de l'évolution buissonnante du conditionnel qui explique cette situation, puis je me focaliserai sur le cas d'une de ces constructions lexicalisées qui caractérisent aujourd'hui l'usage du conditionnel : la micro-construction [*on dirait* x] (ex. *Tiens, on dirait qu'il pleut !*) ([Pa22]).

3.5.2.1. Aperçu des principales évolutions du conditionnel

□ COND-Even

a. Une première série de changements a affecté la construction épistémique COND-Even. D'abord on constate la poursuite d'une évolution déjà observée en ancien français, à savoir la schématisation de COND-Even qui s'émancipe structurellement de la phrase conditionnelle héritée du latin. Soit le diagramme suivant qui représente l'évolution de l'expression de la condition de l'ancien français au français moderne ([Pa17]).

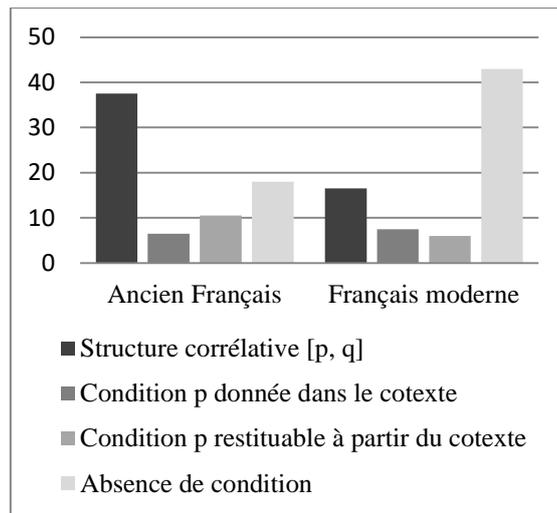


Figure 20. COND-Even et l'expression de la condition (en pourcentage)

La figure montre que l'expression de la condition par des structures corrélatives était majoritaire en ancien français (37 %), mais qu'elle a nettement reculé aujourd'hui (17 %). Dans le même temps, la présence de la proposition conditionnante p dans le cotexte (qu'elle soit donnée ou non telle quelle) a légèrement régressé (14 % contre 17 % en ancien français). Corollairement, l'absence de proposition conditionnante exprimée ou sous-entendue, et donc, peut-on penser, l'absence de sens conditionnel, a très significativement augmenté et représente maintenant l'écrasante majorité des cas (43 % contre 18 % en ancien français). Cette évolution suggère fortement que COND-Even a été réanalysé comme marquant uniquement l'éventualité.

Dans le cas d'une absence de condition, COND-Even s'emploie dans une grande variété de contextes ([Pa17]). On peut ainsi distinguer : (i) des constructions semi-schématiques (ou méso-constructions, cf. Trousdale 2008) qui présentent des contraintes morphosyntaxiques particulières mais restent ouvertes à différentes lexies : p. ex. [COND de + INF] (*La police anglaise rougirait de faire partie du prolétariat*)¹⁸⁷, (ii) de constructions tout à fait spécifiques et lexicalisées (ou micro-constructions, cf. *ibidem*) : p. ex. [FAIRE_{COND} mieux de + INF] (*Tu ferais mieux de te taire*)¹⁸⁸. Ces emplois phraséologiques, qui correspondent à des unités complexes préfabriquées, peuvent être analysés comme des constructions au sens des grammaires de construction, c'est-à-dire comme des signes linguistiques à part entière correspondant à l'association conventionnalisée d'une forme et d'un sens (Goldberg 1995). C'est l'hypothèse que j'ai défendue pour [on dirait x] dans mon étude (voir *infra* 3.5.2.2-3.5.2.4).

b. Une deuxième évolution correspond à la naissance, à partir de COND-Even, de l'emploi dit « d'atténuation » du conditionnel mais qui couvre en fait des réalités linguistiques différentes. Ainsi, dès l'ancien français, le conditionnel peut revêtir une nuance atténuative (voir *supra* 2.4.1.4 pour une analyse de la valeur modale d'atténuation), souvent dans des conditionnelles hypothétiques en *si* qui permettent de présenter indirectement un acte de langage potentiellement menaçant pour l'interlocuteur ([Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20]). Par exemple, le locuteur peut conditionner la réalisation de l'acte visé au bon plaisir de l'interlocuteur :

¹⁸⁷ On peut penser aussi à des usages avec certains verbes modaux (*FALLOIR*, *POUVOIR*) ou en comparative hypothétique de forme [comme SN REL COND] (ex. *comme un squelette qui sortirait d'une tombe*).

¹⁸⁸ Voir aussi p. ex. [*ne SAVOIR_{COND}*], [*AIMER_{COND} mieux*] ou [*on se croirait x*].

- (134) [...] *s'il vous plesoit, par autre voie a sauveté vous en **menroie**_{COND}. (Le Roman de Thèbes, 12^{ème} siècle)*
 « si vous y consentiez, je vous **conduirais** dans un endroit sûr par un autre chemin. »

ou bien exprimer un désir subordonné à des prémisses favorables (qui dépendent aussi de l'interlocuteur) :

- (135) « *La, **voldroie**_{COND}, fet il, aler, a l'ermite, se ge savoie tenir le santier et la voie.* »
 (*Perceval*, C. de Troyes, 12^{ème} siècle)
 « Je **voudrais** aller là-bas, fit-il, chez l'ermite, si je connaissais le sentier et le chemin à suivre » »

Dans tous les cas observés, l'atténuation n'apparaît que comme une implication découlant de la valeur éventuelle (et conditionnelle) associée à COND-Even. Il n'y a donc pas lieu ici de parler de construction autonome, il s'agit d'un « effet de sens » particulier de COND-Even.

En revanche, les données observées pour le français moderne ([Pa/DeMu12] et [Pa17]) montrent que l'usage de COND-Even à nuance atténuative s'est aussi libéré des [si p, q], suivant ainsi la tendance générale de la construction. Le mouvement d'expansion hors conditionnelle hypothétique semble dès lors avoir permis la formation de micro-constructions d'atténuation où le sens source d'éventualité est relégué à l'arrière-plan, p. ex [VOULOIR_{P1/2.COND}], [AIMER_{P1/2.COND}] :

- (136) *Yvonne, je **voudrais** savoir si tu te moques de moi. (Les Parents terribles, J. Cocteau)*

En utilisant le conditionnel, le locuteur ne signifie nullement que sa volonté de savoir ce que pense l'interlocuteur est hypothétique (valeur éventuelle), il est clair pour les deux interlocuteurs que celle-ci est bien réelle. Ce que le conditionnel permet d'exprimer, c'est une forme de politesse par laquelle le locuteur cherche à adoucir un acte de langage potentiellement menaçant (ici une demande). Notons enfin que le fait qu'il s'agisse de constructions lexicalisées est incompatible avec l'idée d'un conditionnel à sens atténuatif, ce qui supposerait au contraire une absence de restriction lexicale sur le verbe. On peut donc admettre qu'il n'existe pas de construction schématique atténuative de type COND-Att.

c. Dans la littérature, il est souvent fait mention d'un emploi évidentiel inférentiel de « conjecture ». Celui-ci semble étroitement lié à l'expression de l'éventualité ([Pa/DeMu12]) car le locuteur déduit (ou induit) une situation hypothétique à partir d'un ensemble d'indices donnés :

- (137) *Bizarre ! On sonne à la porte à cette heure tardive. **Serait-ce** le voisin ? (Dendale et Bourova 2013)*

Cet emploi semble exister dès l'ancien français ([DeMu/Pa20]) :

- (138) *Or dites, douche bregerete, **ameriés**_{COND} vous un chevalier ? (Le jeu de Robin et Marion, A. de la Halle, ca 1270-1280)*
 « Mais dites donc, douce bergère, **aimeriez**-vous un chevalier ? »

Néanmoins, la valeur évidentielle inférentielle ne semble pas ici éclipser l'idée d'éventualité (il s'agit toujours d'une hypothèse formulée par le locuteur). On ne peut donc pas parler de construction autonome à valeur conjecturale, mais plutôt d'un usage particulier de COND-Even qui pourrait

éventuellement correspondre à une méso-construction (cf. Trousdale 2008) dans la mesure où celui-ci se fonde sur une interrogation totale : [(X_{indices}) COND ?]. Une étude quantitative et statistique de ce tour permettrait de déterminer si tel est bien le cas.

□ COND-UltPa

Comme je l'ai expliqué précédemment (voir *supra* 3.5.1.4), COND-UltPa est devenu en ancien français à la fois un temps de l'indicatif dénotant l'ultériorité dans le passé et un marqueur subjectif (ou plus précisément dialogique) qui renvoie à un acte énonciatif passé. Cette construction sera également la source de plusieurs évolutions dans l'histoire du français.

a. L'évolution la plus marquante concerne l'émergence d'une nouvelle construction schématique à valeur évidentielle : le conditionnel dit « d'emprunt »¹⁸⁹ (désormais COND-Empr) qui marque que l'information communiquée est empruntée à une source énonciative autre que le locuteur :

(139) *Le recours aux biocarburants serait un remède pire que le mal* (titre, *Le Monde* < Bres *et al.* 2012 : 38)

Selon mon hypothèse ([Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20]), COND-Empr dériverait directement de COND-UltPa (voir aussi Bres *et al.* 2012 ou Van de Weerd 2021). Cette hypothèse repose sur plusieurs arguments. D'abord, les deux constructions sont contextuellement associées à une énonciation antérieure : dans un cas, un discours passé dénoté par un verbe énonciatif enchâssant (COND-UltPa) et, dans l'autre cas, la donation initiale présupposée d'une information reprise (COND-Empr). De plus, l'interprétation ultérieure constitutive de COND-UltPa est aussi compatible avec COND-Empr. Ainsi dans l'exemple suivant, la valeur d'ultériorité est toujours perceptible (l'acte de *venir* se situe dans le futur), bien que non centrale dans l'interprétation :

(140) *Il paraît qu'elle [la chanteuse Camille] viendrait en concert acoustique à la Ferme du Biéreau.* ([Pa/DeMu12])

Enfin, les premières occurrences avec valeur d'emprunt apparaissent très souvent en discours indirect :

(141) *On nous écrit que les Turcs ont été n'guères défaits par les Moscovites en deux batailles : où les premiers auraient perdu soixante & dix mille hommes.* (Gazette 109, 7 septembre 1641 < Bourova et Dendale 2013 : 191)

Le mécanisme à l'œuvre dans la formation de COND-Empr peut être décrit, suivant le scénario diachronique de Heine (2002), comme l'intégration du sens contextuel d'emprunt présupposé par le discours indirect (une information rapportée est nécessairement empruntée) dans le sémantisme de la construction. Parallèlement, la valeur d'ultériorité s'efface (mais peut-être réintroduite co(n)textuellement, cf. (140)) et l'énonciation antérieure, qui passe à l'arrière-plan, n'est plus que présupposée. En l'absence de référence passée assertée, l'ancrage temporel se fait dans le présent ou le futur (ex. *Selon Sophie, Pierre participerait à la commémoration*). La construction a ainsi été réanalysée comme un authentique marqueur évidentiel exprimant l'information empruntée.

¹⁸⁹ Cet emploi a reçu de nombreuses dénominations dans la littérature : emploi « journalistique », « médiatif », « de reprise », « de rumeur » etc.

b. Un deuxième développement correspond à la récente émergence d'un emploi « historique » du conditionnel dans les narrations passées ([DeMu/Pa20]), les premières attestations datant du 19^{ème} siècle (cf. Bres 2012). Soit l'exemple moderne :

(142) *L'été 43 chassa la petite famille de la maison aux toits d'ardoise. Beaucoup plus tard, les enfants regretteraient les cerisiers, les buissons drus où ils enfouissaient des cabanes. (...) Beaucoup plus tard, ils retraceraient, nostalgiques, les contours de la maison d'enfance. (Les Lauriers du lac de Constance, Chaix < Bres 2012)*

Dans cet emploi, le conditionnel sert à exprimer l'« ultériorité du passé objective » (Bres 2012). La localisation temporelle de la situation ne se fait plus par le truchement d'un sujet énonciateur passé mais est calculée à partir d'un simple repère temporel donné dans le cotexte (*l'été 43* dans l'exemple ci-dessus, avec le soutien du circonstant *beaucoup plus tard*). Comme l'a bien montré Bres, ce changement s'est produit progressivement dans des contextes transitionnels qui relèguent le sens subjectif à l'arrière-plan ou bien rendent saillant la factualité objective de la situation. Cette extension d'emploi de COND-UltPa peut être analysée à deux niveaux : (i) à un niveau inférieur, on a la constitution d'une construction de forme [$X_{R\text{ passé}} \text{ COND}$]¹⁹⁰ exprimant une « ultériorité objective » où la situation ultérieure est donnée comme factuelle ; (ii) à un niveau supérieur, ce changement suppose la perte du sens subjectif et une réanalyse COND-UltPa comme construction dénotant un rapport purement temporel (l'ultériorité dans le passé).

La diachronie buissonnante du conditionnel que je viens de broser à grands traits peut être résumée dans les figures 21 et 22 *infra*. La figure 20 est une carte sémantique diachronique qui rend compte des changements fonctionnels du conditionnel depuis les emplois latins de INF + *HABEBAM*, la figure 21 retrace quant à elle les constructionnalisations que j'ai évoquées (sans prétendre à l'exhaustivité)¹⁹¹.

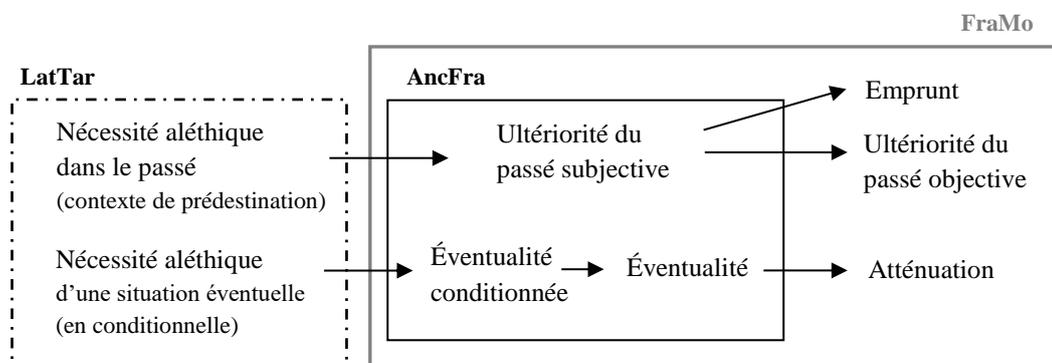


Figure 21. Diachronie des fonctions du conditionnel du latin tardif au français moderne

¹⁹⁰ $X_{R\text{ passé}}$ signifie qu'un élément cotextuel X doit fournir un ancrage temporel passé.

¹⁹¹ Une analyse des méso- et micro-constructions du conditionnel reste encore à réaliser.

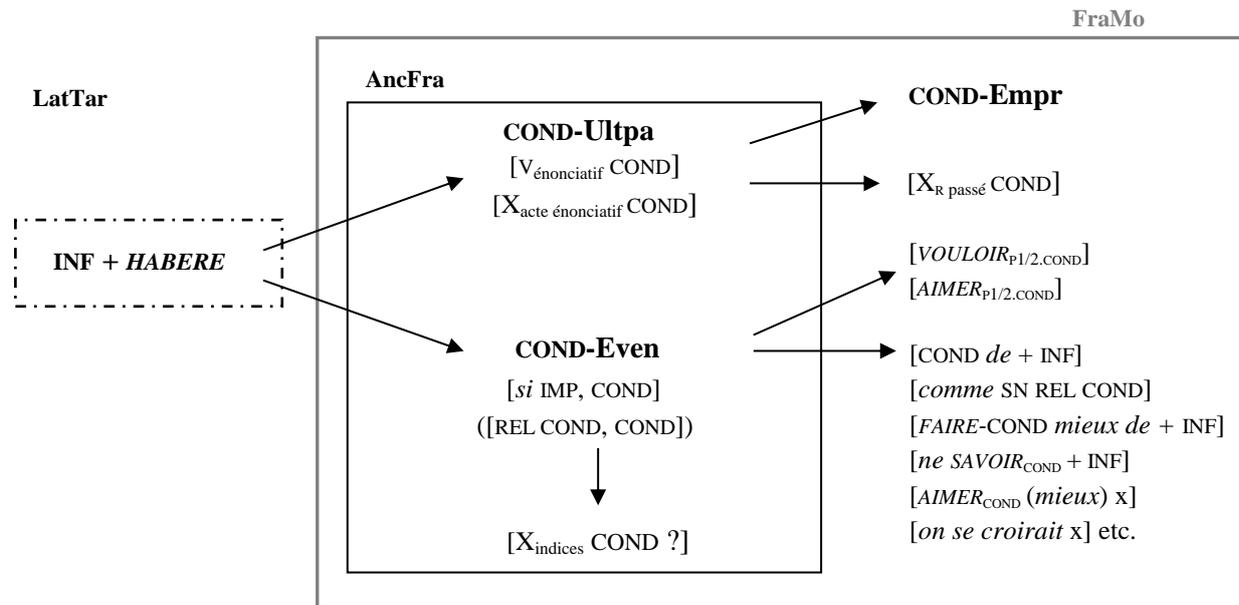


Figure 22. Diachronie du conditionnel : constructionnalisations du latin tardif au français moderne

Cette histoire du conditionnel incite à discerner différents niveaux de fonctionnement en français moderne. À un niveau très général, la grammaire du conditionnel se caractérise par un usage libre et productif exploitant la sémantique abstraite de trois macro-constructions (*ultériorité dans le passé*, *emprunt* et *éventualité*), alors qu'à des niveaux plus ou moins locaux, celle-ci est déterminée par les propriétés formelles et sémantiques des constructions plus spécifiques dans lesquelles le conditionnel s'insère (p. ex. la construction semi-schématique [V_{COND} de INF], ou les micro-constructions [*ne SAVOIR_{COND}*], [*FAIRE_{COND} mieux*] ou [*on se croirait x*]). Dans les sections suivantes, je vais me concentrer sur la naissance et le fonctionnement d'une de ces constructions relevant de la grammaire locale du conditionnel : la micro-construction évidentielle inférentielle [*on dirait x*] (ex. *Tiens, on dirait qu'il pleut !*).

3.5.2.2. La construction [*on dirait x*] en français moderne

Les analyses exposées dans les sections à suivre font la synthèse d'une recherche menée dans le cadre d'un article sur le point de paraître [Pa22]. Celui-ci se fonde sur l'étude d'un corpus diachronique élaboré à partir de FRANTEXT.

Le premier point important démontré dans l'article est le fait que la configuration *on dirait x* soit devenue une construction, c'est-à-dire un appariement forme-sens enregistré en langue. L'étude de corpus a mis au jour plusieurs indices qui vont dans ce sens.

□ Collocation et collocabilité

Un premier indice fort de l'existence de [*on dirait x*] réside dans la collocation du conditionnel avec *on DIRE*, c'est-à-dire le fait que ces éléments se combinent de façon privilégiée. On remarque d'abord que la collocation est relativement fréquente (ce qui peut suffire pour définir une construction, cf. Goldberg 2006 : 5) : environ 40 occurrences par million de mots en français contemporain (soit 1,45

% de l'ensemble des emplois du conditionnel)¹⁹². On peut ensuite mesurer la force de la collocation ou « collocabilité », autrement dit l'attraction mutuelle que le conditionnel et *on DIRE* exerce l'un sur l'autre. La collocabilité peut être calculée en comparant la fréquence observée de la collocation avec la fréquence attendue si les co-occurrences des deux items dans le corpus étaient dues au hasard. Voici le tableau de fréquence qui a permis de calculer la collocabilité du conditionnel et *on DIRE* grâce au test exact de Fisher-Yates :

Tableau 6. Tableau de fréquence pour mesurer la collocabilité de COND et *on DIRE* (¬ : « autre que »)¹⁹³

	COND	¬COND	total
<i>on DIRE</i>	1251 (<i>on dirait</i>)	4578 (<i>on DIRE</i> ¬COND)	5829
¬ <i>on DIRE</i>	84728 (COND ¬ <i>on DIRE</i>)	31551644 (¬ <i>on DIRE</i> ¬COND)	31636372
total	85979	31556222	31642201

Le score obtenu pour le rapport de log-vraisemblance est de 8762 pour COND et *on DIRE*, ce qui est très significatif (*****) : cela suggère que la fréquence de co-occurrence de *on DIRE* avec le conditionnel est loin d'être fortuite. Autrement dit, le conditionnel et *on DIRE* sont très attirés l'un par l'autre, leur collocabilité est très forte, ce qui est un argument fort en faveur de la construction [*on dirait* x].

□ Non-compositionnalité

La non-compositionnalité est considérée, depuis l'origine des grammaires de construction, comme une caractéristique essentielle des constructions (cf. Fillmore *et al.* 1988 ou Goldberg 1995), même si elle n'est plus aujourd'hui conçue comme un trait définitoire comme c'était le cas au départ. Comme j'ai pu le montrer, *on dirait* x est bien une expression non-compositionnelle, sa signification n'est pas réductible à la signification de ses composants.

a. J'ai d'abord pu constater que le verbe *DIRE* n'a pas le sens habituel de ses emplois canoniques. Selon Giry-Schneider 1981, *DIRE* SN a deux emplois possibles : un emploi « objectif » et un emploi subjectif. Dans son emploi objectif, l'objet nominal renvoie au contenu de paroles dites (p. ex. *l'heure, le mot de passe, la vérité*). *DIRE* signifie alors « informer de ». Dans son emploi subjectif, l'objet nominal renvoie au ton ou à la valeur des paroles telles qu'apprécié(es) par ce dernier (p. ex. *un mensonge, des flatteries, des foutaises*). *DIRE* signifie alors « prononcer des paroles / mots » qui font l'objet d'un jugement subjectif du locuteur.

Les transformations proposées par Giry-Schneider (1981) pour distinguer les emplois de *dire* SN ne s'appliquent pas à *on dirait* SN. Par exemple, N n'accepte pas la paraphrase par une question indirecte, ce qui identifie pourtant l'emploi objectif de *DIRE* (voir [Pa22] pour plus de détails) :

- (143) a. *On dirait l'été. Je ne crois pas avoir connu une telle chaleur en mars. (Se perdre, A. Ernaux)*
 b. **On dirait quel est l'été. Je ne crois pas avoir connu une telle chaleur en mars.*

¹⁹² Par comparaison, la combinaison *on serait* a une fréquence nettement inférieure, ne dépassant pas 8 occurrences par million de mots, alors que *être* est le verbe le plus fréquent du français.

¹⁹³ Les fréquences observées sont celles correspondant aux textes de la seconde moitié du 20^{ème} siècle (903 textes).

Ces faits indiquent un fonctionnement sémantique différent de *DIRE* dans *on dirait* N, ce qui conforte aussi la thèse d'une construction.

b. La non-compositionnalité de *on dirait* x se détecte également au niveau de l'emploi du conditionnel. Si *on dirait* était compositionnel, son sens devrait correspondre à celui de *on dit*, emploi présent et non modalisé, combiné à celui du conditionnel porteur d'une modalisation. Dans ce cas, l'hypothèse la plus sérieuse envisageable est celle d'un emploi éventuel du conditionnel. C'est d'ailleurs la première analyse que j'en avais fait dans mes travaux antérieurs ([Pa/DeMu12], [Pa17], [DeMu/Pa20]). Si compositionnalité il y a, *on dirait* serait donc une version « hypothétique » de *on dit* (avec « ni p, ni non p »). Mais cette hypothèse est démentie par le changement de sens induit par des adverbes épistémiques normalement compatibles avec l'éventualité. Ainsi, en (144), l'emploi de *peut-être* ou *probablement* modifie l'interprétation en redonnant au verbe *DIRE* son sens objectif, ce qui paraît pour le moins étrange dans le contexte :

- (144) a. *Un train arrive en sifflant ; on dirait qu'il traverse le jardin.* (G. Bienne, *Les Jouets de la nuit*)
b. *Un train arrive en sifflant ; on dirait ??PEUT-ETRE/PROBABLEMENT qu'il traverse le jardin.*

De fait, contrairement à ce que j'avais supposé dans mes travaux antérieurs, *on dirait* montre un fonctionnement à part, de nature évidentielle.

En effet, comme l'observe Kim (2004), *on dit que* signale qu'une parole rapportée est obtenue par ouï-dire tandis que *on dirait que* semble avoir un sens « inférentiel » (Kim 2004)¹⁹⁴. *On dirait* exprime alors une impression subjective du locuteur fondée sur des indices. Cette différence entre *on dit* et *on dirait* est illustrée dans les exemples suivants et leurs paraphrases respectives.

- (145) *On dit que Paul est honnête.* = *Le bruit court que Paul est honnête.* (Kim 2004 : 42)

- (146) *On dirait que Paul est honnête.* = *J'ai l'impression que Paul est honnête.* = *Paul a l'air honnête.* (Kim 2004 : 42)

On remarque par ailleurs que le pronom sujet *on* n'a pas la même extension : exclusif dans *on dit*¹⁹⁵, il est inclusif dans *on dirait* (d'où la paraphrase par *j'ai l'impression que*). Kim ajoute toutefois que le point de vue du locuteur n'est pas affirmé avec force mais sert à « diluer la responsabilité du locuteur » (Kim 2004 : 45).

Ces quelques faits amènent à conclure que l'expression *on dirait* se distingue de la simple combinaison de *on DIRE* avec un conditionnel éventuel. *On dirait* possède une valeur inférentielle subjective qu'on ne peut dériver uniquement d'une des valeurs du conditionnel.

❑ Décatégorialisation de *DIRE*

Le verbe *dire* dans *on dirait* paraît avoir subi une *décatégorialisation* qui caractérise souvent les items se grammaticalisant (voir p. ex. Heine et Kuteva 2007). Pour un auxiliaire, une *décatégorialisation* se manifeste par la perte de différents traits morphosyntaxiques propres à la source verbale, c'est-à-dire au verbe lexical plein. Le diagnostic semble évident pour *on dirait* à valeur inférentielle. *DIRE* a perdu

¹⁹⁴ Pour Rossari (2012 : 65), *on dirait* exprime une valeur mixte entre inférence et perception (voir section 3.5 *infra*).

¹⁹⁵ On est également exclusif dans un usage éventuel de *on dirait* : ex. *Si je prenais cette décision, on dirait que je suis fou* (Haillet 1995 : 227).

la capacité des verbes pleins à se conjuguer à différents temps et modes : tout changement de conjugaison entraîne la perte de la valeur d'« impression »¹⁹⁶ associée à *on dirait*. Le seul changement autorisé est l'emploi du conditionnel passé qui permet de situer ladite impression dans l'époque passée. Cette *décatégorisation* indique qu'un usage particulier de *DIRE* conjugué au conditionnel s'est fossilisé, rendant ainsi impossible la variabilité qu'il connaît dans son usage libre de lexème verbal. Cette absence de variabilité est encore un indice fort de l'existence d'une construction [*on dirait* x].

□ *Un fonctionnement sémantico-pragmatique à part*

Les contraintes liées à l'usage de *on dirait* sont tout à fait à part et relèvent d'une sémantique particulière qui ne correspond pas à une élaboration des valeurs habituelles du conditionnel. Je renvoie à mon article pour une analyse détaillée du fonctionnement sémantico-pragmatique de *on dirait*. Je rappellerai ici seulement les principaux points.

Un premier élément de sens est l'expression d'une *impression* ou d'une *sensation* d'un état de choses, qui reste en conséquence *mal défini*, et dont la source est implicitement le locuteur. La construction a donc une dimension « subjective » au sens de Langacker : le point de vue exprimé est celui du locuteur mais aucune marque ne l'explique : le locuteur est « offstage », il est bien là mais reste en coulisse (Langacker 1990).

Le sens est par ailleurs évidentiel inférentiel : l'état de chose dénoté n'est pas observé directement, mais il « s'imprime » dans l'esprit du locuteur, il se révèle à lui, à partir d'une prémisses qui peut être une perception mais aussi quelque expérience ou connaissance générale. L'inférence ne repose pas sur un état de fait objectivable, mais sur une sensation subjective. Ce sens inférentiel subjectif explique que [*on dirait* x] est inapproprié avec un x renvoyant à des faits objectivement établis :

- (147) **On dirait qu'il y exactement 492 personnes présentes* (à partir de Rossari 2012 : 74)
(mais : *On dirait qu'il y a du monde.*)

Enfin, *on dirait* x ne dit rien du statut épistémique de x, mais celui-ci dépend directement du contexte et de nos connaissances encyclopédiques. L'interprétation de x peut varier du potentiel (148) (paraphrase possible en *j'ai l'impression, il semblerait*) à l'irréel¹⁹⁷ (149) (paraphrase possible en *on croirait, il/elle/ça ressemble à, c'est comme si*) :

- (148) « *Regardez donc un peu, dit-il, on dirait (j'ai l'impression / il semblerait) que nous tournons sur place. (...)* » (*Fragments d'un paradis*, Giono)
- (149) *à l'arrière-plan Gauguin a peint un coucher de soleil rouge vif, on dirait (/on croirait / ça ressemble à) un champignon atomique. (99 francs, Beigbeder)*

En bref, *on dirait* x se caractérise en français moderne par une valeur inférentielle subjective qui est unique parmi les différents sens que peut transmettre le conditionnel. Ces faits corroborent non seulement l'existence d'une construction [*on dirait* x] à part, mais suggèrent également qu'un

¹⁹⁶ Pour Rossari (2012), *on dirait* possède un « trait de perception floue ».

¹⁹⁷ Martin (1983) parle dans ce cas de « conditionnel de l'illusion » et l'associe à une protase du type : « si on ne savait pas, si on n'avait pas su. » (*Martin op. cit.* : 147).

changement sémantique a concouru à sa constructionnalisation et à l'enracinement du sens inférentiel subjectif. Ce sera l'objet des deux prochaines sections.

3.5.2.3. Naissance de [on dirait x]

L'étude de corpus que j'ai menée dans [Pa22] confirme l'origine hypothétique de la construction et le rôle joué par les contextes évidentiels perceptifs (cf. Rossari 2012) mais permet également de mesurer la complexité du changement linguistique, en pointant différents usages contextuels qui ont pu concourir à la constructionnalisation de [on dirait x].

Les premières occurrences de la collocation *on dirait* dans le corpus datent du 12^{ème} et du 13^{ème} siècle et apparaissent toutes dans l'apodose de phrases hypothétiques :

- (150) *Mais renommée est si estoute / Que, s'une fame s'ardoit toute / Pour assez petit de mesfait, / Si dirait on : « Ele a ce fait, / C'est une telz, c'est une quele. »* (Miracles de Notre Dame, G. de Coinci, 13^{ème} siècle)
 « La rumeur est si méchante que si une femme s'emportait complètement pour une petite erreur, on **dirait** : “elle a fait cela, c'est celle-là, c'est une cela.” »

DIRE a alors son sens lexical objectif (voir section 3.5.2.2), où l'objet *x* (ici le discours direct), correspond à un contenu de parole. Le conditionnel permet de présenter la parole elle-même (et non son contenu) comme éventuelle, la réalisation de cette dernière étant soumise à la condition exprimée dans la protase. L'interprétation de *on* reste, quant à elle, variable (exclusive, inclusive ou indéfinie). Nous sommes à ce stade à l'aube du changement, aucune des premières attestations ne semble admettre la lecture évidentielle que l'on connaît en français moderne.

Il est très instructif d'examiner l'évolution de la fréquence de la collocation *on dirait*, ainsi que de son emploi dans l'apodose de phrases hypothétiques *si p, q* (cf. figure 23).

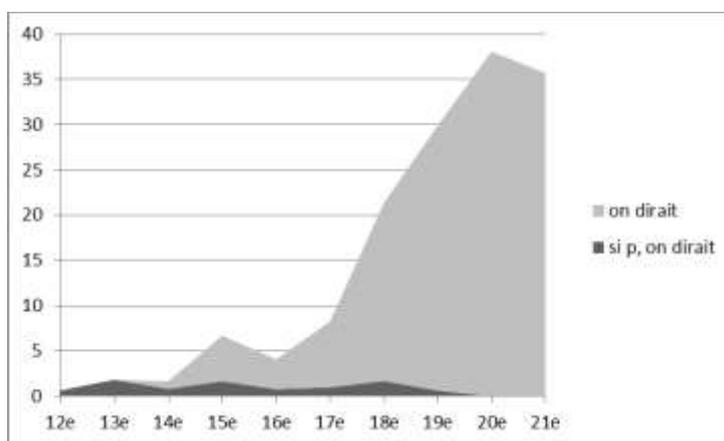


Figure 23. Evolution de la fréquence relative de (*si p,*) *on dirait* (fréquence empilée par million de mots)

Il apparaît d'abord que la fréquence de la collocation a augmenté de façon considérable à partir du 15^{ème} siècle jusqu'au 20^{ème} siècle et que cela est corrélé au développement d'emplois autonomes sans *si p*, tendance qui semble s'accroître encore entre le 18^{ème} et le 20^{ème} siècle. En cela, la collocation *on dirait* suit la tendance générale de COND-Even, à savoir une émancipation progressive de la structure conditionnelle sur le plan à la fois formel et sémantique (cf. [Pa17]). Toutefois, cet accroissement de fréquence en dehors des [*si p, q*] n'est pas dû qu'à l'essor de [*on dirait x*], mais reflète le

développement général expressions éventuelles plus ou moins figées fondées sur *on* et *dirait* (ex. *comme (l') on dirait, ne dirait-on pas que x* etc.).

L'évolution de la nature du complément de *on dirait* est également révélatrice. La figure 24 représente la proportion pour chaque siècle des différentes variantes contextuelles de *on dirait x* : *on dirait* SN, *on dirait que p*, *on dirait* COD ATT_{COD}¹⁹⁸, y compris *on dirait* introducteur d'un discours direct noté *on dirait* + DD.

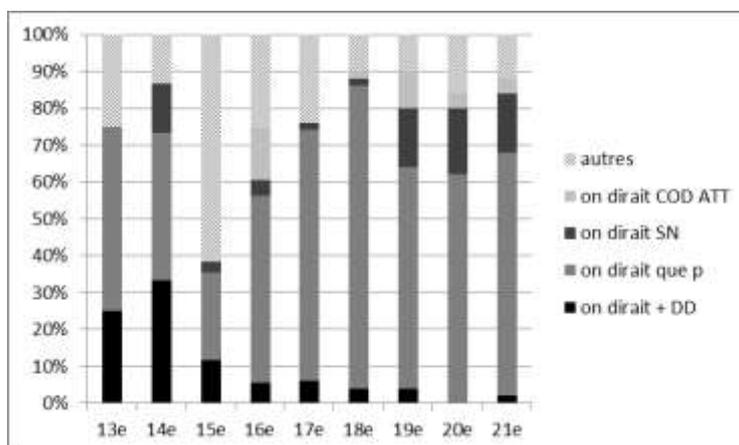
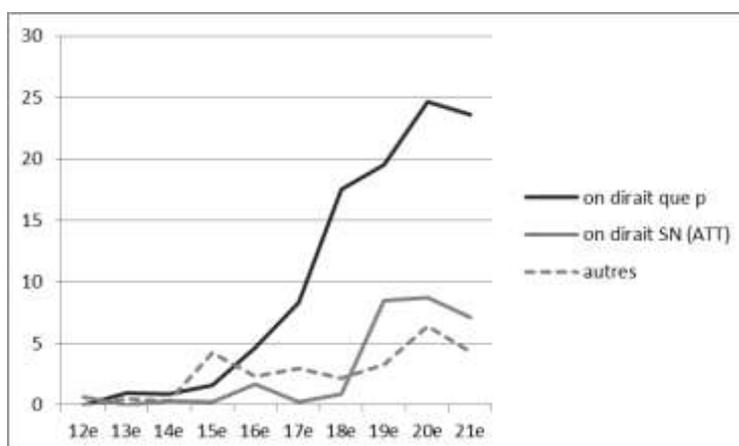


Figure 24. Evolution de la proportion des variantes de *on dirait x* (pourcentages)

On note deux tendances intéressantes. D'abord, *on dirait* + DD (en noir) représente une large proportion des *on dirait* au moyen-âge puis diminue très nettement à partir du 15^{ème} siècle. Parallèlement, *on dirait* SN et *on dirait* COD ATT_{COD} (en gris foncé et gris clair) n'apparaissent que plus tardivement, respectivement à partir des 14^e et 17^e siècles, et croissent significativement au 19^{ème} siècle. L'essor de ces deux variantes pourraient donc être liées à la constructionnalisation de [*on dirait x*]. Quant à *on dirait que p* (en gris), il représente la plus large proportion pour presque tous les siècles.

Enfin, comme j'ai pu l'expliquer plus haut (cf. section 3.2.3), l'étude de l'évolution de la fréquence est indispensable pour reconstituer le changement linguistique. La figure 25 donne un aperçu de cette évolution pour *on dirait que p* et *on dirait* SN (éventuellement suivi d'un attribut de l'objet) et une 3^{ème} catégorie « autre ».



¹⁹⁸ P. ex. *On la dirait sortie d'un de ces films américains où une blonde incendiaire va mettre le feu aux poudres. (Le Bonheur à San Miniato, J. d'Ormesson)*

Figure 25. Évolution de la fréquence relative de variantes contextuelles de *on dirait*
(n par million de mots)

Le fait le plus marquant est l'augmentation de fréquence de *on dirait que p* qui se fait en deux temps :

- (i) une première progression modeste du 15^{ème} siècle jusqu'au 17^{ème} siècle,
- (ii) puis à partir du 18^{ème} siècle, la progression s'infléchit très nettement à la hausse jusqu'au 20^{ème} siècle.

De fait, le 15^{ème} siècle coïncide avec l'apparition des contextes évidentiels (étape des *bridging contexts* dans le modèle de Heine) et le 18^{ème} siècle correspond à leur multiplication dans les textes (étape des *switch contexts* de Heine).

Pour ce qui est de *on dirait* SN (ATT), sa fréquence augmente également surtout à partir du 19^{ème} siècle, ce qui correspond également à la progression de *switch contexts* à lecture évidentielle.

3.5.2.4. Analyse diachronique : étapes d'un changement sémantique

À partir des données présentées ci-dessous, j'ai donc proposé les étapes suivantes pour le changement sémantique qui sous-tend la constructionnalisation de [*on dirait x*].

□ *Stade initial*

Le stade initial correspond à la période médiévale jusqu'au 14^{ème} siècle. La collocation *on dirait x* ne connaît pas encore d'usages constructionnels mais correspond à un emploi libre du conditionnel d'éventualité et du verbe *dire* dans son sens objectif. L'objet *x* est alors la parole elle-même ou son contenu (voir les exemples (150) cité *supra*).

□ *Bridging contexts : une lecture évidentielle*

À partir du 14^{ème} siècle et surtout au 15^{ème} siècle, de nouveaux contextes se multiplient où l'interprétation évidentielle semble encouragée contextuellement. Il s'agit de contextes où une lecture générique/indéfinie de *on* conduit à une interprétation également indéfinie de *dire* qui ne renvoie pas à un acte de locution spécifique. La valeur objective de *dire* n'est alors plus focalisée, elle passe à l'arrière-plan, et le verbe devient contextuellement interprétable comme un *verbum sentiendi*. Autrement dit, ces contextes introduisent une sorte de flou entre *dire* et *sentir*, l'important dans le message communiqué étant qu'un état de chose soit ressenti/perçu (et non qu'il soit dit). C'est le cas dans le passage suivant où C. de Pisan propose une expérience de pensée (*Avisons quel forcenerie*) pour dénoncer l'abomination de la guerre civile.

(151) *Or, pensons un petit, à voir dire, que ce eust esté à veoir en assemblée de mortelle bataille, si comme on y taschoit tous les jours et chacune heure, tant de princes et nobles hommes tous d'un meismes corps et soubz un chief de souverain seigneur eulx entre-occirre et perir piteusement par le douleureux entregiet de fortune en la maison de mesheur. Avisons quel forcenerie sembleroit estre veoir un homme tel atourné par grant yre que il mesmes se veast à destruire, si comme se les dens esrachacent sa propre char, les mains s'entreferissent grans coups, et tirassent à confondre l'une l'autre les piéz, à frapper es yeaulx se estre puest, et ainsi tout le corps fut en tel forcené mouvement contre soy meismes, certes, bien **diroit on** que un tel seroit meu par grant desverie [« folie, fureur »]. (Livre de la Paix, C. de Pisan, 14^{ème} siècle)*

Dans un tel contexte, où la situation dans la complétive est de surcroît imaginaire, *on dirait* n'introduit pas véritablement un contenu de parole mais plutôt une perception / un ressenti subjectif, en l'occurrence l'impression que donnerait l'homme imaginé par C. de Pisan.

Il apparaît que certains contextes particuliers favorisent l'interprétation de *dire* comme *verbum sentiendi*, et donc la lecture évidentielle d'une impression subjective. Il s'agit souvent de contextes évidentiels perceptifs, où l'impression est déclenchée par un stimulus sensoriel (153) ou bien des structures consécutives avec intensif qui renforcent l'idée d'un stimulus intense (154) :

(152) (...) *mais portent une tuberosité, c'est à dire comme enflure, ou eminence entre les deux pertuis du bec, par lequel ils inspirent qu'on diroit proprement que c'est une cerise rouge. (L'histoire de la nature des oyseaux, P. Belon, 16^{ème} siècle)*

(153) *Davantage l'air de ceste terre du Bresil produit encores une sorte de petits mouchillons, que les habitans d'icelle nomment Yetin, lesquels piquent si vivement, voire à travers de legers habillemens, qu'on diroit que ce sont pointes d'esguelles. (Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, J. de Léry, 16^{ème} siècle)*

Tous les contextes cités sont particulièrement fréquents à partir du 16^e s. et le restent jusqu'en français contemporain.

Il est important de noter que de le verbe *dire* voit son sens de « locution » (avec une situation de communication particulière : un locuteur, un destinataire, un ancrage spatio-temporel etc.) reléguée à l'arrière-plan tandis que l'idée saillante est celle d'une impression subjective. En conséquence, la contribution sémantique du conditionnel, qui présente à l'origine le *dire* comme éventuel, semble aussi s'étioler.

□ *Switch contexts : conventionnalisation de l'inférence*

À partir du 18^{ème} siècle, d'autres contextes se développent, qui se révèlent moins compatibles avec le sens source de *on dirait* x. C'est en effet à cette période que commence à se répandre la variante *on dirait* SN qui possède une lecture purement évidentielle et, la plupart du temps, irréaliste :

(154) *Je n'y vois plus, en ce moment, qu'une lutte continuelle entre les montagnards et leur sol ingrat : on dirait des fourmis englouties d'un moment à l'autre sous des monceaux de sable. (Voyage à Barège et dans les Hautes-Pyrénées fait en 1788, Dusaulx, 18^{ème} siècle)*

Contrairement aux contextes précédents, l'interprétation canonique de *DIRE* paraît très difficile, voire impossible, car l'objet nominal ne renvoie pas à des propos ou des paroles (cf. *des fourmis* (155)). L'interprétation la plus probable est celle, évidentielle, d'une impression subjective. Cette lecture est renforcée par la non-réalité de SN qui rend étrange et peu vraisemblable l'interprétation de *dire* comme verbe de locution (sauf contexte très spécifique). On peut par conséquent affirmer que, dans ces contextes, le sens d'un *dire* éventuel s'est effacé au profit de celui d'une impression vague. Autrement dit, *on dirait* x a été réanalysé comme un marqueur évidentiel : il est désormais assimilé dans la connaissance du locuteur à une construction inférentielle signifiant une impression subjective.

De plus, on peut penser que la concomitance de l'apparition de la variante *on dirait* SN avec la progression accélérée de *on dirait que* p n'est pas du tout fortuite. On peut voir dans cette accélération un autre signe de la réanalyse et de l'« enracinement » de [*on dirait* x].

□ Conclusion : un changement sémantique achevé

Pour finir, on peut dire que la multiplication, à partir du 18^{ème} siècle et surtout au 19^{ème} siècle, de la variante *on dirait* SN, est le signe d'un changement achevé : le français s'est doté d'une nouvelle construction [*on dirait* x] exprimant une impression vague et subjective.

3.5.3. Diachronie du conditionnel : conclusion

J'espère avoir montré à travers ma recherche sur la diachronie du conditionnel le caractère « buissonnant » de son évolution. À partir de deux constructions primitives, COND-UltPa et COND-Even, dont l'usage était libre et productif en ancien français, l'emploi du conditionnel s'est ramifié et en partie fossilisé en développant un ensemble de constructions plus ou moins schématiques (voir *supra* figure 22). Cette évolution aboutit en synchronie moderne à une grammaire du conditionnel qui se structure en un réseau hiérarchisé constitué de trois nœuds principaux – les macro-constructions COND-UltPa, COND-Even et COND-Emp – à partir desquelles peuvent s'embrancher un plus ou moins grand nombre de constructions de niveau inférieur qui héritent de l'affixe du conditionnel et du sémantisme de la macro-construction (sauf cas particuliers). La figure 26 donne une représentation de ce réseau constructionnel (les flèches indiquent les liens d'héritage sémantiques, les traits les liens polysémiques).

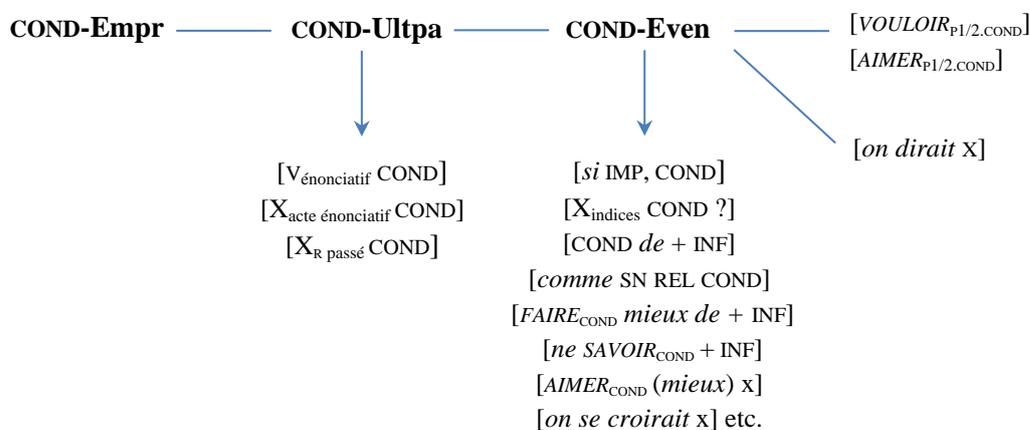


Figure 26. Les constructions du conditionnel en français moderne

D'un point de vue sémantique, les constructionnalisations qui ponctuent l'histoire du conditionnel ont conduit à l'élargissement de ses fonctions. Ainsi, une nouvelle macro-construction évidentielle exprimant l'emprunt a vu le jour (COND-Emp), tandis que des micro-constructions ont émergé et se sont autonomisées sémantiquement, comme c'est le cas p. ex. de la construction atténuative [*VOULOIR*_{P1/2.COND}] ou de la construction évidentielle inférentielle [*on dirait x*] (voir *supra*), toutes deux issues de COND-UltPa. Comme j'ai tenté de le démontrer, le changement sémantique s'opère alors par étape, de contexte en contexte (cf. le scénario de Heine), à travers des glissements de focus qui permettent la conventionnalisation de valeurs contextuelles (évidentielles ou atténuative) et l'effacement du sens source (temporel ou modal).

L'analyse que je propose fait ainsi du conditionnel une forme verbale fortement polysémique dont les multiples facettes sont inscrites en langue. Comme macro-construction, il peut être temps verbal (COND-UltPa), mode¹⁹⁹ (COND-Even) ou marqueur évidentiel (COND-Emp) ; mais il entre également dans la composition de constructions phrastiques ou lexicalisées à valeurs éventuelles, atténuatives ou inférentielle.

¹⁹⁹ Entendu comme l'expression grammaticale d'une modalité.

4. Bilan, conclusions et perspectives de recherche

a. Pour répondre à la question posée dans ce mémoire – quelles sont les relations entre temps, modalité et évidentialité dans les temps verbaux ? – je me suis focalisée sur les temps du passé et le conditionnel dont la sémantique temporelle, modale (ou évidentielle) fait l'objet de vives controverses dans la littérature. J'ai choisi également d'emprunter tout à tour deux voies de recherches peu explorées et complémentaires : la voie contrastive-typologique et la voie diachronique

Dans une première perspective contrastive-typologique, je me suis intéressée aux emplois modaux des temps du passé dans six langues appartenant à la famille romane (espagnol, français et italien) et à la famille germanique (allemand, anglais, néerlandais). J'ai d'abord entrepris un travail de recensement de ces emplois modaux, que j'ai ensuite classés en cinq catégories (emplois contrefactuels, emplois épistémiques, emplois intersubjectifs, emplois évidentiels, emploi préludique) à partir d'une grille d'analyse reposant sur des tests linguistiques.

J'ai ensuite procédé à une comparaison du degré de modalisation des temps du passé dans chaque famille de langue. Le français apparaît alors comme la langue dont l'imparfait est le plus modalisé : le français s'est ainsi le plus détaché du type latin qui préfère utiliser un passé du subjonctif ; elle est ensuite suivie de l'espagnol et de l'italien. Parallèlement, les emplois modaux des prétérits germaniques confirment l'existence d'un « sandwich » (van Haeringen 1956) avec le néerlandais en position intermédiaire entre l'allemand (plus conservateur) et l'anglais (plus progressiste), ce dernier s'étant le plus éloigné du modèle germanique commun. En outre, l'examen de plusieurs paramètres linguistiques associés au phénomène de grammaticalisation (voir entre autres Lehmann 2002[1995]) m'a amenée à poser que les échelles de modalisations dégagées reflètent également des échelles de grammaticalisation. En effet, les emplois modaux des temps passés, plus nombreux dans les langues romanes, apparaissent structurellement et paradigmatiquement plus grammaticalisés que leur usage temporel.

Enfin, la comparaison entre la famille romane et la famille germanique a permis, d'une part d'analyser le rôle du paramètre aspectuel dans la modalisation des temps du passé et, d'autre part, de mettre à l'épreuve l'hypothèse d'un Sprachbund au cœur du Standard Average European. Mon travail a montré que les imparfaits (imperfectifs) et les prétérits (d'aspect neutre) divergent quant aux modalités qu'ils peuvent produire, les imparfaits étant « plus modaux », notamment parce qu'ils sont les seuls à autoriser une implicature contrefactuelle. On note néanmoins une remarquable convergence entre le français et l'anglais au niveau des emplois épistémiques qui pourrait s'expliquer, selon mon hypothèse, par l'influence en moyen anglais de l'adstrat français *via* la variété anglo-normande. Par ailleurs, la comparaison permet d'exclure l'hypothèse d'une zone de convergence de type aire de Charlemagne (van der Auwera 1998).

Dans une seconde perspective diachronique, je me suis intéressée à deux temps verbaux du français qui présentent des emplois temporels et modaux : l'imparfait et le conditionnel. Les analyses proposées s'inscrivent dans le cadre d'approches récentes d'inspiration fonctionnaliste et cognitive qui permettent de repenser les modalités du changement sémantique : les théories de la grammaticalisation, les approches fondées sur l'usage et les grammaires de construction.

La recherche que j'expose sur l'imparfait est consacrée à son emploi dit « contrefactuel » et à la possible existence d'un cycle de la contrefactualité (cf. Dahl 1997). Après avoir argumenté pour une conception stricte de la contrefactualité (distincte de l'irréalité), je définis celle-là comme l'évocation d'une situation qui a cessé d'être possible à un moment du passé. Je rends ensuite compte, à partir de données latines et d'un corpus diachronique du français, d'un cycle de changement sémantique qui se répète dans le temps : (i) l'imparfait est d'abord attiré dans des conditionnelles contrefactuelles pour des raisons de « clarté » et d'« expressivité » ; puis (ii) il s'étend à de nouveaux contextes où il implique la contrefactualité, ce qui accentue encore son expressivité ; (iii) son emploi s'élargit ensuite

à des contextes temporellement « flexibles » ; (iv) enfin le cycle se termine avec la réanalyse de la construction à l'imparfait comme marqueur de faible probabilité. Je conclus que l'« imparfait contrefactuel » en français contemporain pourrait correspondre en langue à une construction schématique subsumant deux micro-constructions à valeur exceptive et (dé)cumulative.

Le travail dont je rends compte après porte sur la grammaticalisation du conditionnel entre le latin tardif et l'ancien français à partir de la structure INF + *HABERE*, puis sur son évolution sémantique et constructionnelle en français. En me fondant sur l'analyse de Bourova (Bourova 2005 ; Bourova et Tasmowski 2007) selon laquelle INF + *HABERE* serait un auxiliaire modal exprimant la nécessité aléthique, j'essaie de démontrer que le conditionnel ne possède pas une mais deux sources étymologiques distinctes qui correspondent à deux emplois contextuels de INF + *HABERE* à l'imparfait. Dans la période romane, ceux-ci se sont autonomisés en se grammaticalisant pour devenir en ancien français deux unités linguistiques à part entière signifiant respectivement (i) l'éventualité (COND-Even) et (ii) l'ultériorité dans le passé (COND-UltPa). Ce changement semble motivé au départ par des besoins communicatifs dus à des mutations systémiques ainsi qu'à un usage « expressif » du verbe modal latin. L'histoire du conditionnel en français est ensuite marquée par une évolution « buissonnante » : l'emploi du conditionnel s'est ramifié et en partie fossilisé en développant un ensemble de constructions plus ou moins schématiques à partir des constructions de l'ancien français. Enfin, je porte mon attention sur la diachronie de la micro-construction inférentielle [*on dirait* x] qui se bâtit à partir d'un emploi contextuel de COND-UltPa. Je conclus à une forte polysémie du conditionnel (temps verbal, mode, marqueur évidentiel etc.) ainsi qu'à l'enracinement en langue de nombreuses micro-constructions.

b. Comme je l'ai évoqué en préambule, les approches habituelles des temps verbaux adoptent le plus souvent un traitement monosémique en langue : le temps verbal possède un signifié unique dans la compétence du locuteur et sa polyfonctionnalité contextuelle n'est qu'apparente (positionnement monosémiste strict) ou bien elle est le produit de l'interaction de son signifié en langue avec différents éléments du contexte (polysémie contextuelle). Dans ce cadre, le statut donné au temps, à la modalité et à l'évidentialité diffère : d'un côté l'une des valeurs (temporelle, modale ou évidentielle) correspond à un invariant en langue, les autres sont des instanciations directes ou des effets dérivés de cette valeur en discours. La recherche dont j'ai fait ici la synthèse suggère une conception qui semble à contre-courant de la position monosémiste puisqu'elle suppose au contraire que temps, modalité et évidentialité se situent dans une large mesure en langue.

D'abord, le travail contrastif-typologique sur les emplois modaux des temps du passé souligne une grande variabilité structurelle qui leur donne un caractère hautement « irrégulier et idiosyncrasique » (James 1982) contrairement à leur usage temporel. Si certaines différences peuvent s'expliquer par le paramètre aspectuel (différence entre imparfaits et prétérits), il me semble inévitable pour rendre compte de l'idiosyncrasie des structures modales de supposer leur inscription en langue et donc d'admettre l'existence de constructions modales pour les temps du passé. De plus, l'existence de relations implicationnelles entre fonctions modales et de chemins d'évolution récurrents (cf. figure 16 en section 2.5) indique des filiations successives à partir de l'usage temporel des temps verbaux, ce qui conforte l'idée de constructions enregistrées en langue. Enfin, la stabilité structurelle des emplois modaux au sein de chaque langue plaide également pour l'existence de ces constructions : il n'y a pas d'assemblage créatif de la part des locuteurs, mais les ingrédients contextuels sont mobilisés d'un seul bloc, de façon automatique. Les emplois modaux des temps du passé recensés pourraient donc correspondre à des constructions. Si l'on accepte cette hypothèse, cela signifie que la relation entre temps et modalité dans les temps du passé est en partie inscrite en langue sous forme d'un réseau polysémique de constructions qui serait la trace d'évolutions historiques.

Ensuite, la recherche sur l'imparfait contrefactuel a permis vérifier un aspect de cette polysémie en se concentrant sur la diachronie des constructions contrefactuelles à l'imparfait. D'une part, les données suggèrent qu'il y a bien une filiation entre l'emploi de *conatu* (avec « paradoxe imperfectif »), l'emploi conditionnel contrefactuel (*Si je n'étais pas intervenu, ça se finissait au couteau*) et l'emploi corrélatif du type *Un pas de plus et elle tombait*, comme prédit dans la figure 16 (section 2.5). De fait, l'emploi conditionnel contrefactuel semble s'être conventionnalisé à partir d'un usage expressif de l'emploi de *conatu* en conditionnelle, puis l'interprétation contrefactuelle s'est étendue à des contextes exceptifs et (dé)cumulatifs qui se sont constructionnalisés. D'autre part, l'existence d'un cycle de la contrefactualité qui se répète, d'abord en latin puis en français, va dans le sens d'un chemin d'évolution récurrent que l'on peut retrouver dans d'autres langues. Selon mon analyse, la contrefactualité est donc bien aussi une des possibles valeurs en langue de l'imparfait mais, en tant que construction semi-schématique, celle-ci est étroitement associée à des environnements contextuels (contrairement à la valeur temporelle).

Enfin, l'étude de la diachronie du conditionnel illustre d'autres relations possibles entre le temps et les catégories modales et évidentielles potentiellement exprimées par les temps verbaux. La grammaticalisation du conditionnel à partir de deux emplois de INF + HABERE implique une polysémie en langue dès l'ancien français avec l'existence de deux macro-constructions, l'une temporelle (COND-UltPa), l'autre modale (COND-Even). L'origine distincte de ces deux constructions signifie que le lien polysémique ne reflète pas une filiation directe (comme il est souvent supposé, cf. Fleischman 1982) mais une parenté indirecte. L'histoire du conditionnel est ensuite marquée par l'émergence d'une nouvelle macro-construction à valeur évidentielle (COND-Emp), mais également de constructions plus spécifiques, souvent des micro-constructions, dont certaines se sont autonomisées sur le plan sémantique (cf. la micro-construction inférentielle [*on dirait x*]). Le conditionnel possède donc en langue un spectre polysémique plus large (temps, modalité, évidentialité) qui s'appuie sur trois macro-constructions et un réseau dense de micro-constructions.

À l'issue de ma recherche sur les temps du passé et le conditionnel, je suis arrivée à la conclusion suivante : la grammaire des temps exprimant la modalité ne se borne pas à un invariant sémantique (temporel, modal ou évidentiel) mais doit *a minima* inclure une certaine polysémie en langue. Selon mon hypothèse, les locuteurs disposent en effet d'un savoir concernant les emplois non-compositionnels et/ou fréquents de ces temps. Cette compétence correspond à un réseau hiérarchisé de constructions associant une valeur (temporelle, modale ou évidentielle) à un ou des environnement(s) contextuel(s) particulier(s). Dans la perspective que je défends, la tâche du linguiste est donc, en synchronie, de discerner quels sont les emplois correspondant à des constructions en langue (à partir de leur fréquence, de leur non-compositionnalité et de phénomènes de collocation) et, en diachronie, de retracer les étapes qui ont permis les constructionnalisations et les changements sémantiques associés.

c. Cette recherche demande à être prolongée de plusieurs manières.

Le travail contrastif-typologique que j'ai engagé durant mon premier post-doctorat à Anvers ouvre différentes perspectives. D'abord, comme je l'ai expliqué en section 2, l'étude contrastive que j'ai réalisée peut être considérée comme une étude typologique pilote. Elle a servi de laboratoire pour formuler des prédictions typologiques et diachroniques sur les emplois modaux des temps du passé qui sont résumées sous forme d'une carte sémantique (voir figure 16, section 2.5). Il faudrait donc maintenant tester et compléter ces prédictions sur un panel de langues plus large en incluant d'autres langues : des langues romanes et germaniques (pour approfondir la question de l'aspect) ou des langues d'autres familles, dans le domaine indo-européen (p. ex. les langues slaves dont le système aspectuo-temporel diffère ou le grec) ou en dehors de celui-ci (p. ex. les langues caucasiennes, cf. Arkadiev 2020). Ensuite, l'hypothèse développée dans cette synthèse d'une possible influence de

l'ancien français sur les emplois épistémiques du prétérit anglais mériterait d'être creusée à travers l'étude quantitative de textes anglo-normands et du moyen anglais ainsi que par un examen précis des conditions historiques du contact de langues. Il serait aussi intéressant de se pencher sur le cas de la convergence avec le néerlandais : de quand datent les premiers emplois épistémiques du prétérit néerlandais ? Se pourrait-il aussi qu'un contexte socio-historique ait favorisé un contact de langues et une influence adstratale ?

Le travail diachronique que j'ai ensuite entamé offre un champ immense pour des futures recherches, la diachronie des temps verbaux n'étant, de façon générale, que peu étudiée sur corpus (même si depuis une dizaine d'années de plus en plus de linguistes se lancent dans ce type de travail). La recherche sur la diachronie de l'imparfait est loin d'être aboutie. Mon analyse du cycle contrefactuel en français doit être encore confirmée par une étude proprement quantitative. Nonobstant le corpus immense et les analyses pénétrantes de Wagner (1949), la généralisation de l'imparfait dans les conditionnelles hypothétiques mériterait aussi à mon avis d'être réexaminée. Enfin, aucune étude diachronique n'existe à ma connaissance sur les autres constructions modales de l'imparfait (mise à part Detges 2010 sur l'emploi d'atténuation). J'envisage par ailleurs d'approfondir l'analyse diachronique des conditionnels présent et passé en me concentrant sur les périodes clés où des changements sémantiques semblent à l'oeuvre. Pour ce qui est de l'approche constructionnelle des emplois modaux des temps verbaux, c'est un chantier presque inexploré (à l'exception de la recherche présentée et des travaux récents de Caudal (2017, 2018, 2022)). J'entends poursuivre l'étude constructionnelle du conditionnel en me concentrant sur les constructions semi-schématiques (p. ex. [V-COND *de* + INF] ou [*comme* SN REL V-COND]) et sur les micro-constructions lexicalisées (p. ex. [AIMER-COND (*mieux*) x], [*on se croirait* x], [*ne SAVOIR-COND* + INF] etc.). J'aimerais également pouvoir rendre compte de façon quantitative de la grammaire « locale » du conditionnel en estimant l'importance de ses usages phraséologiques dans les méso- et micro-constructions par rapport à son emploi libre et non figé en tant que macro-construction.

Travaux et communications cités

2004

COM[Pa04]

Patard A., 2004, Relation de régression et temps verbal : Le cas de l'imparfait, VIème Colloque international Chronos, *Syntaxe, sémantique et pragmatique du temps, de la modalité et de l'aspect*, Genève (Suisse) : du 22 au 24 septembre 2004.

2005

COM[Br/Pa05]

Bres J., Patard A., 2005, "Les valeurs modales" des temps verbaux : le cas de l'imparfait "d'hypothèse". De la solution psychomécanique à l'approche praxématique, Journée d'étude Conscila, *De la distinction entre valeurs modales et valeurs aspectuo-temporelles des temps verbaux*, Université Paris VII : 8 avril 2005.

2006

[Pa06]

Patard A., 2006, L'imparfait dans les phrases hypothétique Si P, Q : pour une approche aspectuo-temporelle, *Cahiers de praxématique* 47 : 125-148.

2007

TH[Pa07]

Patard A., 2007, *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français: valeur en langue et usages en discours*, Thèse de doctorat, Montpellier : Université Paul-Valéry – Montpellier 3.

COM[Ve/Pa2007]

Vermeulen C., Patard A., 2007. Essai de représentation de la phrase hypothétique [Si P (IMP), Q (COND)]. Colloque 2007 de l'AFLS sur *Le français sous tous ses aspects*, Université du Littoral Côte d'Opale, Boulogne-sur-mer (France) : du 3 au 5 septembre 2007.

2009

[Pa09a]

Patard A., 2009a, L'imparfait dans le tour [(et) si IMP?], *Revue de sémantique et pragmatique* 25/26 : 223-242.

[Pa09b]

Patard A., 2009b, La modalité dans les temps verbaux comme mise à l'épreuve de l'approche monosémiste : le cas de l'imparfait préludique. In : Barceló G. J., Lauze A., Patard A. (éds.), *De la langue au discours : l'un et le multiple dans les outils grammaticaux*, Actes du IVème Colloque Jeunes Chercheurs Praxiling tenu à Montpellier en mai 2005, Montpellier : Praxiling - Université Paul-Valéry, 167-182.

COM[De/Pa09]

Devriendt É, Patard A., 2009, Le conditionnel français en diachronie. Premiers résultats, IX^{ème} Colloque International Chronos sur *Le temps, l'aspect et la modalité*, Université Paris 7, Paris (France) : du 2 au 4 septembre 2009.

2010

[Pa10a]

Patard A., 2010a, La notion très actuelle d'actualité : Quelle pertinence pour l'analyse du temps verbal? In : Arrivé M., Muni Toke V., Normand C. (éds.), *De la grammaire à l'inconscient: dans les traces de Damourrette et Pichon*, Limoges : Lambert-Lucas, 64-71.

[Pa10b]

Patard A., 2010b, L'emploi préliminaire de l'imparfait entre temporalité et modalité : Éléments d'analyse à partir d'une étude de cas, *Journal of French Language Studies* 20/02 : 189-211.

[Pa10c]

Patard A., 2010c, L'imparfait en voie de « prétérisation ». Quelques éléments de réflexion, *Travaux du Cercle Belge de Linguistique* 5 : 1-15.

[Pa/Ve10]

Patard A., Vermeulen C., 2010, Essai de représentation de la phrase hypothétique [Si P (IMP), Q (COND)], *Cahiers chronos* 21, 215-234.

COM[Pa10]

Patard A., 2010, Tense, Aspect and Modality in Past verbal forms: a Cross-linguistic Perspective, Congrès international de la SLE (*Societas Linguistics Europaea*), Université de Vilnius, Vilnius (Lituanie) : du 2 au 5 septembre 2010.

2011

[Br/Pa11]

Brisard F., Patard A., 2011, Introduction. In : *Cognitive approaches to Tense, Aspect and Epistemic modality* [*Human Cognitive Processing* 29], Amsterdam : John Benjamins, 1-17.

VOL[Pa/Br11]

Patard A., Brisard F. (éds.), 2011, *Cognitive approaches to Tense, Aspect and Epistemic modality* [*Human Cognitive Processing* 29], Amsterdam : John Benjamins, 319 p.

[Pa11]

Patard A., 2011, The Modal uses of the English simple past and the French imparfait: when temporality conveys modality, *Human Cognitive Processing* 29 : 279-310.

[Pa/Ri11]

Patard A., Richard A., 2011, Attenuation in French simple tenses, *Cahiers chronos* 22 : 157-178.

COM[Pa11]

Patard A., 2011, The Aspect-Modality Connection in Past verbal forms. Evidence from Romance and Germanic languages, Congrès international de la SLE (*Societas Linguistics Europaea*), Université de Logroño, Logroño (Espagne) : du 8 au 11 septembre 2011.

2012

[Pa12]

Patard A., 2012, Aspect, dialogisme et modalité. Théorie et analyse de quatre langues européennes. In : Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S. (éds.), *Dialogisme : Langue, discours*, Berlin : Peter Lang, 77-92.

[Pa/DeMu12]

Patard A., De Mulder W., 2012, L'évolution des usages du conditionnel en français, *Faits de langue* 40 : 29-36.

SEM[Pa12]

Patard A., 2012, Aspect(s) – Modalité(s) : quelle(s) relation(s) ? Réflexion théorique et analyse de 6 langues européennes, *Séminaire de l'ERSS*, Université Toulouse II – Le Mirail : le 19 janvier 2012.

COM[Pat/DeMu12a]

Patard A., De Mulder W., 2012a, Le développement du subjonctif après les verbes de sentiment et les chemins de grammaticalisation, Colloque international *AIA II : Les variations diasystémiques et leurs interdépendances*, Université de Copenhague, Copenhague (Danemark) : du 19 au 21 novembre 2012.

COM[Pat/DeMu12b]

Patard A., De Mulder W., 2012b, Comment l'indicatif a remplacé le subjonctif dans les constructions hypothétiques du français, Colloque 2012 de l'AFLS sur *Le français à travers le temps : acquisition, changement, variation*, Université de Newcastle, Newcastle (Grande-Bretagne) : du 1^{er} au 3 juin 2012.

COM[Paetal12]

Patard A., De Mulder W., Grabar N., 2012, The relevance of constructions for the evolution of tense markers: the case of the French conditional (*conditionnel*), Colloque international *New Reflections on Grammaticalisation* 5, Université d'Edimbourg, Edimbourg (Grande-Bretagne) : du 16 au 19 juillet 2012.

2013

[DeWi/Pa2013]

De Wit A., Patard A., 2013, Modality, aspect and the progressive: the semantics of the present progressive in French, in comparison with English, *Languages in Contrast* 13/1 : 113-132.

[DeWietal2013]

De Wit A., Patard A., Brisard F., 2013, A contrastive analysis of the present progressive in French and English, *Studies in Language* 37/4 : 846-879.

SEM[Pa2013]

Patard A., 2013, Emergence et évolution du conditionnel en français. Une approche basée sur l'usage, *Séminaire du FRANITALCO*, Louvain : KU Leuven, le 22 février 2013.

SEM[Pa/DeMu2013]

Patard A., De Mulder W., 2013, Émergence et évolution du conditionnel, du latin au français, Workshop *Décrire le passage du latin au français à travers l'analyse d'un corpus bilingue*, ENS de Lyon : 25-26 April 2013.

2014

[Pa14a]

Patard A., 2014a, When tense and aspect convey modality. Reflections on the modal uses of past tenses in Romance and Germanic languages, *Journal of Pragmatics* 71 : 69-97.

[Pa14b]

Patard A., 2014b, Réflexions sur l'origine de l'insubordination. Le cas de trois insubordonnées hypothétiques du français, *Langages* 196 : 109-130.

[Pa/DeMu14]

Patard A., De Mulder W., 2014, Aux origines des emplois modaux de l'imparfait. Le cas de l'emploi hypothétique et de l'emploi contrefactuel, *Langages* 193 : 33-47.

2015

VOL[DeMu/Pa15]

De Mulder W., Patard A., 2015 (éds.), *Marqueurs verbaux de TAM en diachronie* [*Journal of French Language Studies* 25/02], Cambridge : Cambridge University Press (293 p.).

[Pa15]

Patard A., 2015, Les constructions modales comparatives *faire mieux de, valoir mieux et falloir mieux*, *Syntaxe et Sémantique* 16 : 123-156.

[Pa/DeMu15]

Patard A., De Mulder W., 2015, La prévervation en EN- en ancien français : un cas de préfixation aspectuelle ?, *Lexique* 22 : 85-110.

[Pa/etal15]

Patard A., Grabar N., De Mulder W., 2015, Étude diachronique du conditionnel passé ou l'origine de la contrefactualité, *Journal of French Language Studies* 25/02 : 189-211.

[Pa/vadeAu15]

van der Auwera J., Patard A., 2015, Le français, la plus germanique des langues romanes ? In : in L. Brems, R. Möller, L. Rasier (éds.), *Faits de langue(s). Pour Michel Kefer à l'occasion de son 65ème anniversaire*, Berlin : Epubli, 9-17.

2017

VOL[Le/Pa17]

Legallois D., Patard A. (éds), 2017, *Les Constructions comme unités de la langue [Langue française 194]*, Paris : Armand Colin.

[Pa17]

Patard A., 2017, Du conditionnel comme constructions ou la polysémie du conditionnel, *Langue française* 194 : 105-124.

[Pa/etal17]

Patard A., De Mulder W., Grabar N., 2017, Le futur synthétique français a-t-il eu un sens intentionnel ?, in L. Baranzini (éd.), *Le futur dans les langues romanes*, Berne : Peter Lang, 17-47.

[Pa/vadeAu17]

Patard A., van der Auwera J., 2017, The French comparative modal constructions faire mieux de, valoir mieux and falloir mieux. In : D. Van Olmen, H. Cuyckens, L. Ghesquière (éds.), *Aspects of Grammaticalization. (Inter)subjectification and Directionality*. Berlin : Mouton de Gruyter, 81-111.

COM[Pa17]

Patard A., 2017, Le développement du subjonctif après les verbes de sentiment, Colloque international *Diachro VIII*, Université de Strasbourg, Strasbourg, du 2 au 4 février 2017.

2018

[La/Pa18]

Larrivée P., Patard A., 2018. Pathways of evolution, contiguity and bridging contexts. In : D. Van Olmen, T. Mortelmans, F. Brisard (éds.), *Aspects of linguistic variation*, Berlin : de Gruyter Mouton, 185-206.

[Pa18]

Patard A., 2018, L'imparfait de l'indicatif en français. In : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne: encyclogram.fr.

PLÉ[Pa18]

Patard A., 2018, On counterfactuality, Conférence plénière au XIII^{ème} Colloque International *Chronos* sur le temps, l'aspect, la modalité et l'évidentialité, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, le 5 juin 2018.

COM[Pa/DeMu18]

Patard A., De Mulder, 2018, Periphrastic future and conditional in Old French, Rencontre *PaLaFra (Passage du Latin au Français : constitution et analyse d'un corpus latino-français)*, Université de Munich, Munich, du 3 au 4 mai 2018.

2019

[Pa19a]

Patard A., 2019a, To the Roots of Fake Tense and 'Counterfactuality', *Cahiers chronos* 30 : 178-212.

[Pa19b]

Patard A., 2019b, Diachronie du futur antérieur. Une étude de corpus, *Langue française* 201 : 13-30.

2020

[DeMu/Pa20]

De Mulder W., Patard A., 2020, Le Verbe : les marqueurs de temps, mode et aspect. In : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost, Tobias Scheer (éds.), *La Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin / Boston : De Gruyter Mouton, 1486-1544.

2022

[Gl/Pa2022]

Glikman J., Patard A., 2022, Être pour aller en français d'Europe, 8^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, *SHS Web of Conferences*, volume 138, 16 p.

[Pa22]

Patard A., 2022, [On dirait x] : origine d'une (micro-)construction, *Le discours et la langue (Temps, mode et aspect en français, dans la roue de Jacques Bres)* : 139-160.

2023

[Pa/DeMu23]

Patard A., De Mulder W., 2023, The future and conditional: from Latin to Old French. In : A. Carlier, C. Guillot-Barbance, J. Vangaever, L. Danckaert, M. Selig (éds.), *Bridging the Gap Between Late Latin and Early Old French Empirical Investigations of (morpho)syntactic Changes*, De Gruyter.

[Pa23]

Patard A., 2023, Lexical aspect: the case of prefixes in Old French. In : A. Carlier, C. Guillot-Barbance, J. Vangaever, L. Danckaert, M. Selig (éds.), *Bridging the Gap Between Late Latin and Early Old French Empirical Investigations of (morpho)syntactic Changes*, De Gruyter.

À paraître

[Pa*]

Patard A., à paraître(a), A counterfactual cycle: evidence from the French imperfect, In: De Wit, A., Brisard, F., Madden-Lombardi, C., Meeuwis, M., Patard, A. (éds.), *Beyond Aspect*, Oxford: Oxford University Press.

Références bibliographiques

- Abouda L., 1997, Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques, *Revue Romane*, 32/2 : 179-198.
- Abouda L., 2004, Deux types d'imparfait atténuatif, *Langue française* 142 : 58-74.
- Abouda L., 2016, Conséquences morphologiques du traitement du conditionnel comme un temps de l'indicatif, *5^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Juil.2016, Tours, Actes du CMLF 2016.
- Abraham W., Leiss E. (éds.), 2008, *Modality-Aspect Interfaces: Implications and typological solutions*, Amsterdam : Benjamins.
- Adams J. N., 1991, Some neglected evidence for Latin *habeo* with infinitive: the order of the constituents, *Transactions of the Philological Society* 89: 131-196.
- Adams J.N., 2013, *Social Variation and the Latin Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Aikhenvald A., 2004, *Evidentiality*, Oxford : Oxford University Press.
- Abusch D., 1997, Sequence of Tense and Temporal De Re, *Linguistics and Philosophy* 20 :1-50.
- Alarcos Llorach E.,1994, *Gramática de la lengua Española*, Madrid : Espasa Calpe.
- Anderson L. B., 1986, Evidentials, paths of change, and mental maps: Typologically regular asymmetries. In : W. Chafe, J. Nichols (éds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood : Ablex, 273-312.
- Antinucci F., Miller R., 1976, How children talk about what happened, *Journal of Child Language* 3, 167-189.
- Arregui A. C., 2007, When aspect matters: the case of “‘would’” conditionals, *Natural Language Semantics* 15 : 221-264.
- Aksu-Koç A., 1988 [2006], *The Acquisition of Aspect and Modality*, Cambridge University Press : Cambridge.
- Arkadiev P., 2020, Actionality, aspect, tense, and counterfactuality in Kuban Kabardian, *Studia Orientalia Electronica* 8 : 5-21
- Auer A., 2009, *The Subjunctive in the Age of Prescriptivism: English and German Developments in the Eighteenth Century*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Azzopardi S., 2011), *Le futur et le conditionnel: valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol/français*, Thèse de doctorat, Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier III.
- Barceló G. J., Bres J., 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.
- Barlow M., Kemmer S. (éds.), 2000. *Usage-based models of language*, Stanford, CA : CSLI Publications.
- Bazanella C., 1990, ‘Modal’ uses of the Italian Indicative Imperfetto in a Pragmatic perspective, *Journal of Pragmatics* 14/3 : 439-457.
- Bazin S., 2020, Catégories variables : le verbe. In C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost, T. Scheer (éds), *La Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin : De Gruyter Mouton.
- Becker M., 2021, Free indirect discourse, quotative readings and the Romance imperfect, *Italian Journal of Linguistics* 33/2 : 23-58.
- Benveniste É., 1974, *Problèmes de linguistique générale, t. II*, Paris : Gallimard.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G., 1994, Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ?, *Travaux de linguistique* 29 : 59-92.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G., 1997, Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect, *Le français moderne* 65 : 113-141.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G., 2003, Un imparfait de plus ... et le train déraillait, *Cahiers chronos* 11 : 1-24.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G., 2006, Sur l'imparfait contrefactuel, *Travaux de linguistique* 53 : 7-65.
- Bertinetto P. M., 1986, *Tempo, aspetto e azione nel verbbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze : Accademia della Crusca.
- Biraud N., Mellet S., 2000, Les faits d'hérégénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité, *Cahiers Chronos* 5 : 9-48.
- Birkelund M., Nølke H., Therkelsen R. (éds), 2009, *La polyphonie linguistique [Langue française 164]*, Paris : Armand Colin.
- Bjorkman B. M., Halpert C., 2017, In an imperfect world: Deriving the typology of counterfactual marking. In : A. Arregui, M. L. Rivero, Andrés Salanova (éds.), *Modality Across Syntactic Categories*, Oxford : Oxford University Press.

- Böhm V., Hennemann A., 2014, The Evidential Use of the Spanish Imperfect and the Conditional in Journalistic Contexts, *Studia Neophilologica* 86 : 1-18.
- Bondy L., 1958, En marge des discussions sur les modes et les temps, *Le Français Moderne* 26 : 93-100.
- Boogaart R., Trnavac R., 2011, Imperfective aspect and epistemic modality. In : A. Pataud, F. Brisard (éds.), *Cognitive approaches to tense, aspect and epistemic modality*, Amsterdam : Benjamins, 217-248.
- Bottineau D., 2010, Les temps du verbe breton : Temps, aspect, modalité, interlocution, cognition – des faits empiriques aux orientations théoriques. In : C. Douay (éd.), *Système et chronologie*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 129-157.
- Bourova V., 2003, Le conditionnel d'atténuation (vouloir). Étude diachronique, Communication présentée à la *Journée Linguistique du Cercle Belge de Linguistique*, Katholieke Universiteit Brussel, le 10 mai 2003.
- Bourova V., 2005, A la recherche du 'conditionnel latin' : les constructions 'Infinitif + forme *habere*' examinées à partir d'un corpus électronique. In : C. D. Pusch, J. Kabatek et W. Raible (éds.), *Romanistische Korpuslinguistik II*, Tübingen : Gunter Naar Verlag, 303-316.
- Bourova V., 2007, Les constructions latines Infinitif+*habebam* vs Infinitif+*habui* et le développement du conditionnel roman. In : D. Trotter (éd.), *Actes du XXIV Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, vol. 2, Tübingen, Max Niemeyer, 461-474.
- Bourova V., Dendale P., 2013, Serait-ce un conditionnel de conjecture ? Datation, évolution et mise en relation des deux conditionnels à valeur évidentielle, *Cahiers Chronos* 26 : 183-200.
- Bourova V., Tasmowski L., 2007, La préhistoire des futurs romans. Ordre des constituants et sémantique, *Cahiers Chronos* 19 : 25-41.
- Bouveret M., Legallois D. (éds.), 2012, *Constructions in French*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins.
- Boyntinck L., 1994, *Comparative Grammar of the English and German Subjunctives*, Mémoire de master, Edmonton : University of Alberta.
- Brems L., Ghesquière L., Van de Velde F., 2012, Introduction: Intersections of Intersubjectivity, *English Text Construction* 5 (1): 1-6.
- Brems L., Ghesquière L., Van de Velde F. (éds.), 2014, *Intersubjectivity and Intersubjectification in Grammar and Discourse*, Amsterdam : John Benjamins.
- Bres J., 2003, Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, le petit imparfait hypocoristique, *Langue française* 138 : 111-124.
- Bres J., 2004, L'imparfait dit hypocoristique, ou le péché d'imputation métonymique, *Le Français Moderne* 72 (2) : 129-145.
- Bres J., 2005a, L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse, *Cahiers chronos* 14 : 1-32.
- Bres J., 2005b, *L'imparfait narratif*, Paris : CNRS-éditions.
- Bres J., 2006, Encore un peu, et l'imparfait était un mode, L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité, *Cahiers de praxématique* 47 : 149-176.
- Bres J., 2009a, Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif, *Langue française* 163 : 21-39.
- Bres J., 2009b, Sans l'imparfait, les vendanges tardives ne rentreraient pas dans la jupe rhénane... Sur l'imparfait contrefactuel, pour avancer, *Syntaxe et sémantique* 10 : 33-50.
- Bres J., 2012, Conditionnel et ultériorité dans le PASSÉ : de la subjectivité à l'objectivité, *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF)*, Lyon, 4-7 juillet, 1719-1730. <http://www.ilf-cnrs.fr/>
- Bres J., 2013, Les plus désaccordés sont les temps les plus beaux... De la production des différents effets de sens en discours, *Cahiers Chronos* 26 : 1-19.
- Bres J., 2020, Le conditionnel. In : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr.
- Bres J., Azzopardi S., Sarrazin S., 2012, Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales, *Faits de langues* 40 : 37-43.
- Bres J., Mellet S. (éds.), 2009, *Dialogisme et marqueurs grammaticaux* [*Langue française* 163], Paris : Armand Colin.
- Brisard F., 2000, Shall we go on?, *Semiotica* 129 : 111-138.
- Brisard F., (éd.), 2002a, *Grounding: The epistemic footing of deixis and reference*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Brisard F., 2002b, The English present. In : F. Brisard (éd.), *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 251-297.

- Brisard F. 2005, Epistemic interactions of tense and aspect in the English verb : The paradigm of the present, in K. Turewicz (éd.), *Cognitive Linguistics : A User Friendly Approach*, Szczecin : Uniwersytet Szczeciński, *Rozprawy i studia T.* (DCLVI) 582 : 66-82.
- Brisard F., 2010, Aspects of virtuality in the meaning of the French imparfait, *Linguistics* 48 : 487-524.
- Briz Gómez E. A., 2004, Notas sobre los llamados usos temporales "dislocados" en la conversación coloquial, *Estudios de Lingüística* 2 : 43-53.
- Brown P., Levinson S. C., 1987, *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge : Cambridge university press.
- Brunot F., 1922, *La pensée et la langue*, Paris : Masson.
- Brunot F., Bruneau C., 1949, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris : Masson.
- Buridant C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES.
- Busuioc I., 2004, L'imparfait de l'imminence contrecarrée en français et en roumain, *Revue Roumaine de Linguistique* XLIX/ 1-4 : 41-67.
- Bybee J., 1994, The grammaticization of zero: Asymmetries in tense and aspect systems. In : W. Pagliuca (éd.), *Perspectives on Grammaticalization*, Amsterdam : Benjamins, 235-54.
- Bybee J., 1995, The semantic development of past tense modals in English. In : J. Bybee, S. Fleischman (éds.), *Modality and Grammar in Discourse*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins, 503-517.
- Bybee J. L., 2003, Mechanisms of Change in Grammaticization: The Role of Frequency. In : B. D. Joseph B. D., R. D. Janda (éds.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford : Blackwell, 602-623.
- Bybee J. L., 2006, From Usage to Grammar: The Mind's Response to Repetition, *Language* 82(4) : 711-733.
- Bybee J. L., 2010, *Language, usage, and cognition*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Bybee J. L., 2014, Cognitive processes in grammaticalization. In : M. Tomasello (éd.), *The New Psychology of Language* (volume II), New York / Hove : Psychology Press, 145-167.
- Bybee J. L., Hopper P., 2001, *Frequency and the emergence of linguistic structure*, Amsterdam : John Benjamins.
- Bybee J. L., Pagliuca W., 1985, Cross-linguistic comparison and the development of grammatical meaning. In J. Fisiak (éd.), *Historical Semantics and Historical Word Formation*, Berlin : de Gruyter, 59-83.
- Bybee J., Pagliuca W., 1987, The evolution of future meaning. In : A. G. Ramat, O. Carruba, G. Bernini (éds.), *Papers from the Seventh International Conference on Historical Linguistics (ICHL)*, Amsterdam : John Benjamins, 109-122.
- Bybee J., Perkins R., Pagliuca W., 1994, *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago – Londres : University of Chicago Press.
- Carlier A., 2008, La grammaticalisation au niveau du paradigme: de la pragmatique à la sémantique. In : O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François, C. Schnedecker (éds.), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne : Peter Lang, 257-276.
- Carlier A., De Mulder W., Lamiroy B., 2012, Introduction : The pace of grammaticalization in a typological perspective, *Folia Linguistica* 46/2 : 297-301.
- Caudal P., 2011, Towards a novel aspectuo-temporal account of conditionals, *Cahiers chronos* 22 : 179-209.
- Caudal P., 2017, Les « usages atténuatifs » de l'imparfait : vers une analyse constructionnelle. In : E. Hrubaru, E. Moline (éds.), *Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber*, Berne : Peter Lang, 1-44.
- Caudal P., 2018, Vers une approche constructionnelle des structures au conditionnel, *Langue française* 200/4 : 49-61.
- Caudal P., 2022, On so-called 'tense uses' in French as context-sensitive constructions. In : M. Becker, J. Egetenmeyer (éds.), *Tense, aspect and discourse structure*, Berlin : De Gruyter, 20p.
- Caudal P., Vettters C., 2007, Passé composé et passé simple: sémantique diachronique et formelle, *Cahiers Chronos* 16 : 121-151.
- Caudal P., Vettters C., Roussarie L., 2003, L'imparfait, un temps inconséquent, *Langue française* 138 : 61-74.
- Chafe W., 1986, Evidentiality in English conversation and academic writing. In : W. Chafe, J. Nichols (éds.), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood : Ablex, 261-272.
- Chafe W., Nichols J. (éds), 1986, *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood : Ablex.
- Chomsky N., 1986, *Knowledge of Language: Its Nature, Origin and Use*, New York : Praeger Publishers.

- Ciszewska E., 2004, L'inchoatif et les moyens de son expression en français, *Neophilologica* 16 : 7-19.
- Combettes B., 2018, Conditionnel et irréel du passé dans le système hypothétique : facteurs d'évolution à la période classique, *Langue française* 200/4 : 91-103.
- Comrie B., 1976, *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Comrie B., 1986, Tense in indirect speech, *Folia Linguistica* 20 (3-4): 265-296.
- Confais J.-P., 1995, *Temps mode aspect. Les approches des morphèmes verbaux et de leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Cornillie B., 2009, Evidentiality and epistemic modality : On the close relationship of two different categories, *Functions of Language* 16 /1 : 44-62.
- Dahl Ö., 1985, *Tense and aspect systems*, Oxford : Basil Blackwell.
- Dahl Ö., 1990, Standard Average European as an exotic language. In : J. Bechert, G. Bernini, C. Buridant (éds.), *Toward a Typology of European Languages [Empirical Approaches to Language Typology 8]*, Berlin : Mouton, 3-8
- Dahl Ö., 1997, The relation between past time reference and counterfactuality: a new look. In : Athanasiadou, A. et Dirven, R. (éds.), *On Conditionals Again*, Amsterdam : John Benjamins, 97-114.
- Dahl Ö., 2000, The Tense-Aspect Systems of European Languages in a Typological Perspective. In : Ö. Dahl (éd.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*. Berlin : Mouton de Gruyter, 3-25.
- Dahl Ö., 2007, From questionnaires to parallel corpora in typology, *Sprachtypologie und Universalienforschung* 60(2) : 172-181.
- Dahl Ö., Velupillai V., 2013, The Past Tense. In : M. S. Dryer et M. Haspelmath Martin (éds.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (disponible en ligne : <http://wals.info/chapter/66>)
- Damourette J., Pichon E., 1911-1936, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* (vol. 5), Paris : D'Artrey.
- Declerck R., 1991, *Tense in English: Its Structure and Use in Discourse*, Routledge : Londres.
- Declerck R., Reed, S., 2001, *Conditionals: a Comprehensive Empirical Analysis*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- DeLancey S., 2001, The mirative and evidentiality, *Journal of Pragmatics* 33(3) : 369-382.
- De Mulder W., 2001, La Linguistique Diachronique: grammaticalisation et sémantique du prototype, *Langages* 130 : 8-32.
- De Mulder W., 2002, Grammaticalisation, métaphore et métonymie : le cas d'*aller*, *Verbum* 24/3 : 229-246.
- De Mulder W., 2003, Imparfait et "point de vue" : à la recherche d'une théorie "cognitive". In : J. Guéron J. et L. Tasmowski (éds.), *Temps et point de vue*, Paris : Université Paris X-Nanterre, 81-102.
- De Mulder W., 2004, Can there be a non temporal definition of the French Imparfait ? A "network" approach. In : Brisard, F. (éd.), *Language and revolution / Language and time*, Anvers : Université d'Anvers, 195-222.
- De Mulder W., 2008, Grammaticalisation, métonymie et pertinence. In : J. Durand, B. Habert, B. Laks (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris : Institut de Linguistique Française, 359-365.
- De Mulder W., 2012, Un sens épistémique pour l'imparfait et le passé simple ?, *Langue française* 173 : 99-113.
- De Mulder W., Vettors C., 2002, The French imparfait, determiners and grounding, *Cognitive Linguistics Research* 21 : 113-149.
- De Mulder W., Brisard F., 2006, L'imparfait marqueur de réalité virtuelle, *Cahiers de praxématique* 47 : 97-124.
- Dendale P., 2001a, Le futur conjectural versus devoir épistémique : différences de valeur et restrictions d'emploi, *Le français moderne* 69 : 1-20.
- Dendale P., 2001b, Les problèmes linguistiques du conditionnel en français. In : P. Dendale, L. Tasmowski (éds.), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 7-18.
- Dendale P., Tasmowski L., 2001, Introduction: Evidentiality and related notions, *Journal of Pragmatics* 33 : 339-348.
- Dendale P., Van Bogaert J., 2012, Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français, *Langue française* 173 : 13-29.
- Dendale P., van der Auwera J. (éds.), 2001, *Les verbes modaux [Cahiers chronos 8]*, Amsterdam : Rodopi.
- Denis D., Sancier-Château A., 1994, *Grammaire du français*, Paris : Librairie générale française.
- Deo A., 2015, The semantic and pragmatic underpinnings of grammaticalization paths: the progressive to imperfective shift, *Semantics and Pragmatics* 8 : 1-52.

- De Smet H., Cuyckens H., 2007, Diachronic aspects of complementation: Constructions, entrenchment and the matching problem. In : Christopher M. Cains et Geoffrey Russom (éds.), *Studies in the history of the English language III: Managing chaos, strategies for identifying change in English*, Berlin : Mouton de Gruyter, 187-213.
- Dessi Schmid S., 2010, 'Modal uses' of the Italian imperfetto and the Spanish imperfect: a comparison. In : M. G. Becker, E.-M. Remberger (éds.), *Modality and Mood in Romance*, Berlin : De Gruyter, 39-66.
- Detges U., 1999, Wie entsteht Grammatik ? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempus Markern. In : J. Lang, I. Neumann-Holzschuh (éds.), *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 31-52.
- Detges U., 2010, Computed or entrenched? The French imparfait de politesse. In : H.- J. Schmid, S. Handl (éds.), *Cognitive Foundations of Linguistic Usage Patterns*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 195-224.
- Detges U., 2020, Future Markers in Western Romance: Cyclic Change, Synchronic Variation and Diachronic Competition, *Journal of Historical Pragmatics* 21/2 : 290-315.
- Detges U., Waltreit R., 2002, Grammaticalization vs. reanalysis: A semantic-pragmatic account of functional change in grammar, *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 21: 151-195.
- de Swart H., 1998, Aspect Shift and Coercion, *Natural Language and Linguistic Theory* 16: 347-385.
- de Swart H., 2000, Tense, aspect and coercion in a cross-linguistic perspective. In : M. Butt, T. H. King (éds.), *Proceedings of the Berkeley Formal Grammar Conference*, Berkeley : University of California,
- Devitt M., 2006, Intuitions in linguistics, *The British Journal for the Philosophy of Science* 57 : 481-513.
- Devitt M., 2010, Linguistic intuitions revisited, *The British Journal for the Philosophy of Science* 61 : 833-65.
- D'Hertefeldt S., 2018, *Insubordination in Germanic. A Typology of Complement and Conditional Constructions*. Berlin / Boston : De Gruyter Mouton.
- Diewald G., 2002, A model for relevant types of contexts in grammaticalization. In : I. Wischer, G. Diewald (éds.), *New Reflections on Grammaticalization [Typological Studies in Language 49]*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 103-120.
- Diewald G., Smirnova E., 2012, 'Paradigmatic integration': The fourth stage in an expanded grammaticalization scenario. In : K. Davidse, B. Cornillie, H. Cuyckens, T. Leuschner (éds.), *Grammaticalization and language change: New reflections*, Amsterdam : John Benjamins, 111-33.
- Dobrushina N., van der Auwera J., Goussev V., 2005, The optative. In : M. Haspelmath, M. Dryer, D. GIL, Comrie B. (éds.), *The World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 298-301.
- Dowty D. R., 1979, *Word meaning and Montague Grammar: The semantics of verbs and times in Generative Semantics and Montague's PTQ*, Kluwer : Dordrecht.
- Eisenberg P., 2006, *Der Satz. Grundriss der deutschen Grammatik*, 3ème éd., Stuttgart / Weimar : Metzler.
- Evans N., 2007, Insubordination and its uses. In : Nicolaeva, I. (éd.), *Finiteness: Theoretical and Empirical Foundations*, Oxford : Oxford University Press, 366-431.
- Fabricius-Hansen C., 1994, Das dänische und norwegische Tempussystem im Vergleich mit dem deutschen. In : R. Thieroff, J. Ballweg (éds.), *Tense systems in European languages*, Tübingen : Niemeyer, 49-68.
- Fayol M., 1985, L'emploi des temps verbaux dans les récits écrits, *Etudes chez l'enfant, l'adulte et l'adolescent. Bulletin de Psychologie* (XXXVIII.7) : 683-704.
- Ferraro M. I., Ortiz López J. F., 2002. La temporalidad verbal en español. In : *Proceedings of the 2. Congreso Brasileño de Hispanistas*, San Pablo : São Paulo. Disponible sur : http://www.proceedings.scielo.br/scielo.phpscript=sci_arttextandpid=MSC000000012002000100038andlng=enandnrm=iso>.
- Feuillet J., 1999, L'hypothétique dans les langues slaves, *Linx* 41 : 9-20.
- Fillmore C., Kay P., O'Connor P., 1988, Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: The case of let alone, *Language* 64(3): 501-538.
- Fischer O., 1992, Syntax. In : N. Blake (éd.), *The Cambridge History of the English Language*. Volume 2, Cambridge : Cambridge University Press, 207-408.
- Fischer O., 2013, The role of contact in English syntactic change in the Old and Middle English periods. In : D. Schreier, M. Hunt (éds.), *English as a contact language*, Cambridge : Cambridge University Press, 18-40.

- Fleischman S., 1982, *The Future in Thought and Language. Diachronic Evidence from Romance*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Fleischman, S., 1989, Temporal distance: A basic linguistic metaphor, *Studies in Language* 13: 1-50.
- Fleischman, S., 1995, Imperfective and irrealis. In : J. Bybee, S. Fleischman (éds.), *Modality in Grammar and Discourse*, Amsterdam : Benjamins, 519-551.
- Flores N., 2020, *Linguistic mitigation in English and Spanish: How speakers attenuate expressions*, Londres : Routledge.
- François J., 2008, Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents, *Cahiers du Crisco* 26 : 1-19.
- François J., Legallois (éds.), 2006, *Autour des grammaires de constructions et de patterns* [Cahiers du CRISCO 21], Caen : CRISCO.
- Fruyt M., 1996, La syntaxe de l'infinitif en latin tardif : réflexions sur la nature des processus évolutifs, *Recherches Augustiniennes* 29 : 43-73.
- Garcés M. P., 1997, *Las formas verbales en español. Valores y usos*, Madrid : Verbum.
- García Fernández L., 2004, El pretérito imperfecto: repaso histórico y bibliográfico. In : L. García Fernández, Luis, B. Camus Bergareche (éds.), *El pretérito imperfecto*, Madrid : Gredos, 14-95.
- Gast V., 2013, Contrastive Analysis. In : *The Routledge Encyclopedia of Language Teaching and Learning*. London : Routledge, 153-158.
- Geerts G., W. Haeseryn, J. de Rooij, M. C. van den Toorn (éds.), 1984, *Algemene Nederlandse spraakkunst*, Groningue / Louvain : Wolters-Noordhoff.
- Ghesquière L., Brems L., Van de Velde F., 2012, Intersubjectivity and intersubjectification, *English Text Construction* 5 (1) : 128-152.
- Giorgi A., Pianesi F., 1997, *Tense and Aspect: From Semantics to Morphosyntax*, New York : Oxford University Press.
- Giry-Schneider J., 1981, Les compléments nominaux du verbe *dire*, *Langages* 63 : 75-97.
- Givón T., 1991, Serial verbs and the mental reality of “event”: Grammatical versus cognitive packaging. In : E. C. Traugott, B. Heine (éds.), *Approaches to Grammaticalization* (Volume 1). Amsterdam : Benjamins, 81-127.
- Goldberg A., 1995, *Constructions: A construction grammar approach to argument structure*, Chicago : University of Chicago Press.
- Goldberg A., 2003, Constructions: A new theoretical approach to language, *Trends in Cognitive Science* 7: 219-224.
- Goldberg A., 2006, *Constructions at work: The nature of generalization in language*. Oxford : Oxford University Press.
- Gosselin L., 1996a, Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique, *Intellectica* 22 : 93-117.
- Gosselin L., 1996b, *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin L., 1999, Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques, *Cahiers chronos* 4 : 29-51.
- Gosselin L., 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles : Duculot.
- Gosselin L., 2006, De la distinction entre la dimension temporelle de la modalité et la dimension modale de la temporalité, *Cahiers de praxématique* 47 : 21-52.
- Gosselin L., 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam : Rodopi.
- Gosselin L., 2017, Les temps verbaux du français : du système au modèle, *Verbum* XXXIX/1 : 31-70.
- Gosselin L., 2021, Aspect et temps ramifié. In : *Aspect et formes verbales en français*, Classiques Garnier, 203-243.
- Gougenheim G., 1938, *Système grammatical de la langue française*, Paris : D'Artrey.
- Gras P., 2011, *Gramática de Construcciones en Interacción. Propuesta de un modelo y aplicación al análisis de estructuras independientes con marcas de subordinación en español*, Thèse de Docorat, Barcelone : Universitat de Barcelona.
- Guentchéva Z., 1994, Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français, *Langages* 102 : 8-23.

- Guillaume G., [1929] 1970, *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- Guillaume G., 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, A, vol. 1, Québec / Paris : Presses de l'Université Laval et Klincksieck.
- Guillaume G., 1988, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1948*, C, vol. 8, Québec / Lille : Presses de l'Université de Laval et presses universitaires de Lille.
- Givón T., 1994, Irrealis and the subjunctive, *Studies in Language* 18: 265-337.
- Grønn A., 2013, Aspect and tense in counterfactual main clauses: Fake or real? In : F. Josephson, I. Söhrman (éds.), *Diachronic and typological perspectives on verbs*, Amsterdam : John Benjamin, 133-158.
- Guillot-Barbance C., Heiden S., Lavrentiev A., 2017, Base de français médiéval : une base de référence de sources médiévales ouverte et libre au service de la communauté scientifique, *Diachroniques* 7 : 168-184.
- Gutiérrez Araus M. L., 1995, Sobre los valores secundarios del imperfecto. In : Rueda, M. et al. , *Actuales tendencias en la enseñanza del español como lengua extranjera II*, Actas del VI congreso internacional de ASELE, León : Universidad de León, 177-186.
- Gutiérrez Araus M. L., 1996, Relevancia del discurso en el uso del imperfecto, *Revista española de lingüística*, 26(2) : 327-336.
- Gutiérrez Araus M. L., 1998, Sistema y discurso en las formas verbales del pasado, *Revista Española de Lingüística* 28(2) : 275-306.
- Gutiérrez Araus M. L., 2012, En torno al imperfecto con valor de futuro hipotético. In : T. E. Jiménez Juliá, B. López Meirama, V. Vázquez Rozas, A. Veiga (éds.), *Cum corde et in nova grammatica : estudios ofrecidos a Guillermo Rojo*, Santiago de Compostela : Servizo de Publicacións e Intercambio Científico da Universidade de Santiago de Compostela, 399-411.
- Haillet P. P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Gap : Ophrys.
- Hagège C., [1982] 2013, *La Structure des langues*, Paris : PUF.
- Harris M. B., 1986, The Historical Development of si-Clauses in Romance. In : E. C. Traugott, ter Meulen A., Reilly J., Ferguson C. (éds.), *On Conditionals*, Cambridge : Cambridge University Press, 265-84.
- Haspelmath M., 1998a, How young is Standard Average European?, *Language Sciences* 20(3) : 271-87.
- Haspelmath M., 1998b, Does grammaticalization need reanalysis? *Studies in Language* 22 : 315-351.
- Haspelmath M., 1999, Why is grammaticalization irreversible?, *Linguistics* 37 : 1043-1068.
- Haspelmath M., 2001, The European linguistic area: Standard Average European. In : Haspelmath M., König E., Oesterreicher W., Raible W. (éds.), *Language Typology and Language Universals*, Berlin / New York : de Gruyter, 1492-1510.
- Haspelmath M., 2003, The geometry of grammatical meaning: semantic maps and cross-linguistic comparison. In : M. Tomasello (éd.), *The new psychology of language: cognitive and functional approaches to language structure* vol. 2, Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum, 211-42.
- Haspelmath M., Dryer M. S., Gil D., Comrie B., 2005, *The World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford university press.
- Haspelmath Martin., 2018, Revisiting the anasynthetic spiral. In : H. Narrog, B. Heine (éds.), *Grammaticalization from a typological perspective*, Oxford : Oxford University Press, 97-115.
- Haverkate H., 2002, *The syntax, semantics and pragmatics of Spanish mood*, Amsterdam : John Benjamins.
- Haverling G., 2008, On the development of actionality, tense and viewpoint from Early to Late Latin. In : F. Josephson, I. Söhrman (éds.), *Interdependence of Diachronic and Synchronic Analyses*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 73-104.
- Haverling G., 2010, On tense, viewpoint and modality from Early to Late Latin. In : P. Anreiter, M. Kienpointner (éds.), *Latin linguistics today. Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Innsbruck : Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck, 143-158.
- Haverling G., 2013, On tense and mood in conditional clauses from Early to Late Latin. In : F. Josephson, I. Söhrman (éds.), *Diachronic and Typological Perspectives on Verbs*, Amsterdam : John Benjamins, 13-56.
- Haverling G., 2018, Sur les changements dans le lexique verbal en latin tardif. In : A. Carlier, C. Guillot-Barbance (éds.), *Latin tardif, français ancien. Continuités et ruptures*, Berlin : De Gruyter, 235-266.
- Hellekson K., 2001, *The Alternate History: Refiguring Historical Time*, Kent, Ohio : Kent State University Press.
- Heiden S., Magué J.-P., B. Pincemin, 2010, TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. In : *JADT 2010 : 10th International Conference on the Statistical Analysis*

- of *Textual Data* (pp. 12). Rome, Italie. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/97/79/PDF/Heiden_al_jadt2010.pdf
- Heine B., 1993, *Auxiliaries: cognitive forces and grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press.
- Heine B., 2002, On the role of contexts in grammaticalization. In : I. Wischer, G. Diewald (éds.), *New Reflections on Grammaticalization*, John Benjamins : Amsterdam, 83-101.
- Heine B., 2003, Grammaticalization. In : B. D. Joseph, R. D. Janda (éds.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford : Blackwell, 575-601.
- Heine B., Claudi U., Hünnemeyer F., 1991, *Grammaticalization: a conceptual framework*, Chicago : University of Chicago Press.
- Heine B., Kuteva T., 2002, *Word Lexicon of Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Henry A., 1952, Du subjonctif d'imminence contrecarrée à un passage du *Tristan* de Bérout, *Romania* 73 : 392-407.
- Hilpert M., 2008, *Germanic Future Constructions. A Usage-based Approach to Language Change*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins.
- Hogeweg, L., 2009, What's so unreal about the past: past tense and counterfactuals. In : Tsangalidis, A. et Facchinetti, R. (éds.), *Studies on English Modality in honour of Frank R. Palmer*, Berne : Peter Lang, 181-208.
- Hopper P. J., 1991, On Some Principles of Grammaticization. In : E. C. Traugott, B. Heine (éds.), *Approaches to Grammaticalization*, volume 1, Amsterdam/ Philadelphie : John Benjamins, 17-35.
- Hopper P. J., Traugott E. C., 2003 [1993], *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Horn L., 1984, Towards a new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicature. In D. Schiffrin (éd.), *Meaning, form, and use in context*, Washington, DC : Georgetown University Press, 11-42.
- Horn L., 1989, *A Natural History of Negation*, Chicago: the University Press of Chicago.
- Hüning M., Vogel U., van der Wouden T., Verhagen A. (éds.), 2006, *Nederlands tussen Duits en Engels*, Leiden : Stichting Neerlandistiek Leiden.
- Iatridou, S., 2000, The Grammatical Ingredients of Counterfactuality, *Linguistic Inquiry* 31: 231-270.
- Inclán S. 1991, Temporal Adverbs and the Structure of Reference of Event Points. In : *Proceedings of the Eastern States Conference on Linguistics (ESCOL)* 8 : 130-141.
- Ingham R., 2012, Middle English and Anglo-Norman in Contact, *Bulletin de l'Association des Médiévistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur* 81: 1-23.
- Ippolito M., 2003a, Presupposition and implicatures in counterfactuals, *Natural Language Semantics* 11/2 : 145-186.
- Ippolito M., 2003b, A pragmatic analysis of imperfect conditionals. In : R. Núñez-Cedeño, L. López, R. Cameron (éds.), *A Romance Perspective on Language Knowledge and Use*, Amsterdam : John Benjamins, 133-150.
- Ippolito M., 2004, Imperfect Modality. In : Guéron, J., Lecarme, J. (éds.), *The Syntax of Time*, Cambridge : MIT Press, 359-387.
- Ippolito M., 2013, *Subjunctive Conditionals*, Cambridge : MIT Press.
- James D., 1982, Past tense and the hypothetical. A cross-linguistic study, *Studies in Language* 6: 375-403.
- Janssen T., 1994, Preterit and Perfect in Dutch. In : Vet C., Veters C. (éds.), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin : Mouton de Gruyter, 115-146.
- Karawani H., 2014, *The Real, the Fake, and the Fake Fake in Counterfactual Conditionals, Crosslinguistically*, Thèse doctorat, Universiteit Amsterdam : Amsterdam.
- Khoo J., 2015, On Indicative and Subjunctive Conditionals, *Philosophers' Imprint* 15/32 : 1-40.
- Kim M., 2004, Une description des marqueurs évidentiels on dit que et on dirait que, *Travaux de linguistique* 48(1) : 41-52.
- Klein W., 1994, *Time in language*, Londres / New York : Routledge.
- König E., van der Auwera J. (éds.), 2002, *The Germanic Languages*, Londres : Routledge.
- Kronning H., 1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir (Studia romanica upsaliensia, n° 54)*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning H., 2001, Pour une tripartition des emplois du modal devoir, *Cahiers Chronos* 8 : 67-84.
- Kronning H., 2003, Auxiliarité, énonciation et rhématicité, *Cahiers Chronos* 11 : 231-249.

- Kronning H., 2017, Conditionnalité et proximité factuelle ? In : M. Birkelund (éd.), *Points de vue. Mélanges offerts à Henning Nølle à l'occasion de sa retraite*, Aarhus : Institut for Kommunikation og Kultur, Aarhus Universitet, 23-42.
- Kronning H., à paraître, Conditionnalité et expressivité. L'imparfait de l'indicatif contrefactuel en français, en italien et en espagnol. Aspects sémantiques et variationnels. In : L. Schøsler et J. Härmä (éds.), *Actes du XXIXe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Copenhague.
- Kuryłowicz J., 1965, The evolution of grammatical categories, *Diogenes* 13(51) : 55-71.
- Kuteva T., 1998, On Identifying an Evasive Gram. Action Narrowly Averted, *Studies in Language* 22/1 : 113-160.
- Kuteva T., 2001, *Auxiliation. An Enquiry into the Nature of Grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press.
- Kuteva T., Aarts A., Popova G., Abbi A., 2019, The grammar of 'non-realization', *Studies in Language* 43/4 : 850-895.
- Labov W., 1972, Some principles of linguistic methodology, *Language in Society* 1 : 97-120.
- Labov W., 2001 [1975], *Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?* (traduction de *What is a linguistic fact ?*), *Marges linguistiques* 1 : 25-68.
- Lamiroy B., 1999, Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation, *Langages* 135 : 33-45.
- Lamiroy B., 2003, Grammaticalisation et Comparaison de langues, *Verbum* XXV/3 : 411-431.
- Lamiroy B., 2018, Linguistique historique et linguistique comparée : même combat ? In : W. Ayres-Bennett, A. Carlier, J. Glikman, T. Rainsford, G. Siouffi, C. Skupien Dekens (éds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris : Classiques Garnier, 373-391.
- Lamiroy B., W. De Mulder, 2011, Degrees of grammaticalization accross languages. In : H. Narrog, B. Heine (éds.), *The Oxford handbook of grammaticalization*, Oxford°: Oxford University Press : 302-318.
- Langacker R. W., 1977, Syntactic reanalysis, in C. N. Li (éd.), *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin : University of Texas Press, 57-139.
- Langacker, R. W. 1987. *Foundations of cognitive grammar: Theoretical prerequisites* (vol. 1), Stanford : Stanford university press.
- Langacker R. W., 1990, Subjectification, *Cognitive Linguistics* 1 : 5-38.
- Langacker R. W., 1991, The Auxiliary: Grounding. In : *Foundations of Cognitive Grammar* (vol. 2). Stanford : Stanford University Press, 240-281.
- Lanly A., 1958, Nous avons à parler maintenant du futur, *Le Français moderne* 26 : 16-46.
- Lanly A., 2002, Plaidoyer pour le conditionnel en –rais, *L'information grammaticale* 95 : 20-22.
- Lass R., 1992, Phonology and Morphology. In : N. Blake (éd.), *The Cambridge History of the English Language*. Volume 2, Cambridge : Cambridge University Press, 23-155.
- Lazard G., 1999, Mirativity, evidentiality, mediativity, or other? *Linguistic Typology* 3 : 91-109.
- Lazard G., 2001, On the grammaticalization of evidentiality, *Journal of Pragmatics* 33, 359-367.
- Le Bidois G., Le Bidois R., 1967, *Syntaxe du français moderne*, Paris : A. et J. Picard.
- Leech G., 2014, *Meaning and the English verb* (3ème éd.), Londres : Longman.
- Ledgeway A., 2012, *From Latin to Romance. Morphosyntactic typology and change*, Oxford : Oxford University Press.
- Legallois D., 2012, From grammaticalization to expressive constructions : the case of *histoire de* + inf. In M. Bouveret, D. Legallois (éds.), *Constructions in French*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins, 257-281.
- Legallois D., 2013, Les greffes phraséologiques – ou quand la syntaxe se compromet, *Langages* 189 : 103-120.
- Legallois D., à paraître, Routine, routinisation : à quels unités et processus a-t-on affaire exactement ? Les routines discursives dans le discours scientifique oral et écrit.
- Legallois D., François J. (éds.), 2011, *La linguistique fondée sur l'usage : approches théoriques et analyses* [Travaux de Linguistique 62], Bruxelles : Duculot.
- Legallois D., Gréa P., 2006, La grammaire de construction, *Cahiers du CRISCO* 21 : 5-27.
- Legallois D., Tutin A., 2013, Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie, *Langages* 189 : 3-25.
- Le Goffic P., 1986, Que l'imparfait n'est pas un temps du passé. In : Le Goffic, P. (éd.), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen : Centre de publications de l'université de Caen, 55-70.

- Le Goffic P., 1995, La double incomplétude de l'imparfait, *Modèles linguistiques* 16 : 133-148.
- Lehmann C., 2002[1995], *Thoughts on grammaticalization*, 2^{ème} édition, Berlin, Freie Universität Berlin : Language Science Press.
- Leirbukt O., 1991, "Nächstes Jahr wäre er 200 Jahre alt geworden". Über den Konjunktiv Plusquamperfekt in hypothetischen Bedingungsgefügen mit Zukunftsbezug, *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 19 : 158-193.
- Leonetti M., Escandell-Vidal V., 2003, On the Quotative readings of Spanish Imperfecto, *Cuadernos de Lingüística X*: 135-154.
- Lewis D., 1973, *Counterfactuals*, Cambridge : Harvard University Press.
- Librova B., 2009, Les fonctions du morphème *ne* dans le tour en *a poi* et ses variantes en ancien français, *Cahiers de praxématique* 53 : 165-182.
- Lindstedt J., 1985, *On the Semantics of Tense and Aspect in Bulgarian [Slavica Helsingiensia 4]*, Helsinki : Université d'Helsinki.
- Lindstedt J., 2000, The perfect—aspectual, temporal and evidential. In : Ö. Dahl (éd.), *Tense and aspect in the languages of Europe*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 365-383.
- Lodge K. R., 1979, The use of past tense in games of pretend », *Journal of Child Language* 6 : 365-369.
- Loengarov A., 2006, *L'alternance indicatif/subjonctif dans les langues romanes : motivation sémantico-pragmatique et grammaticalisation*, Thèse de doctorat, Leuven : KU Leuven.
- Lombardi Vallauri E., 2004, Grammaticalization of syntactic incompleteness: free conditionals in Italian and other languages, *SKY Journal of Linguistics* 17 : 189-215.
- MacFarlane J., 2003, Future Contingents and Relative Truth, *The Philosophical Quarterly* 53 : 321-336.
- Mackay J., 2019, Modal interpretation of tense in subjunctive conditionals, *Semantics and Pragmatics* 12/2 : 1-29.
- Malchukov A. L., 2009, Incompatible categories: Resolving the 'present perfective paradox'. In : L. Hogeweg, H. de Hoop, A. L. Malchukov (éds.), *Cross-linguistic Semantics of Tense, Aspect and Modality*, Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins, 13-32.
- Marchello-Nizia C., 1995, *L'Évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia C., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- Marchello-Nizia, C., Combettes, B., Prévost, S., Scheer, T. (éds.), 2020, *Grande Grammaire Historique du Français (GGHF)*, Berlin : De Gruyter Mouton,
- Martin R., 1991. Types de procès et systèmes hypothétiques ; de l'aspect 'de re' à l'aspect 'de dicto', *Travaux de linguistique et de philologie* 22 : 87-95.
- Martínez-Atienza M., 2012, Formas verbales en contraste en italiano y en español: similitudes, diferencias y explicación, *Revista Electrónica de Lingüística Aplicada* 11 : 69-86.
- Meillet A., 1912, L'évolution des formes grammaticales. In : *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 131-148.
- Mellet S., 2003, Imparfait en contexte : les conditions de la causalité inférée, *Langue française* 138 : 86-96.
- Metslang H., 1999, Is the Estonian and Finnish Conditional actually a Conditional? In : M. Ereht (éd.), *Estonian : Typological Studies III*, Tartu : Publications of the Department of Estonian of the University of Tartu, 97-127.
- Meyer-Lübke W., 1900, *Grammaire des langues romanes*, tome III: *Syntaxe*, (traduction français par Auguste Doutrepoint et Georges Doutrepoint), Paris : Welter.
- Miller D. G., 2019, *The Oxford Gothic grammar*, Oxford : Oxford University Press.
- Mitchell B., 1985, *Old English Syntax*, Oxford : Clarendon Press.
- Moeschler J., 2000, L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers chronos* 6 : 1-11.
- Moignet G., 1957, Pitié pour l'indicatif, ou nomenclature grammaticale et linguistique structurale, *Le Français Moderne* 25 : 161-169.
- Molencik R., 1998, Modals in past counterfactual conditional protases. In : J. Fisiak, M. Krygier (éds.), *Advances in English historical linguistics*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 242-251.

- Molenccki R., 2000, Parallelism vs. asymmetry: The case of English counterfactual conditionals. In : O. Fischer, A. Rosenbach, D. Stein (éds.), *Pathways of Change: Grammaticalization in English* Amsterdam : John Benjamins, 311-328.
- Montolio E., 1999, Las construcciones condicionales. In : I. Bosque, V. Demonte (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid : Espasa-Calpe, 3643-3737.
- Mortelmans T., 2000, Konjunktiv II and epistemic modals in German: a division of labour. In : A. Foolen *et al.* (éds.), *Constructions in cognitive linguistics*, Amsterdam : Benjamin, 191-215.
- Mortelmans T., 2003, 'The 'subjective' effects of negation and past subjunctive on deontic modals. The case of German dürfen and sollen. In : F. Lenz (éd.), *Deictic Conceptualisation of Space, Time and Person*, Amsterdam : Benjamins, 149-178.
- Mortelmans T., 2004, The status of the German auxiliary werden as a "grounding predication". In : O. Letnes, H. Vater (éds.), *Modalität und Übersetzung / Modality and translation*, Trier : Wissenschaftlicher Verlag Trier, 33-56.
- Mortelmans T., 2007, Modality in cognitive linguistics. In : D. Geeraerts *et al.* (éds.), *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, Oxford : Oxford University Press, 869-889.
- Musatti T., Orsolini M., 1993, Uses of past forms in the social pretend play of Italian children, *Journal of Child Language* 20 : 619-639.
- Mustanoja F. T., 1960, *A Middle English Syntax*, Helsinki : Societé Néophilologique.
- Nahon P., 2017, Paléoroman Daras (Pseudo-Frédégaire, VIIe siècle): de la bonne interprétation d'un jalon de la romanistique, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 112/ 1 : 123-130.
- Nannoni C., 2004, *L'imperfetto tra linguistica e traduzione (francese-italiano)*, Thèse de Doctorat, Trieste : EUT.
- Narrog H., van der Auwera J., 2011, Grammaticalization and semantic maps. In : H. Narrog, B. Heine (éds.), *Handbook of grammaticalization*, Oxford : Oxford University Press, 318-327.
- Nørgård-Sørensen J., Heltoft L., Schøsler L., 2011, *Connecting grammaticalization*, Amsterdam : John Benjamins.
- Nuyts J., 2000, Tensions between discourse structure and conceptual semantics: The syntax of epistemic modal expressions, *Studies in Language* 24 : 103-135.
- Nuyts J., 2001a, *Epistemic modality, language, and conceptualization: A cognitive-pragmatic perspective*, Amsterdam : John Benjamins.
- Nuyts J., 2001b, Subjectivity as an evidential dimension in epistemic modal expressions, *Journal of Pragmatics* 33, 383-400.
- Nuyts J., 2002, Grounding and the system of epistemic expressions in Dutch: A cognitive-functional view. In : F. Brisard (éd.), *Grounding: The epistemic footing of deixis and reference*, Berlin : Mouton de Gruyter, 433-466.
- Nuyts J. 2005, Modality: overview and linguistic issues. In : W. Frawley (éd.), *The expression of modality*, Berlin : Mouton de Gruyter, 1-26.
- Nuyts J., Byloo P., Diepeveen J, 2005, *On deontic modality, directivity, and mood: a case study of Dutch 'mogen' en 'moeten'*, Wilrijk : Antwerp.
- Nuyts J., 2012, Notions of (inter) subjectivity, *English Text Construction* 5 : 53-76.
- Ogihara T., 1995, The semantics of tense in embedded clauses, *Linguistic Inquiry* 26 : 663-679.
- Okamoto, S., 1999, Situated politeness: Coordinating honorific and non-honorific expressions in Japanese, *Pragmatics* 9 : 51-74.
- Palmer F., 1986, *Mood and Modality*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Parisse C., De Pontonx C., Morgenstern A., 2018, L'imparfait dans le langage de l'enfant: une forme pour sortir de l'ici et maintenant, *Langage - Interaction - Acquisition*, 183-225.
- Peltola R., 2011, *Cohésion modale et subordination : le conditionnel et le jussif finnois au miroir de la valeur sémantique et discursive du subjonctif français*, Thèse de doctorat, Helsinki : Université de Helsinki. version électronique : <http://urn.fi/URN:ISBN:978-952-10-7376-2/>
- Petré P., 2019, How constructions are born. The role of patterns in the constructionalization of be going to INF. In : B. Busse, R. Moehlig-Falke (éds.), *Patterns in Language and Linguistics: New Perspectives on a Ubiquitous Concept*, Berlin / Boston : De Gruyter Mouton, 157-192.

- Pinkster H., 1987, The strategy and chronology of the development of future and perfect tense auxiliaries in Latin. In : M. Harris, P. Ramat (éds.), *Historical development of auxiliaries*, Berlin / New York / Amsterdam : Mouton De Gruyter, 193-223.
- Pinkster H., 2013, The periphrastic future and conditional; present for future. In : J. N. Adams (éd.), *Social variation and the Latin language*, Cambridge : Cambridge university press, 652-673.
- Pinkster H., 2015, *The Oxford Latin Syntax*, Oxford : Oxford Université Press.
- Plungian V. A., van der Auwera J., 2006, Towards a typology of discontinuous past marking, *Sprachtypologie und Universalienforschung* 59(4) : 317-349.
- Prévost S., 2003, La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut, *Le Français Moderne* LXXI (2) : 144-166.
- Prévost S., 2015, Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée, *Langages* 197 : 23-45.
- Pollack W., 1976, Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : le schéma d'incidence, *Le français moderne* 44 : 289-311.
- Queffélec A., 1982, Des énoncés traduisant l'imminence contrecarrée en ancien français. In : *Mélanges Jean Larmat*, Nice : Les Belles Lettres, 239-268.
- Ramm A., Loáiciga S., Friedrich A., Fraser A., 2017, Annotating tense, mood and voice for English, French and German, *Proceedings of the 55th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*, Vancouver, 1-6.
- Reichenbach H., 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York : Free Press.
- Renouvier C., 1876, *Uchronie (l'utopie dans l'histoire) : Esquisse historique apocryphe du développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été, tel qu'il aurait pu être*, Paris : La Critique philosophique.
- Repiso I., 2013, *Parlons de l'irréel. L'expression de la contrefactualité en français, en espagnol et en italien et par des apprenants hispanophones et italophones de français*, Thèse de doctorat, Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille.
- Reuneker A., 2022, *Connecting conditionals: a corpus-based approach to conditional constructions in Dutch*, Thèse de doctorat, Leiden : Universiteit Leiden.
- Reyes G., 1990, Valores estilísticos del imperfecto, *Revista de Filología Española* 70 : 45-70.
- Rissanen M., 1999, Syntax. In : R. Lass (éd.), *The Cambridge History of the English Language*. Volume 3, Cambridge : Cambridge University Press, 187-331.
- Roels L., Mortelmans T., van der Auwera J., 2006, Dutch equivalents of the German past conjunctive: zou + infinitive and the modal preterite. In : L. de Saussure, J. Moeschler, G. Puskas (éds.), *Tense, Mood and aspect: theoretical and descriptive issues*, Amsterdam : Rodopi, 177-96.
- Romero M., 2014, Fake tense in counterfactuals: A temporal remoteness approach. In : L. Crnić, U. Sauerland (éds.), *The Art and Craft of Semantics: A Festschrift for Irene Heim*, volume 2, MITWPL 71 : 47-63.
- Rossari C., 2012, Valeur évidentielle et/ou modale de faut croire, on dirait et paraît, *Langue française* 173(1) : 65-81.
- Rousseau A., 2012, La famille des langues germaniques, *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 90/3: 775-808.
- Ruigendijk E., Van de Velde F., Vismans R., 2012, Germanic sandwich 2010 : Dutch between English and German, *Leuvense Bijdragen (Leuven Contributions in Linguistics and Philology)* 98/1 : 1-3.
- Sánchez Prieto R., 2008, Los usos modales en las formas verbales de indicativo: diferentes realizaciones en español y alemán. In : Balzer, B. et Pichler G. (éds.), *Germanistik und Deutschunterricht in Spanien*, Madrid : Editorial idiomas, 293-301.
- Sabanéeva M., 1996, *Essai sur l'évolution du subjonctif latin*, Louvain : Peeters.
- Schaden G., 2007, *La sémantique du parfait. Etude des « temps composés » dans un choix de langues germaniques et romanes*, Thèse de doctorat, Vincennes - Saint-Denis : Université Paris 8.
- Schouten E., 1996, Crosslinguistic influence and the expression of hypothetical meaning. In : E. B. Kellerman, B. Weltens and T. Bongaerts (éds), *EUROSLA 6: A Selection of Papers. Toegepaste Taalwetenschap in Artikelen [Applied Linguistics Articles]* 55, 161-74.
- Schwellenbach S., 2013, The syntax-semantics interface of avertive and proximative in Romance. In : S. Chiriacescu (éd.), *Proceedings of the VI Nereus International Workshop Theoretical implications of the syntax/semantics interface in Romance*, Sprachwissenschaft : Universität Konstanz, 117-134.
- Secheyne A., 1906, L'imparfait du subjonctif et ses concurrents dans les hypothétiques normales du français, *Romanische Forschungen* 19 : 341-406.
- Sinclair J., 1995, Introduction. In : Collins COBUILD English Dictionary, Londres : Harper Collins Publishers.

- Smith C. S., 1991[1997], *The Parameter of Aspect*, Dordrecht : Kluwer.
- Squartini M., 1995, Tense and Aspect in Italian. In : Thieroff, R. (éd.), *Tense Systems in European Languages II*. Tübingen : Niemeyer, 117-134.
- Squartini M., 2001, The internal structure of Evidentiality in Romance, *Studies in language* 25/2 : 297-334.
- Stalnaker R., 1975, Indicative conditionals, *Philosophia* 5 : 269-286.
- Talmy L., 1978, Figure and Ground in complex sentences, in J. Greenberg, C. Ferguson, E. Moravcsik (éds.), Stanford : Stanford University Press, 14-24.
- Târa G. B., 2014, *Les périphrases verbales avec habeo en latin tardif*, Paris : L'Harmattan.
- Tedeschi P., 1981, Some Evidence for a Branching-Futures Semantic Model. In : P. Tedeschi, A. Zaenen (éds.), *Syntax and semantics: Tense and Aspect*, New York : Academic Press, 239-270.
- Thielmann P., 1885, Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums, *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* 2 : 48-69 et 157-202.
- Thieroff R., 1994, Inherent verb categories and categorizations in European languages. In : R. Thieroff, J. Ballweg (éds.), *Tense systems in European languages*, Tübingen : Niemeyer, 3-45.
- Thieroff R., 1995, More on inherent verb categories in European languages. In : R. Thieroff (éd.), *Tense Systems in European Languages II*, Tübingen : Niemeyer, 1-36.
- Thieroff R., 1999, Preterites and imperfects in the languages of Europe. In : W. Abraham, L. Kulikov (éds.), *Tense-Aspect, Transitivity and Causativity*, Amsterdam : John Benjamins, 141-161.
- Thieroff R., 2000, On the areal distribution of tense-aspect categories in Europe. In : Ö. Dahl (éd.), *Tense and aspect in the languages of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter, 264-305.
- Thieroff R., 2010a, Moods, moods, moods. In : B. Rothstein, R. Thieroff (éds.), *Mood in the languages of Europe* (Studies in Language Companion Series 120), Amsterdam : John Benjamins, 1-29.
- Thieroff R., 2010b, Mood in German. In : B. Rothstein, R. Thieroff (éds.), *Mood in the Languages of Europe*. (Studies in Language Companion Series 120), Amsterdam : John Benjamins, 133-154.
- Thomas F., 1938, *Recherches sur le subjonctif latin. Histoire et valeur des forms*, Paris : Klincksieck.
- Thomas J.-F., 2012, Ultériorité dans le passé et éventualité en latin, *Faits de langues* 40 : 13-20.
- Tomasello M., 2003, *Constructing a Language: a Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Touratier C., 1996, *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.
- Traugott E. C., 1988, Pragmatic strengthening and grammaticalization. In : S. Axmaker, A. Jaisser & H. Singmaster (éds.), *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley, CA : Berkeley Linguistics Society, 406-416.
- Traugott E. C., 2003, From subjectification to intersubjectification. In : Hickey R. (éd.), *Motives for language change*, Cambridge: Cambridge University Press, 124-139.
- Traugott E. C., 2008, Grammaticalization, constructions and the incremental development of language: Suggestions from the development of degree modifiers in English. In : R. Eckardt, G. Jäger, T. Veenstra (éds.), *Variation, Selection, Development - Probing the Evolutionary Model of Language Change*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter, 219-250.
- Traugott, E. C., 2010, (Inter)subjectivity and (inter)subjectification: a reassessment. In : Davidse K., Vandelanotte L., Cuyckens H. (éds.), *Subjectification, Intersubjectification and Grammaticalization*, De Gruyter Mouton : Berlin, 29-74.
- Traugott E. C., Dasher R. B., 2002, *Regularity in Semantic Change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott, E. C., Trousdale, G., 2013, *Constructionalization and constructional changes*, Oxford : Oxford University Press.
- Trnavac R., 2006, *Aspect and Subjectivity in Modal constructions*, Thèse de doctorat, Leyde : Université de Leyde.
- Trousdale G., 2008, Constructions in grammaticalization and lexicalization: evidence from the history of a composite predicate construction in English. In : G. Trousdale, N. Gisborne (éds.), *Constructional Approaches to English Grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter, 33-67.
- van der Auwera J., 1998, Conclusions. In : J. van der Auwera (éd.), *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, Berlin: Mouton de Gruyter, 25-145.

- van der Auwera J., 2001, On the typology of negative modals. In : J. Hoeksema, H. Rullmann, V. Sánchez-Valencia, T. van der Wouden (éds.), *Perspectives on Negation and Polarity Items*, Amsterdam : Benjamins, 23-48.
- van der Auwera J., 2003, La grammaire de la modalité. In : M. Jadir. (éd.), *Développements récents en grammaire fonctionnelle*. Mohammedia: Publications de la Faculté des Lettres de l'Université Hassan II Mohammedia, 109-120.
- van der Auwera J., 2006, Why languages prefer prohibitives, 外国语 [Wai guo yu - *Journal of Foreign Languages*] 161 : 2-25.
- van der Auwera J., 2007, De la linguistique diachronique à la typologie: le prohibitif. In : L. Begioni, C. Muller (éds.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Lille : Université Charles-de-Gaulle, 197-202.
- van der Auwera J., 2011, Standard Average European. In : B. Kortmann, J. van der Auwera (éds.), *The languages and linguistics of Europe. A comprehensive guide*, Berlin : De Gruyter Mouton, 291-306.
- van der Auwera, 2012, From contrastive linguistics to typology, *Languages in Contrast* 12 : 69-86.
- van der Auwera J., Ammann A., 2005a, Epistemic possibility. In : M. Haspelmath, M. Dryer, D. Gil, B. Comrie (éds.), *World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 302-205.
- van der Auwera J., Ammann A., 2005b, Situational possibility. In : M. Haspelmath, M. Dryer, D. Gil, B. Comrie (éds.), *World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 306-309.
- van der Auwera J., Ammann A., 2005c, Overlap between epistemic and situational possibility. In : M. Haspelmath, M. Dryer, D. Gil, B. Comrie (éds.), *World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 310-313.
- van der Auwera J., Dendale P. (éds.), 2001, *Modal Verbs in Germanic and Romance Languages [Belgian Journal of Linguistics 14]* Amsterdam : Benjamins.
- van der Auwera J., Dobrushina N., Goussev V., 2004, A semantic map for imperative-hortatives. In : D. Willems, B. Defrancq, T. Coleman, D. Noël (éds.), *Contrastive analysis in language: Identifying linguistic units of comparison*, Houndmills : Palgrave Macmillan, 44-65.
- van der Auwera J., Volker G., Vanderbiesen J., 2012, Human impersonal pronoun uses in English, Dutch and German, *Leuvense Bijdragen (Leuven Contributions in Linguistics and Philology)* 98 : 27-64.
- van der Auwera J., Lejeune L., Goussev V., Umarani U., 2005a, The imperative. In : M. Haspelmath, M. Dryer, D. Gil, B. Comrie (éds.), *World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 286-289.
- van der Auwera J., Lejeune L., Goussev V., Umarani U., 2005b, The prohibitive. In : M. Haspelmath, M. Dryer, D. Gil, B. Comrie (éds.), *World Atlas of Language Structures*, Oxford : Oxford University Press, 290-293.
- van der Auwera J., Nuyts J., 2007a, Cognitive linguistics and typology. In : D. Geeraerts, H. Cuyckens (éds.), *Handbook of Cognitive Linguistics Oxford* : Blackwell, 1074-1091.
- van der Auwera J., Plungian V. A., 1998, Modality's semantic map, *Linguistic Typology* 2, 79-124.
- van der Auwera J., Schalley E., 2004. From Optative and Subjunctive to Irrealis. In : F. Brisard, M. Meeuwis, B. Vandenebeele (éds.), *Speech, Community, and Seduction*, Amsterdam : Benjamins: 87-96.
- van der Wouden T., A. Foolen, 2017, A most serious and extraordinary problem. Intensification of adjectives in Dutch, German, and English, *Leuvense Bijdragen* 101 : 82-100.
- Van de Velde F., Lamiroy B., 2017, External possessors in West Germanic and Romance: Differential speed in the drift toward NP configurationality. In : H. Cuyckens, D. Van Olmen, L. Ghesquière (éds.), *Aspects of Grammaticalization (Intersubjectification and Directionality)*, Berlin : Mouton-de Gruyter, 353-400.
- Van de Weerd J., 2021, *Le conditionnel de reprise en français. Une étude de son origine et de son évolution de sens*, Thèse de doctorat, Antwerpen : Universiteit Antwerpen.
- van Gelderen E., 2011, *The linguistic cycle*, Oxford : Oxford University Press.
- van Gelderen E. 2013, The linguistic cycle and the language faculty, *Language and Linguistics Compass* 7/4 : 233-250.
- van Gelderen E., 2016, Cyclical change continued : introduction. In : *Cyclical change continued* (éd.), E. van Gelderen, Amsterdam: John Benjamins, 3-17.
- van Haeringen C. B., 1956, *Nederlands tussen Duits en Engels*, La Haye : Servire.
- Van linden A., Verstraete J.-C., 2008. The nature and origins of counterfactuality in simple clauses, Cross-linguistic evidence, *Journal of Pragmatics* 40 : 1865-1895.

- Van Olmen D., Cuyckens H., Ghesquière L. (éds.), 2017, *Aspects of grammaticalization: (Inter)Subjectification and Directionality*, Berlin : Walter de Gruyter.
- Van Olmen D., van der Auwera J., 2016, Modality and mood in Standard Average European. In : J. Nuyts, J. van der Auwera (éds.), *The Oxford Handbook of Modality and Mood*, Oxford : Oxford University Press, 364-382.
- Verstraete J.-C., 2006, The nature of irrealis in the past domain: evidence from past intentional constructions in Australian languages, *Australian Journal of Linguistics* 26/1, 59-79.
- Vet C., Kampers-Manhe B., 2001, Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux. In : Dendale P. et Tasmowski L. (éds.), *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz, Recherches linguistiques 25, 89-104.
- Vetters C., 1996, *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.
- Vetters C., 2010, Développement et évolution des temps du passé en français : passé simple, passé composé et venir de +infinitif, *Cahiers Chronos* 21 : 277-298.
- Vetters C., Barbet C., 2006, Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir*, *Cahiers de praxématique* 47 : 191-214.
- Vincent N., Bentley D., 1995, Conditional and Subjunctive in Italian and Sicilian. In : A. Giacalone Ramat, G. Crocco Galèas (éds.), *From Pragmatics to Syntax. Modality in Second Language Acquisition*, Tübingen : Gunter Narr Verlag Tübingen, 11-33.
- Vismans R., Hüning M., Weerman F. (éds.), 2010, *Dutch between English and German. Special issue of Journal of Germanic Linguistics* 22.
- Visser F., 1984[1973], *An historical syntax of the English language*, Leiden : Brill.
- von Prince K., 2019, Counterfactuality and past, *Linguistics and Philosophy* 42/6 : 577-615.
- Wagner R.-L., 1939, *Les phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVIe siècle*, Paris : Droz.
- Warnant L., 1966, "Moi, j'étais le papa . . ." : L'imparfait préléudique et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale. In : *Mélanges de grammaire offerts à M. Maurice Grévisse pour le trentième anniversaire du Bon usage*, Gembloux : Duculot, 343-366.
- Whorf B. L., 1956, *Language, thought, and reality: Selected writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge/MA : MIT Press.
- Wilmet M., 2001, L'architectonique du conditionnel. In : Dendale P., Tasmowski L. (éds.), *Le Conditionnel en Français*, Metz : Université de Metz.
- Wilmet M., 2010, *Grammaire critique du français* (5^{ème} éd.), Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Wunderlich D., 1970, *Tempus und Zeitreferenz im Deutschen*, Munich : Max Hueber.
- Yvon H., 1952, Faut-il distinguer deux conditionnels dans le verbe français ?, *Le Français Moderne* 20 : 249-265.
- Yvon H., 1954, Histoire de notre vocabulaire grammatical. Nomenclature des tiroirs de l'indicatif, *Le Français Moderne* 22 : 11-28.
- Yvon H., 1958, Supposition, subjonctif et conditionnel, *Le Français Moderne* 26/3 : 161-183.
- Ziegeler D., 2000, *Hypothetical Modality. Grammaticalisation in an L2 Dialect*, Amsterdam : John Benjamins.
- Zuczkowski A., Colella G., Riccioni I., Bongelli R., Canestrari C., 2014, Italian come se "as if": evidential and epistemic aspects. In : Cantarini S., Abraham W., Leiss E. (éds.), *Certainty-uncertainty—and the attitudinal space in between*, Amsterdam/Philadelphie : Benjamins, 297-323.